

Lettre de liaison n°1

(30 avril 2015)

Un projet dont les acteurs n'auraient pas une certaine unité d'action ne serait pas véritablement un projet. Il convient donc d'indiquer une ligne générale permettant à chacun d'avoir quelques objectifs précis. Après avoir reçus plusieurs suggestions, voici ce qui peut être proposé :

Au plan personnel :

- Offrir les sacrifices de la vie quotidienne dans l'accomplissement de notre devoir d'état pour la conversion des pécheurs. Si possible, réciter quand on le peut la prière enseignée par Notre-Dame le 13 juillet 1917 : « *Ô Jésus, c'est par amour pour Vous, pour la conversion des pécheurs, et en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie* », prière à la fin de laquelle Jacinthe ajoutait toujours : « *et pour le Saint-Père.* »
- Se consacrer au Cœur Immaculé de Marie et porter le scapulaire.

En famille :

- Réciter chaque jour le chapelet en famille pour demander la paix pour le monde en général et pour la France en particulier.
- Apprendre aux enfants à faire des sacrifices pour les pécheurs en suivant l'exemple des petits bergers de Fatima.
- Consacrer ou renouveler la consécration de la famille au Cœur Immaculé de Marie.

Au niveau de la paroisse :

- Aider le curé de la paroisse à faire connaître et à organiser la pratique des premiers samedis du mois : chapelet, messe avec communion réparatrice, quart d'heure de méditation, confession pendant ce temps, le tout à une heure commode pour que le plus grand nombre puisse y participer.
- Organiser dans la paroisse des petits groupes d'enfants priant pour la conversion des pécheurs.
- Consacrer ou renouveler la consécration de la paroisse au Cœur Immaculé de Marie.

Au niveau diocésain :

- Consacrer ou renouveler la consécration du diocèse au Cœur Immaculé de Marie, à l'instar de ce qu'ont fait les évêques de Fréjus-Toulon et de Bayonne, Lescar, Oloron. Ce serait une très belle marque de notre volonté de suivre les demandes de Notre-Dame si, d'ici octobre 2017, tous les diocèses de France s'étaient consacrés au Cœur Immaculé de Marie.

Au niveau de l'Église :

- Demander au Saint-Siège « *d'approuver et de recommander* » la pratique de la communion réparatrice des premiers samedis du mois, selon la demande de Notre-Dame à sœur Lucie en 1930.

Il y a encore bien d'autres actions possibles : propager cette dévotion autour de soi, faire dire des messes pour que le projet contribue à développer la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, placer des affiches dans les maisons de retraite pour inciter les personnes âgées, qui ont en général du temps, à prier à toutes ces intentions, s'inscrire à l'archiconfrérie du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie, organiser des processions paroissiales dans la rue chaque jour anniversaire des apparitions, organiser des pèlerinages, etc. Les suggestions ne manquent pas.

L'objectif n'est pas nécessairement de tout faire, bien sûr, mais de donner quelques idées : chacun fera en fonction de ses goûts et de ses possibilités. Sur tous ces points, des précisions seront mises sur le site du projet. (www.fatima100.fr)

Concernant l'organisation du projet, le plus efficace sera de s'appuyer sur les talents de chacun. Quiconque le souhaite doit pouvoir organiser localement ce qui lui semble le plus approprié pour répondre aux demandes de Notre-Dame, en fonction sa personnalité et des grâces reçues du Saint-Esprit. Peu importe si les actions sont un peu différentes d'une paroisse à l'autre ou d'un diocèse à l'autre : l'important est de progresser tous ensemble dans la connaissance, la pratique et la diffusion de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie.

À ceux qui craindraient qu'une organisation aussi souple n'engendre une certaine inefficacité, voici ce qu'écrivait, dans sa dernière lettre à la famille, mon frère chartreux à propos de son élection récente comme supérieur général des Chartreux :

Cette expérience de la conduite de la Providence m'a donné une sérénité par rapport aux événements : ce n'est pas nous qui conduisons les choses. Nous devons faire tout notre possible, mais nous savons en même temps qu'il y a Quelqu'un qui mène les choses au-dessus de nous et qui sait mieux que nous.

Il nous faut donc « *faire tout notre possible* », mais laisser aussi à la Providence la liberté d'agir à sa façon, et ne pas vouloir à tout prix prévoir dès maintenant le moindre rouage de l'organisation. En particulier, Notre-Dame, pour qui ce projet a vu le jour, doit vraiment en être la reine dans tous les sens du terme, et donc en être non seulement l'âme et l'inspiratrice, mais aussi l'organisatrice.

Lettre de liaison n°2

(13 mai 2015)

En ce jour anniversaire de la première apparition de Notre-Dame à Fatima, revenons sur un de ses enseignements. À la fin du bref échange avec Lucie, juste avant de remonter au Ciel, la Sainte Vierge termina en disant : « *Récitez le chapelet tous les jours pour obtenir la paix pour le monde et la fin de la guerre.* »

C'est un point qui semble un peu oublié aujourd'hui : la paix ne reviendra dans le monde que si nous récitons notre chapelet tous les jours ! La paix non pas seulement en France, mais dans le monde ! Loin de nous l'idée que le rosaire seul suffirait pour l'obtenir. Ora et labora ! Outre nos prières, Dieu nous demande aussi d'agir concrètement, même si parfois, à vue humaine, nos modestes actions peuvent sembler avoir peu de chances d'aboutir. Mais, à ces actions bien concrètes, Dieu nous demande d'associer la prière. Sans cela, toutes nos entreprises pour rétablir la paix n'auront aucun résultat. Car l'adversaire est infiniment plus fort que nous et, sans l'aide du Ciel, il est illusoire d'espérer le vaincre. « *Sans moi, vous ne pouvez rien faire* » a dit Notre Seigneur, parole que l'on peut très bien comprendre ainsi : « *Sans le rosaire, vous ne pouvez rien faire* ».

L'histoire du peuple hébreu nous donne un exemple saisissant de cette nécessité d'unir la prière à l'action :

Les Amalécites survinrent et combattirent contre Israël à Rephidim. Moïse dit alors à Josué : « Choisis-toi des hommes et demain, sors combattre Amaleq ; moi, je me tiendrai au sommet de la colline, le bâton de Dieu à la main. » Josué fit ce que lui avait dit Moïse ; il sortit pour combattre Amaleq et Moïse, Aaron et Hur montèrent au sommet de la colline. Lorsque Moïse tenait ses mains levées, Israël l'emportait, et quand il les laissait retomber, Amaleq l'emportait. Comme les mains de Moïse s'alourdissaient, ils prirent une pierre et la mirent sous lui. Il s'assit dessus tandis qu'Aaron et Hur lui soutenaient les mains, l'un d'un côté, l'autre de l'autre. Ainsi ses mains restèrent-elles fermes jusqu'au coucher du soleil. Et Josué défit Amaleq et son peuple au fil de l'épée. (Exode XVII, 8-13)

La signification de cet épisode est claire : lorsque la prière est délaissée, les batailles sont perdues. Dès que la prière reprend, les batailles sont gagnées. Seules, ni la prière de Moïse, ni l'ardeur de guerriers n'auraient pu obtenir la victoire : les guerriers devaient se battre pendant que Moïse levait les bras pour implorer le secours du ciel. Il en est de même pour nous. Certains doivent se battre sur le terrain, d'autres prier. Si se battre est l'apanage d'un petit nombre, la prière doit être la préoccupation de tous, y compris, lorsqu'ils le peuvent, de ceux qui sont amenés à se battre.

Il est donc indispensable d'associer la prière à l'action, mais pas n'importe quelle prière ! Pour obtenir ce que nous désirons, ne convient-il pas de réciter prioritairement les prières réclamées par Dieu Lui-même ? Or, à Fatima, par l'intermédiaire de sa Sainte Mère, Dieu a demandé la récitation quotidienne du chapelet. Notre-Dame n'a pas dit : « *Priez pour obtenir la paix* », elle a dit : « *Récitez le chapelet tous les jours (Recem o terço todos os dias) pour obtenir la paix* » ! Ainsi, si nous récitons notre chapelet tous les jours, la paix reviendra ; si nous ne le faisons pas, la paix s'éloignera.

Cette demande est si importante qu'elle a été répétée à chacune des cinq apparitions suivantes, insistance qui n'est sûrement pas fortuite. Donc, plus que jamais, la prière à faire monter vers le Ciel pour le rétablissement de la paix dans le monde est le chapelet quotidien.

Outre que c'est une très belle prière, il faut être convaincu que le rosaire est un moyen particulièrement efficace pour résoudre les problèmes temporels, quels qu'ils soient. Sœur Lucie confiait au père Fuentès le 26 décembre 1957 : « *La Sainte Vierge a donné une efficacité nouvelle à la récitation du rosaire. Il n'y aucun problème, si difficile soit-il, temporel ou surtout spirituel, se référant à la vie personnelle de chacun d'entre nous, de nos familles, des familles du monde ou des communautés religieuses, ou bien de la vie des peuples et des nations, il n'y aucun problème, dis-je, si difficile soit-il, que nous ne puissions résoudre par la prière du saint rosaire.* »

Et l'histoire a de nombreuses fois démontré la véracité de cette affirmation. L'article [Les victoires temporelles du rosaire](#), tiré du n°283 d'Una Voce et qui a été mis sur le site du centenaire (onglet Rosaire), recense huit grandes batailles gagnées par la récitation du rosaire. Ces victoires sont bien connues, mais il n'est pas inutile de nous les remettre en mémoire pour nous motiver dans la récitation quotidienne du chapelet pour obtenir la paix dans le monde. En particulier, au milieu du XX^e siècle, deux victoires ont été obtenues sans l'emploi des armes (en Autriche en 1955 et au Brésil en 1964).

Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans toutes ces victoires, c'est qu'elles furent complètes alors que la situation était humainement désespérée tant le déséquilibre des forces était grand. De plus, malgré ce déséquilibre, il n'y eut que très peu de pertes du côté des catholiques.

Alors, récitons notre chapelet tous les jours, comme Notre-Dame l'a demandé le 13 mai 1917. Ainsi, non seulement nous nous sanctifierons, mais nous obtiendrons la paix pour le monde. Et œuvrons aussi pour que,

partout en France, se mettent en place des initiatives pour réciter le chapelet, en famille, en paroisse, en public, etc., pour demander au Ciel de nous accorder la paix.

Lettre de liaison n°3

(30 mai 2015)

Au printemps 1916, c'est-à-dire il y a maintenant 99 ans, l'Ange apparut pour la quatrième fois à Lucie. Pour cette apparition, elle était accompagnée de deux de ses cousins : Jacinthe et François Marto. Si lors des trois apparitions précédentes, l'Ange était resté muet, cette fois-ci, il adressa la parole aux petits voyants. Voici ce qu'il leur dit :

N'ayez pas peur. Je suis l'Ange de la Paix. Priez avec moi.

Mon Dieu, je crois, j'adore, j'espère et je Vous aime. Je Vous demande pardon pour ceux qui ne croient pas, qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas, qui ne Vous aiment pas. (Prière répétée trois fois)

Priez ainsi. Les Cœurs de Jésus et de Marie sont attentifs à la voix de vos supplications.

Ce sont là les toutes premières paroles du Ciel dans l'histoire de Fatima. On ne saurait trop les méditer, car, comme dans l'introduction d'un texte bien construit, l'essentiel du message de Fatima s'y trouve condensé en quelques mots.

Que dit l'Ange ? Il demande de prier : « *Priez avec moi* ». Pour cela, il enseigne lui-même une prière aux petits voyants. Cette prière est pour demander pardon pour tous les péchés commis par les hommes. Puis il indique à qui doit être adressée cette prière : aux deux cœurs de Jésus et de Marie.

Cette première prière de l'Ange contient l'un des points les plus importants du message de Fatima, peut-être même le plus important : il existe des gens qui ne plaisent pas à Dieu, car ils ne croient pas en Lui ou ne L'adorent pas et nous devons prier pour eux. Voilà le premier enseignement de Fatima : **nous devons demander pardon aux Cœurs de Jésus et Marie pour les pécheurs.**

Cette prière est très courte et très facile à dire. À l'occasion de ce centenaire, essayons d'acquérir l'habitude de la réciter dans la journée. Un ami prêtre la récite à la fin de chaque Benedicite. Voilà une excellente manière de faire, mais il est possible de la réciter à tout autre moment. Et pour suivre plus exactement la demande de l'Ange à Fatima : « *Priez avec moi* », récitons-la avec notre ange gardien.

Cette nécessité de prier pour les pécheurs va être rappelé avec une inlassable constance à presque toutes les apparitions de Fatima. Ainsi, cette première apparition de l'Ange prépare la première apparition de Notre-Dame l'année suivante (le 13 mai 1917) dans laquelle la Sainte Vierge demande à Lucie : « *Voulez-vous vous offrir à Dieu pour supporter toutes les souffrances qu'Il voudra vous envoyer, en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs ?* »

Ce sera la seule question posée par Notre-Dame au cours des six apparitions de 1917 ; toutes ses autres paroles seront des demandes ou des enseignements. Et à travers les petits pastoureaux, c'est aussi à nous que Notre Dame adresse cette question : voulons-nous faire des sacrifices pour la conversion des pécheurs et réparer leurs péchés qui offensent Notre Seigneur ?

Alors, comme la conversion des pécheurs ne peut pas attendre, commençons dès aujourd'hui à offrir les sacrifices de la vie quotidienne pour réparer les péchés des hommes et obtenir leur conversion.

Lettre de liaison n° 4

(13 juin 2015)

En cet anniversaire de la deuxième apparition de Notre-Dame à Fatima, revenons sur les paroles qu'elle adressa ce jour-là à la petite Lucie :

« *Jésus veut se servir de toi pour me faire connaître et aimer. Il veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. À qui embrassera cette dévotion, je promets le salut.* »

C'est ainsi que fut révélé le grand but des apparitions : **Jésus veut établir dans le monde la dévotion au Cœur Immaculé de Marie**. Ce point est si important qu'il fut répété presque mot pour mot le mois suivant, lors de l'apparition du 13 juillet. Après leur avoir montré l'enfer, Notre-Dame dit aux petits pasteurs :

« *Vous avez vu l'enfer où vont les âmes des pauvres pécheurs. Pour les sauver, Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé.* »

Le 10 décembre 1925 à Pontevedra où elle était postulante chez les sœurs de Sainte Dorothee, sœur Lucie eut une confirmation qu'il s'agissait bien d'une volonté de Notre Seigneur, car, parlant des premiers samedis du mois, une des pratiques de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, Notre Seigneur lui confia : « ... *le Cœur Immaculé de Marie M'a inspiré de demander cette petite réparation et, en considération de celle-ci, d'émouvoir ma miséricorde* ».

Et à chaque fois, il est précisé qu'à cette dévotion est attaché notre salut. « *A qui embrassera cette dévotion, je promets le salut* ». Dieu veut établir cette dévotion dans le monde « *pour sauver les pécheurs* ». Notre Seigneur dit qu'elle a le don « *d'émouvoir sa miséricorde* ».

Comprenons-nous bien l'importance de ces différentes paroles ? Nous sommes en présence d'**une volonté de Dieu Lui-même**. Dieu a de multiples façons de manifester sa volonté aux hommes, mais Il le fait rarement de façon aussi explicite. C'est donc qu'il s'agit d'une volonté particulièrement importante pour notre époque. Or, le devoir de tout chrétien n'est-il pas de chercher à connaître la volonté de Dieu et de l'accomplir avec sincérité ? Aussi, Notre-Dame nous ayant fait connaître clairement une volonté de son Fils, nous devons faire tous nos efforts pour l'accomplir.

Mais revenons à l'apparition du 13 juin. Peu après avoir parlé, Notre-Dame ouvrit les mains. Voici comment, dans son quatrième mémoire, sœur Lucie décrit ce qui se passa ensuite : « *Devant la paume de la main droite de Notre-Dame se trouvait un cœur, entouré d'épines, qui semblaient enfoncées. Nous avons compris que c'était le Cœur Immaculé de Marie, outragé par les péchés de l'humanité, qui voulait des réparations.* » Ce fût la seule fois où Notre-Dame apparût ainsi.

Cette vision du Cœur Immaculé de Marie entouré d'épines ainsi que les paroles prononcées juste avant ne furent assorties d'aucune demande particulière de la Sainte Vierge pour les garder secrètes, mais, par une intuition divine, les petits voyants sentirent qu'il fallait le faire. Dans son quatrième mémoire, sœur Lucie rapporte : « *Voici, Monseigneur, ce à quoi nous nous référions lorsque nous disions que Notre-Dame nous avait révélé un secret en juin. Notre-Dame ne nous avait pas encore demandé, cette fois, de garder le secret, mais nous sentions que Dieu nous dirigeait dans ce sens.* »

Ce secret est communément appelé le "petit secret" pour le distinguer du "grand secret" qui sera révélé un mois plus tard. Étant le premier à avoir été révélé par Notre-Dame, il est vraiment le cœur du message de Fatima. C'est la raison pour laquelle l'image de Notre-Dame montrant son cœur entouré d'épines a été choisie comme emblème du centenaire avec la phrase exprimant la volonté divine comme épigraphe.

Aussi, pour notre salut, pour sauver les pécheurs, pour émouvoir la miséricorde de Notre Seigneur, répandons cette dévotion au Cœur Immaculé de Marie autour de nous afin que le plus grand nombre la connaisse et l'embrasse. Il faut le faire de toute urgence, car il en va du salut d'un grand nombre. Mais il faut surtout le faire parce que

Dieu le veut ! ⁽¹⁾

¹ « *Dieu le veut !* » est un cri de ralliement que lançaient les croisés avant de se battre contre les musulmans. C'est également la devise de l'ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem.

Lettre de liaison n° 5

(28 juin 2015)

Le 13 juin 1917, après avoir appris aux petits pastoureaux que Jésus voulait « *établir dans le monde la dévotion à son Cœur Immaculé* », Notre-Dame poursuivit : « *À qui embrassera cette dévotion, je promets le salut. Ces âmes seront chéries de Dieu comme des fleurs placées par Moi pour orner son trône.* »

Notre-Dame leur ayant également annoncé qu'elle emmènerait bientôt Jacinthe et François, la petite Lucie s'inquiéta : « *Je vais rester ici toute seule ?* ». Et la Sainte Vierge lui répondit : « *Non, ma fille. Tu souffres beaucoup ? Ne te décourage pas. Je ne t'abandonnerai jamais. Mon Cœur Immaculé sera ton refuge et le chemin qui te conduira jusqu'à Dieu.* »

Ces différentes phrases constituent ce que l'on a coutume d'appeler le "petit secret". Pour bien en saisir toute la profondeur, il faut les rapprocher en mettant de côté tout ce qui concerne l'avenir des petits voyants.

Jésus (...) veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. **À qui embrassera cette dévotion, je promets le salut.** Ces âmes seront chéries de Dieu comme des fleurs placées par Moi pour orner son trône. (...) Mon Cœur Immaculé sera ton refuge et le chemin qui te conduira jusqu'à Dieu.

Il faudrait savoir ces phrases par cœur et les méditer souvent. Comprenons-nous bien l'extraordinaire grâce de cette dévotion ? Notre-Dame elle-même nous promet le salut si nous la pratiquons. Mesurons-nous le trésor que représente une telle promesse ? Et il ne s'agit pas d'une erreur de traduction : dans [la lettre du 17 décembre 1927](#) par laquelle, pour la première fois, sœur Lucie révèle un des points du secret, l'expression portugaise employée est : « *prometo a salvação* ».

Este quer estabelecer no mundo a devoção ao Cœur
Imaculado Coração, a quem a abraçar **prometo**
a salvação e serão queridas de Deus como estas almas
como flores postas por mim a adornar o seu

Ce point est le tout premier point du secret que sœur Lucie révéla. Ce n'est que deux ans plus tard qu'elle révélera [la demande de consécration de la Russie](#). Et il faudra attendre encore une douzaine d'années avant qu'elle dévoile la plus grande partie du secret du 13 juillet 1917.

Cet ordre est important à connaître, car il indique la priorité des demandes transmises par Notre-Dame. La première, et donc la plus importante, concerne la dévotion au Cœur Immaculé, en particulier la communion réparatrice des premiers samedis du mois, comme moyen de se sauver et d'obtenir la conversion des pécheurs. C'est donc cette demande que nous devons satisfaire en priorité. Combien recevrons-nous de grâces en méditant régulièrement ces paroles de notre mère du Ciel ! Quel trésor inestimable que cette dévotion au Cœur Immaculé de Marie par laquelle Notre-Dame elle-même nous promet le salut !

Petite chronique du projet

Une armée sans un ordre du jour précis et concret est une armée vouée à l'inefficacité. Il convient donc d'avoir une marche à suivre claire. Or l'ordre de notre général, la reine du Ciel en personne, est justement donné dans cette apparition du 13 juin lorsqu'elle dit à Lucie : « *Tu resteras ici-bas encore quelque temps. Jésus veut se servir de toi pour me faire connaître et aimer.* » Déjà, à La Salette, Notre-Dame avait déjà donné une consigne semblable : « *Allons, mes enfants, faites-le bien passer à tout mon peuple !* »

Cet ordre de faire connaître et aimer la Très Sainte Vierge ne concerne pas que Lucie : il concerne tous ceux qui sont « *ici-bas encore quelque temps* ». Sœur Lucie a passé sa vie à propager la dévotion à son Cœur Immaculé. Nous devons en faire autant, et ainsi, nous suivrons également l'ordre donné par Notre-Seigneur à ses apôtres : « *Allez enseigner toutes les nations* ».

Pour ce faire, soyons aussi ingénieux que l'intendant malhonnête de l'Évangile dont même Notre-Seigneur admira l'habileté. Car nous n'avons pas le droit de garder pour nous un tel trésor : il faut le communiquer tout

autour de nous. Non seulement tout catholique, mais tout homme de bonne volonté doit pouvoir connaître ce secret révélé par Notre-Dame le 13 juin 1917 et dévoilé par sœur Lucie une dizaine d'années plus tard. Profitons des deux années de ce centenaire pour d'une part bien connaître et pratiquer [la dévotion au Cœur Immaculé de Marie](#), d'autre part la faire connaître à tous nos proches, afin qu'elle soit un gage de salut non seulement pour nous, mais pour tous ceux qui nous entourent.

Une boutade populaire définit le secret comme une chose que l'on ne dit qu'à une seule personne à la fois. Eh bien ! Il faut faire mentir cette boutade et diffuser le "petit secret" du 13 juin 1917 tout autour de nous. Voilà donc l'ordre de la Reine du Ciel :

**Faire savoir à tous que Notre-Dame promet le salut
à tous ceux qui embrasseront la dévotion à son Cœur Immaculé.**

Alors à nos claviers, nos souris, nos stylos, nos fax, nos imprimantes, nos téléphones (portables ou non) ! Aucun moyen ne doit être négligé pour faire connaître à tout le monde catholique le message de notre mère du Ciel, lequel est aussi une volonté de Dieu Lui-même.

Lettre de liaison n° 6

(13 juillet 2015)

Lorsque le 13 juin 1917, Notre-Dame révéla aux petits voyants que Jésus voulait établir dans le monde la dévotion au Cœur Immaculé, elle ne leur dit pas en quoi elle consistait. Elle ne commença à le faire qu'à l'apparition suivante, c'est-à-dire le 13 juillet.

Le premier élément qu'elle leur révéla ce jour-là fut la prière et les sacrifices pour la conversion des pécheurs. Elle le fit de façon très pratique en leur enseignant deux prières. Après un court dialogue, Notre-Dame leur dit : « **Sacrifiez-vous pour les pécheurs, et dites souvent, spécialement chaque fois que vous ferez un sacrifice : "Ô Jésus, c'est par amour pour Vous, pour la conversion des pécheurs, et en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie" ».**

Puis, à la fin de l'apparition, après leur avoir montré l'enfer et confié le secret, elle termina en leur apprenant une deuxième prière : « **Quand vous récitez le chapelet, dites après chaque mystère : "Ô mon Jésus, pardonnez-nous.² Préservez-nous du feu de l'enfer, conduisez au Ciel toutes les âmes, surtout celles qui en ont le plus besoin" ».**

Voici donc la première pratique de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie révélée par Notre-Dame elle-même : la prière et l'offrande des sacrifices de la vie quotidienne pour obtenir la conversion des pécheurs et réparer les outrages commis envers le Cœur Immaculé de Marie. Plus tard, Notre-Seigneur précisera les sacrifices demandés. (Voir [fiche de synthèse sur les sacrifices pour la conversion des pécheurs](#)).

Sœur Lucie a toujours affirmé que les sacrifices pour la conversion des pécheurs constituaient le point le plus important du message de Fatima. Au père Thomas McGlynn, un dominicain américain qui voulait sculpter une statue de Notre-Dame de Fatima et lui demandait en quoi consistait son message, elle répondit : « **La conversion des pécheurs, et le retour des âmes à Dieu. Cette idée a été répétée dans toutes les apparitions ; c'est pourquoi je considère que c'est l'essentiel du message** ». (En réalité, la Sainte Vierge n'a abordé ce thème que dans trois apparitions, la première, la troisième et la quatrième. Mais, il a également été abordé dans les trois apparitions de l'Ange en 1916, soit en tout six apparitions sur neuf.)

De même, le 12 août 1946, à des questions posées par John Haffert, un des fondateurs de l'Armée bleue (mouvement fondé aux États-Unis pour répandre la dévotion à Notre-Dame de Fatima), sœur Lucie répondit de la façon suivante :

- Quelle est la principale demande de Notre-Dame ?
- Le sacrifice.
- Et qu'entendez-vous par sacrifice ?
- Par sacrifice, Notre-Dame a dit qu'elle entendait **l'accomplissement loyal du devoir d'état quotidien** de chacun.
- Mais le Rosaire n'est-il pas important ?
- Si, car nous devons prier afin d'obtenir les forces pour être capables d'accomplir notre devoir quotidien.

Ainsi, le point fondamental du message de Fatima est ordonné au salut des pécheurs et se trouve dans les quatre prières enseignées aux petits voyants ; car la première prière de l'Ange est pour réparer les offenses commises par les pécheurs ; la deuxième se termine en demandant la conversion des pécheurs ; et les deux prières enseignées par Notre-Dame ont également pour but d'obtenir la conversion des pécheurs.

C'est toute l'économie divine du salut qui est contenue dans ces prières. Car Dieu s'est incarné pour sauver les pécheurs et le Christ a souffert pour sauver les pécheurs. Le message de Fatima est donc parfaitement conforme à l'enseignement de l'Évangile.

Cette pratique a de plus une faculté inestimable. En effet, à celui qui embrasse la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, Notre-Dame « **promet le salut** ». Or, les sacrifices pour la conversion des pécheurs en sont la principale pratique. En conséquence, à tous ceux qui feront de tels sacrifices, la Sainte Vierge promet le salut.

En cela, Notre-Dame n'a d'ailleurs fait que confirmer un enseignement constant de l'Église. Car, dans l'épilogue de l'Épître de saint Jacques (V, 19-20) que l'on lit à la messe des rogations de l'Ascension, l'apôtre nous dit : « **Celui qui ramène un pécheur de la voie où il s'égarait sauvera son âme de la mort et fera disparaître une multitude de péchés.** »

2 Il est d'usage de dire : « **Pardonnez-nous nos péchés** ». Mais le texte portugais est plus concis. Dans le quatrième mémoire, sœur Lucie écrit : « **O meu Jesus ! Perdoai-nos, livrai-nos do fogo Inferno, ...** »

Lettre de liaison n° 7

(28 juillet 2015)

Si quelqu'un s'avisait de réaliser un sondage pour savoir quel est, pour les catholiques, le point le plus important du message de Fatima, il obtiendrait à peu près sûrement les réponses suivantes :

- la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie dans la très grande majorité des cas,
- la communion réparatrice des premiers samedis du mois pour la plupart des autres réponses.

Si ce sont bien des points importants du message de Fatima, ni l'un ni l'autre n'est le point le plus important qui est : **la prière et les sacrifices pour la conversion des pécheurs.**

En effet, lors de l'apparition de l'été 1916, l'Ange dit aux petits pasteurs : « *Que faites-vous ? Priez, priez beaucoup ! Les Cœurs de Jésus et de Marie ont sur vous des desseins de miséricorde. Offrez constamment au Très-Haut des prières et des sacrifices.* »

Lucie répliqua : « *Comment devons-nous faire des sacrifices ?* »

L'Ange répondit : « *De tout ce que vous pourrez, offrez à Dieu un sacrifice en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs. De cette manière, vous attirerez la paix sur votre patrie. Je suis son Ange gardien, l'Ange du Portugal. Surtout, acceptez et supportez, avec soumission, les souffrances que le Seigneur vous enverra.* »

Déjà au printemps précédent, l'Ange leur avait appris une prière pour demander pardon pour les offenses des pécheurs : « Mon Dieu, je crois, j'adore, j'espère et je Vous aime. Je Vous demande pardon pour ceux qui ne croient qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas, qui ne Vous aiment pas. »

Et à l'automne suivant, il leur enseignera une prière se terminant par la demande suivante : « *Par les mérites infinis de son très Saint Cœur [le Cœur de Jésus] et du Cœur Immaculé de Marie, je Vous demande la conversion des pauvres pécheurs.* »

Ainsi, les trois apparitions de l'Ange en 1916 ont eu pour unique objectif de faire connaître aux petits pasteurs l'urgente nécessité de prier et de faire des sacrifices pour la conversion des pécheurs.

L'année suivante, Notre-Dame confirma elle-même l'importance de ce point. Le 13 mai, lors de sa première apparition, avant même de demander aux petits voyants de réciter le chapelet tous les jours, elle leur fit une demande reprenant pratiquement mot pour mot celle de l'Ange : « *Voulez-vous vous offrir à Dieu pour supporter toutes les souffrances qu'Il voudra vous envoyer, en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs ?* » À un an d'intervalle, l'Ange et Notre-Dame utilisèrent la même expression : « *... em acto de reparação pelos pecados com que Ele é ofendido, e de suplica pela conversão dos pecadores.* »

Et deux mois plus tard, le 13 juillet, avant de leur confier le secret, Notre-Dame leur demanda à nouveau : « *Sacrifiez-vous pour les pécheurs, et dites souvent, spécialement chaque fois que vous ferez un sacrifice : "Ô Jésus, c'est par amour pour Vous, pour la conversion des pécheurs, et en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie".* »

Puis, après leur avoir confié le secret, Notre-Dame reviendra encore une fois sur le sujet en disant : « *Quand vous récitez le chapelet, dites après chaque mystère : "Ô mon Jésus, pardonnez-nous. Préservez-nous du feu de l'enfer, conduisez au Ciel toutes les âmes, surtout celles qui en ont le plus besoin".* »

Ainsi, avant même la révélation du secret contenant les demandes de la consécration de la Russie et de la communion réparatrice des premiers samedis du mois, par **cinq fois** les petits pasteurs auront reçu la demande de prier et de faire des sacrifices pour la conversion de pécheurs.

Et il faudra attendre plusieurs années avant que Notre-Dame vienne effectivement demander tout d'abord la communion réparatrice des premiers samedis du mois en 1925, puis la consécration de la Russie à son Cœur Immaculé en 1929. Donc, pendant huit ans, outre la récitation quotidienne du rosaire demandée à chaque apparition en 1917, l'unique demande de Notre-Dame aura été de prier et de faire des sacrifices pour la conversion des pécheurs. Aussi, ce point passe-t-il avant tous les autres puisque la Saint Vierge a attendu près de dix ans pour venir demander ces derniers.

De plus, ont été précisés non seulement les sacrifices à faire, mais aussi les prières à réciter. Ces prières sont au nombre de quatre et pour différents moments de la journée :

- la première prière de l'Ange comme oraison ;
- la première prière de Notre-Dame à réciter plus spécialement au moment d'offrir un sacrifice ;
- la deuxième prière de Notre-Dame à réciter après chaque dizaine de chapelet ;
- la deuxième prière de l'Ange à réciter après une communion.

Si nous ne devons retenir qu'une seule chose du message de Fatima, ce serait l'importance et l'urgente nécessité de prier et de faire des sacrifices pour les pécheurs. Si le projet de Centenaire n'obtenait que ce seul résultat, il atteindrait pleinement son but.

Lettre de liaison n° 8

(13 août 2015)

La quatrième apparition de Notre-Dame à Fatima (qui eut lieu le 13 août 1917) est moins connue que celles du 13 juillet ou du 13 octobre. Pourtant, elle mériterait de l'être autant, car elle est véritablement extraordinaire. Elle est non seulement atypique, mais absolument unique dans l'histoire des apparitions célestes, aussi bien celles de Notre-Seigneur que celles de Notre-Dame ou des saints.

En effet, elle se distingue tout d'abord par le nombre de témoins. Déjà, le 13 juillet ce nombre avait été exceptionnel : environ 5 000 personnes. Une telle affluence avait rarement été observée pour une apparition. Mais le 13 août, ils furent 18 à 20 000 personnes, chiffre absolument considérable, et ceci trois mois seulement après la première apparition. Depuis, ce chiffre ne fut dépassé qu'en deux occasions, à Fatima les 13 septembre et 13 octobre 1917, avec respectivement près de 30 000 témoins et 70 000 témoins. De plus ces témoins habitaient parfois à plusieurs kilomètres du lieu des apparitions, la plupart ne pouvant venir qu'à pied. En comparaison, à Lourdes par exemple, les affluences culminèrent à environ 5 000 personnes le 3 mars et environ 8 000 le 4 mars 1858, lors des quatorzième et quinzième apparitions.

Mais plus que le grand nombre de témoins, ce qui distingue l'apparition du 13 août de toutes les autres apparitions reconnues par l'Église, à Fatima ou ailleurs, c'est que ce fut une apparition **sans voyants**, cas absolument unique dans l'histoire des apparitions.

En effet, ce jour-là les petits voyants ayant été emmenés par l'administrateur à Vila Nova de Ourem, ils ne purent se rendre sur le lieu des apparitions. Pourtant les milliers de personnes présentes observèrent au moins quatre des signes extérieurs vus lors des précédentes apparitions :

- Il y eut d'abord l'éclair annonciateur de l'apparition.
- Il fut accompagné de deux formidables coups de tonnerre. Certains crurent à un attentat fomenté par les anticléricaux et furent pris de frayeur.
- Puis un petit nuage se posa sur le chêne-vert, y resta quelques instants et remonta vers le ciel.
- Pendant ce temps, la lumière du jour se modifia et tous les objets extérieurs prirent les couleurs de l'arc-en-ciel au point que les feuilles des arbres ressemblaient à des fleurs.

Voici le témoignage de Maria Carreira tel qu'il est rapporté dans le livre du père De Marchi :

Un coup de tonnerre se fit entendre. Le coup de tonnerre était plus ou moins semblable à celui de la fois précédente. Les uns disaient qu'il venait de la route, d'autres du chêne-vert... Il me sembla, à moi, qu'il venait de très loin. Tout le monde se tût, effrayé ; quelques-uns se mirent à crier qu'on allait mourir. La foule commença à se disperser, et à s'éloigner du chêne-vert... En fait, personne ne mourut ! Au coup de tonnerre, succéda **un éclair**, et aussitôt, nous commençâmes tous à remarquer **un petit nuage**, très joli, de couleur blanche, très léger, qui plana quelques instants au-dessus du chêne-vert, puis s'éleva ensuite vers le ciel et disparut dans les airs. En regardant autour de nous, nous observâmes une chose étrange, que nous avions déjà vue la fois précédente, et que nous devons voir encore dans la suite : les visages des gens avaient **toutes les couleurs de l'arc-en-ciel** : rose, rouge, bleu... Les arbres ne paraissaient pas avoir des rameaux et des fleurs, mais seulement des fleurs ; tous paraissaient chargés de fleurs et chaque feuille paraissait une fleur. Le sol était recouvert de carreaux de couleurs différentes. Les vêtements aussi étaient de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Les deux lanternes attachées à l'arceau paraissaient être en or.

Certainement Notre-Dame était venue, et elle n'avait pas rencontré les enfants. Quel dommage !

Les voyants étant absents, ce jour-là, il n'y avait aucun stimulant psychologique pour pousser les gens à voir : bien au contraire ! Pourtant beaucoup virent, ce qui augmenta d'autant plus leur foi dans les apparitions comme le remarqua le curé de Fatima, l'abbé Ferreira, qui écrivit à l'époque :

Au dire de milliers de témoins, l'absence des enfants n'a pas empêché la Reine des anges de manifester son pouvoir. Tous ces gens attestent des faits extraordinaires et des phénomènes qui ont enraciné plus profondément leur croyance.

Cette apparition sans les voyants et devant 18 000 personnes est certainement, après le miracle du soleil, le fait qui authentifie les apparitions de Fatima comme aucune autre apparition mariale ne fut authentifiée, y compris celles de Lourdes. Nulle part ailleurs qu'à Fatima, la Sainte Vierge n'a environné sa venue et authentifié sa présence d'autant de signes aussi extraordinaires.

Et de tels signes extérieurs vus par des milliers de personnes sans la présence des voyants est, à ce jour, un fait absolument unique, ce qui confère aux apparitions de Fatima une place à part parmi les apparitions célestes.

Lettre de liaison n° 9

(30 août 2015)

Les petits voyants n'ayant pas pu être à la Cova da Iria [le 13 août à midi](#), Notre-Dame leur apparut six jours plus tard en milieu d'après-midi. Cette apparition vient augmenter encore le caractère proprement unique des apparitions de Fatima et leur importance parmi les apparitions mariales reconnues par l'Église. En effet, après avoir appris tous les phénomènes qui s'étaient produits le 13 août, les petits voyants étaient persuadés que la Sainte Vierge était venue, mais qu'ils avaient malheureusement manqué le rendez-vous et qu'il leur faudrait désormais attendre le 13 septembre pour la revoir. Or, ce 19 août vers quatre heures de l'après-midi, Notre-Dame leur apparut aux Valinhos, lieu situé entre le hameau d'Aljustrel et la colline du Cabeço.

Au même moment, à environ deux kilomètres de là, Teresa, une sœur de Lucie, retournait à Fatima avec son mari. Elle n'avait aucune raison de penser qu'il y aurait une apparition puisque d'une part, on était déjà six jours après le 13 août et d'autre part, c'était le milieu de l'après-midi. Or voici ce qu'elle raconta :

Nous allions entrer à Fatima quand nous avons commencé à remarquer que l'air se rafraîchissait ; le soleil prenait une couleur jaune et mettait partout des couleurs variées, comme cela était arrivé le 13 à la Cova da Iria.

— Oh ! Qu'est ceci ? dis-je à mon mari... Il y a là quelque mystère !

C'est même sur sa chemise blanche que je commençai à voir les couleurs dont j'ai parlé.

— Est-ce que nous sommes tous illusionnés ? lui dis-je.

— Quoi donc ? me demanda-t-il.

— Eh bien, tu ne vois pas que tout est comme le 13 ?

Quand nous sommes arrivés à l'église, tout était fini. Plus tard, nous avons appris qu'à cette même heure, Notre-Dame était apparue de nouveau aux petits, aux "Valinhos".

Ainsi deux personnes non présentes sur le lieu de l'apparition observèrent un signe identique à l'un de ceux observés lors des précédentes apparitions. Or les sœurs de Lucie, tout comme leur mère, ne croyaient pas à la réalité des apparitions. Aussi, une connivence entre Teresa et Lucie est-elle impossible.

Il y a ici une preuve de plus de l'authenticité des apparitions, car après [l'apparition sans les voyants du 13 août](#), voilà maintenant une apparition avec les voyants seuls, mais **avec des manifestations extérieures vues par des personnes situées à deux kilomètres**.

Le caractère exceptionnel de cette double apparition des 13 et 19 août n'est sûrement pas fortuit. Il a très probablement pour but de souligner l'importance du message donné ce jour-là. En effet, à la fin du bref dialogue avec Lucie, Notre-Dame termina en disant : « *Priez, priez beaucoup et faites des sacrifices pour les pécheurs. Car beaucoup d'âmes vont en enfer parce qu'elles n'ont personne qui se sacrifie et prie pour elles.* »

Pour la deuxième fois, Notre-Dame parle de l'enfer aux petits voyants. Et le constat qu'elle fait est grave : beaucoup d'âmes (« *multas almas* » en portugais) vont en enfer. Non pas quelques-unes, mais beaucoup ! Et nous sommes en partie responsables de cet état de fait si nous ne prions pas et n'offrons pas des sacrifices pour la conversion de ces pécheurs. Cette phrase de Notre-Dame peut paraître dure. Mais il est tout à fait possible de l'inverser en sorte que l'on peut aussi dire : « *Beaucoup d'âmes seront sauvées parce que des personnes se seront sacrifiées et auront prié pour elles* ». C'est d'ailleurs de cette façon que, par deux fois lors de [l'apparition du 13 juillet](#), Notre-Dame adressa aux petits voyants une demande identique sur le fond :

Sacrifiez-vous pour les pécheurs, et dites souvent, spécialement chaque fois que vous ferez un sacrifice : « *Ô Jésus, c'est par amour pour Vous, pour la conversion des pécheurs, et en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie.* » (...)

Quand vous récitez le chapelet, dites après chaque mystère : « *Ô mon Jésus, pardonnez-nous. Préservez-nous du feu de l'enfer, conduisez au Ciel toutes les âmes, surtout celles qui en ont le plus besoin* ».

Dans les apparitions ultérieures, Notre-Dame et Notre-Seigneur préciseront [les sacrifices et les prières plus spécialement demandés par le Ciel](#) pour obtenir la conversion des pécheurs, à savoir :

- pour les sacrifices : l'humble acceptation et l'offrande des sacrifices de la vie quotidienne,
- pour les prières : outre la prière enseignée le 13 juillet et à réciter après chaque dizaine, la communion réparatrice des premiers samedis du mois.

Ainsi, nous avons le pouvoir par nos prières et nos sacrifices d'attirer des grâces sur ceux qui sont sur le chemin de la damnation, de leur permettre de se convertir avant de mourir et ainsi d'éviter l'enfer. Ce dialogue du 19 août est sans doute le plus important de toutes les apparitions, car il donne le point essentiel du message de Fatima, celui autour duquel tout le message est ordonné : **l'impérieuse nécessité de prier et d'offrir des**

sacrifices pour la conversion des pécheurs. S'il fallait ne retenir qu'une seule chose des apparitions de Fatima, ce serait celle-là.

Voilà presque cent ans que Notre-Dame a exprimé cette demande. C'est malheureusement un enseignement qui n'est guère rappelé aujourd'hui. Pourtant, que d'âmes pourraient être sauvées si les catholiques offraient régulièrement les sacrifices de leur vie quotidienne pour la conversion des pécheurs ! Les petits pasteurs de Fatima l'ont fait de façon héroïque. Alors, suivons leur exemple et ne négligeons cette demande de notre Mère du Ciel.

Lettre de liaison n° 10

(13 septembre 2015)

La cinquième apparition du 13 septembre 1917 n'est sans doute pas la plus célèbre des apparitions de Fatima. En effet, Notre-Dame n'y donna aucun enseignement nouveau : elle ne fit que répéter deux points déjà annoncés plusieurs fois lors des précédentes apparitions : « *Continuez à réciter le chapelet pour obtenir la fin de la guerre. (...) En octobre, je ferai le miracle pour que tous croient.* »

Cette apparition pourrait presque être qualifiée de banale. Mais elle ne l'est absolument pas, bien au contraire. En effet, elle fût entourée d'un nombre de signes encore plus grand que pour les apparitions précédentes. Autant le dialogue est simple, autant les manifestations extérieures sont impressionnantes.

En premier lieu, le nombre de témoins fut considérable. Environ 18 000 le 13 août, ils furent entre 25 à 30 000 le mois suivant, et ceci quatre mois seulement après la première apparition. Auparavant, jamais une telle affluence n'avait été observée pour assister à une apparition.

Mais plus que le nombre de témoins, ce sont les phénomènes extérieurs qui constituent le caractère proprement extraordinaire de cette apparition. Tout d'abord, tous les signes des précédentes apparitions se reproduisirent : l'éclair, le coup de tonnerre, le petit nuage, les branches du chêne vert légèrement ployées, les murmures entendus lorsque la Sainte Vierge parlait, les modifications de la lumière du jour, le rafraîchissement de la température et la teinte de toutes les couleurs des objets environnants. (Voir le témoignage de Maria Carreira dans la [lettre de liaison n°8 du 13 août 2015](#)). Mais il y eut aussi plusieurs phénomènes nouveaux.

Tout d'abord, un globe lumineux se déplaça majestueusement dans l'espace, dans un ciel parfaitement bleu et sans aucun nuage. Et une nuée semblable à un encensement se forma et disparut trois fois de suite au-dessus du chêne-vert. Voici la description qu'en fit le chanoine Barthas (*Fatima, Merveille du XXe siècle*, p. 127 & 128) :

Une nuée, agréable à voir, se forma autour de l'arc rustique qui dominait le petit tronc d'arbre déchiqueté. Se levant du sol, elle grossit et s'éleva dans l'air jusqu'à atteindre une hauteur de cinq ou six mètres puis elle s'évanouit comme une fumée qui se dissipe au vent. Quelques instants après, des volutes analogues se formèrent et se dissipèrent de la même manière. Et encore une troisième fois. Tout se passa comme si des thuriféraires invisibles encensaient liturgiquement la Vision. Les trois "encensements" durèrent ensemble tout le temps de l'apparition, c'est-à-dire de dix à quinze minutes.

Ensuite, il y eut une pluie mystérieuse de flocons s'évanouissant en arrivant au sol, phénomène qui se reproduisit les 13 mai 1918 et 13 mai 1924. Voici ce que raconta un témoin :

On voit très haut, de toutes petites formes blanches comme la neige, traverser l'air dans la direction de l'Est vers l'Ouest. On dirait des colombes, mais on voit clairement que ce ne sont pas des oiseaux. Sur la colline, à l'Ouest, se tenait le R. Père Joaquim Ferreira Gonçalves das Neyes, curé de Santa Catarina da Serra... Je me tourne vers lui et lui demande s'il voit quelque chose. Il me répond que non. Je lui indique la direction, et tout de suite il me déclare qu'il voyait aussi. (Frère Michel de la Sainte Trinité, dans *Toute la vérité sur Fatima*, tome I, p. 274)

Or le curé de Santa Catarina était un témoin peu suspect de complaisance envers les apparitions, car il avait mis ses paroissiens en garde contre elles, en leur disant : « *Le démon se camoufle en ange de lumière.* »

Mais le plus étonnant est peut-être l'inégalité des assistants dans la perception de tous ces phénomènes. Alors que le 13 août tous les témoins avaient pu les voir, le 13 septembre, environ un tiers déclara n'avoir rien vu. Et parmi ceux qui ne virent rien, il y en avait qui voulaient voir de toute leur âme alors que parmi les simples curieux ou les incroyants convaincus et fermement décidés à ne rien voir, beaucoup virent. Cette disparité exclut totalement l'hypothèse d'une hallucination collective et élimine aussi toute possibilité d'une explication purement naturelle.

Pourquoi un tel nombre de signes extraordinaires, nombre sans égal dans toute l'histoire des apparitions avant cette date ? Pourquoi, sinon pour marquer l'importance de cette demande de Notre-Dame déjà formulée quatre fois depuis le 13 mai : « *Continuez à réciter le chapelet pour obtenir la fin de la guerre* » ? Alors, pour obtenir la paix pour notre monde si dramatiquement livré à la guerre, suivons la demande de Notre-Dame et récitons tous les jours notre chapelet.

Lettre de liaison n° 11

(28 septembre 2015)

Au cours de sa dernière apparition qui eut lieu dans le courant de l'automne 1916, l'Ange de la Paix se contenta d'apprendre aux petits voyants la prière suivante :

Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, je Vous adore profondément et je Vous offre les très précieux Corps, Sang, Âme et Divinité de Jésus-Christ, présent dans tous les tabernacles de la terre, en réparation des outrages, sacrilèges et indifférences par lesquels Il est Lui-même offensé. Par les mérites infinis de son très Saint Cœur et du Cœur Immaculé de Marie, je Vous demande la conversion des pauvres pécheurs.

Il la leur fit répéter trois fois avant de leur donner la communion en disant : « *Prenez et buvez le Corps et le Sang de Jésus-Christ, horriblement outragé par les hommes ingrats. Réparez leurs crimes et consolez votre Dieu.* » Puis il leur fit répéter à nouveau trois fois la même prière.

Il est très extraordinaire de voir que dans ses dernières paroles, l'Ange mentionne les deux cœurs de Jésus et Marie. Déjà lors de l'apparition du printemps, il avait dit « *Les Cœurs de Jésus et de Marie sont attentifs à la voix de vos supplications.* » Donc, pour Lui, ces deux cœurs sont toujours unis.



Mais, il est encore plus extraordinaire de voir qu'il parle explicitement du "Cœur Immaculé de Marie". Ainsi, l'Ange prépare les petits voyants à ce que la Sainte Vierge leur confiera par deux fois l'année suivante : « *Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé* ».

Ce faisant, l'Ange ne faisait que confirmer un enseignement constant de l'Église et du Ciel. En effet, depuis les temps apostoliques, l'Église a toujours cru et enseigné que la Sainte Vierge était née sans la tache du péché originel ; de plus, à partir du XIX^e siècle, le Ciel s'est plu à confirmer à plusieurs reprises ce point de la foi catholique.

La première fois, ce fut le 27 novembre 1830, rue du Bac à Paris. La Sainte Vierge apparut à sainte Catherine Labouré, une Fille de la Charité de Saint Vincent de Paul. Au cours de l'apparition, un ovale se forma autour de Notre-Dame inscrivant cette invocation : « *O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous* ». (Voir [l'histoire de l'apparition](#) sur le site de la chapelle de la Médaille Miraculeuse) Si Marie est "conçue sans péché", c'est donc que son cœur a toujours été immaculé.

Six ans plus tard, le 3 décembre 1836 (un premier samedi du mois), l'abbé Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires à Paris, au cours de sa messe quotidienne, alors qu'il s'attristait du peu de résultats de son apostolat, entendit une voix intérieure lui dire : « *Consacre ta paroisse au Très Saint et Immaculé Cœur de Marie* ». Après la messe, une fois rentré chez lui, il décida de le faire et rédigea sur le champ les statuts de l'archiconfrérie du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie. (Voir [brève histoire de l'abbé Desgenettes](#) sur le site de la basilique de Notre-Dame des Victoires) Et à partir de ce moment, la paroisse se transforma complètement.

Encore quatre ans plus tard, Justine Bisqueyburu, une jeune sœur du noviciat des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul, fut favorisée de plusieurs apparitions de la Sainte Vierge. Le 8 septembre, Notre-Dame lui apparut tenant dans sa main droite un cœur d'où sortaient des flammes ardentes et dans sa main gauche un scapulaire de couleur verte sur lequel était représenté un cœur transpercé d'un glaive, avec autour de lui, épousant une forme ovale, l'invocation : « *Cœur Immaculé de Marie, priez pour nous maintenant et à l'heure de notre mort.* » (Voir [l'histoire de l'apparition](#) sur le site de Notre-Dame de Nazareth)

Enfin en 1858, [Notre-Dame apparut à Bernadette Soubirous](#). Le 25 mars, elle lui confia en gascon à la grotte de Massabielle : « *Que soy era Immaculada Councepciou* » (Je suis l'Immaculée Conception). C'était moins de quatre ans après la définition du dogme de l'Immaculée Conception par Pie XI (bulle *Ineffabilis Deus* du 8 décembre 1854).

Voici donc quatre manifestations célestes révélant le caractère immaculé aussi bien de la conception que du cœur de Marie. Ainsi l'Ange de Fatima est-il le cinquième messenger du ciel à le confirmer en moins d'un siècle. Et l'année d'après, Notre-Dame elle-même demandera deux fois (le 13 juin et le 13 juillet) aux petits pasteurs l'établissement de la dévotion à son Cœur Immaculé.

Alors, devant une telle insistance de la part du Ciel, mettons à profit ces deux années qui nous séparent du centenaire des apparitions de Fatima pour découvrir ou approfondir et surtout pour mettre en pratique la



dévotion au Cœur Immaculé de Marie ([voir fiche sur ce sujet dans l'onglet du même nom](#)), par exemple en récitant avant et après chaque communion la prière que l'Ange enseigna aux petits pasteurs.

Lettre de liaison n° 12

(13 octobre 2015)

L'apparition du 13 octobre 1917 est sûrement la plus connue des apparitions de Fatima, et peut-être même de toutes les apparitions mariales. Cette réputation n'est absolument pas usurpée. En effet, en premier lieu, il y eut entre 50 et 70 000 témoins, record absolu dans toute l'histoire des apparitions. Affluence d'autant plus exceptionnelle qu'à l'époque, les moyens de transport étaient beaucoup moins développés que de nos jours.

Mais le caractère le plus extraordinaire de cette apparition est le miracle de la danse du soleil, miracle annoncé dès le 13 juillet. Jamais aucune apparition n'a été authentifiée d'une manière aussi spectaculaire. Ce point à lui seul fait des apparitions de Fatima les plus extraordinaires de l'histoire. Car il faut remonter aux temps apostoliques pour trouver un phénomène similaire. Jamais depuis les ténèbres du vendredi saint, apparues au moment de la crucifixion, il n'y eut de miracle cosmique aussi extraordinaire. **Et dans toute l'histoire de l'humanité, on ne recense que quatre phénomènes naturels de cette ampleur** : le déluge, l'arrêt du soleil pendant la bataille de Josué contre les Amorrhéens à Gabaon (Josué 10, 12-13), les ténèbres du vendredi saint et la danse du soleil de Fatima. C'est pourquoi **le miracle de la danse du soleil est « aux événements et au message de Fatima ce que le miracle de la Résurrection est à l'Évangile »** (Frère Michel de la Sainte Trinité dans *Toute la vérité sur Fatima*, t. 1, p. 74) L'abbé Caillon, dans son petit opuscule *La consécration de la Russie aux très saints Cœurs de Jésus et Marie* (p. 6) le qualifie de « **fait unique dans l'ère chrétienne depuis la Résurrection du Christ** ».



Quelques auteurs ont essayé de contester la réalité de cette danse du soleil en affirmant qu'elle était le fruit d'une hallucination collective ou d'un OVNI. Mais plusieurs faits ne concordent pas du tout avec cette explication.

En premier lieu, le ciel fut couvert toute la matinée : personne ne pouvait donc se douter que le phénomène proviendrait du soleil puisqu'on ne le vit pas de toute la matinée et que le ciel ne se dégagait qu'au tout début de l'apparition. Au contraire, beaucoup s'attendaient à un miracle d'un tout autre genre et pensaient que la guerre finirait ce jour-là d'une manière extraordinaire. Il est donc exclu qu'il puisse s'agir d'une hallucination collective.

Ensuite, les habits trempés par la pluie tombant depuis le début de la matinée se retrouvèrent secs après le bref quart d'heure que dura la danse du soleil. Là encore, il est impossible d'attribuer ce phénomène à une imagination collective.

Mais surtout, la danse du soleil fut observée par des personnes situées à plusieurs kilomètres de la Cova da Iria. Voici deux témoignages.

Le poète Alfonso Lopes Vieira qui se trouvait dans sa maison de campagne située au bord de l'océan à Sao Pedro, à quarante kilomètres de Fatima, put observer le phénomène. Il raconta : « *En ce jour du 13 octobre alors que je n'avais pas gardé le souvenir des prédictions des petits bergers, je fus émerveillé par un spectacle éblouissant dans le ciel, pour moi entièrement nouveau, auquel j'ai assisté de ce balcon* ». (*Témoignages sur les apparitions de Fatima* par le père De Marchi, p. 204)

Les habitants d'Albiturel, village situé à une dizaine de kilomètres de Fatima, le virent aussi.

J'avais alors neuf ans à peine, raconte l'abbé Inacio Lourenço Pereira. Je fréquentais l'école primaire de mon pays natal, petit village perché sur une colline solitaire, juste en face de la montagne de Fatima, à dix ou onze kilomètres de distance. Il était midi environ, lorsque subitement, nous fûmes alarmés par les cris et les clameurs des hommes et des femmes qui passaient sur la voie publique devant l'école. (...) Dehors, sur la place, les gens rassemblés pleuraient et criaient, montrant le soleil, sans même entendre les questions que leur posait notre institutrice toute angoissée...

(...) Je regardais fixement l'astre ; il me paraissait pâle et privé de son éblouissante clarté ; il semblait un globe de neige tournant sur lui-même. Puis, tout à coup, il parut descendre en zigzag menaçant de tomber sur la terre.

Affolé, absolument affolé, je courus me mettre au milieu des gens. Tous pleuraient, attendant d'un moment à l'autre la fin du monde. (...)

Pendant les longues minutes du phénomène solaire, les objets placés près de nous reflétaient toutes les couleurs de l'arc-en-ciel... Nos visages étaient tantôt rouges, tantôt bleus, tantôt jaunes, etc. Ces phénomènes étranges augmentaient notre terreur.

Au bout de dix minutes, le soleil reprenait sa place de la même manière qu'il était descendu, toujours pâle et sans éclat. (*Fatima, merveille du XX^e siècle* du chanoine Barthas, p. 136)

Le plus extraordinaire, c'est que les adversaires des apparitions, très nombreux à l'époque, **n'ont jamais pu produire un seul témoignage de quelqu'un affirmant n'avoir rien vu ce jour-là !** Ils ont tenté de prouver qu'il s'agissait d'un phénomène naturel, mais n'ont jamais osé prétendre qu'il ne s'agissait que d'une hallucination. (Voir les [deux articles du journal *O seculo*](#) mis sur le site) Mais, même en admettant que ce soit un phénomène naturel, comment de jeunes enfants incultes ont-ils pu le prévoir trois mois à l'avance ?

Il est donc incontestable que, le 13 octobre 1917 à Fatima, il se produisit un phénomène extraordinaire. Quelle peut en être la signification ? Le cardinal Luciani, futur pape Jean-Paul 1^{er}, se posait la question le 23 juillet 1977, un an avant son élection au pontificat :

Aujourd'hui, il est à la mode de scruter ces "signes des temps", si bien que nous assistons à une inflation, à une pluie de "signes des temps". Aussi je crois qu'il est permis de rappeler (avec une foi humaine) **ce "signe" du 13 octobre 1917, qui a été attesté même par des anticléricaux et des incroyants. Et, à travers ce signe, il est opportun de réfléchir sur les choses qu'il évoque.** (Cité dans *Toute la vérité sur Fatima*, t. 4, p. 322)

Ce miracle est d'abord la marque absolument irréfutable d'une intervention divine. Il cautionne les apparitions de Fatima comme aucune autre apparition ne l'a été. Et si le Ciel les a marquées d'un signe aussi extraordinaire, ce n'est pas gratuitement. Ce miracle est là pour montrer l'exceptionnelle importance du message délivré par Notre-Dame, en particulier la révélation d'une volonté divine :

**Dieu veut établir dans le monde la dévotion au Cœur Immaculé de Marie.
À qui l'embrassera, Notre-Dame promet le salut.**

Or notre salut éternel est bien la chose la plus importante pour nous ici-bas. Un moyen qui nous donne l'assurance de l'obtenir mérite donc bien d'être marqué par un signe extraordinaire.

Lettre de liaison n° 13

(31 octobre 2015)

Il y a 73 ans, le 31 octobre 1942, pour la première fois dans l'histoire, le monde était consacré au Cœur Immaculé de Marie par le pape Pie XII. Cette consécration est un fruit des apparitions de Fatima. En effet, l'expression « *Cœur Immaculé de Marie* » (ou « *Mon Cœur Immaculé* ») est celle qui revient le plus souvent dans les dialogues des différentes apparitions. Elle revient **8 fois** :

- Une fois dans la 3^e apparition de l'Ange, à l'automne 1916 : « *Par les mérites infinis de son très Saint Cœur et du Cœur Immaculé de Marie, je Vous demande la conversion des pauvres pécheurs.* »
- Une autre fois dans l'apparition de Notre-Dame du 13 mai 1917 : « *Voulez-vous vous offrir à Dieu pour supporter toutes les souffrances qu'Il voudra vous envoyer (...) pour réparer les blasphèmes ainsi que toutes les offenses faites au Cœur Immaculé de Marie ?* »
- Deux fois dans celle du 13 juin : « *Il [Jésus] veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. (...) Mon Cœur Immaculé sera ton refuge et le chemin qui te conduira jusqu'à Dieu.* »
- Et quatre fois dans celle du 13 juillet : « *Ô Jésus, c'est par amour pour Vous, pour la conversion des pécheurs, et en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie. (...) Pour les sauver, Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. (...) Je viendrai demander la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé et la communion réparatrice des premiers samedis du mois. (...) À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera.* »



Une telle fréquence montre que c'est vraiment le point central du message de Fatima. Jacinthe l'a parfaitement compris, car quelques jours avant de partir à l'hôpital, elle confia à sa cousine :

Il ne me reste plus beaucoup de temps pour aller au Ciel. Toi, tu resteras ici afin de dire que Dieu veut établir dans le monde la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Le moment venu de le dire, ne te cache pas. Dis à tout le monde que Dieu nous accorde ses grâces par le moyen du Cœur Immaculé de Marie, que c'est à elle qu'il faut les demander, que le Cœur de Jésus veut qu'on vénère avec lui le Cœur Immaculé de Marie, que l'on demande la paix au Cœur Immaculé de Marie, car c'est à elle que Dieu l'a confiée. (3^e mémoire)

Ainsi, en huit courtes phrases, le Ciel a révélé l'essentiel de cette dévotion :

- Son origine : une volonté divine (affirmée deux fois les 13 juin et 13 juillet) ;
- Son but : sauver les pécheurs ;
- La source de sa puissance : le cœur de Jésus, toujours associé par l'Ange à celui de Marie ;
- Ses pratiques : - [les prières et les sacrifices offerts pour la conversion des pécheurs](#),
- [la communion réparatrice des premiers samedis du mois](#),
- [la consécration au Cœur Immaculé de Marie](#) ;
- Ses fruits : la conversion des pécheurs et la paix dans le monde ;
- Sa fin : le triomphe du cœur Immaculé de Marie.

Notre-Dame est venue à Fatima pour nous rappeler les conséquences du péché : pour nous-mêmes l'enfer et pour le monde les guerres. Pour empêcher cela, Dieu nous donne un moyen : [la dévotion à Cœur Immaculé de Marie](#). Et cette dévotion a une puissance si exceptionnelle que le Ciel a assorti sa révélation de phénomènes tout aussi exceptionnels, comme le miracle solaire du 13 octobre 1917 (voir [Lettre de liaison n°12](#)). Aussi faut-il vraiment mettre à profit les deux ans qui nous séparent du centenaire des apparitions pour mieux connaître et surtout mettre en pratique cette dévotion.

Or un des points de cette dévotion ne demande qu'un effort modeste : c'est **la consécration au Cœur Immaculé** dont les fruits sont considérables. Cette consécration peut être faite de diverses façons. L'abbé Desgenettes consacra sa paroisse. Notre-Dame demanda la consécration d'un pays. Plusieurs diocèses sont consacrés au Cœur Immaculé de Marie, etc. Et à chaque fois, il en est résulté des fruits merveilleux. Par exemple, le cours de la deuxième guerre mondiale bascula peu après la consécration du monde faite par Pie XII le 31 octobre 1942 et renouvelée le 8 décembre suivant. En effet, c'est à partir de novembre 1942 que les armées allemandes, jusque-là partout victorieuses, connurent leurs premiers revers sérieux qui conduisirent deux ans et demi plus tard à la victoire des alliés. (Voir [fiche sur ce sujet](#)).

L'un des objectifs de **Cap Fatima 2017** est précisément de profiter du centenaire des apparitions de Fatima pour nous inciter à consacrer au Cœur Immaculé de Marie nos familles, nos écoles, nos paroisses, nos villes, nos diocèses, etc. (ou à renouveler ces consécrationes si elles ont déjà été faites) Mais avant une consécration

collective, il est bon de se préparer par une consécration individuelle. Or, une démarche individuelle peut être efficacement soutenue et encouragée si elle est faite à plusieurs. C'est pourquoi, avec le soutien de Monseigneur Rey, et conjointement avec la confrérie Notre-Dame de France et La neuvaine pour la France, **nous vous proposons de vous consacrer individuellement au Cœur Immaculé de Marie le 8 décembre prochain**. Et comme l'Ange du Portugal a toujours associé le Cœur de Jésus au Cœur de Marie, il est proposé de se consacrer au Très Saint Cœur de Jésus et au Cœur Immaculé de Marie.

Pour bien comprendre la signification et l'importance d'une telle démarche, il vous est proposé de la préparer pendant les 30 jours qui précèdent. Vous trouverez les indications nécessaires dans [le dossier établi à cet effet](#), en particulier :

- pourquoi une consécration individuelle,
- des textes de méditation pour les 30 jours de préparation,
- différentes propositions de consécration pour le 8 décembre.

Ceux qui sont déjà consacrés au Cœur Immaculé de Marie pourront renouveler leur consécration ce jour-là. Pour le triomphe du Cœur Immaculé de Marie, nous espérons que nous serons nombreux à suivre cette démarche.

Par la suite, d'autres dates seront proposées pour consacrer nos familles, nos paroisses, nos écoles, etc. Ces dates ne seront bien sûr que des propositions pour stimuler les volontés, chacun restant libre de faire ces consécration aux dates qui lui conviennent.

Lettre de liaison n° 14

(7 novembre 2015)

Deux raisons conduisent à perturber le rythme de parution des lettres de liaison et envoyer celle-ci seulement une semaine après la précédente :

- Demain commence, pour ceux qui le souhaitent, la préparation à la consécration individuelle au Cœur Immaculé de Marie, et un petit rappel n'est sans doute pas inutile.
- Demain sera également le 65^e anniversaire du 4^e [miracle solaire](#) au Vatican dont nous dirons quelques mots après avoir parlé de la consécration du 8 décembre.

Pourquoi se consacrer au Cœur Immaculé de Marie ?

Les raisons en sont exposées dans de nombreux textes. Il n'est pas possible de les citer tous. Aussi a-t-il été nécessaire de faire une sélection. Vous trouverez :

- sur le site de Cap Fatima 2017 : [un texte du père Alonso](#) et [un du père Garrigou-Lagrange](#) ;
- sur le site de Notre-Dame de France : [une réflexion de sœur Emmanuelle](#).

Mais, de nos jours, aux raisons évoquées par ces auteurs, vient s'ajouter une raison importante : c'est la situation préoccupante du monde en général et de la France en particulier.

Or le moyen voulu par Dieu pour redresser la situation nous a été donné à Fatima. Sœur Lucie l'a clairement fait savoir au père Fuentès le 27 décembre 1956 : « *Elle [la Très Sainte Vierge] a dit, aussi bien à mes cousins qu'à moi-même, que Dieu donnait les deux derniers remèdes au monde : le saint Rosaire et la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, et ceux-ci étant les deux derniers remèdes, cela signifie qu'il n'y en aura pas d'autres.* » Et l'un des points de cette dévotion est précisément la consécration au Cœur Immaculé de Marie. Il n'est donc pas exagéré de dire que le redressement de la situation actuelle passe par notre consécration personnelle au Cœur Immaculé de Marie.

Certes, à Fatima, Notre-Dame a demandé la consécration d'un pays, signifiant par là qu'elle veut surtout la consécration des diverses sociétés humaines : familles, écoles, paroisses, pays, ... Mais que vaudrait une consécration collective si les membres de cette collectivité refusaient une consécration à titre personnel ? Il est donc important de commencer par une consécration personnelle. Aussi, nous espérons que nombreux seront ceux qui, à partir de demain, se lanceront dans la préparation proposée pour répondre à la demande de notre Mère du Ciel et se consacrer au Cœur Immaculé de Marie le 8 décembre prochain.

Comment se consacrer au Cœur Immaculé de Marie ?

Différentes formes de préparation sont proposées.

Sur le site de Cap Fatima 2017, se trouve [la préparation figurant dans le Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge](#) de saint Louis Marie Grignion de Montfort. Chaque jour, il demande de réciter une prière, faire une lecture spirituelle et pratiquer une petite mortification. Pour chaque semaine, saint Louis-Marie propose plusieurs choix, ce qui permet de varier les prières, lectures ou efforts pendant les différents jours de la semaine.

De son côté, le site de Notre-Dame de France diffusera chaque jour une méditation faite par le père Weihse qui a reçu l'approbation de Monseigneur Rey. Pour la recevoir, il suffit de s'inscrire sur le site à la page suivante : <http://www.notre-dame-de-france.com/project/consecration-aux-coeurs-de-jesus-et-de-marie-8-decembre-2015/>.

Après les consécrations, il est prévu de déposer les listes des noms de ceux qui se seront consacrés (ou auront renouvelé leur consécration) aux pieds de Notre-Dame de France dans un premier temps et aux pieds de Notre-Dame de Fatima au début de l'année prochaine. Si vous souhaitez que votre nom figure sur ces listes, vous devrez vous inscrire soit sur le site de Cap Fatima 2017, soit sur le site de Notre-Dame de France.

Miracles solaires au Vatican

Si le miracle solaire du 13 octobre 1917 est très connu, moins nombreux sont ceux qui savent que ce miracle s'est reproduit **4 fois** au Vatican. À lui seul déjà, le miracle de 1917 place les apparitions de Fatima complètement à part dans l'histoire des apparitions mariales et leur donne une importance inégalée. Mais de plus, trente-trois ans plus tard, ce miracle s'est reproduit quatre fois : les 30 et 31 octobre, 1^{er} et 8 novembre 1950. Certes, il n'y eu qu'un témoin, mais ce fut un témoin digne de foi puisqu'il s'agit du pape lui-même. En effet, l'avant-veille, la veille et le jour et le jour octave de la promulgation du dogme de l'Assomption, Pie XII qui, en milieu d'après-midi, se promenait dans les jardins du Vatican, put observer à quatre reprises les phénomènes observés 33 ans plus tôt par 70 000 personnes. (Voir fiche [Miracles solaires au Vatican](#))

Une fois de plus, le Ciel a marqué l'importance particulière du message de Fatima par un signe extraordinaire.

Méditations pour le rosaire

Certains lecteurs ont demandé que des méditations soient proposées sur le site afin de les aider à réciter le rosaire (ou le chapelet). Pour répondre à cette demande, chaque premier samedi du mois, un groupe de méditations sera mis sur [les pages du site consacrées au rosaire](#).

Il est également possible de se procurer un petit livret rassemblant des méditations sur tous les mystères et intitulé : *Le rosaire dans ma vie*. Il a été réalisé par la Fraternité Saint-Vincent Ferrer qui l'envoie gratuitement à tous ceux qui en font la demande sur le site suivant : <http://www.lerosairedansmavie.fr/>

Lettre de liaison n° 15

(15 novembre 2015)

L'actualité conduit une nouvelle fois à ne pas respecter le rythme bimensuel de ces lettres de liaison : les dramatiques attentats de vendredi soir sont l'occasion de rappeler un point essentiel de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie.

En effet, peu avant la guerre de 1940, Notre-Seigneur et Notre-Dame demandèrent à sœur Lucie d'intervenir auprès du pape Pie XII, récemment élu. Elle le confia à son confesseur, le père Gonçalvès :

Dans une autre communication, vers mars 1939, Notre-Seigneur m'a dit : « Demande, insiste de nouveau pour qu'on divulgue la communion réparatrice des premiers samedis en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie. ».

Puis, le 20 juin 1939, elle précisa au père Aparicio, un autre de ses confesseurs :

Notre-Dame a promis de remettre à plus tard le fléau de la guerre si cette dévotion [la communion réparatrice des premiers samedis du mois] était propagée et pratiquée. Nous la voyons repousser ce châtiment dans la mesure où l'on fait des efforts pour la propager.

Quelle promesse merveilleuse ! Le monde était effectivement à la veille d'une guerre qui allait se révéler terrible. Pour l'éviter, Notre-Dame demandait simplement que soit propagée la dévotion à son Cœur Immaculé, et plus particulièrement la communion réparatrice des premiers samedis du mois. Hélas, rien ne fut fait et le monde connût plusieurs années de guerre. Ce ne fut qu'après la consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie par Pie XII le 31 octobre 1942 que le cours de la guerre changea.

La situation n'est-elle pas analogue aujourd'hui ? Le monde n'est-il pas à la veille de troubles graves ? Alors, si nous voulons éviter le chaos qui s'annonce, il est temps de répondre à l'appel de Notre-Dame et de faire des efforts pour pratiquer et répandre la dévotion à son Cœur Immaculé, dévotion qui est une volonté de Dieu Lui-même comme elle l'a révélé aux petits voyants les 13 juin et 13 juillet 1917.

Certes, prier ne nous dispense pas de continuer à œuvrer sur le terrain : nombreux sont ceux qui le font depuis plusieurs mois, avec souvent un courage qui force l'admiration. Mais pour que ces efforts soient féconds, il faut y associer la prière. Car c'est aussi une volonté de Dieu de nous demander d'agir selon deux principes, l'un spirituel, l'autre temporel. Ce dualisme (au sens philosophique de terme) se rencontre presque partout dans la création : essence et existence, matière et forme, homme et femme, corps et âme, Église et État, ..., ora et labora ! De l'union de ces deux éléments dépend le succès ou l'échec de nos actions.

N'en doutons pas : à la suite des événements de vendredi, sur le plan temporel, de nombreuses actions seront proposées. Sur le plan spirituel aussi, des messes ou des veillées de prières ont été ou seront proposées. Mais, pour éloigner le fléau de la guerre, Dieu a demandé une dévotion précise : la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Pourquoi cette dévotion plutôt qu'une autre ? C'est le secret de Dieu. Mais, Il a clairement manifesté sa volonté en appuyant sa révélation par un miracle exceptionnel, miracle qu'Il répéta quatre fois spécialement pour le Saint-Père quelques années plus tard.

Alors que choisissons-nous ? De décider nous-mêmes de ce qu'il convient de faire ou de répondre avec humilité à la demande divine ? Si, pour une fois, nous décidons de suivre simplement la volonté de Dieu, si les catholiques acceptaient d'embrasser avec ferveur la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, le sort du monde pourrait en être changé : Notre-Dame l'a promis.

Rappelons en quoi consiste cette dévotion (voir aussi les fiches détaillant ces différents points) :

- la récitation quotidienne du chapelet,
- les sacrifices de la vie quotidienne offerts pour la conversion des pécheurs,
- la communion réparatrice des premiers samedis du mois,
- la consécration au Cœur Immaculé de Marie,
- le port du scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel.

Lettre de liaison n° 16

(28 novembre 2015)

La situation de notre pays devient chaque jour de plus en plus préoccupante et nombreux sont ceux qui voient l'avenir sous un jour très sombre. Pourtant un tel avenir n'est nullement inéluctable. Car il existe un moyen simple d'éloigner ces tristes perspectives, moyen que le Ciel nous a donné il y a bientôt cent ans, moyen qui de plus a déjà prouvé son efficacité.

En effet, après le signe dans le ciel de la nuit du 26 au 27 janvier 1938, sœur Lucie comprit que la guerre annoncée par Notre-Dame dans son message du 13 juillet 1917 était proche. À plusieurs reprises, elle en informa l'évêque de Leiria, Monseigneur da Silva. En particulier, le **6 février 1939**, soit sept mois avant la déclaration de guerre officielle, elle lui écrivit pour lui annoncer l'imminence de la guerre. Et elle ajouta un point capital : elle lui annonça que **le Portugal serait épargné à cause de la consécration nationale faite par les évêques au Cœur Immaculé de Marie**. En effet, le 13 mai 1931, tous les évêques portugais avaient consacré le Portugal au Cœur Immaculé de Marie, consécration qu'ils renouvelèrent le 13 mai 1938.

La prévision de sœur Lucie se réalisa à la lettre : aucun soldat portugais ne participa aux hostilités et aucune armée étrangère n'occupa même temporairement le Portugal. Alors que l'Europe entière subit cinq années d'une guerre effroyable, seul le Portugal resta en paix.

Après la guerre, plusieurs prélats reconnurent les faits. Le patriarche de Lisbonne, le cardinal Cerejeira, en parla le 30 mai 1948 au congrès marial de Madrid, devant 800 000 personnes :

J'ai vu la lettre dans laquelle sept mois avant la guerre, cette guerre « horrible, horrible » qui couvrit de sang la terre et la mer, était annoncée comme imminente, mais où il était promis que **le Portugal serait épargné par ces horreurs à cause de la consécration que ses évêques en avaient faite au Cœur Immaculé de Marie**. (Ch. Barthas, *Fatima, merveille du XX^e siècle*, p. 343)

Le 13 mai 1956, 25^e anniversaire de la première consécration du Portugal, le cardinal en parla de nouveau aux 600 000 pèlerins qui se trouvaient à Fatima ce jour-là, dont Mgr Roncalli, futur pape Jean XXIII :

Il est temps de le déclarer publiquement, **c'est grâce à cette consécration**, sans minimiser les efforts de nos gouvernants qui furent des instruments de la Providence, **que, dans le monde en flammes, le Portugal a pu rester en paix**. Six à sept mois avant la date du 1^{er} septembre 1939, premier jour de la conflagration, l'évêque de Leiria m'envoya une lettre de la voyante, sœur Lucie, où il était affirmé que la guerre prédite par Notre-Dame était sur le point d'éclater, que Dieu allait laver les nations dans leur propre sang (...), mais que **le Portugal serait préservé de cette guerre par la protection de la Sainte Vierge**. (*Toute la vérité sur Fatima*, T. IV, p. 82)

Quelques années plus tard, le 11 février 1967, au cours d'une conférence de presse donnée à l'académie pontificale mariale de Rome, le cardinal Ottaviani, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi en parla également :

L'imminence de cette guerre avec sa violence et son extension fut communiquée à l'évêque de Leiria sept mois avant son commencement. En effet, j'ai eu en main la lettre du 6 février 1939 où la voyante disait imminente (elle a écrit éminente) « *la guerre prédite par Notre-Dame* », et promettait la protection de Notre-Dame sur le Portugal « *grâce à la consécration à son Cœur Immaculé faite par l'épiscopat portugais* ». (*Documentation catholique* du 19 mars 1967, col. 552)

Comprenons-nous toute l'importance de ces déclarations du cardinal Cerejeira et du cardinal Ottaviani ? Sept mois avant la guerre, sœur Lucie prédit que tout l'Europe allait subir une guerre terrible, mais que, grâce à la consécration au Cœur Immaculé de Marie faite par son épiscopat, le Portugal serait épargné. Cette consécration a donc un pouvoir extraordinaire. Or ce qui a été vrai pour le Portugal peut l'être pour la France. Aussi peut-on affirmer sans craindre de se tromper :

Si tous les évêques français consacraient la France au Cœur Immaculé de Marie, Notre-Dame écarterait les menaces pesant sur son avenir.

Obtenir que tous les évêques de France se réunissent et consacrent la France au Cœur Immaculé de Marie est sûrement une entreprise difficile. Mais, depuis le début du mois, avec la confrérie *Notre-Dame de France*, nous avons proposé que chacun de nous se consacre individuellement au Cœur Immaculé de Marie.

Actuellement, environ 500 personnes se sont déjà inscrites, soit pour une consécration le 8 décembre, soit pour une consécration le 25 décembre. Et d'ici le 13 octobre 2017, avec la confrérie *Notre-Dame de France* et *La neuvaine pour la France*, nous allons proposer une vingtaine d'autres dates, afin que le plus grand nombre réponde à la demande de notre Mère du Ciel. (Voir la fiche sur la consécration au Cœur Immaculé de Marie)

Avec la grâce de Dieu, ces consécrationes peuvent conduire à la consécration des paroisses. Ces dernières peuvent elles-mêmes conduire à la consécration des diocèses, lesquelles peuvent conduire à la consécration de la France par tous les évêques, comme Louis XIII consacra la France à Notre-Dame le 10 février 1638.

Nous avons un peu moins de deux ans pour réaliser ce projet et l'offrir à Notre-Dame pour le centenaire des apparitions de Fatima. Il ne faut donc pas traîner. Aussi, dès aujourd'hui, engageons-nous à nous consacrer ou renouveler notre consécration personnelle au Cœur Immaculé de Marie et mettons en place dès que possible les actions pour la consécration de notre paroisse (ou son renouvellement).

Lettre de liaison n° 17

(13 décembre 2015)

Nous voici désormais entrés dans l'année de la Miséricorde. Remercions le Saint-Père d'avoir eu l'heureuse idée de commencer cette année particulière sous les auspices de l'Immaculée Conception ! À cette occasion, environ 800 d'entre nous se sont consacrés (ou ont renouvelé leur consécration) au Cœur Immaculé de Marie. Quelle belle date pour se consacrer à celle qui est sans tache !

Désormais, ce don que nous avons fait de nous-même à Marie nous engage à la prendre comme guide. Or est-il quelque chose de particulier que Notre-Dame nous demande pour cette année de la Miséricorde ? La réponse est oui. En effet, le 13 juillet 1917, dans le secret qu'elle confia aux petits voyants, elle exprima deux demandes :

Pour l'empêcher [Notre-Dame parle de la guerre et des persécutions contre le Saint-Père], je viendrai demander la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé et la communion réparatrice des premiers samedis du mois. Si l'on écoute mes demandes, la Russie se convertira et l'on aura la paix. Sinon elle répandra ses erreurs à travers le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Église.

Ainsi Notre-Dame demande deux choses : la consécration à son Cœur Immaculé (ici celle de la Russie, mais cette demande peut s'entendre de façon plus générale) et la communion réparatrice des premiers samedis du mois. De plus, elle prend soin d'en préciser les conséquences : si on répond à ses deux demandes, la paix reviendra et ceux qui sont dans l'erreur se convertiront. Si on ne le fait, il se passera l'inverse, à savoir que les erreurs se répandront dans le monde et provoqueront guerres et persécutions. Le choix ou non de suivre les demandes de Notre-Dame n'est donc pas anodin. Mais ce qu'il est important de noter ici, c'est que la Sainte Vierge a associé les deux demandes. Elle a bien dit : « *Si l'on écoute MES demandes* ». Elle n'a pas dit : « *Si l'on écoute l'une de mes demandes* » ! Donc, si nous voulons la paix et la conversion des pécheurs, nous devons nous consacrer au Cœur Immaculé de Marie **ET** communier en esprit de réparation le premier samedi du mois. Il y a là, pour notre conduite, une indication précieuse.

En effet, au cours de l'année qui vient, le Saint-Père nous demande d'être miséricordieux envers notre prochain, comme le Christ l'est envers nous. Or, n'est-ce pas une belle manière d'être miséricordieux que de prier pour la conversion des pécheurs ? Et la Sainte Vierge nous dit précisément comment faire : se consacrer à son Cœur Immaculé et communier en esprit de réparation le premier samedi de chaque mois.

Sur ce point, il faut vraiment être convaincu de la puissance de cette dévotion. Pour l'illustrer, voici le témoignage d'une femme de Guimarães (nord du Portugal), paru dans le bulletin d'août 2001 de la Croisade eucharistique des enfants au Portugal. Cette femme raconte qu'elle avait un frère rapatrié du Mozambique, qui était un révolté et un blasphémateur. Il avait abandonné son épouse légitime pour vivre avec une autre femme dont il avait deux enfants. Pour obtenir du Cœur Immaculé de Marie sa conversion, sa sœur fit pour lui et à sa place, la dévotion des cinq premiers samedis du mois. Et voici la suite :

Au début d'août 1981, mon frère allait très mal. Quand on lui demanda s'il voulait un prêtre, il proféra des blasphèmes contre les prêtres. Comme la maladie s'aggravait, il fut admis à l'hôpital de Braga. Les autres malades disaient qu'il n'avait pas un moment de repos, ni de jour, ni de nuit, et qu'il ne laissait personne en paix. À la grande stupéfaction de tous, le 18 août 1981, il demanda plusieurs fois un prêtre. Deux prêtres vinrent, qui lui administrèrent les derniers sacrements. À peine étaient-ils partis qu'il pencha la tête sur le côté et mourut immédiatement. Ce fut sans doute le Cœur Immaculé de Marie qui sauva mon pauvre frère qui avait été si pécheur. Je ne voulais pas le regarder une fois qu'il fut mort, craignant qu'il n'eut le visage aussi déformé qu'il ne l'avait durant sa maladie. Mais je ne pus résister et m'approchais durant la messe, qui eut lieu à la chapelle de l'hôpital. Il ne paraissait plus le même homme ! Il était très beau, souriant. Il semblait que son amertume s'était transformée en joie.

[Note : Au Portugal, la messe de funérailles a toujours lieu en présence du cercueil ouvert, et l'on peut ainsi voir le visage du défunt durant la cérémonie. C'est une coutume très enracinée dans la population, à tel point que la messe de funérailles est appelée communément "messe du corps présent".]

Aussi, au cours de cette année de la Miséricorde, pour obtenir la conversion de nombreux pécheurs, soyons nombreux non seulement à nous consacrer au Cœur Immaculé de Marie (voir sur le site toutes les dates proposées pour ces consécration), mais aussi à pratiquer la communion réparatrice (voir la fiche sur ce sujet) chacun des 11 prochains premiers samedis du mois. Ainsi nous répondrons à la fois à la demande du Saint-Père et à la celle de Notre-Dame.

De plus, si nous sommes convaincus de la beauté et de la puissance de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie et en particulier de la consécration, nous ne devons pas garder pour nous un tel trésor : nous devons le partager avec notre entourage. C'est un véritable devoir de charité. Pour cela, il y a un moyen facile : envoyer

à une ou deux personnes la lettre de liaison. Ceux qui seront ainsi touchés, seront peut-être contents de la connaître.

Lettre de liaison n° 18

(27 décembre 2015)

Avec les consécration des 8 et 25 décembre, le nombre de personnes consacrées au Cœur Immaculé de Marie a légèrement augmenté (d'environ un millier). Mais il serait dommage d'en rester là : il nous faut continuer à promouvoir la consécration autour de nous, et non seulement la consécration des personnes, mais aussi celle des collectivités. Car par cette dernière, nous pouvons attirer des grâces sur toute une communauté, même si tous ses membres ne se sont pas consacrés personnellement à Notre-Dame. Par exemple, les évêques portugais ont [consacré le Portugal en 1931 et 1938](#) ; le pape Pie XII a [consacré le monde les 31 octobre et 8 décembre 1942](#).

Voici un nouvel exemple. En 1944, les villages de Saint Côme de Fresné, Asnelles et Meuvaines, situés à quelques kilomètres d'Arromanches, un des cinq ports choisis par les alliés pour le débarquement, demandèrent avec insistance à leur curé de consacrer les trois villages à la Sainte Vierge. Le curé reporta sans cesse. L'avant-veille du débarquement, il finit par accepter de le faire. Les trois villages furent consacrés à la Vierge Marie au cours d'une cérémonie publique devant la statue du village d'Asnelles. Au matin du débarquement, une brigade anglaise débarqua sur les plages situées juste en face des villages qui furent libérés à midi. Malgré de rudes combats, aucun villageois ne fut touché. Une seule personne décéda : elle avait quitté son village une semaine avant la consécration ! (Nous tenons cette histoire directement d'un descendant d'une famille de ce village.)



En toute rigueur, il s'agit ici d'une consécration à Notre-Dame et non pas au Cœur Immaculé de Marie. Car à l'époque, le message de Fatima était encore peu connu. En effet, ce n'est qu'à partir de décembre 1927 que sœur Lucie, à la demande de son directeur de conscience, commença à révéler [les premiers éléments du secret concernant la dévotion au Cœur Immaculé de Marie](#). Mais l'esprit est bien le même.

Aujourd'hui, dans l'ambiance d'interdiction des crèches dans les mairies, on imagine mal les maires faisant consacrer leur commune au Cœur Immaculé de Marie. Mais rien ne nous empêche de demander à notre curé de consacrer notre paroisse. Une telle consécration est d'autant plus recommandée que la toute première demande du Ciel concernant la dévotion au Cœur Immaculé de Marie fut justement pour demander la consécration d'une paroisse, celle de Notre-Dame des Victoires.

Située en plein cœur de Paris, cette paroisse avait été ravagée par la Révolution : sur les 40 000 âmes qu'elle comprenait, 40 personnes seulement allaient à la messe le dimanche. En 1836, après 4 ans d'efforts pour redresser la situation, le curé de la paroisse, l'abbé Desgenettes, se désespérait du peu de résultats obtenus. Le 3 décembre, un premier samedi du mois, en disant sa messe, il entendit plusieurs fois une voix intérieure lui dire : « [Consacre ta paroisse au Cœur Immaculé de Marie](#) ». D'abord surpris, il ne voulut pas croire à la réalité de la chose. Mais après réflexion, il décida de passer à l'acte, se disant que si cela ne faisait pas de bien, cela ne pouvait faire aucun mal. De retour chez lui, il composa les statuts d'une association du Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs. Les membres de cette association s'engageaient à assister à la messe et à prier pour la conversion de pécheurs chaque 1^{er} samedi du mois.



Craignant cependant d'avoir été victime d'une illusion, il demanda à la Sainte Vierge de bien vouloir lui donner un signe qu'elle était bien à l'origine de cette inspiration et acceptait cette association. Le samedi suivant, l'évêque de Paris, Monseigneur de Quelen, en approuva les statuts et donna son accord pour commencer dès le lendemain les exercices de piété proposés. Ce jour-là, l'abbé Desgenettes annonça en chaire aux dix fidèles qui assistaient à la grand-messe que le soir il célébrerait un office de dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Dès cet instant, une pluie de grâces commença à inonder la paroisse. À la fin de la messe, deux pères de famille demandèrent à se confesser. Le soir, entre 400 et 500 personnes assistèrent à l'office annoncé le matin. Jamais, l'abbé Desgenettes n'avait vu une telle affluence dans l'église.

Ce premier événement fut suivi par une série ininterrompue de signes. Le lendemain, l'abbé Desgenettes rendit visite à M. de Joly, dernier garde des Sceaux de Louis XVI, qui était à l'article de la mort et refusait catégoriquement le secours des sacrements. Ce jour-là, il accepta de recevoir son curé. Et après quelques instants de conversation, il demanda à se confesser et mourut saintement quatre mois plus tard.

Quelques jours après, le 12 janvier 1837, l'abbé Desgenettes procéda à l'ouverture des registres de l'association. Dix jours plus tard, il y avait 214 inscrits. L'année suivante, l'association fut érigée par Grégoire XVI en archiconfrérie universelle. Cinq ans après sa création, elle comptait deux millions de membres et mille neuf cent paroisses affiliées. Et en 1848, Notre-Dame des Victoires était l'église la plus fréquentée de Paris. Depuis, nombreux sont ceux qui y obtinrent des grâces : Alphonse de Ratisbonne, le père Libermann qui y découvrit sa vocation et y dit sa première messe, Dom Bosco, sainte Thérèse de Lisieux, ...

Que l'exemple de Notre-Dame des Victoires nous incite à demander à notre curé de consacrer ou de renouveler la consécration de notre paroisse au Cœur Immaculé de Marie. Peut-être certains objecteront ils qu'en France, notamment depuis [le vœu de Louis XIII](#), de nombreuses paroisses sont déjà consacrées à Notre-Dame. Nous leur ferons remarquer que c'était le cas de Notre-Dame des Victoires. Pourtant, pour la redresser, le Ciel demanda à l'abbé Desgenettes de consacrer la paroisse au Cœur Immaculé de Marie. Il n'hésita pas à le faire et l'on a vu les heureux résultats de sa prompte obéissance. Alors, en plus des consécration individuelles, œuvrons pour que toutes les paroisses de France se consacrent au Cœur Immaculé de Marie d'ici octobre 2017. Objectif peut-être irréalisable à vue humaine, mais si déjà tous ceux qui se sont consacrés les 8 et 25 décembre derniers obtenaient que leur paroisse soit consacrée au Cœur Immaculé de Marie, ce serait déjà un beau résultat.

Enfin, samedi prochain, n'oublions pas de prier pour la conversion des pécheurs. Le 13 juillet 1917, pour nous accorder la paix et la conversion des pécheurs, Notre-Dame a demandé la consécration à son Cœur Immaculé et [la communion réparatrice des premiers samedis du mois](#). Or le samedi qui vient sera le premier des premiers samedis du mois de l'année de la Miséricorde. Alors ce jour-là, allons communier pour essayer de sauver un pécheur. Nous ne connaissons sans doute jamais son nom ici-bas. Mais peut-être qu'un jour, lorsque (souhaitons-le) nous arriverons au Ciel, nous serons accueillis par une âme nous disant : Notre-Dame m'a accordé telle grâce à cause de la communion que vous avez faite tel jour.

Lettre de liaison n° 19

(13 janvier 2016)

Sans doute pour la plupart d'entre nous, nous sommes convaincus de la puissance de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Toutefois, à notre époque où le rationalisme est roi, il reste utile de raviver notre foi dans cette puissance par des exemples concrets. [La dernière lettre de liaison](#) en a donné deux : la consécration d'une commune en 1944 et la consécration d'une paroisse en 1836. Certains reprocheront à ces exemples d'être anciens. En voici un qui s'est passé il y a moins de 10 ans.

Il s'agit de la guérison miraculeuse d'une petite fille de 13 mois, Bertille, 8^{ème} enfant d'une famille du nord de la France dont les parents s'étaient consacrés au Cœur Immaculé de Marie le jour de leur mariage. Cet exemple est particulièrement probant, car la guérison en question a été obtenue suite à des prières faites explicitement et essentiellement au Cœur Immaculé de Marie. Voici un résumé des faits. [Un récit plus complet rédigé par le père est donné en annexe.](#)



Au cours de la nuit du 25 mars 2008, Bertille se mit à vomir. Au petit jour, ses lèvres se mirent à bleuir. Les secours furent appelés et elle fut admise aux urgences pédiatriques où elle fit un arrêt cardiaque. Elle fut récupérée in extremis, mais son état inspirait la plus vive inquiétude aux urgentistes qui diagnostiquèrent une "cardiomyopathie dilatée à paroi mince". Le curé de la paroisse, mis au courant, put arriver au chevet de la petite malade et lui administrer le sacrement de confirmation, alors que ses parents étaient cantonnés en salle d'attente sans aucune nouvelle.

Le soir, Bertille vivait toujours, mais son cœur était presque complètement détruit. Elle fut mise sous perfusion et assistance respiratoire. Malgré cela, ses organes (reins, foie, cerveau) s'arrêtèrent spontanément pour soulager le cœur et Bertille sombra dans le coma. Elle semblait perdue.

Une chaîne de prières fut tout de suite lancée. Par internet, elle tourna dans le monde entier : Vietnam, Amériques du Sud et du Nord, Chine, Maghreb. À tous il était demandé que soit invoqué exclusivement le Cœur Immaculé de Marie. Bertille resta un mois entre la vie et la mort, en réanimation. On tenta alors de supprimer l'assistance respiratoire, opération très délicate qui malgré tout réussit à la deuxième tentative. Elle put enfin sortir du service de réanimation et se retrouva en pédiatrie intensive, avec un traitement cardiaque très lourd. Une greffe de cœur était exclue, car elle était trop petite. Malgré cette amélioration, elle n'était pas tirée d'affaire. Son cœur était pratiquement perdu, et le cardiologue était très pessimiste.

Au bout d'un mois, Bertille put commencer à sortir de l'hôpital. Le mois de juin passa avec de chaudes alertes et finalement, Bertille dut retourner aux urgences pédiatriques.

Début juillet, Bertille put à nouveau sortir de l'hôpital, toujours avec un traitement très lourd. Le samedi suivant qui était un premier samedi du mois, la famille se rendit à Pontmain pour accomplir les dévotions réparatrices demandées par la Sainte Vierge à Fatima. Ce jour-là, il se passa visiblement quelque chose, car le reste du mois juillet se passa tranquillement, sans aucune alerte.

Début août, lors d'une consultation, le cardio pédiatre ausculta Bertille par échographie, pendant un temps interminable, en fronçant les sourcils et en marmonnant. Les pauvres parents redoutaient le pire. Puis le médecin dit : « *On arrête tout traitement, le cœur est parfaitement normal* ». « *Comment ça on arrête tout ? La digoxine, dont vous nous aviez dit que même en cas d'amélioration, elle devrait en prendre à vie ?* » « *On arrête tout* ». Bertille était sauvée et totalement guérie ! À ce jour, il n'y a plus aucune séquelle, dans aucun organe.

Un très grand nombre de personnes ont prié pour Bertille. Certaines proposaient l'intercession de saints et mystiques divers et variés. Mais la famille a toujours demandé, parfois fermement, des prières uniquement au Cœur Immaculé de Marie. Aussi peut-on affirmer que cette guérison a été obtenue par le Cœur Immaculé de Marie, et par Lui seul. Et Notre-Dame choisit un premier samedi du mois pour guérir Bertille. ([Voir histoire complète en annexe](#))

Que l'exemple de cette famille nous incite à nous consacrer au Cœur Immaculé de Marie afin d'être, comme Bertille, protégés par la Sainte Vierge. Et, il ne faut pas se contenter de consécrations individuelles. Elles sont certes très importantes. Mais les exemples donnés dans la précédente lettre de liaison montrent que cette protection peut s'étendre à des communautés entières, notamment les paroisses, les diocèses.

Si ces exemples vous ont convaincu, voici un petit plan d'actions en quatre points :

- 1) Pour ceux qui ne sont pas encore consacrés, prendre la décision de se consacrer et de s'inscrire à une des préparations soit sur le site de Cap Fatima 2017 [ICI](#), soit sur le site de Notre-Dame de France [ICI](#). [Un dossier de préparation](#) donne toutes les indications nécessaires.

- 2) À l'exemple du témoignage que vous venez de lire, communiquer les grâces particulières que vous avez reçues suite à une consécration afin de montrer la puissance de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie.
- 3) Être apôtre de cette dévotion en en parlant autour de vous, dans vos familles, vos groupes de prières, les organismes auxquels vous appartenez, etc.
- 4) En particulier, demander à votre curé de consacrer ou de renouveler la consécration de la paroisse au Cœur Immaculé de Marie, afin qu'elle reçoive des grâces de conversion comme en reçut la paroisse Notre-Dame des Victoires. (Voir [lettre de liaison précédente](#))

Par votre action, la protection de Notre-Dame s'étendra ainsi sur tout notre pays et repoussera toutes les maladies aussi mortelles soient-elles dont il est affecté actuellement.

Guérison obtenue par le Cœur Immaculé de Marie

Voici une grâce obtenue par la dévotion au Cœur Immaculé de Marie dont « *la puissance s'étend à toute nos nécessités* ».

Cet exemple est particulièrement probant, car la guérison en question a été obtenue suite à des prières faites explicitement et essentiellement au Cœur Immaculé de Marie. Nous transmettons ici le témoignage tel qu'il nous a été transmis par son auteur, sans aucune retouche de notre part.

Début de la citation :

Par la présente, je viens témoigner de la guérison miraculeuse de mon 8^e enfant en 2008, obtenue par l'intercession du Cœur Immaculé de Marie.

Ma fillette, prénommée Bertille, était âgée de 13 mois quand la nuit du 25 mars 2008 (Annonciation), elle se mit à vomir.

Nous crûmes, ma femme et moi, à un malaise digestif, mais au petit jour ses lèvres se mirent à bleuir et nous appelâmes les secours. En attendant, paniqués et démunis, nous lui fîmes absorber de l'eau de Lourdes, seule substance qu'elle ne régurgitait pas.

Elle fut évacuée aux urgences pédiatriques, où elle fit un arrêt cardiaque. Elle fut récupérée in extremis mais son état inspirait la plus vive inquiétude aux urgentistes. Notre curé, amené par des amis, réussit à se frayer un chemin et parvint à lui administrer le sacrement de confirmation, alors même que nous étions cantonnés en salle d'attente sans recevoir de nouvelles.

Nous offrîmes notre fille en sacrifice expiatoire pour la France et pour l'Église, pour le pape en particulier, confiant tout au Cœur Immaculé de Marie auquel notre famille est consacrée depuis notre mariage. Au soir, elle vivait toujours, mais son cœur était détruit à 85%, sans explication ni diagnostic autre qu'une "cardio myopathie dilatée à paroi mince" (comprenez qui pourra).

Elle fut mise sous quantité de perfusion, intubée avec respirateur, l'horreur ! Ses organes (reins, foie, cerveau) se mirent à l'arrêt spontanément, pour soulager son cœur. Bref, elle était perdue.

Elle resta un mois en soins intensifs. Plongée dans le coma, elle en sortit puis il fut tenté de l'extuber, opération extrêmement dangereuse. La première tentative échoua. La seconde réussit vraiment miraculeusement.

Pendant ce temps, et dès le début, nous avons lancé une chaîne de prières, qui, par internet, a tourné dans le monde entier : Vietnam, Amériques du Sud et du Nord, Chine, Maghreb, Royaume-Uni, etc. Nous précisions à nos correspondants, qui relayaient de façon incroyable, que nous voulions que soit invoqué exclusivement le Cœur Immaculé de Marie.

Et alors, nous vîmes de quoi est capable le Cœur de Marie. C'est un rouleau compresseur, auquel rien ne résiste. Des protestants, des musulmans se sont tournés vers le Cœur de Marie et ont récité des ave. J'ai le souvenir de témoignages de conversion.

Dans le même service, une enfant plus grande était dans le coma. Son cerveau était atteint. Ses parents, pas du tout pratiquants, nous côtoyaient par la force des choses. Un jour, la maman nous demanda comment nous faisons pour tenir. Nous leur expliquâmes notre dévotion. Nous lui proposâmes de lui donner de l'eau de Lourdes le lendemain. Ce que nous fîmes, non sans conseiller de réciter des Ave. La maman nous déclara ne plus savoir ses prières d'enfance, mais nous dit qu'elle essaierait.

Quand elle nous apprit le prénom de son enfant - Lucie ! - nous crûmes y discerner un intersigne, tant Fatima occupe dans notre vie une place centrale (nous nous sommes mariés intentionnellement un 13 octobre). Nous associâmes Lucie à notre chaîne de prières. Le lendemain matin, la maman vint nous trouver bouleversée. Non seulement elle avait donné de l'eau de Lourdes à sa fille, mais elle avait aussi retrouvé ses prières. Et l'enfant, dans le coma depuis plusieurs mois, s'était assise brutalement sur son lit et avait déclaré à sa mère : « *J'ai faim !* ».

À force de prières et de recours au Cœur Immaculé de Marie, Bertille et Lucie sont sorties de réanimation pédiatrique un mois plus tard, le même jour !

Puis Bertille s'est retrouvée en pédiatrie intensive, avec un traitement cardiaque très lourd. Une greffe de cœur était exclue, car elle était trop petite. Un midi, elle bénéficia de sa première autorisation de sortie, pour une courte durée. C'était un dimanche, à 10h45. Ma femme m'appela. J'étais à l'église avec nos 7

autres enfants. Vite, j'allais trouver notre curé pour lui annoncer l'incroyable nouvelle : « *Bertille arrive !* ». Joie ineffable. L'archevêque du lieu, qui connaissait l'histoire, avait conféré à Bertille le privilège de communier au plus tôt, dès que son état le permettrait. Le curé décida que cela se ferait après la messe. Réunis au pied du maître autel avec nos amis innombrables qui avaient prié avec une ferveur incroyable le Cœur de Marie, Bertille reçut le viatique. Tout le monde pleurait.

Pour autant, elle n'était pas tirée d'affaire. Son cœur était fichu, et le cardio était très pessimiste. L'archevêque, lors de notre entrevue, m'avait dit y voir le figuratif du cœur malade de l'Église, que nous, parents, étions comme Jésus et Marie au calvaire, faisant ainsi par notre sacrifice œuvre de corédemption. Je n'en revenais pas de telles paroles. Vraiment, nous avons fait le sacrifice expiatoire de notre fille qui, mystérieusement endurait un labeur de souffrances indicibles, spécialement aux intentions du pape et de la Russie, comme l'ont enseigné les petits voyants de Fatima. Si bien que même Benoît XVI a prié pour Bertille, car des amis en partance pour Rome avaient remis à l'intention du pape une photo de Bertille avec, collée au dos, une image de Notre-Dame de Fatima. Et nous avons reçu peu après un petit carton nous assurant que le Saint-Père priait pour elle. Il priait ainsi pour celle qui souffrait pour lui seul. Émouvant non ?

Le mois de juin passa avec de chaudes alertes. Je suis parti à Lourdes un vendredi avec mes aînés. Sitôt arrivé, ma femme m'appela en catastrophe pour m'annoncer que Bertille était repartie aux urgences pédiatriques. Je décidais de rester malgré tout, car c'était une année de jubilé, jusqu'au dimanche, et ce sacrifice me fut très pénible. J'étais bien persuadé de retrouver ma fille morte en rentrant. Mais il n'en fut rien.

Peu après, nous prenions nos vacances en juillet. Bertille nous fut rendue, avec un traitement très lourd et très dangereux, à prendre à la maison. Nous allâmes à Pontmain pour le premier samedi du mois pour accomplir nos dévotions réparatrices, demandées par la Sainte Vierge à Fatima. J'eus alors la certitude intime qu'il se passait quelque chose de décisif. Le mois passa effectivement tranquillement, sans aucune alerte.

Début août, nous avions rendez-vous avec le cardio pédiatre. Il allongea Bertille sur la table et l'ausculta par échographie. Il manipula sa souris pendant un temps incalculable, en fronçant les sourcils et en marmonnant. Nous redoutions le pire.

En fin d'examen, le médecin nous dit : « *Bon, ben on arrête tout traitement, le cœur est parfaitement normal* ». « *Comment ça on arrête tout ? La digoxyne, dont vous nous aviez dit que même en cas d'amélioration, elle devrait en prendre à vie ?* » « *On arrête tout !* ». « *Bien docteur* ».

Voilà donc ce témoignage véridique mais non exhaustif, car ces trois mois d'épreuves furent denses et riches en grâces. Dès que nous touchions le fond du gouffre et de la désolation, un petit signe d'encouragement surnaturel nous incitait à tenir bon et à garder confiance.

Plusieurs fois, nous surprîmes notre bébé dans son berceau d'hôpital, en conversation silencieuse avec une petite statue de la Sainte Vierge. Elles conversaient, à n'en point douter ! Cette chambre avait été transformée en une sorte de petite chapelle. Des images pieuses étaient fixées sur chaque barreau de son lit.

Lors d'un briefing hebdomadaire, le chef de service nous déclara que son équipe (admirable !) expliquait 5% du problème. Mais qu'avec notre foi, nous expliquions les 95 autres %, et qu'il fallait continuer comme ça. De la part d'un carabin, quel bel acte de foi !

La ville entière a prié pour Bertille, je n'ose dire le monde entier. Certaines personnes nous proposaient leurs prières avec intercession de saints et mystiques divers et variés. Toujours, nous les avons repris, parfois fermement, en axant les prières vers l'unique Cœur de Marie. Si bien que je peux dire que Bertille a été sauvée et guérie totalement (aucune séquelle, dans aucun organe) par le Cœur Immaculé de Marie, et par Lui seul. Quand elle nous a été rendue définitivement, encore bébé elle manifestait de tels élans envers la moindre image de la Vierge que nous ne doutons pas des grâces extraordinaires qui lui ont été données, mais dont elle ne conserve aucun souvenir, sinon une piété et une ferveur ardentes et touchantes, malgré ses petits défauts bien prononcés.

Je sais qu'il en sera demain ainsi pour le monde, tout autant malade, au jour où l'Église, derrière le Saint-Père, épousera la dévotion au Cœur Immaculé de Marie et Lui consacra la Russie.

Fin de citation.

Lettre de liaison n° 20

(30 janvier 2016)

Le 13 juillet 1917, Notre-Dame confia aux petits pasteurs : « *Si l'on ne cesse d'offenser Dieu, sous le règne de Pie XI en commencera une autre pire. Quand vous verrez une nuit éclairée par une lumière inconnue, sachez que c'est le grand signe que Dieu vous donne, qu'il va punir le monde de ses crimes par le moyen de la guerre, de la famine et des persécutions contre l'Église et le Saint-Père.* »

Vingt ans plus tard, dans la nuit du 25 au 26 janvier 1938, le ciel fut incendié par une étrange lueur. De neuf heures du soir à deux heures du matin, la voûte céleste fut illuminée de rouge. Ce phénomène fut perçu dans la plupart des pays d'Europe, de la Norvège à Gibraltar, du Portugal à la Grèce, ainsi qu'en Afrique du Nord, aux États-Unis et au Canada. Sur le moment, tout le monde crut à un gigantesque incendie. Le lendemain matin, tous les journaux en parlaient. On attribua le phénomène à une aurore boréale. Le *Bulletin de la Société astronomique de France* la décrit de la façon suivante :

Une aurore boréale d'une grandiose beauté a été visible en France et dans presque tous les pays d'Europe, depuis le mardi 25 janvier 1938, au soir, jusqu'au mercredi 26, au matin. En Suisse, dans le Jura, en Angleterre, comme dans les régions de l'ouest, du sud-ouest et du sud-est de la France, jusqu'en Provence, et plus au sud encore, en Italie et au Portugal, en Sicile et à Gibraltar, et même dans l'Afrique du Nord, le phénomène montra une intensité exceptionnelle pour ces latitudes. (...)

Une lueur bleu verdâtre, pâle et jolie, envahit le ciel du nord-est au nord-ouest. Au-dessus, graduellement, le ciel s'embrase et une voûte rouge, irrégulière se forme. Une sorte de nuage empourpré se condense au nord-est et se déplace vers le nord-ouest comme poussé par un souffle mystérieux. Il se replie, ondoie, se dilate, s'évanouit, se ranime, tandis que d'immenses jets, dont la coloration passe du rouge sang au rouge orangé et au jaune, s'élançant vers le zénith.



Photos
de M. l'abbé Questiaux,
Bellevue-Dinant,
N° 10. — 25 janvier
1938, 22 h. 10 m.; direc-
tion NNW. Pose 5 minutes.

De son côté, *Le nouvelliste de Lyon* rapporta :

Une aurore boréale d'une ampleur exceptionnelle a sillonné, hier soir, le ciel de l'Europe occidentale ; elle a révolutionné nombre de départements où l'on a cru tout d'abord à un gigantesque incendie. (...) Le ciel était embrasé comme un immense foyer mouvant, provoquant une lueur rouge sang très vive. Le bord du foyer était blanc, comme si le soleil allait se lever. Il s'agit sans doute d'une aurore boréale, mais d'une ampleur exceptionnelle au dire du professeur Pers, de la faculté des Sciences de Grenoble.

En réalité, pour caractériser un tel phénomène, l'expression "*aurore boréale*" est impropre. En effet, les aurores boréales se produisent en général au pôle ou dans les environs immédiats, mais très rarement en dessous de la latitude 50°. D'autre part, elles n'ont jamais cette allure de gigantesque incendie avec une couleur dominante rouge. Si elles peuvent revêtir diverses couleurs, la couleur dominante est le vert et non pas le rouge. Enfin, elles n'ont jamais une telle étendue. S'il arrive qu'elles s'étirent sur de grande longueur, elles forment le plus souvent un long ruban d'une dizaine de kilomètres de large.



Sœur Lucie n'admit jamais que ce phénomène puisse être attribué à une aurore boréale. Voici ce qu'elle dit dans son troisième mémoire :

Votre Excellence n'ignore pas comment, il y a quelques années, Dieu a manifesté ce signe que les astronomes ont voulu désigné sous le nom d'aurore boréale. Je ne sais pas ; mais il me semble que, s'ils examinaient bien la chose, ils verraient que ce n'était pas et que ce ne pouvait être une aurore boréale (ordinaire), étant donné la manière dont elle s'est présentée. Quoi qu'il en soit, Dieu s'est servi de cela pour me faire comprendre que sa justice était prête à frapper les nations coupables, et je me mis à demander avec insistance, à cause de cela, la communion réparatrice et la consécration de la Russie.

Aujourd'hui encore, les astronomes sont divisés sur l'origine de ce phénomène. Car, jamais rien de semblable n'a été vu ni auparavant, ni depuis : c'est un phénomène unique dans l'histoire. Autre point étonnant : les régions où la lueur fut visible, correspondaient exactement à la zone de la chrétienté qui allait être embrasée par la seconde guerre mondiale !

Et quand bien même ce serait l'aurore boréale la plus exceptionnelle jamais vue sur terre, le fait qu'elle ait été annoncée vingt ans auparavant constitue une prophétie vraiment exceptionnelle, tout comme celle du miracle de la danse du soleil le 13 octobre 1917. Ces deux prophéties annonçant des phénomènes naturels hors du commun observés par un très grand nombre de témoins, donnent aux apparitions de Fatima un caractère

d'authenticité lui aussi exceptionnel et leur confèrent une place complètement à part dans l'histoire des apparitions. Aucune autre apparition, ni avant, ni depuis, ne fut authentifiée de façon aussi extraordinaire.

Or, si Notre-Dame a choisi de tels moyens pour authentifier son message, c'est qu'il a une importance également exceptionnelle. Aussi est-il particulièrement important de bien le connaître et de le faire connaître.

Lettre de liaison n° 21

(13 février 2016)

Parmi les cinq points de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie ([voir fiche sur le sujet](#)), deux ne demandent qu'un effort limité. Aussi tous les catholiques devraient-ils avoir à cœur de les mettre en pratique. Ces deux points sont : la consécration au Cœur Immaculé de Marie et le port du scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel. Nous avons déjà longuement parlé de la consécration au Cœur Immaculé de Marie ([voir notamment les lettres n°5, 13, 16 et 19](#)). Arrêtons-nous aujourd'hui au port du scapulaire.



La demande de porter le scapulaire ne figure pas dans les demandes orales de Notre-Dame. Mais elle a bien été faite le 13 octobre, lors de la sixième apparition. En effet, à la fin de l'apparition, la Sainte Vierge apparût sous les traits de Notre-Dame du Mont Carmel, comme elle l'avait annoncé lors de l'apparition précédente, et elle tenait un scapulaire à la main. Sœur Lucie y attachait une très grande importance. Quand on lui demandait ce qui lui faisait penser qu'il s'agissait de Notre-Dame du Mont Carmel, elle répondait : « *C'est que quelque chose pendait de sa main* ».

Le mot "scapulaire" vient du latin "scapulae" qui signifie épaules. Le scapulaire est une longue bande d'étoffe couvrant les épaules, souvent munie d'un capuchon et descendant jusqu'aux pieds devant et derrière. La plupart des religieux le portent sur leur tunique. Le scapulaire du Mont-Carmel qui en est une réduction, est composé de deux morceaux de laine tissée brune, de forme rectangulaire ou carrée, reliés entre eux par deux fils de manière à pouvoir être portés, un morceau sur la poitrine et l'autre sur le dos. Une pieuse coutume, non impérative, y place en plus une image de la Sainte Vierge.

Plusieurs fois, sœur Lucie insista sur l'importance du scapulaire, notamment le 15 octobre 1950 au père Rafferty :

- Notre-Dame, lui dit Lucie, tenait le scapulaire en ses mains **parce qu'elle veut que nous le portions.**
- Dans beaucoup de livres sur Fatima, fit remarquer le père Rafferty, les auteurs ne mentionnent pas le scapulaire lorsqu'ils présentent le message de Fatima.
- Ah ! Qu'ils ont tort, s'écria la voyante, le scapulaire est le signe de notre consécration au Cœur Immaculé de Marie.
- Le père Rafferty voulant savoir si les dirigeants de l'Armée bleue avaient raison d'insister sur le port du scapulaire, sœur Lucie répondit :
- Oui, cette pratique est indispensable pour accomplir les requêtes de Notre-Dame de Fatima.
- Diriez-vous que le scapulaire est aussi indispensable que le rosaire ?
- Le scapulaire et le rosaire sont inséparables.

En effet, l'habit marque l'appartenance de celui qui le porte à la personne de qui il l'a reçu et, en retour, de la protection de cette personne. Ainsi, dans toute armée, l'engagement à servir entraîne le port d'un uniforme. De même, l'adhésion à certaines corporations conduit au port d'un habit particulier : avocats, académiciens, ... De la même façon, le scapulaire manifeste, de la part de celui qui le porte, l'appartenance à Marie et, de la part de Notre-Dame, l'engagement à le secourir en toute occasion, particulièrement à l'heure de la mort.

Le port du scapulaire est un acte très simple qui n'exige qu'un petit effort, celui de se le faire imposer par un prêtre, puis de le porter constamment sur soi. Malheureusement, cette pratique est souvent délaissée alors que l'effort qu'elle réclame est plus facile que la récitation quotidienne du chapelet, par exemple.

C'est d'autant plus dommage qu'au port du scapulaire est attachée la grâce de la persévérance finale. Au XIII^e siècle, Notre-Dame apparaissant à saint Simon Stock lui confia : « *Quiconque mourra revêtu de cet habit sera sauvé* ». Cette promesse a été reconnue depuis par l'Église ([voir fiche sur le sujet](#)) et est en parfaite cohérence avec les paroles de Notre-Dame le 13 juin 1917 : « *À qui embrassera cette dévotion [du Cœur Immaculé de Marie], je promets le salut ; ces âmes seront chéries de Dieu, comme des fleurs placées par moi pour orner son trône* ».

De nombreuses grâces de protection de l'âme et du corps ont également été obtenues par le scapulaire, comme ce prêtre sur qui un malfaiteur tira à bout portant pendant qu'il disait sa messe : la balle fut arrêtée par la modeste étoffe de laine brune ! ([Voir fiche sur le sujet](#))



Outre la préservation de l'enfer et une protection contre les dangers de l'âme et du corps, le scapulaire peut apporter une autre grâce : la libération de tout ou partie des peines du purgatoire. En effet, à ceux qui, au port du scapulaire, ajouteront la récitation quotidienne du petit office de la Sainte Vierge et la chasteté selon leur état, Notre-Dame promet de les conduire au Ciel le samedi suivant leur mort. D'où le nom de privilège

sabbatin. Il est possible de commuer la récitation du petit office par celle du chapelet. ([Voir fiche sur le sujet](#)) De la sorte, tout en nous protégeant des peines du purgatoire, nous répondrons à une demande particulièrement chère à Notre-Dame puisqu'elle la fit à chacune des six apparitions de 1917 : la récitation quotidienne du chapelet.

Le scapulaire doit être porté de manière moralement continuelle, donc également pendant la nuit. On peut bien sûr l'enlever pour se laver, sans cesser de bénéficier de la promesse.

En raison de la rapide corruption de l'étoffe dans les pays chauds, le pape saint Pie X a concédé la faculté de remplacer le scapulaire de tissu par une médaille. Cette concession a depuis été étendue au monde entier. Cependant, l'Église préfère le scapulaire en étoffe, parce que celui-ci représente mieux le vêtement donné par Notre-Dame à saint Simon Stock. La concession de la médaille n'est qu'une dispense, et les papes saint Pie X et Benoît XV qui l'ont octroyée, ont ajouté qu'ils désiraient que les fidèles continuent à porter, si possible, le scapulaire en laine.

Tout prêtre peut désormais imposer le scapulaire ; il n'est plus nécessaire, comme par le passé, d'avoir une autorisation spéciale de l'Ordre des Carmes déchaux. Il faut simplement utiliser une des formules de bénédiction prévues par le Rituel romain. ([Voir fiche sur la cérémonie d'imposition](#))

Nous désirons ardemment être au service de Notre-Dame et pour cela, beaucoup d'entre nous se sont consacrés à son Cœur Immaculé. Or dit sœur Lucie : « *Le scapulaire est le signe de notre consécration au Cœur Immaculé de Marie.* ». Aussi convient-il désormais de revêtir cet habit donné par Notre-Dame. Car il est un signe visible de notre volonté de nous consacrer à elle et de tout faire par elle et pour elle.

Lettre de liaison n° 22

(29 février 2016)

De tout temps, on s'est consacré à Notre-Dame. Par exemple, dans son *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, saint Louis-Marie Grignon de Montfort enseigne pourquoi et comment se consacrer à la Sainte Vierge. Mais, la première demande du Ciel concernant une consécration au Cœur Immaculé de Marie n'a été faite qu'en 1836. En effet, le 3 décembre de cette année-là, le curé de Notre-Dame des Victoires, à Paris, l'abbé Charles-Éléonore Dufrique Desgenettes, entendit une voix intérieure lui dire : « *Consacre ta paroisse au Très Saint et Immaculé Cœur de Marie* » (voir lettre de liaison n°18). Cette toute première demande concernant une consécration au Cœur Immaculé de Marie montre que Notre-Dame souhaite en premier lieu la consécration des paroisses. Malheureusement, une telle consécration se heurte souvent à deux difficultés.

Première difficulté : Certains font remarquer que de nombreuses églises, notamment en France, sont déjà consacrées à Notre-Dame. Or, celui qui est consacré à Marie n'est-il pas également consacré à son Cœur Immaculé ? En conséquence, à les entendre, les paroisses dont l'église est consacrée à Notre-Dame n'auraient aucunement besoin de se consacrer au Cœur Immaculé de Marie. La Sainte Vierge a elle-même répondu à cette objection, car pour exprimer son souhait de voir les paroisses consacrées à son Cœur Immaculé, elle a choisi une paroisse ... déjà dédiée à Notre-Dame !



En effet, les religieux augustins déchaux disposaient à Paris d'un couvent, situé entre la Porte de Montmartre et la Porte de Saint-Honoré, mais qui n'avait pas de chapelle. Aussi demandèrent-ils avec insistance à Louis XIII des subventions pour construire une chapelle, faveur que le roi finit par leur accorder à une condition : que la chapelle porte le nom de Notre-Dame des Victoires. Car, il venait de gagner la bataille de la Rochelle sur les protestants, sauvegardant ainsi l'unité du royaume. Et cette victoire avait été obtenue grâce au rosaire. Car sur demande du roi lui-même, le rosaire avait été récité devant toute la cour par le couvent dominicain du faubourg Saint Honoré. Puis le roi avait demandé aux dominicains d'instruire l'armée. 15 000 chapelets furent distribués. Et tous les soirs, les troupes chantaient Ave et cantiques autour de la ville de La Rochelle en portant une statue de Notre-Dame (voir article Les victoires temporelles du Rosaire).

Le samedi 8 décembre 1629, fête de "l'Immaculée" ou de la "Sacree Conception" de la Vierge Marie (qui deviendra l'Immaculée Conception, après la proclamation du dogme, en 1854), l'archevêque de Paris, Mgr de Gondi, bénit les fondations de l'église en présence des trente religieux du couvent. Et le lendemain, le roi en posa solennellement la première pierre, en présence des seigneurs de la Cour et des magistrats de la ville. Ainsi, dès le début de sa fondation, Notre-Dame des Victoires a été consacrée à la Sainte Vierge.

C'est dans ce couvent, que huit ans plus tard, en 1637, le frère Fiacre eut une apparition de la Sainte Vierge lui demandant de faire trois neuvaines, une à Notre-Dame de Grâces (à Cotignac), une à Notre-Dame de Paris et une à Notre-Dame des Victoires, pour obtenir la naissance d'un dauphin, Louis XIII et Anne d'Autriche n'ayant pas d'enfant. Le frère Fiacre s'en acquitta du 8 novembre au 5 décembre 1637. Et le 5 septembre 1638 naissait Louis XIV.

Quand en 1832, l'abbé Desgenettes fut nommé curé de Notre-Dame des Victoires, la population du quartier, ravagée par la Révolution, avait délaissé toute pratique religieuse. Bien que vouée à Notre-Dame, c'était une des paroisses les plus désolées de Paris. Pendant quatre ans, l'abbé Desgenettes célébra la messe dans une église pratiquement vide. En proie au découragement, il était prêt à renoncer à son ministère lorsque, le 3 décembre 1836 (un premier samedi du mois !), en célébrant sa messe, une voix intérieure lui demanda de consacrer sa paroisse au Très Saint et Immaculé Cœur de Marie. Étant donné l'histoire de l'église, il aurait été parfaitement fondé à se dire : « *Mais la paroisse est déjà consacrée à Notre-Dame.* » Il n'en fit rien et, après quelques légitimes hésitations, il décida de faire cette consécration et rédigea le jour-même les statuts d'une association en l'honneur du Cœur Immaculé Marie pour la conversion des pécheurs. Approuvée par Mgr de Quelen, l'évêque de Paris, la consécration fut annoncée en chaire le dimanche suivant, 11 décembre 1836, devant une dizaine de fidèles, pour le jour-même au cours des Vêpres. Le soir, plus de quatre cents personnes assistaient à la cérémonie. Et en quelques années, Notre-Dame des Victoires devint la paroisse la plus fréquentée de Paris.



C'est donc une église qui lui était dédiée depuis sa fondation que la Sainte Vierge choisit pour demander pour la première fois la consécration d'une paroisse à son Cœur Immaculé, montrant par là sa volonté que son Cœur soit explicitement invoqué, même si l'église lui était déjà dédiée.

Deuxième difficulté : La réaction des personnes convaincues par la précédente argumentation est souvent de nous confier : « *Vous devriez contacter le curé de telle paroisse. Je le connais très bien : il sera sûrement très réceptif* ». Et de citer parfois le nom de plusieurs paroisses. L'expérience nous a montré qu'une telle façon d'agir a des chances de succès à peu près nulles. Outre que la petite équipe qui pilote Cap Fatima 2017 n'a pas le temps matériel de mettre à exécution toutes ces recommandations, quand bien même elle y arriverait, neuf fois sur dix, la proposition partira au panier, car le destinataire n'en connaîtra pas personnellement l'auteur. Trop souvent sollicité, il ne fera pas la distinction entre les mille et une propositions qu'il reçoit, et fera suivre à la nôtre le sort commun : la poubelle ! Au contraire, une courte visite d'un paroissien ou d'un ami lui faisant partager sa propre conviction a mille fois plus de chances d'emporter son adhésion, touché qu'un de ses propres paroissiens ou amis se soucie comme lui du salut de sa paroisse.

Alors, chers amis, si vous êtes parmi les convaincus, quelle voie choisirez-vous ? Celle de la facilité ou celle de l'efficacité ? Relisez l'histoire de Notre-Dame des Victoires ; ensuite prenez rendez-vous avec votre curé et proposez-lui de consacrer sa paroisse (ou de renouveler cette consécration) au Cœur Immaculé de Marie. Vous avez toujours souhaité faire quelque chose (pas trop prenant tout de même !) pour votre paroisse ? Voilà une action simple qui ne vous prendra que peu de temps et qui est assurée de porter des fruits. Le dernier concile s'est plu à mettre en avant le rôle des laïcs dans l'Église. Voilà une occasion de suivre ce rappel : hésitez-vous ? Notre-Dame n'attend peut-être que votre petit geste pour inonder votre paroisse des grâces que son divin Fils lui a confiées.

Lettre de liaison n° 23

(13 mars 2016)

Le miracle du soleil survenu le 13 octobre 1917 n'est pas, loin s'en faut, le seul élément donnant aux apparitions de Fatima un caractère exceptionnel. Plusieurs autres caractéristiques distinguent ces apparitions de toutes les autres, en particulier les prophéties confiées par Notre-Dame aux trois petits voyants.

Ces prophéties sont importantes, car elles sont une marque absolument infaillible de l'origine divine du message. En effet, seul Dieu peut connaître l'avenir. Saint Thomas enseigne :

La révélation des événements futurs appartient de la façon la plus rigoureuse à la prophétie ; c'est même de là que semble venir le nom de prophétie. Saint Grégoire a donc pu écrire : « La prophétie, dont la nature est de prédire l'avenir, perd la raison de son nom, quand elle parle du passé ou du présent ». (Somme théologique, IIa-IIae, q. 171, art. 3)

Connaître les événements futurs en eux-mêmes est le propre de l'intelligence divine, à l'éternité de laquelle toutes choses sont présentes ; aussi une telle connaissance de l'avenir ne peut-elle venir de la nature, mais seulement d'une révélation divine. (Somme théologique, IIa-IIae, q. 172, art. 1)

Or, à Fatima, non seulement la Sainte Vierge confia aux petits pasteurs un nombre de prophéties très inhabituel dans les révélations privées, mais plusieurs se réalisèrent très vite après leur annonce. Voici les principales dans l'ordre chronologique de leur réalisation :

Les 13 mai, 13 juin, 13 juillet et 19 août 1917

- Les jours où Notre-Dame apparaîtra.

Vu des petits pasteurs, l'annonce que Notre-Dame viendrait six fois le 13 du mois est une véritable prophétie, car il leur était impossible de savoir par avance combien de fois et quels jours viendrait la Sainte Vierge. De plus, à chaque fois, au lieu indiqué, à la date et à l'heure dites, les témoins purent observer des phénomènes extérieurs exceptionnels (voir lettre de liaison n° 8).

Le 13 juin 1917

- La mort rapide de François et Jacinthe alors qu'à l'époque des apparitions ils étaient en parfaite santé.
- Une vie plus longue pour Lucie qui vécut effectivement jusqu'à quatre-vingts dix-huit ans.



Le 13 juillet 1917

- L'élection d'un pape portant le nom de Pie XI. Pie XI sera effectivement le successeur de Benoît XV qui était pape au moment des apparitions.
- L'annonce d'une lumière inconnue peu avant la deuxième guerre mondiale (nuit de 25 au 26 janvier 1938 ; voir lettre de liaison n° 20).
- L'annonce d'une nouvelle guerre mondiale peu après cette lumière, guerre plus terrible que la précédente.
- L'annonce que la Russie allait répandre ses erreurs dans le monde, autrement dit que le communisme allait avoir une expansion considérable alors qu'il naissait à peine à Moscou (les coups d'état contre le tsar sont de mars et octobre 1917).



Les 13 juillet, 19 août et 13 septembre

Le jour et l'heure du miracle du soleil. Dans les trois mois qui l'ont précédé, il fut donc annoncé trois fois.

Le 13 juillet et le 13 octobre

- L'annonce de la fin très proche de la guerre, tout au moins pour le Portugal. En effet, suite à l'élection inattendue du président Sidónio Pais en décembre 1917 (3 mois après les apparitions), le Portugal retira ses troupes du théâtre des opérations à partir d'avril 1918.

Avec le recul du temps, la prophétie sur les erreurs de la Russie est littéralement stupéfiante, car elle a commencé à se réaliser seulement quelques jours après la dernière apparition. En effet, c'est le 6 novembre 1917 (24 octobre selon le calendrier russe) qu'éclata à Saint-Pétersbourg la "Révolution d'Octobre" qui permit aux bolcheviks de prendre le pouvoir. Or, à ce moment, la Russie n'évoquait rien dans l'esprit des petits voyants. Jacinthe pensa même qu'il s'agissait peut-être d'une femme très méchante. À l'époque, personne ne pouvait imaginer l'instauration du régime communiste, ni la création de l'URSS en 1922.

Dans toute l'histoire des révélations privées, aucune apparition ne comporte un aussi grand nombre de prophéties, avec autant de précisions et s'étendant sur un laps de temps aussi court. De plus, plusieurs de ces

prophéties se sont réalisées à la lettre. Le pape Benoît XVI l'a lui-même reconnu le 13 mai 2007, le jour du 90^e anniversaire des apparitions : « *Les apparitions de Notre-Dame de Fatima sont sans aucun doute les plus prophétiques des apparitions modernes* ». (Cité par le père Gruner dans sa Supplique canonique au pape Benoît XVI)

Un tel nombre de prophéties, dont certaines se réalisèrent très rapidement après leur annonce, constitue une authentification absolument exceptionnelle de l'origine divine des apparitions. Le miracle du soleil et les prophéties donnent donc au message de Fatima une importance que l'on ne retrouve dans aucune autre apparition. Ce message est d'ailleurs lui aussi d'une richesse inhabituelle. Auparavant, jamais le Ciel n'avait pris un tel luxe de précautions pour authentifier l'origine divine d'un message.

Pour toutes ces raisons, il convient de bien connaître ce message et de le faire sien : nos efforts pour bien le comprendre doivent être à la hauteur du soin pris par le Ciel pour l'authentifier.

Il est également très important de le faire connaître autour de nous. C'est précisément dans ce but que le projet Cap Fatima 2017 a été lancé il y a maintenant presque un an.

Lettre de liaison n° 24

(28 mars 2016)

Les récents attentats de Bruxelles nous ont hélas montré une fois de plus que la situation actuelle était de plus en plus préoccupante. Plus que jamais, il convient de rappeler ce que sœur Lucie confiait au père Aparicio (lettre du 20 juin 1939) : « *Notre-Dame a promis de remettre à plus tard le fléau de la guerre si cette dévotion [la dévotion au Cœur Immaculé de Marie] était propagée et pratiquée. Nous la voyons repousser ce châtement dans la mesure où l'on fait des efforts pour la propager* ». Alors propageons-la et Notre-Dame repoussera le terrorisme et ses attentats. ([Voir lettre de liaison n°16](#))

Cela fait maintenant un an que le projet pour le centenaire des apparitions de Fatima a été lancé. En effet, c'est le 4 avril 2015 (un premier samedi du mois) que la lettre de lancement a été envoyée à environ 600 personnes. (Voir [lettre de lancement](#)). Depuis, une vingtaine de lettres de liaison ont permis de rappeler les points essentiels du message de Fatima. Le nombre de vérités énoncées est d'ailleurs un des points remarquables des apparitions de Fatima. En effet, au cours des neuf apparitions (les 3 de l'Ange en 1916 et les 6 de Notre-Dame en 1917), outre la prière et les sacrifices, plus d'une vingtaine de vérités ont été mentionnées et constituent ce que l'on pourrait appeler le "petit catéchisme de Fatima". En voici quelques-unes :

Les enseignements de l'Ange

- L'existence des anges : L'Ange apparaît six fois, 3 fois en 1915 et 3 fois en 1916. En 1916, il confie aux petits bergers : « *Je suis l'Ange de la Paix* » (printemps 1916) et « *Je suis l'Ange du Portugal* » (été 1916).
- Les vertus théologiques : La première prière enseignée par l'Ange (printemps 1916) est pour nous ramener aux vérités essentielles et en particulier à la pratique des vertus théologiques : la Foi, l'Espérance et la Charité.
- La conversion des pécheurs : Cette conversion doit être l'objet principal de nos prières. L'Ange et Notre-Dame le rappelleront presque à chaque apparition. « *Je vous demande pardon pour ceux qui ne croient, qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas et qui ne vous aiment* » (printemps 1916). Les péchés des hommes outragent Dieu, et par nos prières, nous devons réparer les offenses faites à Dieu par les pécheurs.
- Les sacrifices : À la prière, il convient de joindre des sacrifices. Les sacrifices augmentent en quelque sorte l'efficacité de notre prière. « *Offrez constamment au Très-Haut des prières et des sacrifices. (...) De tout ce que vous pourrez, offrez à Dieu un sacrifice en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs.*» (Été 1916)
- La souffrance : Les souffrances offertes ont également une grande puissance. Toute souffrance offerte nous permet de gagner des grâces pour des pécheurs. « *Surtout, acceptez et supportez avec soumission les souffrances que le Seigneur vous enverra* ». (Été 1916) L'année suivante, Notre-Dame demandera de « *supporter toutes les souffrances qu'Il voudra vous envoyer, en acte (...) de supplication pour la conversion des pécheurs* ». (13 mai 1917)
- Le caractère propitiatoire de la Messe : La messe permet aussi de réparer pour les péchés commis par les hommes : « *Prenez et buvez le Corps et le Sang de Jésus-Christ, horriblement outragé par les hommes ingrats. Réparez leurs crimes et consolez votre Dieu* ». (Automne 1916)

Les enseignements de Notre-Dame

L'année suivante, plusieurs de ces enseignements furent repris presque mot pour mot par Notre-Dame. Et elle en ajouta quelques autres :

- Les fins dernières : Notre-Dame nous rappelle les fins dernières de l'homme. « *Je suis du Ciel. (...) Tu iras au Ciel...* » et « *Elle [Amelia] est au Purgatoire jusqu'à la fin du monde* » répond la belle dame aux questions de Lucie lors de la première apparition. Et à la troisième, elle montre l'enfer aux petits voyants. Ainsi, tout le monde ne va pas directement au Ciel, certains auront auparavant besoin d'un temps de purification au Purgatoire. D'autres hélas n'y entreront jamais et passeront l'éternité en enfer.
- La communion des saints : « *Beaucoup d'âmes vont en enfer parce qu'il n'y a personne pour prier pour elles* » dit Notre-Dame aux petits voyants. (19 août 1916) Inversement, beaucoup pourront avoir les grâces nécessaires pour éviter l'enfer, si nous prions pour elles. Nos prières et nos sacrifices peuvent obtenir le salut des âmes.
- La puissance du chapelet : Il nous faut prier, mais une prière plaît particulièrement à Dieu et Notre-Dame : le chapelet ; car Notre-Dame a demandé sa récitation quotidienne à chaque apparition. Elle n'a pas demandé

l'assistance à la messe ou l'adoration du Saint-Sacrement : non, elle a demandé le chapelet et uniquement le chapelet.

Il y aurait encore bien d'autres enseignements à tirer de ces neuf dialogues : l'immortalité de l'âme, la communion donnée aux très jeunes enfants, la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, la paix qui a été confiée par Dieu à Notre-Dame, etc. Toutes ces vérités mériteraient chacune un développement propre. (Pour plus de précisions, voir le "[petit catéchisme de Fatima](#)")

Retenons qu'en neuf brèves apparitions, plusieurs points de la doctrine catholique ont été rappelés. Ces enseignements sont particulièrement importants, car non seulement ils nous ont été dits par Notre-Dame et l'Ange de la Paix, mais ils ont aussi été authentifiés par un miracle et des prophéties extraordinaires (voir lettres de [liaison n° 8](#), [n° 12](#) et [n° 23](#)) Aussi convient-il de les méditer et d'y adhérer de toute notre âme par un véritable acte de foi.

Lettre de liaison n° 25

(14 avril 2016)

Nous fêtons ces jours-ci le centième anniversaire de la première apparition au cours de laquelle l'Ange de la Paix a parlé aux petits pastoureaux. La date de cette apparition n'est pas connue avec exactitude, car les petits voyants n'en ont pas parlé tout de suite et il n'y avait aucun témoin. Dans son 4^{ème} mémoire, sœur Lucie explique : « *Je ne peux préciser les dates avec exactitude, car à cette époque, je ne savais pas encore compter les années, ni même les mois, ni même les jours de la semaine. Il me semble malgré tout que ce devait être au printemps de 1916 que l'Ange nous apparut la première fois à notre Loca du Cabeço.* »

Lucie rapporte l'évènement de façon pratiquement identique dans les 2^e et 4^e mémoires. Voici la version du 4^{ème} mémoire qui est un peu plus complète :



Ce jour-là, nous étions montés sur le versant à la recherche d'un abri, et après avoir goûté et prié, nous avons commencé à voir à quelque distance, au-dessus des arbres qui s'étendaient vers l'est, une lumière plus blanche que la neige, ayant la forme d'un jeune homme, lumière transparente, plus brillante qu'un cristal traversé par les rayons du soleil. À mesure que l'apparition s'approchait, nous pouvions mieux distinguer ses traits. [Dans le 2^{ème} mémoire, Lucie précise qu'elle avait l'apparence d'un jeune homme de 14 ou 15 ans] Nous étions surpris et à demi absorbés. Nous ne disions mot.

En arrivant près de nous, l'Ange nous dit : « *N'ayez pas peur. Je suis l'Ange de la Paix. Priez avec moi.* » Et s'agenouillant à terre, il baissa le front jusqu'au sol. Poussés par un mouvement surnaturel, nous l'imitâmes et nous répétâmes les paroles que nous lui entendions prononcer : « *Mon Dieu, je crois, j'adore, j'espère et je Vous aime. Je Vous demande pardon pour ceux qui ne croient pas, qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas, qui ne Vous aiment pas.* »

Après avoir répété cette prière trois fois, il se releva et nous dit : « *Priez ainsi. Les Cœurs de Jésus et de Marie sont attentifs à la voix de vos supplications.* » Et il disparut.

Voilà donc les toutes premières paroles du Ciel dans cette histoire de Fatima. On ne saurait trop les méditer tant elles sont riches d'enseignement.

L'Ange de la Paix

« *Ne craignez pas ! Je suis l'Ange de la Paix.* » Il y a dans cette première phrase une résonance toute évangélique. En effet, la présence d'un ange saisit toujours les témoins de stupeur. Comme à Zacharie dans le temple de Jérusalem (Luc I, 13), à la Sainte Vierge dans la maison de Nazareth (Luc I, 30), aux bergers de Bethléem (Luc II, 10) ou aux femmes venues au tombeau (Mat XXVIII, 5 ; Mc XVI, 6), l'Ange commence par dire : « *Ne craignez pas* ».

De plus, ici, il donne son nom : « *Je suis l'Ange de la Paix* ». Dans notre monde actuellement si tourmenté par les guerres et les troubles de toutes sortes, Dieu nous envoie l'Ange de la Paix pour nous enseigner. Ne convient-il pas plus que jamais de suivre les recommandations qu'il nous a données il y a maintenant cent ans ?

Et que demande-t-il ? « *Priez avec moi* ». Il réitérera sa demande juste avant de disparaître en disant : « *Priez ainsi* ». Un envoyé de Dieu est venu non seulement pour nous enseigner à prier, mais aussi pour prier « *avec* » nous. Or, nous dit l'Évangile, les Anges voient constamment la face de Dieu (Mat XVIII, 10). Est-il possible d'avoir maître plus autorisé pour nous enseigner à prier ? Sa brève apparition nous instruit sur plusieurs points : l'attitude convenable pour prier, la prière elle-même, les fruits de cette prière et à qui l'adresser.

L'attitude de l'Ange

Comment prie l'Ange ? « *S'agenouillant à terre, il baissa le front jusqu'au sol* ». Il y a là un enseignement d'une grande importance : tout Ange qu'il est, malgré sa perfection, pour prier il n'hésite pas non seulement à s'agenouiller, mais aussi à baisser le front jusqu'à terre. Quelle humilité alors qu'il « *était de lumière* » selon l'expression employée par Lucie en réponse à une question du Chanoine Barthas ! La première qualité de la prière est l'humilité. Nous le voyons parfaitement dans la parabole du pharisien et du publicain. L'Ange vient nous rappeler que, même pour un être aussi parfait qu'un ange, devant la majesté de Dieu, il convient d'adopter une attitude empreinte de la plus grande humilité en s'agenouillant puis en s'inclinant le front jusqu'au sol ! Dès ce moment, les petits pastoureaux l'imiteront. Lucie précise dans son 2^e mémoire : « *Depuis lors, nous restions longtemps prosternés répétant ces prières parfois jusqu'à en tomber de fatigue* ».

La prière enseignée par l'Ange

Quelle prière enseigne-t-il ? Une prière pour demander pardon pour tous les péchés commis par les hommes. Nous avons déjà dit comment cette prière constituait un point essentiel du message de Fatima (voir [lettre de liaison n° 3](#)). Nous y reviendrons plus en détail dans une prochaine lettre, tant ce point est important.

À qui s'adresse cette prière ?

L'Ange indique ensuite à qui doit être adressée cette prière : aux deux cœurs unis de Jésus et de Marie. Là encore, voilà rappelée une profonde vérité : les cœurs de Jésus et Marie sont inséparables. Déjà saint Jean Eudes avait souligné ce point et d'autres prédicateurs à sa suite. Ici c'est l'Ange de la Paix lui-même qui nous le dit.

Les fruits de cette prière

Si nous prions ainsi, dit l'Ange, Jésus et Marie « *seront attentifs à la voix de nos supplications* ». Quelle merveilleuse promesse ! Dès lors, ne convient-il pas d'imiter l'Ange dans tout ce qu'il a fait et dit, comme l'ont spontanément fait Lucie, François et Jacinthe ? Si nous prions comme l'Ange le leur a appris, alors Jésus et Marie seront attentifs à toutes nos préoccupations, à nos inquiétudes sur l'avenir du monde en général et de notre pays en particulier, à nos craintes sur les menaces pesant sur notre famille, nos enfants, etc.

Alors pour être délivré de tous ces tourments, pour que la paix revienne dans le monde et dans notre pays, prions comme l'Ange l'a appris à Lucie, François et Jacinthe : à genoux, le front à terre en répétant trois fois cette courte prière.



Lettre de liaison n° 26

(30 avril 2016)

Dans la [précédente lettre de liaison](#), nous avons vu tout ce que l'Ange avait appris aux petits pasteurs au cours de sa [première apparition](#), non seulement une prière, mais aussi quelle attitude avoir pour une véritable prière, à qui l'adresser pour qu'elle soit efficace et quels en seront les fruits. Venons-en maintenant au texte lui-même de cette courte prière.

« *Mon Dieu, je crois, j'adore, j'espère et je vous aime.* » L'Ange indique ainsi quel est notre premier devoir : l'adoration et l'exercice des trois vertus théologiques. Ces vertus nous disposent à vivre en relation avec la Sainte Trinité. Elles ont Dieu pour origine, pour motif et pour objet. (Catéchisme de saint Pie X). Elles sont au sommet de toutes les vertus, car elles font précisément notre union à Dieu, tout particulièrement la Charité.

L'Ange poursuit : « *Je vous demande pardon pour ceux qui ne croient pas, qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas et qui ne vous aiment pas.* » Cette demande est un des points essentiels du message de Fatima, peut-être même le plus important. (voir aussi lettres [n° 3](#) et [n° 7](#)) Qu'y est-il dit ? Qu'il y a des gens qui ne plaisent pas à Dieu parce qu'ils ne L'adorent pas et ignorent les vertus théologiques. Est-il situation plus triste ? L'Ange nous apprend que nous pouvons les sortir de cette situation en demandant pardon pour eux.



L'année suivante, Notre-Dame dira la même chose aux petits voyants avec des termes encore plus forts : « *Priez, priez beaucoup et faites des sacrifices pour les pécheurs. Car beaucoup d'âmes vont en enfer parce qu'elles n'ont personne qui se sacrifie et prie pour elles.* » (Apparition du 19 août 1917, voir [lettre de liaison n° 9](#)). Phrase qu'il est possible de tourner positivement en disant : beaucoup d'âmes seront sauvées si des personnes prient et se sacrifient pour elles. C'est bien le sens de la prière de l'Ange. Et c'est aussi ce que Notre-Seigneur enseignera quelques années plus tard, le 25 février 1922, à sœur Josepha Ménéndez : « *Les pécheurs excitent la colère divine. Mais les âmes qui M'aiment, s'immolent et se consomment comme victimes de réparation, attirent la Miséricorde de Dieu et voilà ce qui sauve le monde.* »

Réparer par nos prières et nos sacrifices les fautes commises par les pécheurs, « *voilà ce qui sauve le monde* » ! Un tel acte de réparation est une très belle façon d'exercer la miséricorde envers celui qui est dans le péché. Toutefois, il ne faut pas se méprendre sur la notion de miséricorde. Le christianisme n'exalte pas n'importe quelle forme de miséricorde. La miséricorde dont l'Évangile fait une béatitude (« *Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront Miséricorde* » - Mat. V, 7) est autre chose qu'un simple attendrissement indifférencié sur la faute d'autrui, ou sur sa souffrance. La miséricorde évangélique s'adresse à la misère et non au péché. Il convient de faire la distinction.

En effet, il y a deux formes de mal dans le monde : le mal voulu et le mal subi. Le premier est le péché, le second la misère. Saint Thomas parle de mal de coulpe et de mal de peine. Il y a une différence capitale entre ces deux notions qui s'opposent complètement, car un même mal ne peut pas être, à la fois et sous le même rapport, volontaire et involontaire. Ces deux formes du mal entraînent donc deux réactions différentes :

- Le premier, le mal voulu ou péché, parce qu'il est volontaire et dans la mesure où il est volontaire, appelle la réprobation et l'indignation.
- Le second, le mal subi ou misère, parce qu'il est involontaire et uniquement dans la mesure où il est involontaire, appelle la compassion et la miséricorde.

Le péché s'oppose à la Miséricorde de Dieu. Loin de la provoquer, il provoque sa Justice. Mais dès que la volonté de faire le mal se retire, dès que le repentir s'installe, que le pécheur regrette sa conduite, il devient misère et alors objet de miséricorde. La plus belle illustration nous en est donnée par Notre-Seigneur Lui-même dans les paraboles, en particulier celle de l'enfant prodigue et celle du pharisien et du publicain.

Dans la pratique, un mal peut être à la fois en partie voulu et en partie subi. Car, dans l'homme, la faiblesse est beaucoup plus fréquente que la malice. Dès lors, nous devons présumer que la faute du pécheur est plus due à la faiblesse qu'à la malice, et nous devons avoir compassion du pécheur, non pas en tant que pécheur voulant le mal, mais en tant que misérable, subissant le mal, même si au départ il y a ou il y a eu volonté de sa part. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le parole de l'Ange : « *Je vous demande pardon pour ceux qui ne croient pas, qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas et qui ne vous aiment pas.* »

Alors admirons la beauté de cette prière, méditons-la et aimons la faire monter souvent tout au long de la journée vers notre Créateur. Que ces mois qui nous rapprochent du centenaire soient pour tous une occasion de s'y exercer.

Informations diverses

Lors de la messe de clôture de l'ostension de la sainte Tunique d'Argenteuil, le 10 avril dernier, le cardinal Sarah termina ainsi son sermon :

Chers frères et sœurs, nous sommes invités à considérer attentivement l'importance de la présence de Marie dans la vie de l'Église et dans notre existence personnelle.

Prions le Rosaire, l'Angélus, chaque jour, dans nos familles ou individuellement... Confions-nous à Elle, **consacrons-nous à son Cœur Immaculé, et consacrons-lui nos familles**, en particulier tous ces jeunes qui se préparent au mariage : nous sommes ses enfants bien-aimés ! Qu'Elle nous aide à être des témoins courageux de son Fils, des missionnaires intrépides de la Nouvelle Évangélisation pour que la Tunique sans couture du Christ puisse revêtir chaque homme assoiffé de vérité. Amen.

Suivons donc le conseil du cardinal. Continuons à être des apôtres de cette consécration : consacrons nos familles, nos écoles, proposons à notre curé de consacrer ou de renouveler la consécration de notre paroisse, etc.

Marie est à la fois reine des Anges et reine de la Paix. Elle est donc doublement la reine de l'Ange de la Paix qu'elle nous a envoyé il y a cent ans pour nous préparer au message qu'elle délivrera l'année suivante : Dieu veut établir dans le monde la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Alors n'attendons pas et consacrons-nous dès maintenant à son Cœur Immaculé.

Lettre de liaison n° 27

(15 mai 2016)

Voilà donc cent ans que l'Ange de la Paix a parlé pour la première fois aux petits pastoureaux de Fatima pour leur apprendre une courte prière : « *Mon Dieu, je crois, j'adore, j'espère et je vous aime. Je vous demande pardon pour ceux qui ne croient pas, qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas et qui ne vous aiment pas.* »

Il est très intéressant d'observer le parallèle entre ce premier enseignement de l'Ange et celui de la Sainte Vierge l'année suivante, lors de sa première apparition. Les deux dialogues commencent presque de la même façon. L'Ange dit : « *N'ayez pas peur. Je suis l'Ange de la Paix* ». Et Notre-Dame dit : « *N'ayez pas peur. Je ne vous ferai pas de mal* ».

Notre-Dame demande ensuite à Lucie : « *Voulez-vous vous offrir à Dieu pour supporter toutes les souffrances qu'Il voudra vous envoyer, en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs ?* »

La formulation est différente de celle de l'Ange, mais le fond bien est le même : il faut demander pardon pour les pécheurs et réparer pour les péchés qu'ils ont commis. L'Ange s'exprime sur le mode impératif en faisant précéder et suivre la prière enseignée par deux injonctions : « *Priez avec moi* » et « *Priez-ainsi* ». Notre-Dame le fait sur le mode interrogatif : « *Voulez-vous vous offrir à Dieu ...* » L'Ange demande un acte d'obéissance, Notre-Dame un acte de la volonté propre, ce qui est logique puisque depuis le printemps de l'année précédente, les petits voyants ont eu le temps de méditer les paroles de l'Ange. Notre-Dame peut donc leur demander de s'engager eux-mêmes.

Cette nécessité de prier et de faire des sacrifices pour les pécheurs est un des enseignements les plus anciens de l'Église qui nous le rappelle régulièrement. Elle l'a encore fait il y a quelques jours, la veille de la fête de l'Ascension. En effet, dans l'Épître de saint Jacques lu à la messe des rogations (dans le rit extraordinaire), il est dit : « *Mes frères, si l'un de vous s'écarte de la vérité et qu'un autre l'y ramène, sachez que celui qui ramène un pécheur de la voie où il s'égarait sauvera son âme et fera disparaître une multitude de péchés.* »

Or la dévotion au Cœur Immaculé nous demande précisément de prier et de faire des sacrifices pour la conversion des pécheurs. Dès lors, on comprend que la sainte Vierge ait pu affirmer aux petits voyants : « *À qui embrassera cette dévotion je promets le salut* ». Il y a là un très bel exemple de la conformité du message de Fatima avec l'Évangile.

Ainsi deux personnages célestes viennent à Fatima et que commencent-ils par demander ? De prier pour les pécheurs. À Lourdes, à Pontmain, Notre-Dame avait déjà demandé de prier. Mais ici, elle est plus précise : elle demande de prier pour la conversion des pécheurs. Et pour être sûre que sa demande soit bien comprise, un an avant, celle qui est la reine des Anges et la Reine de la Paix envoie l'Ange de la Paix pour préparer Lucie, François et Jacinthe à recevoir ce message. Quelle merveille de pédagogie ! Comment des enfants de 6 à 10 ans sans instruction auraient-ils pu inventer tout cela ?

Mais comment prier ? Comment faire des sacrifices ? Lors de l'apparition de l'été 1915, à Lucie qui lui posait la question, l'Ange répondit : « *Offrez à Dieu un sacrifice en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs. (...) Surtout, acceptez et supportez, avec soumission, les souffrances que le Seigneur vous enverra.* » Notre-Dame, elle, n'attend pas la question de Lucie. Le 13 mai 1917, elle précise directement ce qu'il faut faire : « *supporter toutes les souffrances que Dieu voudra vous envoyer, en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs* ».

Elle ne demande pas de grandes pénitences ou de longues prières. Non ! Notre-Dame et l'Ange nous demandent simplement de supporter les souffrances que nous rencontrons chaque jour et de les offrir pour la conversion des pécheurs ! Donc pas de pèlerinage, pas de mortifications, pas de longues veilles en prière, pas de vœu particulier, toutes choses fort louables par ailleurs. Non ! Ce que demande le Ciel, c'est l'humble offrande des difficultés de la vie quotidienne : nos échecs, nos infirmités, pour certains la solitude (souffrance très dure), les contrariétés, etc.

Par exemple, parmi les sept œuvres de miséricorde spirituelle (voir catéchisme de saint Pie X), il y a « *supporter patiemment les personnes ennuyeuses* ». Que ce soit à l'école, au bureau, dans la rue, à la maison, dans les transports, etc. y a-t-il un seul jour où nous ne rencontrons une personne ennuyeuse, que ce soit notre patron, notre chef de service, un collègue de bureau, un voisin, ... ? Que d'occasions nous avons ainsi d'offrir des sacrifices pour la conversion des pécheurs !

Et si possible, offrons-les en récitant soit la prière de l'Ange, soit celle enseignée par Notre-Dame le 13 juillet 1917 : « *O mon Jésus, c'est par amour pour Vous, pour la conversion des pécheurs, en réparation des outrages commis envers le Cœur Immaculé de Marie et pour le Saint Père.* »

Il est urgent de suivre cette demande du Ciel. La paix du monde est à ce prix. L'Ange l'a dit ! « *De cette manière, vous attirerez la paix sur votre patrie.* » Ne peut-on pas dire que, depuis Fatima, la paix du monde est à bas prix ? Qu'attendons-nous pour mettre ce moyen en œuvre et ramener ainsi la paix dans notre patrie ?

Ah ! Si à l'occasion de ce centenaire des apparitions de Fatima, nous pouvions petit à petit acquérir l'habitude d'offrir toutes les contrariétés de la vie quotidienne pour les pécheurs, nous aurions fait une véritable et très belle œuvre de Miséricorde ! En cette fête de la Pentecôte, que l'Esprit-Saint nous envoie cette grâce.

Lettre de liaison n° 28

(28 mai 2016)

La date du 29 mai 1930 n'est pas très connue dans l'histoire de Fatima. Pourtant c'est une date importante, presque aussi importante que celles du 13 mai ou du 13 octobre 1917. En effet, quelques jours avant, la Sainte Vierge apparut à Lucie, qui était alors novice chez les sœurs Dorothée à Tuy, pour lui indiquer que le temps était venu de demander au Saint-Père la reconnaissance de la communion réparatrice des premiers samedis du mois.

Cette demande était l'aboutissement de différentes interventions célestes depuis 1917 :

1) Le 13 juillet 1917 à Fatima, Notre-Dame confia un secret aux petits voyants dans lequel elle annonçait : « *Je viendrai demander la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé et la communion réparatrice des premiers samedis du mois* ». ([Voir le message de Fatima](#))

2) Huit ans plus tard, le 10 décembre 1925 à Pontevedra, Notre-Dame, comme elle l'avait promis, apparut à Lucie, qui était alors postulante chez les sœurs Dorothée, pour lui donner les détails de la dévotion des premiers samedis du mois et lui demander de commencer à la propager. Immédiatement, Lucie confia tout à son confesseur, don Lino Garcia, **mais sans révéler le lien avec les apparitions de Fatima**. Sœur Lucie, Don Lino et la supérieure mère Magalhaes commencèrent alors à propager cette dévotion. Ils en informèrent l'évêque de Leiria, Mgr da Silva, ainsi que Mgr Pereira Lopès, le confesseur de Lucie lorsqu'elle était pensionnaire à l'Asilo de Vilar, devenu depuis vicaire général. Malheureusement ni l'un ni l'autre ne réagirent.

Le 15 février 1926, toujours à Pontevedra, l'Enfant-Jésus apparut à Lucie : à sa demande, Il assouplit les conditions qu'avait fixées la Sainte Vierge deux mois plus tôt et confirma la volonté du Ciel de voir se propager cette dévotion. Malheureusement, malgré de nouvelles tentatives pour la faire approuver, ni Mgr da Silva, ni Mgr Pereira Lopès ne bougèrent.

3) En juillet suivant, Lucie fut envoyée à Tuy, au noviciat des sœurs Dorothée. Là, un de ses directeurs spirituels, le père Aparicio, convaincu de l'intérêt des apparitions de Pontevedra, lui demanda d'en mettre par écrit un récit, en précisant la relation avec les apparitions de Fatima. Cette demande plongea Lucie dans l'embarras, car elle n'avait toujours pas reçu l'autorisation de révéler le secret du 13 juillet 1917. Le 17 décembre 1927, alors qu'elle était à la chapelle, elle entendit Jésus d'une voix très claire lui donner l'autorisation de révéler le lien entre les apparitions de Fatima et de Pontevedra, mais de garder le secret sur tout le reste. Aussi ne parla-t-elle que de l'apparition du 13 juin au père Aparicio. ([Voir lettre au père Aparicio](#)).

Dès lors, le père Aparicio s'efforça lui aussi de répandre la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois. En octobre 1928, sœur Lucie et lui tentèrent une nouvelle démarche auprès de l'évêque de Leiria, mais elle n'eut pas plus de succès que les précédentes.

4) Enfin en mai 1930, le ciel fit savoir à Lucie que le temps était venu de demander au Saint-Père de consacrer la Russie au Cœur Immaculé de Marie et d'approuver la dévotion des premiers samedis du mois. Immédiatement elle en fit part à son confesseur du moment, le père Gonçalves, dans une lettre datée du 29 mai.

Il me semble que le bon Dieu, au fond de mon cœur, agit sur moi pour que je demande au Saint-Père l'approbation de la dévotion réparatrice, que Dieu lui-même et la Très Sainte Vierge ont daigné demander en 1925, pour, au moyen de cette petite dévotion, donner la grâce du pardon aux âmes qui ont eu le malheur d'offenser le Cœur Immaculé de Marie, la Très Sainte Vierge promettant aux âmes qui chercheront à lui faire réparation de cette manière, de les assister à l'heure de la mort, avec toutes les grâces nécessaires pour qu'elles se sauvent.

La dévotion consiste, durant cinq mois consécutifs, le premier samedi, à recevoir la sainte communion, à dire un chapelet et à tenir compagnie à Notre-Dame durant quinze minutes, en méditant les mystères du Rosaire, et à se confesser, avec la même intention. Cette confession peut être faite un autre jour. Si je ne me trompe, le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie, si le Saint-Père daigne faire, et ordonne aux évêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie aux très Saints Cœurs de Jésus et de Marie, **Sa Sainteté promettant, moyennant la fin de cette persécution, d'approuver et de recommander la pratique de la dévotion réparatrice**, indiquée ci-dessus. ([Voir lettre au père Gonçalves](#))

Cette lettre est particulièrement importante, car elle marque la date à laquelle le Ciel a formellement demandé au pape de reconnaître la dévotion des premiers samedis du mois.

Le jour-même, le père Gonçalves fit remettre un billet à sœur Lucie lui demandant de répondre à cinq questions sur la dévotion. Le soir, sœur Lucie se rendit à la chapelle et reçut les réponses de Notre-Seigneur. Le 12 juin suivant, elle écrivit au père Gonçalves pour l'informer des réponses du Ciel. ([Voir les questions du père Gonçalves et les réponses de sœur Lucie dans la lettre du 12 juin](#))

Or, dans une des réponses, Notre-Seigneur affirme que c'est Lui qui demande cette dévotion : « ... *le Cœur Immaculé de Marie M'a inspiré de demander cette petite réparation et, en considération de celle-ci, d'éprouver Ma miséricorde* ». **Nous sommes donc en présence d'une volonté de Notre-Seigneur Lui-même !** Certes Notre-Dame l'avait déjà demandé en juillet 1917, puis en décembre 1925, mais en réalité elle ne faisait que transmettre une demande de son Fils. Car dès le 13 juin 1917, elle avait dit que cette dévotion était une volonté de son Fils : « *Jésus veut établir dans le monde la dévotion à Mon Cœur Immaculé* ». (Voir aussi [la fiche sur la communion réparatrice des premiers samedis du mois](#))

Il y a donc 86 ans que le Ciel a demandé l'approbation par le Saint-Père de la communion réparatrice des premiers samedis du mois. En toute rigueur, cette reconnaissance n'a été demandée qu'après la fin des persécutions de la Russie. Mais, rien n'empêche le Saint-Père de le faire avant dès lors qu'il s'agit d'une volonté de Dieu clairement exprimée. De plus, pour le Vatican, la Russie est convertie : il n'y a donc plus à attendre. Or le Saint-Père n'a toujours pas reconnu la dévotion des premiers samedis du mois. Pourquoi ? Qu'est-ce qui l'empêche de le faire ? Il est bien triste de voir que cette demande de Notre-Seigneur n'a toujours pas été honorée. Prions pour que le Saint-Esprit éclaire notre Saint-Père afin qu'il satisfasse à cette demande.

Quant à nous, répondons généreusement à la volonté de Notre-Seigneur et de Notre-Dame, et pratiquons dès maintenant les premiers samedis du mois.

Lettre de liaison n° 29

(13 juin 2016)

Nous voici à un an du centenaire de l'apparition du 13 juin 1917 au cours de laquelle Notre-Dame fit cette révélation extraordinaire : « *Jésus veut établir dans le monde la dévotion au Cœur Immaculé de Marie.* »

L'année précédente, l'Ange de la Paix avait préparé les petits pastoureaux à cette demande en leur parlant par trois fois du Cœur Immaculé de Marie :

- Au printemps : « *Les Cœurs de Jésus et de Marie sont attentifs à la voix de vos supplications.* »
- Durant l'été : « *Les Cœurs de Jésus et de Marie ont sur vous des desseins de miséricorde.* »
- À l'automne : « *Par les mérites infinis de son très Saint Cœur [de Jésus] et du Cœur Immaculé de Marie, je Vous demande la conversion des pauvres pécheurs.* »

Et le 13 juillet 1917, la Sainte Vierge répéta presque mot pour mot la demande exprimée un mois plus tôt. L'expression "Cœur Immaculé" reviendra 6 fois dans son discours : 2 fois le 13 juin et 4 fois le 13 juillet.

Jacinthe eut une perception aigüe de l'importance de cette dévotion. Quelques jours avant de partir à l'hôpital, elle confia à sa cousine :

Dis à tout le monde que Dieu nous accorde ses grâces par le moyen du Cœur Immaculé de Marie ; que c'est à Elle qu'il faut les demander ; que **le Cœur de Jésus veut qu'on vénère avec lui le Cœur Immaculé de Marie.**

Une fois entrée chez les sœurs de sainte Dorothee, Lucie s'employa très vite à faire connaître cette demande divine. En octobre 1928, elle écrivit à l'évêque de Leiria :

Le bon Dieu, dans son infinie miséricorde, se plaint de ne pouvoir supporter plus longtemps les offenses qui se commettent contre l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge. Il dit qu'à cause de ce péché, un grand nombre d'âmes tombent en enfer, et il promet de les sauver, dans la mesure où l'on pratiquera la dévotion suivante [les cinq premiers samedis du mois], avec l'intention de faire réparation au Cœur Immaculé de notre très Sainte Mère.

Par la suite, Notre-Seigneur rappela plusieurs fois à sœur Lucie qu'Il tenait tout particulièrement à cette dévotion, en particulier le 29 mai 1930, à Tuy, où Il lui confia : « *Le Cœur Immaculé de Marie m'a inspiré de demander cette petite réparation, et, en considération de celle-ci, d'émouvoir ma miséricorde pour pardonner aux âmes qui ont eu le malheur de l'offenser.* »

Quelques années plus tard, sœur Lucie écrivit au père Gonzalès qui fut un de ses confesseurs :

Dans une autre communication, Notre-Seigneur m'a dit, vers mars 1939 : « *Demande, insiste de nouveau pour qu'on divulgue la communion réparatrice des premiers samedis en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie.* »

Et le 19 mars 1939, elle écrivit au père Aparicio, un autre de ses confesseurs :

De la pratique de cette dévotion, unie à la consécration au Cœur Immaculé de Marie, dépendent pour le monde la paix ou la guerre. C'est pourquoi j'ai tant désiré sa propagation ; et puis, surtout parce que **telle est la volonté de notre bon Dieu** et de notre si chère Mère du Ciel.

Le 27 mai 1943, elle écrivit à l'évêque de Gurza :

Notre-Seigneur me disait, il y a quelques jours : « *Je désire très ardemment la propagation du culte et de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, parce que ce Cœur est l'aimant qui attire les âmes à Moi, le foyer qui irradie sur la terre les rayons de ma lumière et de mon amour, la source intarissable qui fait jaillir sur la terre l'eau vive de ma miséricorde.* »

Peut-on être plus clair ? Jésus veut qu'on vénère le Cœur Immaculé de Marie et Il en donne la raison : c'est l'aimant qui attire les âmes à Lui.

Certes, il ne s'agit là que d'une révélation privée, mais il ne s'agit pas de n'importe quelle révélation privée : celle-ci a été authentifiée par des phénomènes prodigieux que l'on ne retrouve dans aucune autre apparition. Les révélations de Fatima ont donc une portée tout à fait à part. En effet, dans un article intitulé *Réflexions sur un acte de consécration*, le père Joseph de Sainte Marie expliquait :

S'il est vrai que la nature de l'acte de foi est déterminée par le motif sur lequel repose cet acte, on doit en conclure qu'une foi humaine est celle qui repose sur un témoignage humain et que, à l'inverse, là où intervient un témoignage surnaturel, d'origine divine, l'acte de foi requis sera lui aussi marqué d'un caractère surnaturel. Ce ne sera pas la foi théologique que, par définition, seule la Révélation évangélique proposée par l'Église peut exiger et fonder. Mais ce ne sera pas non plus une foi purement humaine, laissée au libre

choix de chacun. En termes simples disons : à partir du moment où il est établi que Dieu nous parle, par Lui-même ou par un messenger, sa parole fonde un acte de foi qui appartient d'une certaine manière à l'ordre surnaturel. Elle le fonde et elle l'exige ; il y a obligation de croire et donc d'obéir.

Or, le miracle du soleil observé par 70 000 témoins constitue bien un témoignage sinon surnaturel tout au moins « *d'origine divine* ». Et le père Joseph de Sainte Marie poursuit en affirmant :

Ainsi donc, lorsque les papes consacrent le monde au Cœur du Christ ou à celui de la Vierge sur la requête qui leur en est faite par voie prophétique, et après s'être assurés que ce geste répond bien aux exigences de la Nouvelle Alliance, (...) leur démarche n'est pas simplement légitime ; **elle est la réponse à une obligation d'ordre surnaturel qui s'impose à eux.**

C'est peut-être suite à des considérations analogues que le pape Jean-Paul II a pu dire lors de son premier pèlerinage à Fatima : « *Le contenu de l'appel de la Dame de Fatima est si profondément enraciné dans l'Évangile et dans toute la Tradition que l'Église sent sa responsabilité engagée par ce message.* »

On peut donc en déduire que, depuis Fatima, la dévotion au Cœur Immaculé s'impose à nous comme une volonté divine. Or notre amour pour Notre-Seigneur ne doit-il pas nous porter spontanément à répondre à son désir en pratiquant cette dévotion ? Ne devons-nous pas, pour Lui montrer notre docilité à sa volonté, travailler avec empressement à faire connaître cette dévotion ? Il faut vraiment que le centenaire des apparitions de Fatima soit pour nous l'occasion de bien prendre conscience du devoir que nous avons de l'embrasser et de la répandre autour de nous. En agissant ainsi, nous suivons les conseils de Jacinthe à sa cousine peu avant de mourir. Et surtout, nous offrirons à Jésus la joie de voir une de ses volontés accomplie puisqu'Il a dit : « ***Je désire très ardemment la propagation du culte et de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie*** ».

Lettre de liaison n° 30

(28 juin 2016)

Cette année, le mois de juillet sera plus particulièrement placé sous les auspices des Cœurs de Jésus et Marie, car le premier jour du mois sera à la fois la fête du Précieux Sang et le 1^{er} vendredi du mois, et le second sera à la fois la fête de la Visitation et le 1^{er} samedi du mois. Alors ne manquons pas d'offrir ce 1^{er} vendredi et ce 1^{er} samedi du mois aux deux cœurs de Notre-Seigneur et de Notre-Dame.

À ce propos, il convient de revenir sur un point concernant la dévotion des premiers samedis du mois. Si les quatre conditions concrètes : confession, communion, chapelet et quart d'heure de méditation, sont bien connues, il est important de ne pas oublier la cinquième condition, à savoir de les accomplir pour réparer les péchés commis envers au Cœur Immaculé de Marie.

Sur ce point particulier, plusieurs personnes ont exprimé quelques réserves. Pour certaines, l'esprit devant animer les premiers samedis du mois serait non pas un esprit de réparation mais plutôt une attitude de confiance dans l'amour du cœur de notre Mère du Ciel et surtout de celui de son divin fils. Pour d'autres, la réparation serait un effort pour réparer nos fautes ou celles des autres et sous-tendrait une idée de justice alors que les relations avec Notre-Dame devraient au contraire être pleines d'un esprit d'amour et de miséricorde.

Nous ne voulons pas mettre en doute le bien-fondé de ces remarques. Cependant, le 13 juillet 1917, Notre-Dame a bien dit : « *Je viendrai demander la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé et la communion réparatrice des premiers samedis du mois.* » Certes, notre amour pour Notre-Seigneur et Notre-Dame doit être premier et inspirer toutes nos dévotions. Toutefois, il n'est pas possible d'écarter l'esprit de réparation de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. En effet, à Fatima, le terme "réparation" a bien été employé aussi bien par l'Ange (à l'été et à l'automne 1916) que par Notre-Dame (les 13 mai et 13 juillet 1917).

À l'été 1916, l'Ange demanda : « De tout ce que vous pourrez, offrez à Dieu un sacrifice **en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé**, et de supplication pour la conversion des pécheurs. »

Et à l'automne, il enseigna cette prière aux petits pasteurs : « *Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, je Vous adore profondément et je Vous offre les très précieux Corps, Sang, Âme et Divinité de Jésus-Christ, présent dans tous les tabernacles de la terre, en réparation des outrages, sacrilèges et indifférences par lesquels Il est Lui-même offensé.* »

De son côté, le 13 mai 1917, Notre-Dame leur demanda : « *Voulez-vous vous offrir à Dieu pour supporter toutes les souffrances qu'Il voudra vous envoyer, en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs ?* »

Et le 13 juillet 1917, elle leur apprit cette prière : « *Sacrifiez-vous pour les pécheurs, et dites souvent, spécialement chaque fois que vous ferez un sacrifice : "Ô Jésus, c'est par amour pour Vous, pour la conversion des pécheurs, et en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie"* ».

Remarquons que, le 13 mai, Notre-Dame emploie exactement la même expression que l'Ange l'année précédente : offrir des sacrifices « *en acte de réparation pour les péchés par lesquels Jésus est offensé* ». Par contre le 13 juillet, elle demande des sacrifices pour réparer les péchés commis contre son Cœur.

Par la suite, l'Enfant-Jésus et Notre-Dame parleront surtout de la réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie. Le 10 décembre 1925, à Pontevedra, l'Enfant-Jésus dit à sœur Lucie : « *Aie compassion du Cœur de ta Très Sainte Mère, entouré des épines que les hommes ingrats lui enfoncent à tout moment, sans qu'il y ait personne pour faire un acte de réparation afin de les en retirer.* »

Puis la Sainte Vierge lui dit : « *Vois, ma fille, mon Cœur entouré d'épines que les hommes ingrats m'enfoncent à chaque instant, par leurs blasphèmes et leurs ingrattitudes. Toi, du moins, tâche de me consoler et dis que tous ceux qui, pendant cinq mois, le premier samedi, se confesseront, recevront la sainte Communion, réciteront un chapelet et me tiendront compagnie pendant quinze minutes, en méditant sur les quinze mystères du Rosaire en esprit de réparation, je promets de les assister à l'heure de la mort, avec toutes les grâces nécessaires pour le salut de leur âme* ».

Peu après, le 15 février 1926, l'Enfant-Jésus lui dit à nouveau : « *Les âmes qui font les cinq premiers samedis avec ferveur et dans le but de faire réparation au Cœur de ta Mère du Ciel me plaisent davantage que celles qui en font quinze, tièdes et indifférents.* » Puis concernant la confession : « *Que, dans cette confession antérieure, elles aient l'intention de faire ainsi réparation au Sacré Cœur de Marie.* »

Enfin, le 13 juin 1929, Notre-Dame reviendra sur le sujet : « *Elles sont tellement nombreuses les âmes que la justice de Dieu condamne pour des péchés commis contre moi, que je viens demander réparation. Sacrifie-toi à cette intention et prie.* »

De plus, à la même époque, à Poitiers, Notre-Seigneur donnait un enseignement analogue à sœur Josepha Ménendez. Voici par exemple ce qu'Il lui dit le 25 février 1922 : « *Les pécheurs excitent la Colère divine.* »

Mais les âmes qui M'aiment, s'immolent et se consomment comme victimes de réparation, attirent la Miséricorde de Dieu, et voilà ce qui sauve le monde. » (Tiré de *Un appel à l'amour*)

Il est donc clair que Notre-Seigneur et Notre-Dame nous demandent de réparer pour les péchés commis envers les Cœurs de Jésus et Marie. Et, nous dit Notre-Seigneur, si nous faisons ces actes de réparation, « nous sauverons le monde » !

Cet esprit de réparation n'est d'ailleurs nullement incompatible avec un échange d'amour, bien au contraire. Essayons de l'illustrer par un exemple. Imaginons qu'une personne que nous aimons beaucoup ait perdu une chose à laquelle elle tenait particulièrement. Pour la consoler, nous allons l'entourer de toute notre affection. Mais ne sera-t-elle pas encore plus touchée si, en plus, nous lui offrons quelque chose pour remplacer, au moins partiellement, ce qu'elle a perdu ? Certes, la compensation ne sera probablement pas totale, mais, en plus de limiter la perte subie, elle aura le mérite de marquer notre affection par un acte concret. Ainsi, la réparation n'est pas seulement un acte de justice qui répare un préjudice : elle est aussi un moyen de prouver de façon concrète l'amour que nous portons aux personnes dans l'affliction. Pourquoi n'en serait-il pas de même avec Notre-Dame ?

Alors, samedi, accomplissons, non seulement de tout notre cœur mais aussi avec un véritable esprit de réparation, les pratiques demandées par Notre-Dame.

Lettre de liaison n° 31

(13 juillet 2016)

Le 13 juillet 1917, Notre-Dame répéta pour la troisième fois qu'il fallait réciter le chapelet tous les jours. Et elle le redira encore lors des trois apparitions suivantes. Ainsi, à chacune des six apparitions de 1917, Notre-Dame demanda (on pourrait presque dire réclama) la récitation quotidienne du chapelet.

- 13 mai 1917 : « *Récitez le chapelet tous les jours pour obtenir la paix pour le monde et la fin de la guerre* ».
- 13 juin 1917 : « *Je veux (...) que vous disiez le chapelet tous les jours* ».
- 13 juillet 1917 : « *Je veux (...) que vous continuiez à réciter le chapelet tous les jours en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire, pour obtenir la paix du monde et la fin de la guerre* ».
- 19 août 1917 : « *Je veux (...) que vous continuiez à réciter le chapelet tous les jours* ».
- 13 septembre 1917 : « *Continuez à réciter le chapelet pour obtenir la fin de la guerre* ».
- 13 octobre 1917 : « *Que l'on continue toujours à dire le chapelet tous les jours* ».

Cette demande est la seule à avoir été faite systématiquement à chaque apparition : elle est donc particulièrement importante, car cette insistance n'est sûrement pas fortuite. En outre, à partir de la troisième apparition, la Sainte Vierge parlera à chaque fois de Notre-Dame du Rosaire :

- 13 juillet 1917 : « *Je veux (...) que vous continuiez à réciter le chapelet tous les jours en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire* ».
- 19 août 1917 : « *Notre-Seigneur viendra bénir le peuple. Viendra aussi Notre-Dame du Rosaire et Notre-Dame des Douleurs. (...) L'argent des brancards sera pour la fête de Notre-Dame du Rosaire* ».
- 13 septembre 1917 : « *Avec la moitié de l'argent reçu jusqu'à ce jour, que l'on fasse les brancards de procession et qu'on les porte à la fête de Notre-Dame du Rosaire* ».
- 13 octobre 1917 : « *Je suis Notre-Dame du Rosaire* ».

Enfin les trois tableaux que la Sainte Vierge montra aux petits voyants pendant la danse du soleil de la dernière apparition, illustrent les trois séries des mystères du rosaire : la Sainte Famille pour les mystères joyeux, Notre-Dame des douleurs pour les mystères douloureux et Notre-Dame du Rosaire sous les traits de Notre-Dame du Mont Carmel pour les mystères glorieux.

Fatima est donc la consécration d'une part du chapelet quotidien comme prière privilégiée par le Ciel, après le saint Sacrifice de la Messe, d'autre part de Notre-Dame du Rosaire comme nom particulier de la Sainte Vierge. Voilà pourquoi toute sa vie, sœur Lucie ne cessa d'insister sur l'importance de la récitation quotidienne du chapelet. Voici par exemple ce qu'elle écrivit le 16 septembre 1970 à une de ses amies, Mère Maria José Martins (voir [lettre complète ICI](#)) :

La prière du rosaire ou chapelet est, après la sacrée liturgie de l'Eucharistie, **celle qui nous unit le plus à Dieu** par la richesse des prières qui la composent, toutes venant du Ciel, dictées par le Père, le Fils et l'Esprit Saint. (...)

Ainsi la prière du chapelet est, après la sacrée liturgie de l'Eucharistie, celle qui nous introduit le mieux dans le mystère intime de la Très Sainte Trinité, de l'Eucharistie, et celle qui nous met le mieux dans l'esprit les mystères de foi, d'espérance et de charité. Elle est le pain spirituel des âmes (...) C'est elle qui maintient la petite flamme de la foi qui n'est pas encore tout à fait éteinte dans beaucoup de consciences. Même pour ces âmes qui le récitent sans méditer, le simple fait de prendre leur chapelet pour prier, c'est déjà se souvenir de Dieu, du surnaturel. Le simple rappel des mystères, à chaque dizaine, est plus qu'un rayon de lumière pour soutenir dans les âmes la mèche qui fume encore. C'est pour cela que le démon lui fait tant la guerre !

On retrouve des expressions presque identiques dans une lettre au père Pasquale écrite deux mois plus tard, le 26 novembre 1970 (voir [lettre complète ICI](#)) :

La décadence du monde est sans nul doute l'effet du manque d'esprit de prière. Ce fut en prévision de cette désorientation que la Vierge a recommandé, avec tant d'insistance, la récitation du chapelet. C'est parce que **la prière du Rosaire est, après la sainte Messe, la plus apte à conserver et à augmenter la foi dans les âmes**, que le démon a déchaîné contre lui la guerre que l'on sait.

Nous incitons vivement les lecteurs à lire ces deux lettres ([lettre à Mère Maria José Martins ICI](#) et [lettre au père Pasquale ICI](#)) pour mesurer toute l'importance que sœur Lucie attachait au chapelet, importance qu'elle avait apprise de Notre-Dame elle-même. Il faut vraiment les méditer pour bien comprendre que la récitation quotidienne du chapelet est le remède universel à tous nos maux.

Pourtant certains n'hésitent pas à le critiquer, trouvant cette prière répétitive, ennuyeuse, vieillotte, ... Nous n'allons pas répondre à ces reproches, car nombreux sont ceux qui y ont déjà répondu avec talent. (Voir par exemple le remarquable [poème sur le chapelet de Charles Péguy ICI](#)) Surtout, de tels reproches devraient être

adressés directement à Notre-Dame elle-même. Car pourquoi a-t-elle toujours tant insisté sur la récitation du chapelet (rue du Bac, La Salette, Fatima) ? Pourquoi est-elle apparue si souvent avec un chapelet dans les mains (Lourdes, Beauraing, Banneux, ...) ? Admettre les critiques de ceux qui dénigrent le chapelet, serait implicitement reconnaître que la Sainte Vierge s'est trompée, et avec elle de très nombreuses autorités dans l'Église ! C'est tout de même un peu difficile à croire. Léon XIII fit plus de dix encycliques sur le rosaire. Saint Pie X, dans son testament, n'hésita pas à écrire : « *Si vous voulez que la paix règne dans vos familles et dans votre patrie, récitez tous les jours le chapelet avec les vôtres : le Rosaire est le parfait résumé de l'Évangile et il donne la paix à tous ceux qui le récitent... Aimez le Rosaire, récitez-le tous les jours.* » Une telle affirmation dans un texte aussi important qu'un testament, et qui plus est le testament d'un pape canonisé, marque une importance exceptionnelle. Il est d'ailleurs extraordinaire de voir la ressemblance entre ces propos de saint Pie X et ceux de Notre-Dame à Fatima, comme si la Sainte Vierge avait voulu confirmer les propos du saint pape.

Plus près de nous, le père Gabriele Amorth, exorciste du diocèse de Rome, dans l'introduction de son dernier livre *Il mio rosario* (Ed. San Paolo, Italie), écrit : « *Je pense que le Rosaire est la prière la plus puissante* ». Il révèle que la source de sa force intérieure, il la trouva dans la récitation quotidienne du chapelet, prière qui l'a soutenu dans son combat quotidien contre les manifestations du démon auxquelles il fut confronté durant de longues années. Et le père Amorth souligne le rôle du Cœur Immaculé de Marie pour convertir le monde : « *Ce livre est dédié au Cœur Immaculé de Marie duquel dépend l'avenir de notre monde.* »

Pour terminer, voici un conte qui, malgré son caractère enfantin, illustre parfaitement cette puissance du chapelet. [Cliquez ICI](#). Alors, pour notre salut, pour le redressement de notre pays, pour la conversion des pécheurs, pour la paix dans le monde, soyons assidu à la récitation quotidiennement notre chapelet.

Lettre de liaison n° 32

(31 juillet 2016)

Une question revient parfois dans les échanges entre connaisseurs de Fatima : le chapelet fait-il ou non partie de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie ? En effet, le 27 décembre 1957, sœur Lucie confia au père Fuentès : « *Elle [la Sainte Vierge] a dit, aussi bien à mes cousins qu'à moi-même, que Dieu donnait les deux derniers remèdes au monde : le saint Rosaire et la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, et ceux-ci étant les deux derniers remèdes, cela signifie qu'il n'y en aura pas d'autres.* » L'expression de sœur Lucie, « *deux remèdes : le Rosaire et la dévotion au Cœur Immaculé de Marie* », semble bien indiquer que les deux dévotions sont distinctes et donc que le rosaire ne fait pas partie, à proprement parler, de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie.

Une objection similaire fut faite au cours d'une conférence donnée récemment dans le cadre du centenaire des apparitions de Fatima : la Sainte Vierge n'ayant demandé que la consécration de la Russie, peut-on dire que les consécrations individuelles font partie de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie ?

Le père Alonso, un des meilleurs connaisseurs de Fatima à son époque, a répondu à cette objection :

À Fatima, la Vierge n'a demandé expressément que la consécration de la Russie, comme moyen efficace de sa conversion et de la paix du monde. Mais, il est évident que cette consécration de la Russie doit être précédée de la pratique généralisée et intense des consécrations individuelles et collectives. La consécration de la Russie n'arrivera que comme le fruit de la consécration généralisée et intense de tous les membres et de toutes les collectivités de l'Église. C'est pourquoi - ainsi que l'ont bien compris et exprimé le pape Pie XII et le pape Paul VI - il est nécessaire que les fidèles commencent par réaliser leur consécration personnelle et par la vivre intensément. C'est là le meilleur moyen de hâter l'heure du triomphe du Cœur Immaculé de Marie, et l'avènement du Royaume de Dieu sur la terre.

Ici, il convient de faire une remarque : si les 13 juin et 13 juillet 1917, Notre-Dame confia aux petits pastoureux que « *Dieu voulait établir dans le monde la dévotion au Cœur Immaculé de Marie* » (voir [lettres de liaison n°4](#) et [n°29](#)), elle ne précisa pas en quoi consistait cette dévotion. On ne peut donc que le déduire des différentes demandes qu'elle fit non seulement à Fatima, mais aussi à Pontevedra et Tuy. Dans ces apparitions, elle demanda cinq pratiques, parmi lesquelles seules trois ont un lien plus ou moins explicite avec le Cœur Immaculé de Marie. Deux figurent dans le secret du 13 juillet : la consécration de la Russie et la communion réparatrice des premiers samedis du mois ; et la troisième : les sacrifices pour la conversion des pécheurs, figure dans la prière enseignée juste après.

Les deux autres pratiques : la récitation quotidienne du chapelet et le port du scapulaire, ont été demandées à Fatima mais sans préciser un lien particulier avec le Cœur Immaculé de Marie. Cependant, sœur Lucie dira au père Rafferty le 15 octobre 1950 (voir [lettre de liaison n°21](#)) : « *Le scapulaire est le signe de notre consécration au Cœur Immaculé de Marie. (...) Le scapulaire et le rosaire sont inséparables.* » En conséquence, le scapulaire et le rosaire font implicitement partie de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie.

De plus, la récitation du chapelet fut demandée six fois alors que la consécration de la Russie ne le fut qu'une fois. Il serait pour le moins paradoxal que la pratique la plus demandée ne soit pas incluse dans la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, ce d'autant plus que le chapelet bien récité est la prière qui touche le plus le cœur de Notre-Dame. Si donc on veut être un dévot à son Cœur Immaculé, comment ne pas commencer par réciter la prière qui lui plait le plus ?

Remarquons aussi qu'aucune de ces cinq pratiques n'est nouvelle. Bien au contraire, toutes étaient déjà établies dans l'Église bien avant les apparitions de Fatima :

- La première demande d'une consécration au Cœur Immaculé de Marie date du 3 décembre 1836 quand l'abbé Desgenettes entendit une voix intérieure lui demander de consacrer sa paroisse au Cœur Immaculé de Marie. (voir [lettre de liaison n°22](#))
- Le 16 juillet 1251, Notre-Dame apparut à saint Simon Stock et lui remit un scapulaire en disant : « *Celui qui mourra revêtu de cet habit sera préservé des flammes éternelles* ». (Voir [Histoire du scapulaire](#))
- En 1214, Notre-Dame apparut à saint Dominique pour lui demander de répandre la récitation du rosaire, lui promettant de nombreuses grâces par ce moyen.
- Même, la communion des premiers samedis du mois était déjà pratiquée dans l'Église avant Fatima. L'abbé Desgenettes l'inscrivit dans les statuts de l'association qu'il créa. Et le 1^{er} juillet 1905, saint Pie X accorda une indulgence plénière aux douze premiers samedis faits en l'honneur de l'Immaculée Conception. Puis le 13 juin 1912, il approuva officiellement la pratique des premiers samedis du mois et accorda une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire à tous ceux qui accompliraient des exercices de dévotion en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie, en réparation des blasphèmes dont son nom et ses prérogatives sont l'objet. (voir [lettre de liaison n°15](#) et [la fiche sur ce sujet](#))

- Enfin, faire des sacrifices pour la conversion des pécheurs est une pratique qui remonte aux temps apostoliques ! Par exemple, dans l'épilogue de l'Épître de saint Jacques (V, 19-20), l'apôtre nous dit : « *Celui qui ramène un pécheur de la voie où il s'égarait sauvera son âme de la mort et fera disparaître une multitude de péchés.* » (voir [lettres de liaison n°6](#) et [n°7](#))

Ainsi, Notre-Dame a-t-elle simplement rappelé quelques pratiques chères à son cœur. Il est donc logique de considérer qu'elles sont liées à la dévotion à son Cœur Immaculé. Aussi, en cette année qui va nous conduire au centenaire des apparitions de Fatima, exerçons-nous à faire nôtre ces cinq pratiques. Non seulement nous accomplirons une volonté de Dieu, mais nous assurerons notre salut, nous convertirons des pécheurs et nous attirerons la paix sur notre patrie.

Lettre de liaison n° 33

(16 août 2016)

Si l'apparition du 13 août 1917 est très extraordinaire, car ce fut en quelque sorte une "apparition sans voyants" (voir [lettre de liaison n°8](#)), celle du 19 août suivant a aussi un caractère très particulier : pour la troisième fois, Notre-Dame parla de l'enfer.

De nos jours, l'enfer est un sujet peu évoqué, voire occulté. Certains clercs vont même jusqu'à nier son existence ou déclarer que s'il existe, il est vide. Et il est probable qu'aborder un tel sujet dans cette lettre de liaison occasionnera une série de désabonnements. Pourtant, si on veut présenter honnêtement et complètement le message de Fatima, il est impossible de le passer sous silence. Car la Sainte Vierge n'en aurait pas parlé aux petits pastoureaux si c'était un sujet sans importance. Il est également difficile d'imaginer que Notre-Dame se soit trompée en parlant de l'enfer. Voici donc toutes les paroles prononcées par la Sainte Vierge à Fatima sur ce sujet :

- Le 13 juillet, juste après la vision de l'enfer : « *Vous avez vu l'enfer où vont les âmes des pauvres pécheurs. Pour les sauver, Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé.* »
- Dans la prière qu'elle enseigna juste après : « *Ô mon Jésus, pardonnez-nous. Préservez-nous du feu de l'enfer, conduisez au Ciel toutes les âmes, surtout celles qui en ont le plus besoin.* »
- Le 19 août : « *Priez, priez beaucoup et faites des sacrifices pour les pécheurs. Car beaucoup d'âmes vont en enfer parce qu'elles n'ont personne qui se sacrifie et prie pour elles.* »

Par la suite, les petits voyants ne cessèrent de méditer sur l'enfer, tout particulièrement Jacinthe dont la grande sensibilité lui valut d'avoir une perception plus profonde du message de Fatima. Dans le troisième mémoire, sœur Lucie explique toute l'importance que Jacinthe attachait à la vision de l'enfer :

La vision de l'enfer l'avait horrifiée à tel point que toutes les pénitences et les mortifications lui paraissaient peu de chose, pour arriver à préserver quelques âmes de l'enfer.

Eh bien, je vais maintenant répondre à une autre question qui m'a été adressée de plusieurs côtés : Comment se fait-il que Jacinthe, encore si petite, ait pu être possédée d'un tel esprit de mortification et de pénitence et en comprendre la valeur ?

Il me semble que ce fut, d'abord, par une grâce spéciale que Dieu a voulu lui accorder, par l'intermédiaire du Cœur Immaculé de Marie ; mais aussi, parce qu'elle a vu l'enfer et le malheur des âmes qui y tombent.

Certaines personnes, même pieuses, ne veulent pas parler aux enfants de l'enfer, pour ne pas les effrayer. Mais Dieu n'a pas hésité à montrer l'enfer à trois enfants, dont la plus jeune avait seulement six ans, et il savait bien qu'elle en serait horrifiée, au point de se consumer de frayeur, je peux presque le dire.

Voici également quelques propos de Jacinthe rapportés par Lucie dans son troisième mémoire ([Voir sur le site tous les passages de ce mémoire dans lequel ce sujet est abordé](#)) :

Souvent, elle s'asseyait par terre ou sur quelque pierre et, toute pensive, elle se mettait à dire : « *Oh, l'enfer ! Oh, l'enfer ! Que j'ai pitié des âmes qui vont en enfer ! Et les gens qui sont là, vivants, à brûler comme du bois dans le feu !* » Et, toute tremblante, elle s'agenouillait, les mains jointes, pour réciter la prière que Notre-Dame nous avait enseignée : « *Ô mon Jésus ! Pardonnez-nous, préservez-nous du feu de l'enfer et attirez toutes les âmes au Ciel, principalement celles qui en ont le plus besoin.* » (...)

Elle demeurait ainsi de longs moments à genoux, répétant la même prière. De temps en temps, elle m'appelait ou appelait son frère, comme s'éveillant d'un songe : « *François ! Priez-vous avec moi ? Il faut prier beaucoup pour faire échapper les âmes à l'enfer ! Il y en a tant qui y vont ! Il y en a tant !* »

D'autres fois, elle demandait : « *Pourquoi est-ce que Notre-Dame ne montre pas l'enfer aux pécheurs ? S'ils le voyaient, ils ne pécheraient plus, pour ne pas y aller. Tu dois dire à Notre-Dame qu'elle montre l'enfer à tous ces gens. Tu verras comme ils se convertiront !* ».

Par la suite, sœur Lucie revint souvent sur le sujet dans sa correspondance. Ainsi, elle confia au père Pasquale :

Ce qui m'est resté le plus gravé dans l'esprit et dans le cœur, ce fut la tristesse de cette Dame lorsqu'elle nous montra l'enfer ! Si la vision de l'enfer avait duré un instant de plus, nous serions morts de peur et d'épouvante. Cependant, une chose m'a encore plus impressionnée, ce fut l'expression douloureuse du regard de Notre-Dame ! Si je vivais mille ans, je la conserverais toujours gravée dans mon cœur.

Voici également ce qu'elle écrivit un jour à un séminariste :

Ne soyez pas surpris si je vous parle tant de l'enfer. **C'est une vérité qu'il est nécessaire de rappeler beaucoup dans les temps présents, parce qu'on l'oublie** : c'est en tourbillon que les âmes tombent en enfer. Eh ! quoi ? Vous ne trouvez pas bien employés tous les sacrifices qu'il faut faire pour ne pas y aller et empêcher que beaucoup d'autres y tombent ?

Tous ces enseignements sur l'enfer sont parfaitement conformes à l'enseignement constant de l'Église depuis toujours. Notre-Seigneur, dans son immense bonté, parla plusieurs fois de « *géhénne* », de « *feu éternel* », de « *fournaise ardente* », de « *feu qui ne s'éteint pas* ». Et l'Église n'a jamais cessé de transmettre cet enseignement de son Maître. Voici, par exemple, la définition de l'enfer que donne le catéchisme de saint Pie X (3^e partie, n° 46) :

L'enfer est **un lieu de tourments** auquel sont condamnés tous ceux qui par leurs crimes se sont révoltés contre l'ordre de la Providence ou de la prédestination et ont été fixés dans ces crimes de façon à ne s'en convertir jamais. (...) Les peines et les tourments qu'ils méritent en raison de leurs crimes dureront toujours et ne finiront jamais. (...). Ces peines sont de deux sortes ; savoir : la peine du dam, et la peine du sens. (...) **Le feu doit s'entendre au sens d'un feu matériel** ; car il désigne proprement la peine du sens.

Le concile Vatican II lui-même rappelle son existence dans *Lumen gentium* n°48 : « *Il faut veiller constamment pour que nous méritions d'entrer avec Lui aux noces et d'être comptés au nombre des bénis, et non pas de recevoir l'ordre, comme des serviteurs mauvais et paresseux, d'aller dans le feu éternel, dans les ténèbres extérieures où "il y aura des pleurs et des grincements de dents".* »

De son côté, le *Compendium du Catéchisme de l'Église Catholique* (n° 208) affirme qu'à sa mort, chacun reçoit une rétribution immédiate qui « *consiste dans l'accession à la béatitude du ciel, aussitôt ou après une purification proportionnée, ou au contraire à la condamnation éternelle de l'enfer* ».

L'enfer est donc une vérité de foi et l'on ne peut pas se dire catholique si on croit qu'il n'existe pas ou qu'il est vide. L'une des raisons de la venue de la Sainte Vierge à Fatima est précisément de rappeler son existence à une période où on a tendance à l'oublier. La Sainte Vierge aurait-elle pris le soin de montrer l'enfer à trois jeunes enfants et de signifier l'importance de son message par un miracle extraordinaire pour que quelques années plus tard, on juge cette notion surannée ? Fatima nous rappelle une vérité de Foi : l'enfer existe et ceux qui y tombent sont ceux qui offensent Notre-Seigneur.

Cette vérité est peut-être dure à accepter dans notre monde peu habitué à ce qu'on lui parle des fins dernières en général et de l'enfer en particulier. Mais avec ce rappel, Notre-Dame nous a indiqué le moyen d'éviter l'enfer : la dévotion à son Cœur Immaculé. Or c'est une dévotion peu exigeante. On peut donc dire qu'il est facile d'éviter l'enfer à condition de la pratiquer.

Par ailleurs, si beaucoup d'âmes vont en enfer parce que personne ne prie pour elles, il ne tient qu'à nous d'inverser cette proposition, à savoir que beaucoup d'âmes seront sauvés si nombreux sont ceux qui prient et se sacrifient pour les pécheurs, point essentiel de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie.

Aussi, demandons à Notre-Dame de nous accorder les lumières nécessaires pour bien comprendre son message, en particulier ce qu'est l'enfer.

Lettre de liaison n° 34

(31 août 2016)

Une question est souvent posée à propos des paroles prononcées par la Sainte Vierge à Fatima : quel crédit leur apporter ? Car outre ce que Notre-Dame a dit sur l'enfer (voir [lettre de liaison n°33](#)), certaines paroles de ses paroles sont pleines d'espérance mais aussi surprenantes :

- « *Récitez le chapelet tous les jours pour obtenir la paix pour le monde et la fin de la guerre.* » (13 mai et 13 juillet) (Voir [lettres de liaison n°2](#) et [n°31](#))
- « *Il [Jésus] veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. A qui embrassera cette dévotion, je promets le salut.* » (13 juin) (Voir [lettres de liaison n°5](#) et [n°29](#))
- « *Pour l'empêcher [la guerre], je viendrai demander la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé et la communion réparatrice des premiers samedis du mois.* » (13 juillet) (Voir [lettre de liaison n°17](#))

Ces paroles ont-elles été réellement prononcées par Notre-Dame en personne comme l'a toujours affirmé sœur Lucie ? Voici la réponse donnée par le Vatican dans le *Commentaire théologique* qui se trouve dans le dossier publié avec le troisième secret, le 26 juin 2000 (voir [la fiche sur le dossier du Vatican](#)) :

Il est clair que, dans les visions de Lourdes, Fatima, etc., il ne s'agit pas de la perception normale extérieure des sens : **les images et les figures qui sont vues ne se trouvent pas extérieurement dans l'espace**, comme s'y trouve par exemple un arbre ou une maison. (...). Il s'agit de vrais "objets" qui touchent l'âme, bien qu'**ils n'appartiennent pas à notre monde sensible habituel**.

Et à propos de la troisième partie du secret révélée ce jour-là, le *Commentaire* affirme :

La conclusion du "secret" rappelle des images que sœur Lucie peut avoir vues dans des livres de piété et dont le contenu provient d'anciennes intuitions de foi.

Ainsi, pour le Vatican, les petits voyants de Fatima n'ont eu qu'une vision intérieure. En conséquence, il n'y a pas réellement eu de paroles prononcées par Notre-Dame. (Pourtant, les plus proches témoins entendaient parfaitement le murmure d'une voix répondant aux questions de Lucie.) Et, sans le dire explicitement, le *Commentaire* en tire la conclusion que sœur Lucie a inventé le secret à partir de ce qu'elle a lu ou de ce que ses parents lui ont appris. C'est aussi ce que Monseigneur Ré, assesseur et troisième personnage de la Secrétairerie d'État, confia un jour à l'abbé Caillon :

Si nous étions sûrs que c'est vraiment la Sainte Vierge qui demande que les évêques du monde entier s'unissent au pape pour consacrer la Russie au Cœur Immaculé de Marie, nous le ferions. Mais ce n'est pas clair. Nous avons nos archives nous aussi.

De plus, le seul et unique spécialiste de Fatima mentionné par le *Commentaire*, à l'exclusion des meilleurs experts de Fatima comme le père Alonso, le chanoine Barthas, le chanoine Formigão, etc., est le père Dhanis, qualifié de « *théologien flamand éminent connaisseur de cette question* » bien qu'il ait toujours refusé de rencontrer sœur Lucie et de lire l'ensemble des documents sur Fatima. Or dans un article cité référence par le *Commentaire* (*Regard sur Fatima, bilan d'une discussion*), le père Dhanis affirme : « *Une approbation ecclésiastique [sur des apparitions] (...) ne garantit pas expressément la réalité de la communication céleste.* »

Sur Fatima, la thèse du père Dhanis peut se résumer ainsi : les apparitions de 1917 sont probablement authentiques, mais le message diffusé par la suite est une invention de sœur Lucie. Pour lui, dans le message, seuls sont vrais l'appel à la prière et à la pénitence ; tout le reste n'est qu'imagination d'enfant. Voici quelques-unes de ses conclusions tirées d'articles parus autour des années 1950 dans les revues *Streven* et *Nouvelle Revue Théologique*.

Sur les apparitions de l'Ange :

On n'ose pas écarter absolument l'hypothèse d'**un récit dû pour une grande part à l'imagination et on se sent porté à ne pas prendre position.**

Sur la vision de l'enfer :

Les voyants ont reçu une connaissance très intense de l'horreur des péchés et de la damnation et **cette connaissance a évoqué petit à petit une vision dans leur imagination.**

Sur les mémoires de sœur Lucie en général :

Il n'est pas facile de préciser le crédit qu'il y a lieu d'accorder aux rapports de sœur Lucie. Sans mettre en doute sa sincérité, non plus que le jugement sain dont elle fait preuve dans la vie quotidienne, on peut juger prudent de **ne s'appuyer qu'avec circonspection sur ses écrits.** (...) Une personne peut être sincère

et faire preuve d'un jugement sain dans la vie quotidienne, mais avoir **une propension à la fabulation inconsciente** dans un certain secteur ou, en tout cas, rapporter avec des enrichissements et des modifications appréciables des souvenirs vieux de vingt ans.

Certains esprits inventent des histoires et se persuadent eux-mêmes qu'elles sont vraiment arrivées. Dans leur imagination, ils sont de bonne foi. (...)

Au cours des années, certains événements extérieurs et certaines expériences spirituelles de Lucie ont enrichi le contenu original du secret.

Sœur Lucie est bien sûr d'un avis totalement opposé : elle est sûre d'avoir vu réellement la Sainte Vierge. En 1924, lors de la commission d'enquête canonique, elle affirma : « *J'ai la certitude que je l'ai vue et que je ne me suis pas trompée. Même si l'on me tuait, personne ne me ferait dire le contraire !* »

De plus, les nombreuses manifestations extérieures indiquent à n'en pas douter la présence d'un personnage invisible et le nombre de personnes à en avoir été témoin exclut catégoriquement toute possibilité de vision simplement intérieure. (Voir [lettres de liaison n°8](#) et [n°10](#))

Par ailleurs, comment expliquer la prophétie sur le miracle du soleil ? Elle n'a sûrement pas pu être trouvée dans « *des livres de piété* » ni inventée par trois jeunes enfants sans instruction de 7, 8 et 10 ans. (Voir [lettre de liaison n°12](#)). Enfin, toutes les personnes ayant bien connu sœur Lucie ont toujours affirmé qu'elle était honnête et avait une excellente mémoire. Une de ses nièces, sœur Maria Inès da Eucaristia, disait d'elle : « *La vertu qui caractérise le mieux sœur Lucie, c'est la sincérité et la rectitude* ». Il est donc difficile d'imaginer que sœur Lucie ait pu "inventer" ses mémoires.

Aussi, même si le Vatican est d'un avis différent, nous continuerons à croire que la Sainte Vierge est réellement venue six fois à la Cova da Iria avec son corps glorieux, s'est montrée aux enfants, leur a parlé et a manifesté sa présence à toutes les personnes présentes par des signes physiques qui ne trompent pas. Cet avis est d'ailleurs partagé par diverses personnalités ecclésiastiques, comme Monseigneur Hnilica qui confia au cardinal Ratzinger :

Il me semble, pour y avoir réfléchi tout l'été, qu'il n'y a pas de preuve de l'appartenance de toutes les apparitions et visions de la Sainte Vierge à ce que Votre Éminence appelle "la voie moyenne" ou "perception intérieure". (...) Je me demande si nous devons refuser, sans preuve et a priori, la possibilité de la présence corporelle de la très Sainte Vierge, dans ses apparitions. Pourquoi la Vierge Marie, qui est montée au Ciel avec son corps, ne pourrait-elle pas apparaître avec son corps ?

En conséquence, les paroles rapportées par Lucie dans ses mémoires sont bien des paroles prononcées par Notre-Dame elle-même et il convient donc d'en tenir le plus grand compte.

Lettre de liaison n° 35

(14 septembre 2016)

Les vacances passées, nous voilà à nouveau devant les tristes réalités de la vie quotidienne et les légitimes angoisses que suscite la situation actuelle de notre pays. Beaucoup se démènent pour essayer de rétablir la situation et ramener la paix. Chacun y va de sa recette et il n'est guère d'organismes ou de communautés qui ne proposent quelque chose. Malheureusement, au milieu ce concert de propositions, sans doute très pertinentes sur le plan temporel, il est bien triste de constater qu'un remède est systématiquement oublié : celui donné par Notre-Dame à Fatima. Pourtant, nous savons qu'il est infallible. Alors pourquoi le délaisser ?

Rappelons-nous ce qu'a dit l'Ange de la Paix lors de l'apparition de l'été 1916 : « **De tout ce que vous pourrez, offrez à Dieu un sacrifice en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs. De cette manière, vous attirerez la paix sur votre patrie.** »

L'année suivante, le 13 mai, lors de sa première apparition, la Sainte Vierge demanda : « *Récitez le chapelet tous les jours pour obtenir la paix pour le monde.* » Outre que c'est la toute première demande de Notre-Dame, c'est aussi l'unique demande faite ce jour-là : elle a donc une importance particulière.

Notre-Dame la répétera presque mot pour mot deux mois plus tard, au cours de la troisième apparition, le 13 juillet 1917 : « *Je veux (...) que vous continuiez à réciter le chapelet tous les jours en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire, pour obtenir la paix du monde et la fin de la guerre, parce qu'elle seule [Notre-Dame du Rosaire] peut les obtenir. (...) Si l'on fait ce que je vais vous dire, beaucoup d'âmes se sauveront et l'on aura la paix.* »

Les mots de la Sainte Vierge sont particulièrement clairs : elle affirme que **seule Notre-Dame du Rosaire peut obtenir la paix**. Et ce qui était vrai en 1917, l'est encore aujourd'hui. Si nous croyons fermement à la réalité des apparitions de Fatima (voir la [lettre de liaison n°34](#)), alors nous devons être convaincus que se sont bien des paroles de Dieu Lui-même qu'Il nous a transmis par l'intermédiaire de sa sainte Mère.



Quelques jours avant de partir à l'hôpital, Jacinthe, qui eut une compréhension si profonde du message donné par la Sainte Vierge, confia à sa cousine :

*Il ne me reste plus beaucoup de temps pour aller au Ciel. Toi, tu resteras ici afin de dire que Dieu veut établir dans le monde la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Le moment venu de le dire, ne te cache pas. Dis à tout le monde que Dieu nous accorde ses grâces par le moyen du Cœur Immaculé de Marie, que c'est à elle qu'il faut les demander, que le Cœur de Jésus veut qu'on vénère avec lui le Cœur Immaculé de Marie, **que l'on demande la paix au Cœur Immaculé de Marie, car c'est à elle que Dieu l'a confiée.** (3^e mémoire de sœur Lucie)*

Dans une lettre du 19 mars 1939, sœur Lucie confia au père Aparicio :

De la pratique de cette dévotion, unie à la consécration au Cœur Immaculé de Marie, dépendent pour le monde la paix ou la guerre. C'est pourquoi j'ai tant désiré sa propagation ; et puis, surtout parce que telle est la volonté de notre bon Dieu et de notre si chère Mère du Ciel.

Remarquons qu'en agissant ainsi, nous n'obtiendrons pas seulement la paix pour nous ou pour notre pays, mais pour le monde. Quelle grâce extraordinaire ! Et les preuves de la puissance de ce moyen dans l'histoire sont nombreuses. Déjà avant les apparitions de Fatima, plusieurs grandes victoires furent gagnées par le rosaire : Lépante, La Rochelle, Vienne, Peterwardein, ... Mais depuis, par deux fois au moins, la récitation publique du rosaire obtint la paix : en Autriche en 1955 et au Brésil en 1964. (Voir l'article [Les victoires temporelles du rosaire](#)).

La consécration au Cœur Immaculé est aussi un puissant moyen pour obtenir la paix. C'est à cause de cette consécration que le Portugal fut épargné par la deuxième guerre mondiale (voir [lettre de liaison n°16](#)).

Certes, prier ne suffit pas : il est aussi nécessaire d'agir sur le terrain temporel. Ora et labora ! Les miracles de l'Évangile (Cana, la multiplication des pains, la résurrection de Lazare, ...) nous montrent qu'avant d'agir, Dieu demande aux hommes de faire un minimum : remplir des jarres à Cana, rouler une pierre à Béthanie. Dieu fait avec des riens, mais pas avec rien ! (Voir aussi la [lettre de liaison n°2](#))

Cependant, si dans le domaine temporel, Il nous laisse relativement libre de choisir les moyens les plus appropriés pour redresser une situation, dans le domaine spirituel (qui est tout de même son domaine privilégié !), il est légitime qu'Il nous demande d'utiliser un moyen choisi par Lui plutôt qu'un autre. Or à Fatima, Dieu a clairement manifesté sa volonté : Il veut établir dans le monde la dévotion au Cœur Immaculé de Marie dont l'un des fruits est précisément la paix.

Enfin, Dieu a prévu un ordre : les miracles mentionnés précédemment montrent que la prière doit être première, l'action ne venant qu'en second lieu, ordre clairement exprimé par la devise "Ora et labora".

Si donc nous voulons ramener la paix dans notre pays ou dans le monde, commençons par réciter notre chapelet tous les jours (de préférence en famille et mieux encore en public) et essayons d'obtenir la consécration au Cœur Immaculé de Marie de notre diocèse, ou tout au moins de notre paroisse. (Voir aussi la [lettre de liaison n°15](#)) Rappelons ce que nous affirmions dans la [lettre de liaison n°16](#) :

Si tous les évêques de France consacraient notre pays au Cœur Immaculé de Marie, Notre-Dame écarterait promptement les menaces pesant sur son avenir !

Et ce qui est vrai pour la France l'est aussi pour n'importe quel autre pays. Il nous reste un peu plus d'un an avant d'arriver au 13 octobre 2017. D'ici là, arriverons-nous à ce que tous les diocèses de France soient consacrés au Cœur Immaculé de Marie ? Si cela ne peut se faire sans le secours de la grâce de Dieu, cela ne sera fera pas non plus si nous ne faisons pas d'abord ce qui est à notre portée.



Lettre de liaison n° 36

(29 septembre 2016)

Les inquiétudes que suscitent la situation non seulement de notre pays, mais aussi du monde en général, doivent nous inciter à méditer sérieusement les paroles de Notre-Dame dans le secret confié aux trois petits bergers de Fatima le 13 juillet 1917 : « *Si l'on fait ce que je vais vous dire, beaucoup d'âmes se sauveront et l'on aura la paix. (...) Si l'on écoute mes demandes, la Russie se convertira et l'on aura la paix.* » Par deux fois ce jour-là, Notre-Dame affirma que si nous faisons ce qu'elle demandait, le monde trouverait la paix ! Si nous voulons vraiment retrouver la paix, il convient donc de s'assurer que les demandes de Notre-Dame ont bien été satisfaites. Mais quelles sont ces demandes ?

Les termes employés dans la première phrase (« *Si l'on fait ce que je vais vous dire* ») indiquent des demandes faites après, à savoir : « *Je viendrai demander la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé et la communion réparatrice des premiers samedis du mois.* » Par contre, l'expression de la deuxième phrase (« *Si l'on écoute mes demandes* ») peut indiquer toute demande faite antérieurement. Or, juste avant de parler de la consécration de la Russie et des premiers samedis du mois, Notre-Dame a fait deux autres demandes : « *Je veux (...) que vous continuiez à réciter le chapelet tous les jours en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire pour obtenir la paix du monde* » et « *Sacrifiez-vous pour les pécheurs et dites souvent, spécialement chaque fois que vous ferez un sacrifice : "Ô Jésus, c'est par amour pour Vous, pour la conversion des pécheurs, et en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie"* ».

De plus, pour la première demande, non seulement Notre-Dame l'a exprimée à chaque apparition, mais par deux fois, elle a précisé : « *Récitez le chapelet tous les jours pour avoir la paix.* » (les 13 mai et 13 juillet 1917). Cette demande fait donc partie des conditions pour avoir la paix.

La deuxième demande a aussi été exprimée plusieurs fois. Notre-Dame l'a renouvelée le 19 août 1917 et l'Ange de la Paix l'avait déjà formulée l'année précédente (apparition de l'été 1916) en précisant : « *De cette manière, vous attirerez la paix sur votre paix.* » Car, la conversion des pécheurs est bien une condition pour avoir la paix dans le monde. En effet, les guerres sont les conséquences de l'inconduite des hommes. Par conséquent, si les pécheurs cessent de pécher, les guerres cesseront. C'est donc bien une autre condition pour avoir la paix.

À ces quatre demandes, il nous semble nécessaire d'en ajouter une cinquième qui a une importance particulière, car elle est constituée des toutes dernières paroles prononcées par Notre-Dame à Fatima : « *N'offensez pas davantage Dieu, Notre-Seigneur, car Il est déjà trop offensé.* » Il est bien de prier pour la conversion des pécheurs, mais nous sommes nous-même pécheurs, et nous devons aussi nous convertir. Cette demande est donc tout à fait complémentaire de nos sacrifices pour la conversion des pécheurs. En conséquence, si la conversion des pécheurs est une condition pour avoir la paix, notre propre conversion l'est également.

Ainsi, pour nous accorder la paix, Notre-Dame a exprimé cinq demandes. Deux ont été exprimées au futur (« *Je viendrai demander* ») ; les trois autres ont été exprimées au présent. Si nous voulons vraiment la paix, il convient donc de nous assurer que ces différentes demandes ont bien été satisfaites et, si ce n'est pas tout à fait le cas, de voir comment les réaliser au plus vite.

En bonne logique, celles exprimées au présent sont prioritaires sur celles exprimées au futur. Or ces trois demandes exprimées au présent ne dépendent que de nous : réciter notre chapelet tous les jours, offrir les sacrifices de notre vie quotidienne pour la conversion des pécheurs et observer la loi divine pour ne plus offenser Notre-Seigneur. Si nous voulons la paix, nous devons donc sans tarder les satisfaire. Il ne tient qu'à nous de le faire ! Personne ne pourra le faire à notre place. De plus, nous devons non seulement les mettre en pratique, mais aussi inciter notre prochain à faire de même, en particulier en faisant connaître à nos proches le message de Fatima. Mesurons-nous bien que, de notre assiduité à suivre ces demandes de Notre-Dame, dépend la paix pour le monde ? C'est ce qu'affirmait sœur Lucie au père Aparicio dans une lettre que nous avons déjà citée plusieurs fois dans les précédentes lettres de liaison : « *De la pratique de cette dévotion [la dévotion au Cœur Immaculé de Marie], unie à la consécration au Cœur Immaculé de Marie, dépendent pour le monde la paix ou la guerre.* »

Le message de Notre-Dame est donc clair : si nous voulons la paix, nous devons commencer par satisfaire les demandes qu'elle a exprimées à Fatima, et en premier lieu, les trois qui nous concernent directement à savoir : réciter son chapelet tous les jours, offrir des sacrifices pour la conversion des pécheurs et observer la loi divine. (Dans les prochaines lettres, nous examinerons les deux autres demandes.)

Nous voilà désormais à un an du centenaire des apparitions de Fatima. Profitons de cette année pour nous efforcer de toujours mieux mettre en pratique ces différentes demandes et pour faire en sorte que le plus grand

nombre d'entre nous soient convaincus de l'urgente nécessité de les satisfaire et qu'ainsi le monde trouvera la paix.

Lettre de liaison n° 37

(13 octobre 2016)

Nous voici désormais à un an du centenaire de la dernière apparition de Fatima. Le temps est donc désormais compté pour tenter d'ici là de satisfaire à toutes les demandes de Notre-Dame à Fatima.

Ces demandes, qui ont été rappelées dans la précédente lettre de liaison, sont au nombre de cinq. Trois ont été exprimées au présent et nous concernent directement, à savoir : réciter son chapelet tous les jours, faire des sacrifices pour les pécheurs et ne plus offenser Notre-Seigneur. (Voir la [lettre de liaison n° 36](#))

Les deux autres, la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie et la communion réparatrice des premiers samedis du mois, ont d'abord été exprimées au futur. Mais désormais, ces dernières ne sont plus au futur, car depuis, Notre-Dame les a formellement exprimées.

En effet, le 10 décembre 1925 à Pontevedra, elle confia à sœur Lucie :



Vois, ma fille, mon Cœur entouré des épines que les hommes m'enfoncent à chaque instant, par leurs blasphèmes et leurs ingratitude. Toi, du moins, tâche de me consoler et dis que tous ceux qui, pendant cinq mois, le premier samedi, se confesseront, recevront la sainte Communion, réciteront un chapelet et me tiendront compagnie pendant quinze minutes, en méditant sur les quinze mystères du Rosaire en esprit de réparation, je promets de les assister à l'heure de la mort, avec toutes les grâces nécessaires pour le salut de leur âme.

Deux mois plus tard, le 15 février 1926, l'Enfant-Jésus réitéra cette demande. Voici ce qu'écrivit sœur Lucie dans une lettre adressée à son premier confesseur, Monseigneur Pereira Lopes : « *L'Enfant se tourna vers moi et me dit : "Et toi, as-tu révélé au monde ce que la Mère du Ciel t'a demandé ?"* » Dans le dialogue qui suivit, l'Enfant-Jésus assouplit les conditions de la communion réparatrice, montrant ainsi combien Dieu tenait à cette dévotion. (Voir [lettre de liaison n° 28](#) et [fiche sur les premiers samedis du mois](#))

À compter de cette époque, sœur Lucie fit tout ce qu'elle put pour propager la dévotion réparatrice et, régulièrement, elle tenta de convaincre ses supérieures, ses confesseurs ou les autorités religieuses. Voici par exemple ce qu'elle écrivit à Monseigneur da Silva, l'évêque de Leiria, le 3 octobre 1928 :

Le bon Dieu, dans son infinie miséricorde, se plaint de ne pouvoir supporter plus longtemps les offenses qui se commettent contre l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge. Il dit qu'à cause de ce péché, un grand nombre d'âmes tombent en enfer, et il promet de les sauver, dans la mesure où l'on pratiquera la dévotion suivante, avec l'intention de faire réparation au Cœur Immaculé de notre très Sainte Mère. [Suit la description des différents points de cette dévotion]

Deux ans plus tard, sœur Lucie révéla une nouvelle demande du Ciel à propos des premiers samedis du mois. Le 29 mai 1930, elle écrivit à son confesseur, le père Gonzalvès :

Il me semble que le bon Dieu, au fond de mon cœur, agit sur moi pour que je demande au Saint-Père l'approbation de la dévotion réparatrice, que Dieu lui-même et la Très Sainte Vierge ont daigné demander en 1925, pour, au moyen de cette petite dévotion, donner la grâce du pardon aux âmes qui ont eu le malheur d'offenser le Cœur Immaculé de Marie, la Très Sainte Vierge promettant aux âmes qui chercheront à lui faire réparation de cette manière, de les assister à l'heure de la mort, avec toutes les grâces nécessaires pour qu'elles se sauvent.

Cette lettre est particulièrement importante, car elle précise quatre points essentiels de la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois :

- cette dévotion est demandée non seulement par Notre-Dame, mais aussi par Dieu Lui-même ;
- Dieu souhaite qu'elle soit approuvée par le Saint-Père ;
- elle a pour principal objectif d'obtenir la grâce du pardon pour les pécheurs ;
- une grâce particulière sera accordée à tous ceux qui la pratiqueront : l'assistance de Notre-Dame au moment de la mort pour faire son salut.

Concernant le deuxième point, sœur Lucie poursuivit en ajoutant une précision :

*Le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie, si le Saint-Père daigne faire, et ordonne aux évêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie aux très Saints Cœurs de Jésus et de Marie, **Sa Sainteté promettant, moyennant la fin de cette persécution, d'approuver et de recommander la pratique de la dévotion réparatrice, indiquée ci-dessus** [la communion réparatrice des cinq premiers samedis du mois].*

Cette précision montre à quel point Dieu tient à cette dévotion, car Il promet la fin des persécutions de la Russie sur une simple promesse du Saint-Père de l'approuver. Le 12 juin, sœur Lucie écrivit à nouveau à son

confesseur pour confirmer tous les demandes du Ciel, ceci en employant exactement les mêmes termes que ceux employés dans la lettre du 29 mai 1930. (Voir les deux lettres sur la page du site [Deux lettres de sœur Lucie sur la dévotion au Cœur Immaculé de Marie](#))

Dans ces deux lettres, la consécration de la Russie et l'approbation de la dévotion réparatrice sont liées, mais la chronologie de ces demandes montre que Dieu veut avant tout l'approbation par le Saint-Père de la dévotion réparatrice.

- Le 13 juillet 1917, la Sainte Vierge annonce qu'elle viendra demander la consécration de la Russie à son Cœur Immaculé et la communion réparatrice des premiers samedis du mois.
- Le 10 décembre 1925, elle demande effectivement la communion réparatrice des premiers samedis du mois en précisant les conditions pour la faire.
- Le 15 février 1926, l'Enfant-Jésus insiste pour que cette dévotion soit propagée.
- Le 29 mai et le 12 juin 1930, sœur Lucie écrit à son confesseur pour lui dire que Dieu et Notre-Dame veulent que cette dévotion soit propagée et demandent qu'elle soit approuvée par le Saint-Père.

L'arrêt des persécutions n'est qu'une grâce supplémentaire accordée par Dieu pour bien montrer l'ardent désir du Ciel de voir cette dévotion s'établir dans le monde et sa volonté qu'elle soit reconnue par le Saint-Siège.

Notons bien que la demande adressée à sœur Lucie contient deux actions distinctes : répandre la dévotion réparatrice et la faire approuver par le Saint-Père. Or force est de constater qu'aucune des deux n'a été réalisée jusqu'à présent : d'une part, la dévotion réparatrice est toujours fort peu répandue dans les paroisses ; d'autre part le Saint-Père ne l'a à ce jour ni approuvée, ni recommandée.



Ce deuxième point est très étonnant, car les persécutions en Russie ont en grande partie cessé. Dieu tient tellement à cette dévotion qu'Il n'a pas attendu la promesse du Saint-Père pour accorder cette grâce ! Pourtant le Saint-Siège n'a toujours pas donné son approbation. Il est vraiment triste de voir que cette demande, pourtant si facile à réaliser, n'est toujours pas satisfaite. Aussi, pendant l'année qui nous sépare du centenaire, est-il urgent de répondre à la demande exprimée par Notre-Dame. Œuvrons pour qu'elle soit réalisée d'ici le jour du centenaire de la dernière apparition de Fatima. Pour cela, nous devons nous mobiliser pour d'une part travailler à répandre autour de nous cette dévotion (en premier lieu dans notre paroisse), d'autre part agir à notre niveau pour faire parvenir une demande d'approbation vers les autorités religieuses, puis vers le Saint-Siège.

Dans ce but, plusieurs personnes nous ont conseillé de fédérer tous les organismes qui souhaiteraient travailler à propager la dévotion au Cœur Immaculé de Marie en général et la communion réparatrice des premiers samedis du mois en particulier. Trois organisations se sont à ce jour associées à cette initiative : la confrérie Notre-Dame de France, Ave Cordis et la Route de l'Europe chrétienne. (Pour plus de précisions, voir sur le site [la page Partenaires](#))

Aussi, pour nous aider à réaliser cet objectif, n'hésitez pas à nous indiquer des organismes ou mouvements qui accepteraient d'être partenaire pour agir avec nous selon leur charisme propre.

Mais surtout pour répondre à l'appel de Notre-Dame, pratiquons et propageons la communion réparatrice des premiers samedis du mois.

Lettre de liaison n° 38

(28 octobre 2016)

Régulièrement, des personnes nous demandent ce qu'elles pourraient faire pour nous aider ou pour œuvrer pour le centenaire. Afin de répondre sans tarder à cette question, l'analyse des demandes faites par Notre-Dame à Fatima, commencée dans les [lettres de liaison n° 36](#) et [n° 37](#), sera provisoirement interrompue. Car, nous sommes désormais à un an de la dernière apparition : il est donc important de ne plus tarder à mettre en place toutes les actions possibles pour fêter dignement ce centenaire.

Ces actions ont déjà été présentées dans [la première lettre de liaison](#). Les différentes propositions ont ensuite été développées au fur et à mesure des lettres de liaison. Mais il ne semble pas inutile de revenir de dessus.

Le principe général est de faire la volonté de Dieu exprimée à Fatima par la voix de la Sainte Vierge, à savoir : **travailler à l'établissement dans le monde de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie**.

Cette dévotion comporte cinq pratiques : la récitation quotidienne du chapelet, les prières et les sacrifices pour la conversion des pécheurs, la communion réparatrice des premiers samedis du mois en réparation des outrages envers le Cœur Immaculé de Marie, la consécration au Cœur Immaculé de Marie et le port du scapulaire.

Pour accomplir la volonté de Dieu, il convient donc de faire sien et de propager ces cinq pratiques. Cette propagation peut se faire à différents niveaux : personnel, familial, paroissial, diocésain, national.

Sur le plan personnel, tout le monde peut agir, quel que soit son âge, sa situation, sa condition, ... Les cinq pratiques ne demandent aucune compétence particulière. Chacun peut, moyennant un minimum d'efforts, les faire siennes. À ceux qui les découvrent, nous conseillons de commencer par la plus facile, à savoir [la consécration au Cœur Immaculé de Marie](#) : elle ne demande que peu d'efforts sinon celui de la préparer. Pour cela des consécration sont organisées presque chaque mois, la prochaine étant le 8 décembre, fête de l'Immaculé Conception, très belle date pour se consacrer à Notre-Dame. Sa préparation commencera le 7 novembre. (Voir [la page Inscription](#))

[Le port du scapulaire](#) est également facile à mettre en pratique. C'est « *le signe de notre consécration au Cœur Immaculé de Marie* » disait sœur Lucie au père Rafferty (voir [lettre de liaison n° 21](#)). Tout prêtre peut l'imposer et le rituel se trouve sur le site. Il est donc très facile de se le faire imposer.

[La communion réparatrice des premiers samedis du mois](#) demande un effort un peu plus grand. Mais est-il si difficile d'y consacrer une à deux heures par mois sachant toutes les grâces que nous pouvons en retirer, notamment une assistance toute spéciale de Notre-Dame à l'heure de notre mort pour faire notre salut si nous la pratiquons cinq mois de suite ?

La récitation quotidienne du chapelet (voir [lettre de liaison n° 31](#)) demande également un effort limité. Elle peut parfaitement être faite pendant les différents temps morts de la journée, notamment pendant les transports pour aller à son travail ou en revenir. Plutôt que d'écouter son smartphone, pourquoi ne pas prendre 10 minutes pour réciter son chapelet ?

Enfin, [les sacrifices de la vie quotidienne offerts pour la conversion des pécheurs](#) ne prennent pas de temps : nous sommes de toutes les façons tenus de faire notre devoir d'état. Ils demandent simplement un effort de volonté pour les accepter avec douceur, sans impatience et en les offrant pour la conversion des pécheurs.

Si nous faisons déjà tout cela, nous aurons réellement œuvré pour la propagation de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, certes à une échelle limitée, mais nous aurons œuvré.

Ces différentes actions sont également relativement faciles à réaliser au niveau familial, notamment la [consécration de la famille au Cœur Immaculé de Marie](#) et la récitation du chapelet en famille. Cette dernière pratique n'est pas aussi difficile à mettre en place qu'il y paraît. C'est surtout une question de persévérance. Pour les familles qui n'en auraient pas l'habitude, rien n'empêche de commencer par une dizaine de chapelet puis petit à petit de compléter vers le chapelet entier.

Pour les trois autres pratiques, il faut essayer de faire imposer le scapulaire à nos enfants, de les inviter à venir avec nous à la messe le premier samedi du mois et de leur apprendre à offrir des sacrifices pour la conversion des pécheurs.

Au niveau paroissial, le centenaire est une excellente occasion pour suggérer à votre curé de consacrer sa paroisse au Cœur Immaculé de Marie (voir [lettre de liaison n° 22](#)) et d'instituer le premier samedi du mois dans la paroisse. Mais votre demande portera d'autant de fruits que vous l'aurez vous-même fait au niveau personnel et familial. Vous pouvez aussi organiser la récitation d'un chapelet ou d'un rosaire pour la France (ou pour votre pays).

Œuvrer au niveau diocésain n'est pas donné à tout le monde. Il est sans doute préférable que cela passe par les prêtres de nos paroisses, s'ils sont eux-mêmes convaincus de la nécessité de propager cette dévotion. Mais vous pouvez prier à cette intention, pour qu'ils aient les grâces nécessaires pour bien agir.

Quant au niveau national, il semble difficile aujourd'hui d'imaginer une consécration par les gouvernants. Mais, les évêques français pourraient consacrer la France comme les évêques portugais et italiens l'ont fait pour leur pays (voir [lettre de liaison n° 16](#)).

Tout ceci peut se résumer dans le tableau suivant :

	Consécration	Scapulaire	1^{er} samedi	Chapelet	Sacrifices
Personnel	X	X	X	X	X
Familial	X	Incitation	Incitation	X	Incitation
Paroissial	X		X	X	
Diocésain	X				
National	X				

Les trois premières lignes du tableau ne présentent pas de difficultés particulières. Quel beau cadeau nous ferions à Notre-Dame si tous nous pouvions avoir travaillé à en réaliser les différents points ! C'est sûrement une des meilleures façons de fêter le centenaire des apparitions de Fatima.

Pour ceux qui voudraient faire encore plus, vous pouvez rediffuser les lettres de liaison, soit en les transférant à tous les parents ou amis de votre carnet d'adresse, soit en les tirant sur papier pour les envoyer à des personnes qui n'auraient pas internet. Vous pouvez aussi vous procurer affiches, dépliants ou images pour les distribuer autour de vous ([À commander ici](#)). Vous pouvez enfin organiser des conférences pour faire connaître cette dévotion. Si vous n'avez pas de talents d'orateur, demandez-nous : nous pouvons peut-être vous trouver une personne pour faire l'exposé.

Informations diverses

Le rosaire peut s'enorgueillir d'une nouvelle victoire. Monseigneur Oliver Dashe Doeme, l'évêque de Maiduguri au Nigeria, a reconnu que c'est grâce au rosaire que le mouvement islamiste Boko Haram a pu être refoulé. Monseigneur Dashe a notamment déclaré : « *Avec le chapelet, nous serons capables d'expulser Boko Haram de notre diocèse. Avec l'intervention de la Mère de Jésus, que j'aime tant, je vais encourager de nombreuses personnes à prier le chapelet et nous allons déloger Boko-Haram. Et c'est exactement ce qui est en train de se produire. La plupart des diocèses où Boko-Haram était présent, retrouvent leur liberté et les gens reviennent chez eux.* » (voir <http://reinformation.tv/boko-haram-rosaire-nigeria-jallais-60705-2/>)

Lettre de liaison n° 39

(13 novembre 2016)

Parmi les demandes faites par Notre-Dame à Fatima, cinq ont une portée générale et s'adressent à chacun d'entre nous. Quatre d'entre elles ont été analysées dans les lettres de liaison précédentes : la récitation quotidienne du chapelet, les sacrifices pour la conversion des pécheurs, ne plus offenser Notre-Seigneur (voir [lettre de liaison n°36](#)) et la communion réparatrice des premiers samedis du mois (voir [lettre de liaison n°37](#)). La cinquième concerne la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie. Cette demande divise malheureusement le monde catholique, certains affirmant que la consécration a été faite, d'autres continuant à dire qu'elle ne l'a pas été comme le voulait Notre-Dame. Il est important d'éclaircir ce point, car il n'est pas acceptable qu'une demande de notre mère du Ciel nous divise. De plus, l'Église n'a jamais eu peur de la vérité. Aussi, l'analyse de cette question controversée ne doit-elle pas nous effrayer.



La demande de consécration de la Russie a été annoncée dans l'apparition du 13 juillet 1917 :

Pour l'empêcher [la seconde guerre mondiale dont Notre-Dame a parlé juste avant], je viendrai demander la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé et la communion réparatrice des premiers samedis du mois. Si l'on écoute mes demandes, la Russie se convertira et l'on aura la paix. (...) À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera. Le Saint-Père me consacra la Russie qui se convertira, et il sera accordé au monde un certain temps de paix.

Voici le fac-similé d'un passage du troisième mémoire de sœur Lucie concernant ce point :

da fome, e de perseguicoes a Igreja e ao Santo Padre. Para a impedir
virei pedir a consagração da Rússia a meu Imaculado Coração e a
comunhão reparadora nos primeiros sábados. Se atenderem a

Et dans le quatrième mémoire, sœur Lucie redit exactement la même chose.

Le 13 juillet, la demande ne fut exprimée au futur. Mais douze ans en plus, le 13 juin 1929, à Tuy Notre-Dame apparut à Lucie dans la chapelle du couvent des sœurs Dorothee où elle faisait son noviciat, et lui dit :

Le moment est venu où Dieu demande au Saint-Père de **faire, en union avec tous les évêques du monde, la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé**. Il promet de la sauver par ce moyen. Elles sont tellement nombreuses les âmes que la justice de Dieu condamne pour des péchés commis contre moi, que je viens demander réparation. Sacrifie-toi à cette intention et prie.

Un an plus tard, dans une lettre datée du 29 mai 1930, Lucie confia à son confesseur, le père Gonçalves :

Le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie, si le Saint-Père daigne faire, et ordonne aux évêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie aux très Saints Cœurs de Jésus et de Marie, Sa Sainteté promettant, moyennant la fin de cette persécution, d'approuver et de recommander la pratique de la dévotion réparatrice.

Quelques jours plus tard, le 12 juin 1930, son confesseur lui ayant demandé des précisions, elle répondit en des termes identiques : « *faire et ordonner aux Evêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie.* »

Fait étonnant : alors que la demande n'était encore connue que de sœur Lucie et de son confesseur, le pape Pie XI, le 19 mars 1930, organisa à Saint-Pierre de Rome une cérémonie en réparation « *pour tant et de si criminelles offenses au divin Cœur de Jésus* » commises en Russie et il invitait « *tous ses frères de l'épiscopat catholique* » à s'unir à cette cérémonie. De plus, le 30 juin suivant, le pape décida que les prières après la messe prescrites par Léon XIII seraient désormais dites pour la conversion de la Russie.

Quelques années plus tard, dans une lettre datée du 18 mai 1936, Lucie donna les raisons de cette consécration : « *Je Lui [Notre-Seigneur] demandais pourquoi il ne convertissait pas la Russie sans que sa Sainteté fasse cette consécration : — Parce que je veux que toute mon Église reconnaisse cette consécration comme un triomphe du Cœur Immaculé de Marie, pour ensuite étendre son culte et placer, à côté de la dévotion à mon Divin Cœur, la dévotion à ce Cœur Immaculé.* »

L'année suivante, l'évêque de Leiria, Mgr da Silva, écrit au pape :

Cette religieuse me prie de communiquer à votre Sainteté, que, selon une révélation céleste, le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie, si votre Sainteté daigne **faire et ordonner à tous les évêques du monde catholique de faire également, un acte public et solennel de réparation et de consécration de la Russie aux Très Saints Cœurs de Jésus et de Marie**, et s'il daigne aussi approuver et recommander la pratique de la dévotion réparatrice.

Le 24 octobre 1940, sœur Lucie écrit elle-même au pape Pie XII, en citant très exactement la phrase du secret du 13 juillet et la phrase du 13 juin 1929.

Un peu plus tard, au père Jongen, qui lui demandait en février 1946 : « *Qu'a demandé Notre-Dame ?* », elle répondit : « *La consécration de la Russie par le pape en union avec tous les évêques du monde entier.* »

Vers cette époque, sœur Lucie eut également un entretien avec un dominicain américain, le père McGlynn, au cours duquel il lui lut un texte des deux premières parties du secret. Quand il lut « *Je demande la consécration du monde...* », sœur Lucie l'arrêta en disant : « *Non ! Pas le monde ! La Russie ! La Russie ! Notre-Dame a demandé que le Saint-Père consacre la Russie à son Cœur Immaculé et qu'il commande aux évêques, à tous les évêques, de le faire aussi en union avec lui au même moment* ».

Enfin, le 14 mai 1982, au cours d'un entretien en présence de Mgr Hnilica, elle précisa que Dieu voulait « *la consécration de la Russie et uniquement de la Russie, sans aucune adjonction* », car « *la Russie est un immense territoire bien circonscrit, et sa conversion se remarquera, apportant ainsi la preuve de ce qu'on peut obtenir par la consécration au Cœur Immaculé de Marie* ».

Ainsi, toute sa vie, sœur Lucie non seulement affirma que Notre-Dame avait demandé la consécration de la Russie et uniquement de la Russie, mais elle donna les raisons de cette volonté du Ciel.

Il est exact que le Ciel a également demandé la consécration du monde au Cœur Immaculé ; nous verrons dans quelles circonstances dans la prochaine lettre. Mais, aujourd'hui, retenons que ce qu'a demandé Notre-Dame en juillet 1917 et en juin 1929, c'est la consécration de la seule Russie sans aucune autre adjonction.



Lettre de liaison n° 40

(27 novembre 2016)

Dans la précédente lettre de liaison, nous avons vu que Notre-Dame avait demandé la consécration de la Russie à son Cœur Immaculé. Pourquoi donc les papes ont-ils consacré le monde et non pas la Russie ? Un petit retour sur l'histoire des apparitions permettra d'en saisir la raison.

Après avoir annoncé le 13 juillet qu'elle reviendrait demander la consécration de la Russie, Notre-Dame la demanda à sœur Lucie en 1929 puis en 1930 à Tuy (voir [lettre de liaison n°39](#)). Le père Gonçalves, puis Monseigneur da Silva transmirent la demande au pape Pie XI, mais le pape ne fit rien. Aussi, en août 1931, le Ciel fit connaître à sœur Lucie son mécontentement de ce que la consécration de la Russie n'était toujours pas faite.

Comme je demandais à Dieu la conversion de la Russie, de l'Espagne et du Portugal, il me sembla que sa divine majesté me dit : « (...) *Fais savoir à mes ministres, étant donné qu'ils suivent l'exemple du Roi de France en retardant l'exécution de ma demande, qu'ils le suivront dans le malheur.* » (*Lettre à Monseigneur da Silva du 29 août 1931*)



Le pape n'ayant rien fait, le 30 juillet 1935, à Balasar, petit village au nord de Porto au Portugal, Notre-Seigneur apparût à une âme privilégiée, Alexandrina da Costa, et lui fit part d'une demande légèrement différente : « *Comme j'ai demandé à Marguerite-Marie la dévotion à mon divin Cœur, de même je te demande à toi que le monde soit consacré au Cœur de ma Très Sainte Mère avec une fête solennelle en son honneur.* »

Alexandrina avait pour directeur spirituel un jésuite, le père Pinho. Le 11 septembre 1936, celui-ci écrivit à Pie XI en passant par son secrétaire d'État qui était à l'époque le cardinal Pacelli, futur pape Pie XII.

Un peu plus tard, en 1938, l'année même où ils consacrèrent pour la deuxième fois le Portugal au Cœur Immaculé de Marie (voir [lettre de liaison n°16](#)), les évêques portugais suivirent une retraite prêchée par le père Pinho qui leur suggéra d'adresser une lettre au Saint-Père pour demander la consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie, ce qu'ils firent. C'est ainsi que le cardinal Pacelli entendit parler de la consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie pour la deuxième fois. Malheureusement, Pie XI ne fit rien jusqu'à sa mort qui survint quelque mois plus tard.

Peu après l'élection du nouveau pape, en avril 1940, le père Gonçalves fit une nouvelle tentative auprès du Saint-Père pour demander la consécration de la Russie. Voyant qu'il n'y avait aucune réaction, le père Gonçalves, ainsi que l'évêque de Gurza, Mgr Ferreira da Silva, qui connaissait personnellement Pie XII, demandèrent à sœur Lucie d'écrire elle-même au pape. Sœur Lucie fut un peu effrayée par cette demande :

22. X. 1940. J'ai reçu une lettre du R. P. José Bernardo Gonçalves et de l'évêque de Gurza m'ordonnant d'écrire à sa Sainteté... Dans ce but, j'ai passé deux heures devant Notre-Seigneur exposé : « (...) Je punirai les nations de leurs crimes par la guerre, par la famine et par la persécution contre mon Église qui pèsera spécialement sur mon Vicaire sur la terre. Sa Sainteté obtiendra que ces jours de tribulation soient abrégés s'il obéit à mes désirs en faisant l'acte de consécration au Cœur Immaculé de Marie du monde entier avec une mention spéciale de la Russie ».

Ainsi, Notre-Seigneur demandait à sœur Lucie ce qu'Il avait demandé quelques années auparavant à Alexandrina : devant les hésitations de la hiérarchie, Notre-Seigneur acceptait un acte plus facile par lequel il promettait non plus la conversion de la Russie mais simplement l'abrègement de la guerre.

Deux jours après, sœur Lucie écrivit une lettre au pape Pie XII dans laquelle elle commença par exposer la demande de Notre-Dame :

En 1929, Notre-Dame, par le moyen d'une autre apparition, m'a dit : « Le moment est venu où Dieu demande au Saint-Père de faire, en union avec tous les évêques du monde, **la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé**, et il promet de la sauver par ce moyen ».

Quelque temps après, j'ai rendu compte de cela à mon confesseur, qui a pris les moyens de le faire parvenir à la connaissance de Sa Sainteté Pie XI, et, dernièrement, à la connaissance de votre Sainteté, par le moyen de son Excellence Monseigneur l'Évêque de Macau, en juin de cette année 1940. Et, peu après, je crois que le R. P. Gonzaga da Fonseca a bien voulu renouveler cette demande auprès de votre Sainteté, qui a daigné accueillir cette demande avec toute sa bienveillance.

Ensuite, sœur Lucie présenta la demande de consécration du monde comme son confesseur le lui avait demandé :

Très Saint-Père, notre bon Dieu, au cours de plusieurs communications intimes, n'a cessé d'insister sur cette demande, et il a promis **dernièrement** que si votre Sainteté daignait **consacrer le monde au Cœur Immaculé de Marie, avec une mention spéciale de la Russie**, il abrégait les jours de tribulation par lesquels il a décidé de punir le monde de ses crimes, au moyen de la guerre, de la famine et de la persécution contre l'Église et contre votre Sainteté.



Dans cette lettre, sœur Lucie propose donc deux choses différentes. En premier, elle expose la demande de la Sainte Vierge : la consécration de la Russie pour obtenir conversion de ce pays et mettre fin à la divulgation des erreurs. Puis elle ajoute que "dernièrement" Notre-Seigneur a demandé une chose plus facile : la consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie avec mention spéciale de la Russie, mais qui n'aura pour fruit que l'arrêt de la guerre et non plus la conversion de la Russie.

Malheureusement, l'évêque de Leiria demanda à sœur Lucie d'apporter plusieurs corrections à sa lettre. En particulier, il fit supprimer la première demande où sœur Lucie parlait de la consécration de la Russie. Peut-être Mgr da Silva ne fit-il pas la différence à l'époque entre la demande de Notre-Dame et celle de Notre-Seigneur, ou voulut-il simplifier la demande adressée au Saint-Père, pensant que la consécration du monde englobait nécessairement la consécration de la Russie. Toujours est-il que Pie XII ne reçut qu'une lettre corrigée, datée du 2 décembre 1940, dans laquelle seule était mentionnée la consécration du monde avec mention spéciale de la Russie, demande identique à celle qui lui avait été adressée trois ans plus tôt par les évêques portugais dans la lettre collective qu'ils lui avaient envoyée sur le conseil du père Pinho.

Voilà pourquoi en 1942, le 31 octobre et le 8 décembre, Pie XII consacra le monde et non pas de la Russie au Cœur Immaculé de Marie. (Voir la fiche sur [les consécrations faites par Pie XII](#))

Il est important de bien voir qu'il y a deux demandes faites par le Ciel : une par Notre-Dame pour la consécration de la Russie, une autre par Notre-Seigneur pour la consécration du monde. Elles sont bien évidemment liées, mais la deuxième n'annule en aucune façon la première. Pour le père Alonso, en effet, la révélation du 22 octobre 1940 : « *n'a pas de rapport direct avec le message de Fatima. (...) C'est le Seigneur qui parle et non pas la Vierge. Il exprime un désir et non pas une exigence. (...) L'objet de la promesse est, non la conversion de la Russie, mais l'écourtement de la guerre* ».

C'est aussi ce qu'affirme le père Joseph de Sainte-Marie : « *Il s'agit de deux demandes nettement distinctes, et celle qui est propre à la mission de sœur Lucie est la demande de la consécration de la Russie. (...) Dans la communication d'octobre 1942, c'était le Christ qui avait parlé, non la Vierge. En outre, Il avait manifesté un "désir", non une volonté. (...) Si une convergence réelle entre les deux messages avait eu lieu en 1940-1942, ceux-ci n'en restaient pas moins substantiellement différents* ».

Dans la prochaine lettre, nous verrons comment les papes ont répondu à ces deux demandes. (Pour ceux qui voudraient plus de détails sur tous ces points, nous recommandons le livre de Joseph de Belfont récemment réédité par les [Nouvelles Éditions Latines](#) : *Mystères et vérités cachées du troisième secret de Fatima*)

Lettre de liaison n° 41

(14 décembre 2016)

Concernant la consécration de la Russie, deux demandes distinctes ont été formulées par le Ciel : une première en 1929 et 1930 par Notre-Dame (voir [lettre de liaison n° 39](#)) ; puis, le pape n'ayant pas réagi, une deuxième par Notre-Seigneur, plus facile mais avec des fruits différents (voir [lettre de liaison n° 40](#)).

Les conditions associées à ces deux consécrationes sont également différentes. À Alexandrina da Costa, Notre-Seigneur ne demanda qu'une consécration par le pape. Par contre, Notre-Dame assortit sa demande de plusieurs conditions que nous connaissons par les lettres de sœur Lucie à son confesseur. Le 29 mai 1930, elle lui écrivit :

Le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie, si le Saint-Père daigne faire, et ordonne aux évêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie aux très Saints Cœurs de Jésus et de Marie, Sa Sainteté promettant, moyennant la fin de cette persécution, d'approuver et de recommander la pratique de la dévotion réparatrice,

Deux semaines plus tard, elle lui écrivit à nouveau, répétant mot pour mot la demande exprimée dans la lettre précédente. Le père Gonçalves en informa lui-même Pie XI.

Plus tard, sœur Lucie précisa comment faire participer les évêques. En effet, le 21 mars 1982, le nonce apostolique du Portugal, Monseigneur Sante Portalupi, se rendit à Coïmbra accompagné de l'évêque de Leiria, Monseigneur do Amaral, et de M. Cardoso de Lacerda, président honoraire de la Ligue Eucharistique. Il interrogea sœur Lucie qui lui précisa les conditions dans lesquelles devait se faire la consécration :



Pour que les évêques du monde soient unis à lui lors de la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie, le pape devrait ou bien convoquer tous les évêques à Rome ou en un autre lieu, à Tuy par exemple, ou bien ordonner aux évêques du monde entier d'organiser, chacun dans sa cathédrale, une cérémonie publique et solennelle de réparation et de consécration de la Russie aux très Saints Cœurs de Jésus et de Marie.

Pour la deuxième solution qui avait sa préférence, elle ajouta :

Certains évêques feraient la consécration le jour, d'autres la nuit, au cours d'une veillée de prière. (...) Si les gouvernements communistes empêchaient les évêques catholiques de faire des cérémonies publiques et solennelles, ces prélats pourraient accomplir la consécration dans de petites chapelles. Et si l'ordre du pape n'atteignait pas certains évêques à cause du manque de liberté religieuse, le bon Dieu le comprendrait, car il veut l'unanimité morale des évêques et non pas obligatoirement la totalité arithmétique.

Remarquons au passage que les termes employés par sœur Lucie indiquent clairement qu'en mars 1982, date de l'entretien, la consécration n'était toujours pas faite comme Notre-Dame l'avait demandé.

La Sainte Vierge demande donc au pape :

- 1) d'ordonner aux évêques du monde entier,
- 2) de consacrer avec lui,
- 3) la Russie,
- 4) au Cœur Immaculé de Marie,
- 5) avec un acte public de réparation,
- 6) et la promesse de reconnaître la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois.

Par contre, Notre-Seigneur demanda simplement une consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie par le pape seul, sans autre condition.

Depuis la demande de Notre-Dame, on recense huit actes réalisés par les papes : trois par Pie XII, un par Paul VI et quatre par Jean-Paul II. Voici comment chacun de ces actes vérifie les conditions précisées par Notre-Dame (tableau tiré du livre de Joseph de Belfont, [Mystères et vérités cachées du troisième secret de Fatima](#), Nouvelles Éditions Latines, octobre 2016, page 183) :

Date	Le pape	1) Ordre à tous les évêques	2) Consécration	3) De la Russie	4) Au Cœur Immaculé de Marie	5) Avec un acte public de réparation	6) Approuver la dévotion réparatrice
Oct. 1942	Pie XII	Non	Oui	Non (3)	Oui	Non	Non
Déc. 1942	Pie XII	Non	Oui	Non (3)	Oui	Non	Non
Juillet 1952	Pie XII	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Nov. 1964	Paul VI	Non (1)	Non (2)	Non	Non	Non	Non
Juin 1981	Jean-Paul II	Non	Non (2)	Non	Non	Non	Non
Déc. 1981	Jean-Paul II	Non	Non (2)	Non	Non	Non	Non
Mai 1982	Jean-Paul II	Non (1)	Oui	Non (3)	Non	Non	Non
Mars 1984	Jean-Paul II	Oui	Oui	Non (3)	Non	Non	Non

Nota 1 : Paul VI ne donna aucun ordre aux évêques. Jean-Paul II dit simplement qu'il faisait son acte « *en union spirituelle* » avec les évêques.

Nota 2 : Le terme employé lors de ces actes est "remettre" et non pas "consacrer".

Nota 3 : La formule employée par Pie XII est : « *spécialement à ceux [les peuples] qui professent pour vous une singulière dévotion et chez lesquels il n'y avait pas de maison qui n'honorât votre vénérable icône* ».
Celles employées par Jean-Paul II sont : « *les nations qui ont particulièrement besoin de cette offrande et de cette consécration* » et « *les peuples dont tu attends de nous la consécration et l'offrande* ».

On voit qu'**aucun des huit actes ne remplit les six conditions demandées par Notre-Dame**. En particulier il n'y eut ni acte de réparation, ni promesse d'approuver la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois.

Par contre, la plupart de ces actes remplissent les conditions demandées par Notre-Seigneur. Et il est exact que ces actes ont porté les fruits promis dans ce cas : [la fin de la guerre dans le cas de Pie XII](#) et la fin des persécutions en Russie et la chute du mur de Berlin dans le cas de Jean-Paul II.

Le cadre de cette lettre ne permet de détailler plus longuement cette question. Pour ceux qui souhaiteraient l'approfondir, nous leur suggérons de lire le livre de Joseph de Belfont précédemment cité.



Lettre de liaison n° 42

(1er janvier 2017)

Nous voici désormais dans l'année du centenaire des apparitions de Notre-Dame à Fatima. Depuis une vingtaine de mois, nous nous y sommes préparés afin de fêter ce centenaire le plus dignement et le plus solennellement possible. La quarantaine de lettres de liaison publiées depuis le lancement du projet a permis d'aborder les points essentiels du message délivré par Notre-Dame. Certes, tout n'a pas été dit, tant ce message est riche. Mais les points essentiels ont tout de même été expliqués. Fort de ce bagage, il nous faut désormais entrer dans ce centenaire décidé à vouer un amour toujours plus grand à Notre-Dame, avec la ferme intention de répondre à son appel en nous efforçant de suivre toujours mieux les demandes qu'elle fit à Fatima, en particulier par une fervente pratique de la dévotion à son Cœur Immaculé, et d'être d'ardents apôtres de cette dévotion.

La consécration au Cœur Immaculé de Marie et le port du scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel



Pour cela, consacrons-nous (si ce n'est pas encore fait) à son Cœur Immaculé. La prochaine consécration organisée est le 11 février. La préparation commencera le 11 janvier : il est donc encore temps pour prendre connaissance du [dossier de préparation](#) qui explique pourquoi se consacrer et [pour s'inscrire](#). Portons le saint habit que la Sainte Vierge nous a confié : le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel (voir [le rituel d'imposition](#)).

Ces deux actions ne demandent que de petits efforts. Certes c'est un engagement, et comme tel, il nous contraint ensuite à agir comme promis. Mais l'acte d'engagement lui-même, mis à part peut-être la préparation qu'il réclame, n'est pas compliqué. Prenons tous la résolution, en 2017, de nous consacrer (ou de renouveler notre consécration) au Cœur Immaculé de Marie et de porter le scapulaire, par amour pour Notre-Dame. De la sorte, nous montrerons à notre Mère du Ciel notre volonté de nous mettre à son service et de faire tout ce qu'elle demande par amour pour elle.

La récitation quotidienne du chapelet et les sacrifices offerts pour la conversion des pécheurs

Ensuite, chaque jour de cette grande année, utilisons les armes que Notre-Dame nous a données ([le chapelet quotidien](#) et [les sacrifices pour la conversion des pécheurs](#)) pour combattre le péché et toutes ses funestes conséquences. Si nous avons encore du mal réciter un chapelet entier, n'omettons jamais d'en réciter au moins une dizaine chaque jour. Avec la persévérance dans cette petite action, Notre-Dame nous donnera petit à petit la grâce de le réciter en entier tous les jours.

Offrons les sacrifices et contrariétés de chaque jour pour la conversion des pécheurs. Si nous n'arrivons pas à y penser dans la journée, dans notre prière du matin offrons ceux de la journée à venir, ou bien dans notre prière du soir offrons ceux de la journée écoulée. Pour cela, aidons-nous des prières enseignées par l'Ange et Notre-Dame.

Les cinq premiers samedis du mois

Enfin, engageons-nous à pratiquer au moins une fois cette année la dévotion des cinq premiers samedis du mois. Pour faciliter la tenue de cet engagement qui demande, il est vrai, un certain effort, il est proposé de le faire ensemble. Deux séries sont proposées : une première les premiers samedis de janvier à mai, et une deuxième de juin à octobre. Vous pouvez [vous inscrire sur le site](#). Pour vous aider à faire les 15 minutes de méditation, vous recevrez quelques jours avant chaque premier samedi une méditation sur un des mystères du rosaire, ceci afin de suivre [les conseils donnés par sœur Lucie](#) qui méditait à chaque fois un mystère, faisant ainsi une série de mystère pour chaque série de cinq samedis. Nous méditerons sur les mystères douloureux pour la première série et sur les mystères glorieux pour la seconde.

Vous avez été déjà nombreux à vous inscrire. Plusieurs ont demandé où trouver des messes le 1^{er} samedi du mois. Sur le site, nous avons essayé de mettre quelques lieux que nous connaissons. Il est bien sûr préférable que ce soit une messe du Cœur Immaculé de Marie dite en esprit de réparation, mais en toute rigueur, Notre-Dame n'a demandé que la communion. Donc, en principe, une communion faite au cours de toute messe dite le premier samedi du mois, quelle que soit la raison de cette messe : mariage, enterrement, ... répond à la condition fixée par Notre-Dame. Il faut simplement réunir les cinq conditions demandées : la confession, la communion, quinze minutes de méditation sur les mystères du rosaire, un chapelet, le tout en esprit de réparation, sachant que certaines conditions peuvent être reportées à un autre jour (voir dans quelles conditions [ICI](#))



Il est recommandé de continuer ensuite, et certains ont déjà demandé à faire les deux séries. (L'inscription sur le site a été modifiée pour permettre de s'inscrire aux deux). Car il est important de bien comprendre qu'il y a deux grâces accordées à la communion réparatrice des premiers samedis du mois :

- une première chaque samedi, en dehors de toute série, pour obtenir la conversion des pécheurs,
- une deuxième pour ceux qui auront pratiqué cette dévotion cinq mois de suite : l'assistance de Notre-Dame à l'heure de notre mort avec toutes les grâces nécessaires pour le salut de notre âme.

C'est pourquoi sœur Lucie expliquait qu'elle recommençait régulièrement les cinq premiers samedis :

Voici ma façon de faire les méditations sur les mystères du rosaire, les premiers samedis. Premier mystère : l'annonciation de l'ange Gabriel à Notre-Dame. (...) [Ici, sœur Lucie donne sa méthode pour méditer un mystère.] Le deuxième mois, je fais la méditation du deuxième mystère joyeux. Le troisième, du troisième et ainsi de suite, en suivant la même méthode pour méditer. Quand j'ai fini ces cinq premiers samedis, j'en recommence cinq autres et je médite les mystères douloureux, ensuite les glorieux et, quand je les ai terminés, je recommence les joyeux.

Intentions particulières

Chacun des premiers samedis sera plus spécialement consacré à réparer une des cinq offenses faites au Cœur Immaculé : les blasphèmes contre son immaculée conception, sa virginité, sa maternité, de ceux qui mettent dans le cœur des enfants l'indifférence, le mépris ou la haine envers elle et de ceux qui l'outragent dans ses saintes images.

Enfin, nous proposons d'ajouter deux intentions supplémentaires, une pour chaque série. Nous avons vu dans les récentes lettres de liaison que certaines demandes de Notre-Dame n'étaient toujours pas satisfaites. Nous prions plus particulièrement pour le Saint-Père. Nous offrirons la première série (de janvier à mai) pour que le Saint-Père approuve et recommande la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois (voir [lettre de liaison n° 37](#)). Et nous offrirons la deuxième série (de juin à octobre) pour que le Saint-Père consacre la Russie au Cœur Immaculé de Marie en respectant bien toutes les conditions demandées par Notre-Dame (voir [lettre de liaison n° 41](#)).

Si nous prenons la décision, pour l'année 2017, de nous efforcer de faire tout cela, nul doute que nous plairons à Notre-Dame. Et si nous voulons faire un peu plus, soyons apôtre : faisons connaître autour de nous la dévotion au Cœur Immaculé de Marie que Dieu souhaite tant voir s'établir dans le monde entier, et demandons aux membres de notre famille, à nos amis, à notre entourage d'en faire autant. Abonnons nos enfants au bulletin [Enfants de Fatima](#).

Et le pèlerinage à Fatima ? Il est effectivement très souhaitable d'essayer de se rendre en pèlerinage à Fatima pour le centenaire. La petite équipe de Cap Fatima 2017 n'est pas assez étoffée pour en organiser un. Mais nous donnons sur la page [Aller à Fatima](#) les quelques informations que nous avons pu récolter pour se rendre à Fatima. Si de votre côté, vous avez des informations, n'hésitez à nous les communiquer.

Lettre de liaison n° 43

(14 janvier 2017)

La dernière lettre de liaison proposait un programme pour que l'année du centenaire voie à la fois le développement de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie et le redressement de la situation de plus en plus catastrophique, notamment sur le plan moral, dans laquelle nous nous trouvons (voir [précédente lettre de liaison](#)). Mais comment croire que des actions si simples puissent opérer un tel redressement ?

L'Évangile de ce dimanche (dans le rit extraordinaire) nous apporte la réponse. Il relate le premier miracle fait par Jésus, et montre qu'avant le miracle proprement dit, il nous faut accomplir divers actes qui, dans le cas présent, ont été accomplis par Notre-Dame. Le premier de ces actes est une demande. « *Ils n'ont plus de vin* ». Le second est un acte de foi : « *Faites tout ce qu'Il vous dira* » Nous avons là un acte de foi d'une perfection sublime. Car Jésus venait de dire à sa mère : « *Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ? Mon heure n'est pas encore venue* ». Mais Marie a la Foi. De plus, elle connaît comme personne d'autre son Jésus. Aussi, n'hésite-t-elle pas à dire aux serviteurs : « *Faites tout ce qu'Il vous dira* ». Le troisième acte est une action concrète en apparence peu utile pour l'objectif recherché. Jésus demande : « *Remplissez d'eau ces jarres* ». Les serviteurs ont dû se demander ce qui se passait dans la tête de celui qui leur donnait cet ordre. Car à quoi peut servir de remplir d'eau des jarres quand on cherche du vin ?



Et la plupart des miracles de Notre-Seigneur se sont déroulés selon un schéma analogue, notamment la résurrection de Lazare.

Avant que Dieu intervienne, nous avons donc trois choses à faire : demander une grâce, affirmer notre foi en la puissance divine et accomplir l'action demandée par le Ciel quand bien même elle semblerait sans rapport avec l'objectif recherché. C'est ce que la devise des bénédictins résume parfaitement en unissant sous un même terme la demande et l'acte de Foi : *Ora et labora*. Si nous voulons redresser la situation actuelle, nous devons donc prier et agir.

Concernant la prière, existe-t-il une prière plus propre à susciter une intervention divine ? Eh bien, oui ! À Fatima, Notre-Dame a révélé : « *Dieu veut établir dans le monde la dévotion au Cœur Immaculé de Marie* » La dévotion au Cœur Immaculé de Marie est donc une dévotion plus particulièrement voulue par Dieu pour notre époque. En conséquence, c'est après la sainte messe la dévotion la plus propre à émouvoir son Cœur et à Le faire agir. Et à cette dévotion sont attachées de nombreuses grâces : en particulier, la paix pour le monde et la fin des guerres (voir [lettre de liaison n°35](#)) ainsi que la satisfaction de tous nos besoins temporels ou spirituels par la récitation quotidienne du chapelet quotidien (voir [lettre de liaison n°31](#)), notre salut éternel par la communion réparatrice des premiers samedis du mois (voir [lettre de liaison n°17](#)) et le port du scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel (voir [lettre de liaison n°21](#)), la protection des nations et leur conversion par la consécration au Cœur Immaculé de Marie (voir [lettre de liaison n°16](#)), etc. Aussi, si nous voulons recevoir toutes ces grâces, nul doute qu'il faut privilégier la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, en particulier au cours de cette année du centenaire des apparitions au cours desquelles elle a été révélée.

Mais la prière ne suffit pas. Nous devons aussi agir au niveau temporel, même si ce que nous pouvons faire semble avoir peu de chances d'aboutir. Dieu agit avec des riens, mais pas avec rien ! Il veut que nous fassions un minimum. À Cana, Jésus aurait fort bien pu directement remplir de vin les jarres sans demander à les remplir d'eau au préalable. Le miracle ne Lui aurait pas coûté davantage. De même, Il aurait pu ressusciter Lazare même si la pierre était restée devant l'ouverture du tombeau. Il s'est bien ressuscité Lui-même alors que personne n'avait roulé la pierre de son tombeau auparavant. Mais ces demandes préalables ont pour but de nous permettre de montrer concrètement notre foi. Si nous voulons que Dieu intervienne et redresse la situation, il nous faut agir sur les deux plans : spirituel et temporel. Cette indispensable union entre la prière et l'action a été remarquablement illustrée par Charles Péguy :

De tous les mauvais usages que l'on peut faire de la prière et des sacrements, aucun n'est aussi odieux que cet abus de paresse qui consiste à ne pas travailler et à ne pas agir et ensuite, et pendant et avant, à faire intervenir la prière pour combler le manque... Demander la victoire et n'avoir pas envie de se battre, je trouve que c'est mal élevé.

Les croisés, entre tous autres saint Louis, qui faisaient une guerre sainte, qui se battaient littéralement pour le corps de Dieu, pour le temporel de Dieu, puisqu'ils se battaient pour le recouvrement du tombeau de Jésus-Christ, ne s'y fiaient pourtant pas. Ils ne priaient pas comme des oies, qui attendent la pâtée. Ils priaient, mieux que nous, et ensuite, et si je puis dire en exécution de leur prière, et presque déjà en couronnement de leur prière, ils se battaient, eux-mêmes, tant qu'ils pouvaient, de tout leur corps, et eux-mêmes de tout leur temporel. Car dans le temporel et pour la conquête du temporel, il faut aussi engager le temporel. (...)

Pareillement Jeanne d'Arc qui assurément ne fit pas la guerre sainte mais qui certainement avait pensé à la guerre sainte, à une continuation et au couronnement de la croisade, et qui fit non seulement une guerre sacrée mais une guerre de vocation, et de vocation propre, une guerre à elle personnellement et formellement commandée. Et pourtant ces gens-là priaient mieux que nous. Mais quand ils avaient prié, ils bouclaient leur ceinturon, pour le couronnement même de leur prière et aussi obéissant ainsi à la loi de travail.

Aussi, après avoir prié, il nous faut agir sur le plan temporel. Aussi, après avoir prié, il nous faut agir sur le plan temporel. Il ne s'agit pas de faire de grandes choses, mais il faut faire quelque chose ! Alors, faisons ce qui est à notre portée, par exemple d'aller voir notre curé pour qu'il mette en place les premiers samedis du mois dans la paroisse.

Que ces modestes actions, nos prières et nos signatures, puissent contribuer au triomphe du Cœur Immaculé de Marie.



Lettre de liaison n° 44

(29 janvier 2017)

« *Les jugements de Dieu sont insondables et ses voies impénétrables* » dit saint Paul dans son Épître aux Romains. Toutefois, les voies divines ne sont pas toujours inconnaissables. Car Dieu se plaît, de temps à autre, à nous faire connaître sa volonté. Certes, de telles occasions sont rares, mais elles existent. Au XIV^e siècle, Il s'adressa par exemple à sainte Catherine de Sienne qui transcrivit ce qu'elle apprit dans ses *Dialogues*. Au XVII^e siècle, à Paray-le-Monial, Notre-Seigneur demanda à sainte Marguerite-Marie de répandre la dévotion au Sacré-Cœur.

Fatima fait partie de ces rares occasions où Dieu nous fait part d'une de ses volontés, avec cette fois une particularité notable : il y a un parallèle étonnant entre les apparitions de Paray-le-Monial et celles de Fatima. Dans les deux cas, il est demandé l'établissement de la dévotion à un Cœur : le Sacré-Cœur de Jésus et le Cœur Immaculé de Marie. À chaque fois, le salut nous est promis si nous embrassons les dévotions proposées (la pratique des neuf premiers vendredis du mois et des cinq premiers samedis du mois). Et, à chaque fois, il a été demandé la consécration à ces Cœurs (la consécration de la France au Sacré-Cœur et la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie).

Lorsqu'Il lui arrive de le faire, Dieu se manifeste généralement de façon discrète, comme à sainte Catherine de Sienne ou sainte Marguerite-Marie. Tel ne fut pas le cas à Fatima : les signes qui accompagnèrent les apparitions furent extraordinaires, que ce soit les phénomènes naturels (voir [lettres de liaison n° 8](#) et [n° 10](#)) ou le nombre de prophéties (voir [lettre de liaison n° 23](#)) ou encore le miracle du soleil (voir [lettre de liaison n° 12](#)). Aucune apparition, même celles de Lourdes ou de Guadalupe, n'a été authentifiée d'une manière aussi spectaculaire, ni n'a bénéficié d'autant de témoins extérieurs. C'est un fait sans précédent dans l'histoire des apparitions.



À lui seul, le miracle de la danse du soleil, lors de l'apparition du 13 octobre 1917, place les apparitions de Fatima devant toutes les autres et en fait les plus extraordinaires de l'histoire. Car avant Fatima, on ne recense que trois phénomènes naturels de cette ampleur : le déluge, l'arrêt du soleil pendant la bataille de Josué contre les Amorrhéens à Gabaon (Josué 10, 12-13) et les ténèbres du Vendredi Saint apparues au moment de la crucifixion.

Le miracle de Fatima eut une ampleur moindre que celui du Vendredi Saint, mais peut-être aurait-il été aussi important si les petits voyants n'avaient pas été mis en prison à Villa Nova de Ourem, car Notre-Dame leur dit le 19 août 1917 : « *Si l'on ne vous avait pas emmenés à la ville, le miracle aurait été plus connu.* ». Quoiqu'il en soit, jamais depuis le Vendredi Saint, il n'y eut de miracle cosmique aussi extraordinaire. L'abbé Caillon, dans son petit opuscule *La consécration de la Russie aux très saints Cœurs de Jésus et Marie* le qualifie de « *fait unique dans l'ère chrétienne depuis la Résurrection du Christ* ».

Depuis, un autre miracle cosmique eut lieu dans la nuit de 25 au 26 janvier 1938 où le ciel au-dessus de tous les pays qui allaient entrer en guerre s'embrasa. Miracle qui est de plus la réalisation d'une prophétie puisqu'il avait été annoncé le 13 juillet 1917 (voir [lettre de liaison n° 20](#)).

Tous ces signes marquent donc non seulement l'origine divine du message de Fatima, mais aussi son importance, sans égal dans toute l'histoire des apparitions célestes, qu'elles soient de Notre-Seigneur, de la Très Sainte Vierge ou des saints. Car si Dieu a pris soin d'authentifier le message de Fatima d'une façon aussi extraordinaire, ce n'est sûrement pour rappeler des choses banales. Et le miracle de la danse du soleil est « *aux événements et au message de Fatima ce que le miracle de la Résurrection est à l'Évangile* », selon l'excellente expression du frère Michel de la Sainte Trinité.

Or quel est en substance le fond de ce message si important ? Dieu veut que la dévotion au Cœur Immaculé de Marie se répande dans le monde entier. Il ne nous appartient pas de connaître les motifs qui Le conduisirent à exprimer ses demandes à telle époque plutôt qu'à telle autre. Nous savons simplement qu'Il voulut le développement de la dévotion au Sacré-Cœur à partir du XVII^e siècle et celui de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie à partir du XX^e siècle. Telles sont ses volontés.

Et la similitude entre les demandes faites à Paray-le-Monial et à Fatima ne doit pas nous étonner. En voici une raison exposée par le pape Pie XII dans son message du 8 décembre 1942 :

Les fidèles doivent veiller à associer étroitement le culte du Sacré-Cœur et le culte envers le Cœur Immaculé de Marie, car notre salut vient de l'amour et des souffrances de Jésus-Christ indissolublement unis à l'amour et aux souffrances de sa Mère. C'est pourquoi il convient que le peuple chrétien rende aussi au Cœur très aimant de sa céleste Mère, de semblables hommages de piété, d'amour, de gratitude et de



réparation. Aux âmes de péché, à celles qui souffrent de leurs fautes, à celles qui veulent expier les péchés des autres, la dévotion du Cœur de leur Mère paraît être un havre à la fois d'idéal et de pardon.

Et pour quelle raison Dieu veut-Il l'établissement dans le monde de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie ? Pour que, par elle, nous obtenions la conversion des pécheurs. Celle-ci a été la préoccupation permanente de l'Ange et de Notre-Dame. (Voir [lettres de liaison n° 6](#) et [n° 7](#)) Et ils nous demandent avec insistance de prier et de faire des sacrifices pour l'obtenir. Déjà avant Fatima, sainte Thérèse de l'Enfant Jésus nous avait montré la nécessité de prier pour les pécheurs lorsqu'elle pria pour Pranzini, un condamné à mort, qui ainsi eut la grâce de se convertir quelques minutes avant son exécution. Cette histoire nous prouve que, par nos prières, nous pouvons obtenir la conversion des pécheurs. Et la toute dernière phrase du code de droit canon de 1983 (canon n° 1752) rappelle opportunément l'importance que l'Église y attache : « (...) *le salut des âmes doit toujours être dans l'Église la loi suprême.* »

Et que nous demande Notre-Dame pour l'obtenir ? Trois choses :

- offrir à cette intention tous les sacrifices de la vie quotidienne en récitant si possible la première prière qu'elle enseigna le 13 juillet 1917 : « *Ô mon Jésus, c'est par amour pour vous, pour la conversion des pécheurs et en réparation des outrages commis envers le Cœur Immaculé de Marie* ». (Voir [lettres de liaison n° 6](#) et [n° 7](#))
- réciter tous les jours notre chapelet en ajoutant après chaque dizaine la deuxième prière enseignée le 13 juillet : « *Ô mon Jésus, pardonnez-nous, préservez-nous du feu de l'enfer. Conduisez au Ciel toutes les âmes, spécialement celles qui en ont le plus besoin.* » (Voir [lettre de liaison n° 31](#))
- faire une communion réparatrice le premier samedi du mois. (Voir [lettre de liaison n° 15](#))

Aussi, samedi prochain, n'oublions pas que c'est le premier samedi du mois de février. Faisons notre communion réparatrice par amour pour les pécheurs, pour obtenir leur conversion comme sainte Thérèse obtint la conversion de Pranzini.

Lettre de liaison n° 45

(13 février 2017)

Vous êtes plusieurs à nous avoir demandé quelles étaient les manifestations organisées pour le centenaire des apparitions de Fatima. Hélas, en dehors du voyage du pape à Fatima le 13 mai et des différents pèlerinages organisés par les paroisses ou les communautés religieuses, il n'y a pas grand-chose à signaler. La consultation du site officiel du centenaire, <http://www.fatima.pt/fr>, n'apporte guère d'éléments.

Il est un peu déconcertant de voir qu'il y a plus de publicité et de cérémonies prévues pour le cinquantième centenaire de la Réforme de Luther que pour le centenaire des apparitions de Fatima. Pourquoi une telle attitude de la part des autorités religieuses ? Pourquoi le centenaire des apparitions de Fatima n'a-t-il pas eu une importance voisine de celle accordée à l'année de la Miséricorde ? La réponse se trouve dans le dossier joint au texte du troisième secret diffusé par le Vatican le 26 juin 2000. Voici ce qui est écrit dans le *Commentaire théologique*, le plus important des [sept documents de ce dossier](#) :



L'anthropologie théologique distingue (...) trois formes de perception ou de "vision" : la vision des sens, donc la perception externe corporelle, la perception intérieure et la vision spirituelle (*visio sensibilis – imaginativa – intellectualis*). (...)

Il est clair que, dans les visions de Lourdes, Fatima, etc., il ne s'agit pas de la perception normale extérieure des sens : les images et **les figures qui sont vues ne se trouvent pas extérieurement dans l'espace**, comme s'y trouve par exemple un arbre ou une maison. (...)

Il s'agit donc de la catégorie intermédiaire, la perception intérieure, qui a certainement pour le voyant une force de présence, laquelle équivaut pour lui à la manifestation extérieure sensible. (...)

Il s'agit de vrais "objets" qui touchent l'âme, bien qu'ils n'appartiennent pas à notre monde sensible habituel.

Ainsi, d'après le *Commentaire théologique*, il n'y a pas eu réellement d'apparition à Fatima : les trois petits bergers n'eurent qu'une vision intérieure. (Pour plus de précision, voir le livre de Joseph de Belfont [Mystères et vérités cachées du troisième secret de Fatima](#), notamment le chapitre 15 dont [un extrait est reproduit ICI](#)). Et s'il n'y eut qu'une vision intérieure, il n'y eut pas de paroles à proprement parler, et donc pas de secret. En conséquence, les paroles et le secret ne sont qu'une façon imaginée par sœur Lucie pour illustrer l'expérience spirituelle qu'elle a vécue (voir aussi [lettre de liaison n°34](#)). Aussi le *Commentaire* affirme-t-il : « *La conclusion du "secret" rappelle des images que sœur Lucie peut avoir vues dans des livres de piété et dont le contenu provient d'anciennes intuitions de foi.* »

C'est probablement la raison pour laquelle jamais les manifestations extérieures si nombreuses et si extraordinaires ne sont rappelées, ni le miracle du soleil vu pourtant par environ 70 000 témoins, y compris de nombreux incroyants ou des personnes qui étaient à plusieurs kilomètres du lieu des apparitions (voir [lettres de liaison n° 8](#), [n° 10](#) et [n° 12](#)). Tous ces éléments ne peuvent pas avoir été produits par une simple vision intérieure. D'ailleurs sœur Lucie était elle-même convaincue d'avoir vu avec ses propres yeux, car elle affirma au cours de la commission d'enquête canonique : « *J'ai la certitude que je l'ai vue et que je ne me suis pas trompée. Même si l'on me tuait, personne ne me ferait dire le contraire !* » Il est vrai qu'il y aurait une certaine malice de la part du Ciel à donner autant de signes d'une présence extérieure réelle alors qu'il n'y aurait qu'une simple vision intérieure. Aussi, malgré l'affirmation du *Commentaire théologique*, nous croyons que notre Mère du Ciel est venue avec son corps glorieux sur la terre et a manifesté sa présence par des signes qui ne trompent pas.

La position officielle de l'Église peut nous étonner, voire nous affliger. Toutefois, il ne faut pas se révolter contre les chefs de l'Église : au contraire, il faut prier encore plus pour eux. Depuis sa naissance, l'Église n'a cessé de traverser des difficultés, d'avoir des périodes glorieuses et d'autres moins. Elle a subi bien des épreuves, des trahisons ; mais qu'elle soit dans une période sainte ou difficile, l'Église reste l'Église du Christ. Il faut prier pour elle, pour que ses chefs soient toujours dignes de la fonction qu'ils occupent.

Jacinthe eut une perception si profonde de cette impérieuse nécessité de prier pour le Saint-Père qu'elle eut l'audace de modifier une des prières enseignées par Notre-Dame le 13 juillet 1917 : « *Ô Jésus, c'est par amour pour Vous, pour la conversion des pécheurs, et en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie* » (Voir [lettre de liaison n° 6](#)).

En effet, voici ce que rapporte Lucie dans son premier mémoire à propos de leur emprisonnement à Vila Nova de Ourem en août 1917 :

En levant les yeux et les mains au ciel, il [François] fit cet acte d'offrande : « *Ô mon Jésus ! C'est par amour pour vous et pour la conversion des pécheurs !* » Jacinthe ajouta : « *C'est aussi pour le Saint-Père et en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie* ». (...)

Les joues baignées de larmes, levant les mains et les yeux au ciel, elle [Jacinthe] fit son acte d'offrande :
« Ô mon Jésus ! C'est par amour pour vous et pour la conversion des pécheurs, pour le Saint-Père et en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie ».

Et depuis ce moment, les petits voyants prirent l'habitude d'ajouter « *et pour le Saint-Père* » à la fin de la prière enseignée par Notre-Dame. Un peu plus tard, Notre-Dame gratifia Jacinthe de deux visions du Saint-Père, montrant ainsi que ce qu'elle avait proposé était bien conforme à sa volonté. Voici comment Lucie rapporte les faits dans son troisième mémoire :

Jacinthe m'appela : « *N'as-tu pas vu le Saint-Père ? Non ? Je ne sais pas comment cela s'est fait, mais j'ai vu le Saint-Père dans une très grande maison, à genoux devant une table, la tête dans les mains et pleurant. Au-dehors, il y avait beaucoup de gens et les uns lui lançaient des pierres, d'autres le maudissaient et lui disaient beaucoup de vilaines paroles. Pauvre Saint-Père. Il nous faut beaucoup prier pour lui !* » (...)



Dans une autre occasion, nous nous rendîmes à la "Lapa" du Cabeço. Arrivés là, nous nous sommes prosternés à terre pour réciter les prières de l'Ange. Au bout d'un certain temps, Jacinthe se releva et m'appela : « *Ne vois-tu pas tant de routes, tant de chemins et de champs pleins de gens qui pleurent de faim et n'ont rien à manger ? Et le Saint-Père dans une église, devant le Cœur Immaculé de Marie, en prière ? Et tant de monde qui prie avec lui ?* »

Il faut donc beaucoup prier pour le Saint-Père. Et il faut de façon de plus en plus urgente diffuser le message de Fatima dans son intégralité. C'est à nous qu'incombe cette tâche. Déjà en décembre 1956, sœur Lucie disait au père Fuentès : « *Père, n'attendons pas que vienne de Rome un appel à la pénitence de la part du Saint-Père pour le monde entier ; n'attendons pas non plus qu'il vienne de nos évêques dans leur diocèse, ni non plus des congrégations religieuses. Non. Notre-Seigneur a déjà utilisé bien souvent ces moyens et le monde n'en a pas fait cas. C'est pourquoi maintenant, il faut que chacun de nous commence lui-même sa propre réforme spirituelle. Chacun doit sauver non seulement son âme, mais aussi toutes les âmes que Dieu a placées sur son chemin.* » (Voir [de plus nombreux extraits de cet entretien ICI](#))

Alors, n'attendons pas ; n'attendons plus ! Diffusons autour de nous le message de Fatima. Prions et offrons des sacrifices pour le Saint-Père. L'année du centenaire est commencée, mais il n'est pas trop tard pour le faire. L'Évangile de ce jour (dans le rite extraordinaire) nous fait méditer sur les ouvriers de la onzième heure. Le projet Cap Fatima 2017 a déjà presque deux ans et il ne reste guère que huit mois d'ici la fin du centenaire. Ce n'est pas tout à fait la onzième heure, mais pas loin. Alors soyez nombreux à suivre l'exemple de ces ouvriers et à diffuser à vos proches tout ce que vous apprenez ou qui vous est rappelé dans les lettres de liaison. Et heureux les ouvriers de la onzième heure, car ils recevront autant que ceux de la première heure !

Lettre de liaison n° 46

(2 mars 2017)

Plusieurs personnes nous ont demandé ce qu'il fallait entendre par se consacrer au Cœur Immaculé de Marie. C'est effectivement une question importante et il n'est sans doute pas inutile de préciser ce point.

Qu'est-ce qu'une consécration ?

Tout d'abord que signifie se consacrer ? Le terme "consacrer" a plusieurs sens. Celui qui nous intéresse ici est celui de "réserver pour Dieu". Consacrer un objet, un édifice, un lieu, signifie que cet objet (un calice par exemple) ou cet édifice (une église par exemple) sont réservés pour Dieu, pour célébrer son culte et qu'ils ne peuvent plus servir à un autre usage.

On peut aussi consacrer une personne (ou un groupe de personnes). Dans ce cas, la personne garde sa liberté, mais elle promet de suivre Jésus et de vivre en suivant sa loi. Lorsqu'une personne se consacre par exemple au Sacré-Cœur, elle se donne entièrement à Jésus : elle Lui donne son corps, son âme, ses biens extérieurs, ses biens intérieurs (vertus et mérites), tout ce qu'elle a dans l'ordre de la nature et de la grâce. Par son acte de consécration, elle reconnaît à Notre-Seigneur un entier et plein droit de disposer de tous ses biens pour le triomphe de son Église. Se consacrer signifie qu'on s'engage à être un instrument docile entre ses mains. On promet une obéissance sans faille à tout ce qu'Il nous demandera.

Voici comment Pie XII expliquait ce qu'était une consécration : « *La consécration est un don total de soi, pour toute la vie et pour l'éternité : c'est un don non de pure forme ou de pur sentiment, mais effectif, accompli dans l'intensité de la vie chrétienne.* »

Dans un radiomessage adressé à la Belgique, il précisa également : « *En mettant sous l'égide de Marie vos activités personnelles, familiales, nationales, vous invoquez sa protection et son aide sur toutes vos démarches, mais, vous lui promettez aussi de ne rien entreprendre qui puisse lui déplaire et de conformer toute votre vie à sa direction et à ses désirs.* »

Pourquoi se consacrer ?

Mais que pouvons-nous attendre en retour d'une telle consécration ? Par son acte de consécration, la personne appartient à Celui à qui elle s'est consacrée. En conséquence, elle sera son bien et peut donc prétendre jouir de la protection que tout propriétaire accorde à ce qu'il possède

Ainsi, dans le cérémonial de consécration d'une famille au Sacré-Cœur, il est demandé à Dieu de « *bénir nos entreprises spirituelles et temporelles, écarter nos soucis, sanctifier nos joies, soulager nos peines.* »

Dans le radiomessage précédemment cité de Pie XII, le pape dit clairement : « *En mettant sous l'égide de Marie les activités personnelles, familiales, nationales, vous invoquez sa protection et son aide sur toutes vos démarches.* »

En nous consacrant à Notre-Seigneur ou Notre-Dame, nous aurons aussi un guide pour nous garder des faux pas, nous ramener dans le droit chemin si nous nous égarons. Nous serons protégés des dangers, et des embûches du démon.

Un autre bien que procure une consécration est la paix (celle de l'âme en premier lieu, mais aussi la paix temporelle) ainsi que la conversion des pécheurs. Dans la consécration du genre humain au Cœur Immaculé de Marie faite par Pie XII le 31 octobre 1942, le pape demanda : « *Ô Mère de Miséricorde, obtenez-nous de Dieu la paix ! Et, surtout, ces grâces qui peuvent en un instant convertir les cœurs humains, ces grâces qui préparent, aménagent et assurent la paix !* »

Voici également ce qu'enseigne saint Louis Marie Grignon de Montfort : « *Ainsi, se consacrer à Marie, c'est très précisément la choisir comme Mère, non pas seulement pour la protection physique de nos personnes, mais plus encore et d'abord pour lui conférer en propre la plénitude de la puissance maternelle sur notre âme. La mère, dans la famille humaine, a pouvoir sur ses enfants. Elle les protège de deux manières. En écartant d'eux les périls et les menaces, sans même parfois qu'ils le sachent. En les conseillant et en les guidant aussi, pour qu'ils fassent bon usage de leur liberté.* »

Peut-on se consacrer à Marie ?

On se consacre en général à Dieu, au Sacré-Cœur, au Christ-Roi. Toutefois, les églises sont souvent consacrées à la Sainte Vierge ou à des saints. Mais la consécration à Marie fait parfois l'objet de débats. Par exemple, dans une préface à l'encyclique *Redemptoris Mater*, un théologien affirme : « *On ne peut se consacrer qu'à Dieu créateur, non à une créature, car ce serait de l'idolâtrie.* » Se consacrer à la Sainte Vierge

serait donc de l'idolâtrie. Toute la tradition dément cette affirmation malheureuse. De tout temps, de telles consécration ont été faites et ont porté des fruits. Et jamais l'Église n'a émis la moindre objection.

En effet, on se consacre à la Très Sainte Vierge lors des baptêmes, des mariages, des confirmations, des communions solennelles. Dans beaucoup de paroisse, par exemple, il est d'usage à la fin de la cérémonie du baptême de porter l'enfant à l'autel de la Sainte Vierge et là, de le consacrer à Notre-Dame.

Dans son *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, saint Louis-Marie Grignon de Montfort nous incite à nous consacrer à la Sainte Vierge.

Le 1^{er} avril 1836, le curé d'Ars consacra sa paroisse à Marie conçue sans péché. Le 11 décembre de la même année, l'abbé Desgenettes consacra la paroisse de Notre-Dame des Victoires au Cœur Immaculé de Marie.

Plusieurs pays ont été consacrés au Cœur Immaculé de Marie. Les évêques portugais consacèrent le Portugal le 13 mai 1931, puis à nouveau le 13 mai 1938 et le 13 octobre 1942. Pie XII consacra le monde le 31 octobre 1942, puis à nouveau le 8 décembre. La Pologne fut consacrée en 1946 et l'Australie en 1948, etc.

Il ne fait donc aucun doute qu'il est possible de se consacrer à Notre-Dame et plus particulièrement à son Cœur Immaculé comme elle l'a demandé pour la Russie le 13 juillet 1917. Et dans la prochaine lettre, nous verrons tous les fruits qui découlent de ces consécration.

Alors pour répondre à l'appel de Notre-Dame et nous mettre sous sa protection, n'hésitons pas à nous consacrer à son Cœur Immaculé. La prochaine consécration organisée avec une préparation de 33 jours est le 13 mai, centenaire de la première apparition de Notre-Dame à Fatima. Ne manquons pas cette occasion pour nous consacrer, consacrer notre famille, nos écoles ... ou renouveler notre consécration. (Pour s'inscrire, [cliquer ICI](#))

Lettre de liaison n° 47

(15 mars 2017)

À la lecture de la dernière lettre de liaison, un religieux de nos amis nous fit la remarque suivante : « Vous avez raison de souligner qu'on peut tout à fait légitimement parler de "consécration à la Sainte Vierge" et que de nombreux saints et papes l'ont fait. Il me semble cependant qu'on pourrait indiquer que le terme "consécration" ou "se consacrer" n'a pas le même sens pour Dieu et pour un saint. Il est analogue. Seul Dieu peut posséder totalement notre personne. On se donne à Marie pour qu'elle nous donne à Dieu. » Que ce honorable lecteur soit ici chaleureusement remercié pour cette précision qui nous permet de corriger une omission en grande partie due à l'indispensable concision des lettres de liaison.



Ce point a été remarquablement développé par saint Louis-Marie Grignion de Montfort dans son *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*. Par exemple, au n°115, il recommande de « *commencer, continuer et finir toutes ses actions par elle, en avec elle et pour elle afin de les faire par Jésus-Christ, en Jésus-Christ, avec Jésus-Christ et pour Jésus-Christ notre dernière fin.* » Et un peu plus loin au n° 120, il précise :

Marie étant la plus conforme à Jésus-Christ de toutes les créatures, il s'ensuit que, de toutes les dévotions, celle qui consacre et conforme le plus une âme à Notre-Seigneur est la dévotion à la très Sainte Vierge, sa Sainte Mère, et que **plus une âme sera consacrée à Marie, plus elle le sera à Jésus-Christ. C'est pourquoi la parfaite consécration à Jésus-Christ n'est autre chose qu'une parfaite et entière consécration de soi-même à la très Sainte Vierge**, qui est la dévotion que j'enseigne.

Le but final de la consécration à Notre-Dame est donc d'aller à son Fils. C'est d'ailleurs l'enseignement de Notre-Dame à Fatima. Le 13 juin 1917, elle dit à la petite Lucie : « *Mon Cœur Immaculé sera ton refuge et le chemin qui te conduira jusqu'à Dieu.* »

Les fruits de la consécration au Cœur Immaculé de Marie

Même si l'objectif de cette consécration est d'aller plus sûrement à Dieu, pour nous inciter à la faire, il n'est sans doute pas inutile d'en rappeler les fruits. Le premier fruit est une aide particulièrement précieuse pour faire notre salut, car la consécration fait partie de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Or, de celle-ci, Notre-Dame a dit : « *À qui embrassera cette dévotion, je promets de salut* ». (Voir [lettre de liaison n° 5](#))

Mais, pour précieuse qu'elle soit, cette aide n'est pas le seul fruit cette consécration. Celle-ci a des conséquences heureuses dans bien des domaines. Au plan personnel par exemple, elle peut apporter la santé du corps, comme dans le cas de Bertille, guérie miraculeusement d'une maladie cardiaque grave (voir [lettre de liaison n° 19](#))

Quant aux collectivités, une telle consécration peut apporter des bienfaits à l'ensemble de leurs membres, qu'ils soient croyants ou incroyants. Par exemple, la paroisse de Notre-Dame des Victoires à Paris se convertit complètement suite à la consécration faite par son curé l'abbé Desgenettes le 11 décembre 1836 (voir [lettres de liaison n° 18](#) et [n° 22](#)). De la même façon, les villages d'Asnelles, Meuvaines et Saint Côme de Fresné furent protégés pendant le débarquement allié de juin 1944 alors qu'ils étaient situés juste en face d'Omaha Beach (voir [lettre de liaison n° 18](#)).

Et cette protection peut s'étendre à l'échelle d'un pays tout entier. Le Portugal fut consacré une première fois le 13 mai 1931, consécration renouvelée le 13 mai 1938. Suite à ces deux consécérations, sœur Lucie déclara **que le Portugal serait épargné par la guerre à cause de la consécration nationale faite par les évêques au Cœur Immaculé de Marie**, ce que les faits confirmèrent. Ces propos furent aussi confirmés quelques années plus tard par le cardinal Cerejeira, patriarche de Lisbonne, puis par le cardinal Ottaviani (voir [lettre de liaison n° 16](#)). Cette consécration fut encore renouvelée le 8 décembre 1946, pour le tricentenaire de la consécration du Portugal à la Vierge Immaculée par le roi Jean IV, puis le 17 mai 1959, lors de l'inauguration d'un monument au Christ-Roi, enfin le 13 mai 1975. Ainsi, en un demi-siècle, le Portugal fut consacré cinq fois au Cœur Immaculé de Marie.

Plusieurs pays suivirent l'exemple du Portugal. L'Espagne fut consacrée en 1954. Les évêques italiens réunis à Catane consacrerent solennellement leur pays le 13 septembre 1959. Et les derniers en date à l'avoir été sont l'Angleterre et le Pays de Galle qui ont été consacrés le 18 février 2017 par le cardinal Nichols, archevêque de Westminster. (Voir [article sur le site InfoCatho](#))

Enfin, il y eut la consécration du monde faite par le pape Pie XII le 31 octobre 1942 et renouvelée le 8 décembre suivant, laquelle eut pour fruit le spectaculaire retournement de la guerre deux mois plus tard. (Voir la fiche sur [les consécrations faites par Pie XII](#))

Ainsi, familles, paroisses, communes, pays, ... simples fidèles ou communautés entières, tous ceux qui, dans le passé, se sont consacrés au Cœur Immaculé ont été protégés par notre Mère du Ciel et en ont reçu de grandes grâces. Alors, par amour pour Notre-Dame d'abord, pour répondre avec empressement à ses désirs, mais aussi pour profiter des nombreuses grâces qu'elle a promis de nous accorder, en particulier celle de nous conduire à son divin Fils, consacrons-nous au Cœur Immaculé de Marie ; consacrons nos familles, les écoles de nos enfants ; demandons à notre curé de consacrer ou de renouveler la consécration de notre paroisse, etc.

Pour fêter le centenaire de la 1^{re} apparition

Le 13 mai approche. Aussi, faut-il sans tarder préparer ce grand jour. À ce titre, signalons que le Salon beige a eu l'excellente idée de susciter l'organisation de veillées le 12 mai au soir et de les annoncer sur son site, l'organisation de ces veillées étant laissée à l'initiative de chacun. (Voir [l'article du 14 mars](#))

Toutefois le modèle d'affiche joint à l'article du Salon beige suggère une soirée organisée autour d'une messe suivie de chants gospel et d'une marche à la bougie. Cette organisation ne nous semble pas la plus pertinente, car les chants gospels et les marches à la bougie ne sont pas des dévotions traditionnelles et n'ont pas grand-chose à voir avec la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. À la place, nous proposons après une messe du Cœur Immaculé de Marie :

- de réciter (ou de chanter) un chapelet dont la récitation quotidienne est la demande la plus fréquemment exprimée par Notre-Dame à Fatima (voir [lettre de liaison n°31](#)),
- d'organiser des [consécrations au Cœur Immaculé de Marie](#) de façon solennelle,
- de proposer une conférence sur les apparitions ou le message de Fatima, etc.

De plus, plutôt que d'organiser cette cérémonies le 12 mai au soir, il serait préférable de la prévoir le 13 mai, en fin de matinée par exemple pour qu'elle se déroule le plus près possible de l'heure de la première apparition. Le 13 étant un samedi, il n'y a pas vraiment de raisons pour mettre une telle cérémonie la veille au soir ; et le choix de cette date permettra d'utiliser toute la journée pour organiser un plus grand nombre d'activités : confessions, rosaire complet, vêpres solennelles, processions aux flambeaux, etc. et faire de ce jour une véritable fête.

Pour les consécrations, deux préparations sont proposées. Une préparation sur 33 jours pour laquelle nombreux sont ceux qui se sont déjà inscrits. Cette préparation sera différente des précédentes préparations organisées, avec des méditations axées sur les paroles prononcées par l'Ange ou Notre-Dame à Fatima. Une préparation de 9 jours sera également proposée pour ceux qui trouveraient la préparation de 33 jours trop longue. (Pour s'inscrire aux consécrations organisées le 13 mai – ou un autre jour-, [cliquer ICI](#))



Lettre de liaison n° 48

(29 mars 2017)

Dans [la précédente lettre de liaison](#), nous avons vu toutes les grâces accordées par Notre-Dame à ceux qui se consacraient à son Cœur Immaculé. Mais, parmi les pratiques de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, la consécration n'est pas la seule à apporter des fruits : les autres pratiques ont également de précieux fruits.

- La récitation quotidienne du chapelet nous apporte la paix et peut régler tous les problèmes de notre vie spirituelle comme temporelle (voir [lettres de liaison n° 2](#) et [n° 35](#)).
- Le port du scapulaire, outre qu'il nous assure le Ciel si nous le portons saintement le jour de notre mort, peut nous protéger de bien des dangers (voir [lettre de liaison n° 21](#) et [pages du site sur le scapulaire](#)).
- Les premiers samedis du mois peuvent conduire à la conversion d'un être cher (voir [lettre de liaison n° 17](#)).
- Enfin, les sacrifices pour la conversion des pécheurs peuvent leur assurer le salut éternel (voir [lettres de liaison n° 6](#) et [n° 7](#)).

Prochain premier samedi du mois



Samedi prochain sera le quatrième premier samedi de la première série proposée en 2017 pour fêter le centenaire de la première apparition de Fatima. Pour ce premier samedi, nous vous proposons de méditer sur le quatrième mystère douloureux et de prier plus spécialement pour réparer le quatrième blasphème envers le Cœur Immaculé de Marie : le blasphème de ceux qui mettent dans le cœur des enfants la haine de cette Mère Immaculée (voir [fiche sur les premiers samedis du mois](#)). Enfin, nous demanderons une grâce particulière : que le Saint-Père approuve et recommande la communion réparatrice des premiers samedis du mois (voir [lettre de liaison n° 42](#)).

Pour ceux qui auraient manqué les précédents premiers samedis de cette série, il est toujours possible de s'inscrire, soit pour faire les cinq samedis d'avril à août, soit simplement pour obtenir de sauver des âmes en s'unissant à tous ceux qui sont déjà inscrits et se préparer à faire ensuite ceux de la deuxième série organisée de juin à octobre.

([Inscription ICI](#)) Cette deuxième série proposée sera sur les mystères glorieux du rosaire et pour demander que le Saint-Père consacre la Russie au Cœur Immaculé de Marie dans les formes demandées par la Sainte Vierge, s'il ne l'a pas fait d'ici là (voir [lettre de liaison n° 41](#)).

Comment se consacrer au Cœur Immaculé de Marie ?

Il nous est souvent demandé comment faire pour se consacrer au Cœur Immaculé de Marie. Étant donné que cette question revient régulièrement, il semble utile de rappeler brièvement comment se consacrer.

Il n'y a pas de rituel particulier pour une consécration au Cœur Immaculé de Marie. Chacun est libre de l'organiser comme il le souhaite. Toutefois, il est recommandé de la faire à l'issue d'une messe et après s'être confessé. Plus généralement, nous conseillons de suivre les indications de saint Louis Marie Grignion de Montfort pour sa consécration à Marie :

Au bout de ces trois semaines [de préparation], ils se confesseront et communieront à l'intention de se donner à Jésus-Christ, en qualité d'esclaves d'amour, par les mains de Marie. Et, après la communion (...), ils réciteront la formule de leur consécration (...); il faudra qu'ils l'écrivent ou la fasse écrire, si elle n'est imprimée, et qu'ils la signe le même jour qu'ils l'auront faite. (Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge, n° 231)

Nota : Saint Louis Marie Grignion de Montfort parle d'une préparation de trois semaines, mais il fait précéder ces trois semaines par 12 jours de préparation, ce qui fait que la préparation totale dure 33 jours. (Voir [la consécration mariale montfortaine](#))

Pour la formule de consécration, il est recommandé d'utiliser une des formules proposées sur le site : <http://www.fatima100.fr/la-consecration-au-coeur-immacule-de-marie/prieres-de-consecration>

Tout ceci est détaillé sur la page du site suivante :

<http://www.fatima100.fr/la-consecration-au-coeur-immacule-de-marie>

Pour la consécration organisée le 13 mai prochain, une nouvelle préparation sera proposée. Elle durera 33 jours, comme celle proposée par saint Louis Marie Grignion de Montfort. Elle commencera donc le 10 avril pour se terminer le 12 mai. Il est encore temps de s'inscrire. ([Inscription ICI](#)) Chaque jour, il sera proposé de méditer sur une des paroles de l'Ange ou de Notre-Dame à Fatima. Et, afin de nous préparer à une consécration complète, chaque jour, il sera proposé de consacrer un bien particulier nous appartenant.

Organisation de la journée du 13 mai

Le 13 mai prochain, jour du centenaire de la première apparition de Notre-Dame, doit être pour nous un véritable jour de fête. Il convient donc de prévoir d'aller à la messe, après s'être bien confessé et, pour ceux qui ont prévu de se consacrer ce jour-là, de réciter l'acte de consécration à l'issue de la messe.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il serait aussi judicieux de se faire imposer le scapulaire ce jour-là. Car sœur Lucie confia au père Rafferty le 15 octobre 1950 : « *Le scapulaire est le signe de notre consécration à Marie* » (voir [lettre de liaison n° 21](#)).

Pour cela, il est conseillé d'aller auparavant voir son curé pour lui demander de prévoir cette imposition après la messe (voir [le rituel d'imposition](#)).

Ce serait d'ailleurs une excellente occasion de lui parler de l'organisation de cette journée au niveau de la paroisse. Des paroisses ont déjà prévu d'être consacrées (ou de renouveler leur consécration) au Cœur Immaculé de Marie ce jour-là.

Voici un programme possible pour l'organisation de cette journée :

- Dans la matinée : confessions
- 10h30 : 1^{er} chapelet pour demander la paix pour notre pays et pour le monde
- 11h : messe
- Au cours de la messe (ou à la fin) : Consécrations individuelles puis consécration de la paroisse au Cœur Immaculé de Marie.
- Après la messe : impositions du scapulaire
- Déjeuner tiré du sac
- 14h30 : 2^e chapelet pour la paix dans le monde
- 15h00 : conférence sur la dévotion au Cœur Immaculé de Marie
- 16h30 : vêpres
- 20h : procession aux flambeaux avec récitation d'un 3^e chapelet pour la paix dans le monde.

Il nous reste six semaines pour bien organiser ce centenaire. Mettons toute notre énergie pour que cette journée soit la plus belle possible. Ainsi nous remercierons Notre-Dame pour toutes les grâces qu'elle nous a accordées en venant à Fatima et nous lui demanderons son assistance pour convertir les pécheurs et rétablir la paix dans le monde.



Lettre de liaison n° 49

(7 avril 2017)

Il n'est malheureusement pas rare d'entendre dire : « *Mais pourquoi fêter Fatima ? Le Vatican n'a-t-il pas dit que Fatima, c'était désormais du passé ?* ».

La première réponse à cette objection est que le 150^e anniversaire des apparitions de Lourdes a bien été fêté. Alors pourquoi ne le ferait-on pas pour le 100^e anniversaire de celles de Fatima ? De plus, l'anniversaire des apparitions de Lourdes a fêté de façon très solennelle. Une solennité équivalente serait donc tout aussi légitime pour Fatima.

Mais la principale raison n'est pas là. Ce qui justifie avant tout de fêter le centenaire des apparitions de Fatima, c'est qu'elles ont un caractère exceptionnel qu'aucune autre apparition mariale n'a. Il ne s'agit pas d'établir une hiérarchie entre les apparitions. Du moment, que Notre-Dame apparaît sur terre, c'est en soi un événement exceptionnel. Il n'en reste pas moins qu'en ce qui concerne Fatima, Dieu a marqué ces apparitions par des signes absolument uniques dans l'histoire des apparitions.



En premier lieu, ces apparitions ont été authentifiées par un miracle cosmique comme il n'y en eut que très peu dans l'histoire des hommes. Par miracle cosmique, nous entendons un miracle agissant sur des éléments à l'échelle de la planète et observables sur plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde par plusieurs milliers de personnes à la fois. Avant les apparitions de Fatima, il n'y eut que trois événements à présenter ces caractéristiques : le déluge, l'arrêt du soleil pendant la bataille de Josué contre les Amorrhéens à Gabaon (Josué 10, 12-13) et les ténèbres du Vendredi Saint. Le miracle du soleil dans l'histoire des hommes est le quatrième événement de cette nature.

On peut même ajouter que les apparitions de Fatima ont été authentifiées par un autre miracle cosmique : l'embrasement du ciel dans la nuit du 25 au 26 janvier 1938, événement certes postérieur aux apparitions mais qui fut prédit par Notre-Dame dans le secret confié le 13 juillet 1917 (voir [lettre de liaison n°20](#)).

Ces deux miracles cosmiques ne sont pas les seuls éléments authentifiant les apparitions. La deuxième caractéristique rarissime dans l'histoire des apparitions est le nombre de prophéties faites à Fatima dont plusieurs se sont réalisées depuis. On en dénombre au moins neuf : les jours où Notre-Dame apparaîtra, la mort prochaine de François et Jacinthe, une vie longue pour Lucie, l'élection du pape Pie XI, l'annonce du miracle du soleil et celle du signe dans le ciel du 25 janvier, l'annonce d'une nouvelle guerre peu après ce signe, l'annonce que la Russie répandrait ses erreurs dans le monde entier, ... (Voir [lettre de liaison n°23](#))

Mais, outre les prophéties et les miracles, il y a encore d'autres éléments uniques pour placer les apparitions de Fatima à part de toutes les autres apparitions. Car Dieu semble avoir pris un soin particulier pour y accumuler les signes exceptionnels. Ainsi, le nombre de témoins lors des dernières apparitions est inégalé. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque, il n'y avait pas les moyens de communications actuels pour transmettre la nouvelle des apparitions, ni les moyens de transport que nous avons de nos jours pour se rendre sur le lieu des apparitions. Pourtant des dizaines de milliers de témoins furent présents aux apparitions d'août, septembre et octobre 1917.

Les signes, visibles ou audibles par les témoins, ayant accompagné les apparitions ont également été particulièrement importants. Citons l'éclair et les deux coups de tonnerre précédant les apparitions, le petit nuage se posant sur le chêne vert, le changement de température, la coloration des objets, etc. (voir [lettres de liaison n°8](#) sur l'apparition du 13 août, [n°9](#) sur celle du 19 août, [n°10](#) sur celle du 13 septembre ou [n°12](#) sur celle du 13 octobre).

Dernier point qui distingue les apparitions de Fatima de la plupart des apparitions mariales : la richesse de l'enseignement délivré. Plus d'une quinzaine de points de doctrine ont été rappelés soit par l'Ange, soit par Notre-Dame : l'existence des anges, la nécessité de prier pour les pécheurs, l'utilité des sacrifices, les mérites de la souffrance, le caractère propitiatoire de la messe, les fins dernières : le Ciel, le Purgatoire et l'enfer, la communion des saints, la puissance du chapelet, etc. (Voir [lettre de liaison n° 24](#))

Une aussi grande richesse, si elle n'est pas unique, est tout de même assez rare. Elle n'a été dépassée qu'en quelques occasions, par exemple lors des révélations faites à sainte Catherine de Sienne ou sœur Josepha Ménendez.

Or, la Providence divine n'aurait pas accumulé un aussi grand nombre de signes exceptionnels pour ne délivrer qu'un message banal. Le message de Fatima est donc particulièrement important, en particulier parce qu'il annonce clairement une volonté de Dieu Lui-même : « *Dieu veut établir dans le monde la dévotion au Cœur Immaculé de Marie* » a dit Notre-Dame les 13 juin et 13 juillet 1917 (voir [lettres de liaison n°4](#) et [n°29](#)). De plus, il nous donne ou plutôt nous rappelle plusieurs moyens sûrs pour obtenir le salut éternel, ceci non seulement pour nous, mais également pour notre prochain (voir [lettre de liaison n°5](#)).

Aussi, le 13 mai prochain, est-il plus que légitime de fêter l'anniversaire d'apparitions aussi extraordinaires et de remercier Notre-Dame de tous les dons qu'elle nous fait par la dévotion à son Cœur Immaculé.

Alors, préparons-nous bien à cette journée. Réservez-la pour Notre-Dame. Renouvelons notre consécration ; faisons-nous imposer le scapulaire. Récitons le rosaire (pour un possible programme pour cette journée, voir [précédente lettre de liaison](#)).



Lettre de liaison n° 50

(29 avril 2017)

Dans deux semaines, nous fêterons le centenaire de la première apparition de Notre-Dame à Fatima. Il ne reste donc plus beaucoup de temps pour préparer ce grand jour. Mettons à profit le temps qui reste pour faire le point et mettre en place ce qui peut encore l'être. Et tout d'abord, pourquoi vouloir fêter le centenaire de cette apparition ?

Pourquoi fêter l'anniversaire des apparitions de Fatima ?

La principale raison est de remercier Notre-Dame d'être venue sur la terre pour nous donner un message d'une richesse extraordinaire. Tous, nous aimons fêter les grands événements de notre vie : le jour de notre naissance, le jour de notre baptême, de notre mariage, de notre ordination sacerdotale, de nos vœux religieux, etc. Pareillement, nous fêtons l'entrée au Ciel de tous ceux qui ont marqué leur passage sur cette terre d'une empreinte de sainteté. De même, tous les ans, l'Église nous fait fêter les grands moments de la vie de Notre-Seigneur qui nous ont valu notre salut, en particulier son Incarnation, sa Passion et sa Résurrection.

Enfin, l'Église a institué une fête des apparitions de Lourdes et, depuis mars 2002, une fête des apparitions de Fatima.

La deuxième raison est de remercier Notre-Dame pour le cadeau qu'elle nous a fait. Les quelques paroles prononcées au cours de la première apparition donne une image de la richesse du message de Fatima. Au cours de cette seule apparition du 13 mai 1917, Notre-Dame confirma l'existence du Ciel et du purgatoire, donna une façon sûre d'aller au Ciel (réciter beaucoup de chapelets), une façon de sauver des pécheurs et de réparer les offenses faites à Dieu (offrir toutes nos souffrances quotidiennes dans ce but) et un moyen pour rétablir la paix et mettre fin aux guerres (la récitation quotidienne du chapelet).

Ainsi, dès la première apparition, Notre-Dame indique deux des points de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie : la récitation quotidienne du chapelet et l'offrande des sacrifices pour la conversion des pécheurs. Deux mois plus tard, dans la troisième apparition, elle en communiquera deux autres : la communion réparatrice des premiers samedis du mois et la consécration au Cœur Immaculé de Marie. Enfin, à la fin de la dernière apparition, elle en ajoutera un cinquième : le port du scapulaire.

Mais déjà, dès la première apparition, admirons la richesse des paroles de Notre-Dame : elle confirme clairement l'existence du Ciel, le seul vrai but de notre vie ici-bas, et nous donne un moyen sûr d'y aller. Elle donne en outre un autre moyen pour que notre prochain puisse y aller aussi, et enfin un troisième moyen (presque identique au premier) pour retrouver la paix, condition optimale pour faire son salut.

Peut-on imaginer un dialogue plus riche ? Et pourtant ce n'est que le premier des apparitions de Fatima. C'est pourquoi il faut vraiment remercier Notre-Dame de nous avoir fait un tel cadeau. Alors préparons-nous bien à ce centenaire pour remercier Notre-Dame de tant de grâces.

Comment fêter le centenaire ?

Mais comment faire ? Organiser une journée pour fêter le 13 mai comme nous fêtons Noël, la Semaine Sainte ou la Résurrection est important. (Voir [lettre de liaison n° 48](#)) Plusieurs paroisses ou communautés en ont organisées. Mais s'il ne nous est pas possible de participer à une telle journée, nous pouvons tout de même remercier Notre-Dame, ainsi que Dieu Lui-même, en suivant les demandes qu'elle exprima à Fatima. Or quelles sont-elles ? Et comment les mettre en pratique pour ce centenaire ?

Le chapelet et l'offrande des sacrifices pour la conversion des pécheurs

La première chose à faire est de répondre chaque jour aux deux demandes faites le 13 mai 1917. Voilà pourquoi il a été proposé, dans la préparation à la consécration au Cœur Immaculé de Marie du 13 mai prochain, de méditer chaque jour les paroles de l'Ange ou de Notre-Dame, puis de réciter un chapelet pour avoir la paix dans le monde et d'offrir toutes les souffrances de la journée écoulée pour la conversion des pécheurs. Ceci est à la portée de tout le monde et ne demande qu'un petit effort quotidien.

Que nous nous préparions ou non à une consécration, n'omettons pas de le faire pendant les quelques jours qui nous séparent du 13 mai.

La communion réparatrice et la consécration au Cœur Immaculé de Marie

La deuxième chose à faire est de répondre également aux deux demandes faites le 13 juillet. Or samedi prochain est le premier samedi du mois de mai. N'oublions pas ce jour-là de faire une communion réparatrice. Ce sera de plus le cinquième samedi de la première série proposée en 2017 et à laquelle plusieurs centaines d'entre vous se sont inscrits. Outre la conversion des pécheurs, cette série avait une intention particulière : que le Saint-Père approuve et recommande la communion réparatrice des premiers samedis du mois, condition mise par Notre-Dame pour la conversion de la Russie et le retour de la paix dans le monde.

Une deuxième série sera lancée de juin à octobre pour fêter le centenaire de la dernière apparition et demandera comme grâce particulière que le Saint-Père consacre la Russie au Cœur Immaculé en respectant les conditions précisées par Notre-Dame. Des consécration ont déjà été faites par les papes, mais aucune n'a suivi exactement les demandes de Notre-Dame. En particulier il n'y a pas eu de journée de réparation et la communion réparatrice n'a pas été reconnue (voir [lettre de liaison n° 41](#)). Afin de faire cesser définitivement toute controverse à ce sujet, il serait souhaitable que le Saint-Père fasse cette consécration dans les formes voulues par Notre-Dame. Si comme le prétend le Vatican, cette consécration a déjà été faite, qu'est-ce qui empêcherait de la renouveler à l'occasion de ce centenaire ? Ce serait une façon de montrer à Notre-Dame que nous souhaitons accomplir très exactement sa volonté.

Mais, disait le père Alonso, cette consécration de la Russie doit être précédée de nos propres consécration (voir [sur le site le "Dossier de préparation"](#)). C'est pourquoi des consécration au Cœur Immaculé de Marie sont régulièrement organisées, dont une le 13 mai, avec des préparations de 33 ou 9 jours. Pour celle du 13 mai, il n'est plus temps de faire la préparation de 33 jours, mais il est toujours possible de s'inscrire pour la préparation de 9 jours qui commencera le 4 mai. Autre possibilité : une préparation de 33 jours a commencé hier pour une consécration le 31 mai, fête de Marie Reine. Il est donc encore possible de s'inscrire. (Pour s'inscrire, [remplir le formulaire ICI](#))

Il est également possible de choisir une autre date. Voici les prochaines dates proposées : 16 juillet, 15 août, 22 août, 8 septembre et 13 octobre.

Pour ceux qui sont déjà consacrés, ils peuvent suivre la préparation de 9 jours du 4 au 12 mai, afin de faire une neuvaine pour demander la paix dans le monde et la reconnaissance des premiers samedis du mois. (S'inscrire comme pour une consécration)

Le port du scapulaire et une vie droite

Enfin la troisième chose à faire est de répondre aux deux dernières demandes faites le 13 octobre : porter le scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel et ne plus offenser Notre-Seigneur en ayant une vie droite, c'est-à-dire en respectant la loi divine. Pour ceux qui n'aurait pas encore eu l'imposition du scapulaire, il est proposé d'essayer de le faire le jour de la consécration, car disait sœur Lucie : « *Le scapulaire est la marque de notre consécration au Cœur Immaculé de Marie* ».

Autres actions possibles

Ensuite, chacun peut mettre ses talents au service de ce centenaire. Monsieur Gérard de Rosny, un compositeur bien connu des milieux catholiques (il est l'auteur en particulier du chant du pèlerinage de Notre-Dame de Chrétienté de Paris à Chartres : "Chartres sonne"), vient de le faire en composant un chant pour ce grand évènement. Vous trouverez la partition et les fichiers son sur [la page du site : "Chant pour le centenaire"](#). Souhaitons que ce chant ait autant de succès que "Chartres sonne". Il est encore temps de l'apprendre pour le chanter le 13 mai, ou à une autre occasion d'ici le 13 octobre.

Alors tous, préparons-nous bien à ce 13 mai.

Lettre de liaison n° 51

(12 mai 2017)

Nous voilà arrivés au centenaire de la première apparition de Fatima. Pendant les cinq mois qui viennent, offrons tout particulièrement nos journées à Notre-Dame. Petit signe de Notre-Dame du Rosaire qui a voulu marquer du signe du rosaire ses apparitions à Fatima : avez-vous remarqué que, du 13 mai au 13 octobre, il y a 153 jours, autant que de *Je vous salue Marie* dans un rosaire ?

Le rosaire n'est pas le seul enseignement de Notre-Dame à Fatima. En effet, au cours de ses six apparitions de 1917, elle rappela les cinq grands enseignements suivants :

- la nécessité de prier et d'offrir des sacrifices pour la conversion des pécheurs,
- la récitation quotidienne du chapelet pour obtenir la paix dans le monde,
- les fins dernières : le Ciel, le purgatoire, l'enfer,
- la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, dévotion voulue par Dieu et qui assurera le salut à ceux qui l'embrasseront,
- enfin son rôle de médiatrice de toutes grâces.

Ce dernier thème de la médiation universelle de la Sainte Vierge n'est exprimé que de façon implicite dans les apparitions, mais il est très présent en particulier dans l'apparition du 13 juillet :

- « *Récitez le chapelet tous les jours en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire, pour obtenir la paix du monde et la fin de la guerre, parce qu'Elle seule peut les obtenir* ».
- « *Si l'on fait ce que JE vais vous dire, beaucoup d'âmes se sauveront et l'on aura la paix* ».
- « *Si l'on écoute MES demandes, la Russie se convertira et on aura la paix* ».

Ces phrases indiquent clairement le pouvoir qui a été donné à la Sainte Vierge : celui d'obtenir la conversion des pécheurs et la paix dans le monde. Notre-Dame a donc un rôle dans le domaine spirituel, la conversion des pécheurs, mais aussi dans le domaine temporel : la paix dans le monde. D'ailleurs, dans les litanies de la Sainte Vierge, elle est invoquée sous les noms de "Refuge des pécheurs" et de "Reine de la Paix".

Mais, il n'y a pas que dans l'apparition du 13 juillet que ce rôle a été annoncé. Déjà, le 13 juin, elle avait montré tout le pouvoir que Dieu lui a accordé.

Elle avait dit : « *Jacinthe et François, JE les emmènerai bientôt* » marquant par là qu'elle a pouvoir sur la vie et sur la mort. Puis un peu après, en parlant de la dévotion à son Cœur Immaculé, elle précise : « *À qui embrassera cette dévotion, JE promets le salut* ». Elle n'a pas dit : « *Dieu promet le salut* », mais bien : « *JE promets le salut* » ! Et elle le confirme en disant juste après à Lucie que son cœur est « *LE chemin qui la conduira jusqu'à Dieu* ». Elle montre ainsi qu'elle a le pouvoir de nous faire entrer au paradis.

De même, le 13 septembre, elle dit à propos des guérisons demandées par Lucie : « *J'en guérirai quelques-uns* » montrant qu'elle a également pouvoir sur notre santé.

La médiation de Notre-Dame est aussi très clairement illustrée dans quatre apparitions, au moment où elle ouvre les mains. Par ce geste, elle communiqua aux petits voyants des lumières sur Dieu (première apparition), les éclaira sur leur vocation (deuxième apparition), les instruisit sur des réalités surnaturelles (l'enfer dans la troisième et les mystères du rosaire dans la sixième apparition).

Enfin, la danse du soleil, également déclenchée par un geste de ses mains, indique qu'elle a aussi le pouvoir de jouer sur les éléments naturels. Elle l'avait d'ailleurs clairement dit au cours des trois apparitions précédentes : le 13 juillet, elle avait dit : « *JE viendrai faire un miracle* », le 19 août : « *JE ferai le miracle pour que tout le monde croie* » et le 13 septembre : « *JE ferai le miracle pour que tous croient* ». De plus, ce fut un miracle exceptionnel, un miracle cosmique, le quatrième de ce type dans l'histoire de l'humanité (voir [lettre de liaison n° 12](#)). Par ce miracle, Dieu veut nous montrer avec éclat qu'Il a confié à sa Mère un pouvoir très étendu.

Jacinthe eut une perception très profonde de cette puissance de Notre-Dame, car, quelques jours avant de partir à l'hôpital, elle confia à sa cousine ses dernières pensées qui jettent une lumière remarquable sur ce point :

Il ne me reste plus beaucoup de temps pour aller au Ciel. Toi, tu resteras ici afin de dire que Dieu veut établir dans le monde la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Le moment venu de le dire, ne te cache pas. Dis à tout le monde que Dieu nous accorde ses grâces par le moyen du Cœur Immaculé de Marie, que c'est à elle qu'il faut les demander, que le Cœur de Jésus veut qu'on vénère avec lui le Cœur Immaculé de Marie, que l'on demande la paix au Cœur Immaculé de Marie, car c'est à elle que Dieu l'a confiée.

La médiation de la Sainte Vierge n'est pas un enseignement nouveau dans l'Église. Saint Bernard disait déjà : « *La volonté de Dieu est que nous ayons tout par Marie* ». Plus près de nous, saint Bernardin de Sienne

n'hésitait pas à dire : « *Tous les dons du Saint-Esprit sont distribués par Marie à ceux qu'elle veut, quand elle le veut, comme elle le veut et autant qu'elle le veut* ».

Dans son *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, saint Louis-Marie Grignion de Montfort, va jusqu'à dire, au n° 25 :

Dieu le Saint-Esprit a communiqué à Marie, sa fidèle Épouse, ses dons ineffables, et Il l'a choisie pour la dispensatrice de tout ce qu'Il possède : en sorte **qu'elle distribue à qui elle veut, autant qu'elle veut, comme elle veut et quand elle veut**, tous ses dons et ses grâces, et **il ne se donne aucun don céleste aux hommes qu'il ne passe par ses mains virginales**.

Et plusieurs papes ont confirmé cet enseignement. En particulier, Léon XIII, dans l'encyclique *Octobri Mense* du 22 septembre 1891, déclara :

Il est permis d'affirmer que **rien**, d'après la volonté de Dieu, **ne nous est donné sans passer par Marie**, de telle sorte que, comme personne ne peut s'approcher du Père tout-puissant sinon par son Fils, ainsi personne, pour ainsi dire, ne peut s'approcher du Christ que par sa mère.

Et dans l'encyclique *Ad Diem Illum Laetissimum* du 2 février 1904, saint Pie X confirma l'enseignement de Léon XIII :

Par la communion des douleurs et de volonté entre le Christ et Marie, cette dernière a mérité de devenir **la dispensatrice de tous les bienfaits que Jésus nous a acquis par son sang**.

La médiation de la Sainte Vierge est donc une notion parfaitement traditionnelle. Et Notre-Dame est venue à Fatima confirmer ce qu'enseigne la Tradition. Toutefois, pour ne pas devancer les déclarations solennelles du Magistère, à Fatima, la Vierge Marie ne se présente pas comme "Médiatrice de toutes grâces", mais tout son message souligne qu'elle est bien la médiatrice de toutes les grâces, en particulier des grâces de conversion pour les pécheurs et de paix pour le monde.

Alors en ce centenaire de sa première apparition à Fatima, méditons sur sa puissance et demandons à celle qui est "Médiatrice de toutes grâces" toutes les grâces dont nous avons besoin.

Lettre de liaison n° 52

(31 mai 2017)

Durant ce mois de mai où nous eûmes la joie de fêter le centenaire de la première apparition de Notre-Dame à Fatima, la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie est revenue plusieurs fois sur le devant de la scène. En effet, le 13 mai dernier, le cardinal Paul Cordes, ancien président du Conseil pontifical *Cor unum*, au cours du sermon de la messe qui clôtura le Congrès marial du Kazakhstan, fit la déclaration suivante :

Il [le pape Jean-Paul II] s'était intéressé depuis longtemps à la mission significative donnée par la Sainte Mère de Dieu aux enfants voyants : consacrer le monde au Cœur Immaculé de Marie. Il a lui-même fait cette consécration le 25 mars 1984, lors de la venue de la statue de Notre-Dame de Fatima à Rome. Cependant, **il s'est abstenu de mentionner explicitement la Russie, parce que les diplomates du Vatican lui avaient demandé avec insistance de ne pas mentionner ce pays**, car cela risquerait de provoquer des conflits diplomatiques. Peu après, il m'avait invité à déjeuner. Il a évoqué dans notre petit cercle la pulsion qu'il a ressentie en lui-même de mentionner également la Russie lors de cette consécration, avant de céder à ses conseillers.

Ces propos du cardinal Cordes confirment ce qu'avait dit quelque temps auparavant le père Gabriel Amorth, exorciste du diocèse de Rome. En effet, en décembre 2015, il avait confié à *Life Site* (lifesitenews.com) :

La consécration n'a pas encore été faite. J'étais là le 25 mars 1984, sur la place Saint-Pierre, au premier rang ; je pouvais pratiquement toucher le Saint-Père. Jean-Paul II voulait consacrer la Russie, mais son entourage ne le voulait pas, craignant de contrarier les orthodoxes. (...) Lorsque Sa Sainteté, à genoux, a consacré le monde, il a ajouté une phrase qui ne figurait pas dans la version distribuée, disant consacrer « *spécialement les nations dont vous avez vous-même demandé la consécration* ».

Par conséquent, cela comprenait indirectement la Russie. Cependant, la consécration spécifique n'a pas encore été faite. On peut toujours la faire. Je dirais même : elle sera certainement faite.

Quelques jours après la déclaration du cardinal Cordes, au cours du Forum pour la Vie qui s'est tenu à Rome le 19 mai dernier, le cardinal Raymond Burke demanda aux catholiques de « *travailler à la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie* » dans la fidélité à la demande faite par Notre-Dame à Fatima, ajoutant :

La consécration demandée est à la fois une reconnaissance de l'importance que la Russie continue d'avoir dans le plan de Dieu pour la paix et un signe d'amour profond pour nos frères et sœurs en Russie.

Certes, le pape saint Jean-Paul II a consacré le monde, y compris la Russie, au Cœur Immaculé de Marie le 25 mars 1984. Mais aujourd'hui, une fois de plus, nous entendons l'appel de Notre-Dame de Fatima pour consacrer la Russie à son Cœur Immaculé, conformément à ses instructions explicites.

Voulant probablement contrer les objections de ceux qui pensent que cette consécration a déjà été faite, le cardinal rappela également cette phrase de Jean-Paul II : « *L'appel de Marie n'est pas pour une seule fois. Son appel doit être pris en compte génération après génération, conformément aux nouveaux signes des temps. Il faut qu'il soit sans cesse repris. Il doit toujours reprendre.* »

Juste après l'appel du cardinal Burke, Monseigneur Athanasius Schneider, qui participait aussi au forum, déclara qu'il considérait « *très importante* » l'initiative du cardinal Burke de demander au Saint-Père de consacrer « *explicitement* » la Russie au Cœur Immaculé de Marie, car cette consécration « *remplira plus complètement et plus parfaitement la demande de Notre-Dame* », ajoutant qu'elle « *procurera de nombreuses grâces à l'Église* » ainsi que « *à la Russie et à l'Église de Russie* », car, expliqua-t-il, il fallait que la Russie parvienne « *à une conversion complète, c'est-à-dire être catholique en pleine communion avec le Saint-Siège* ». Puis il signa [une pétition lancée par Life Site](#) pour demander au Saint-Père de consacrer la Russie.

Ces différentes interventions confirment, une fois de plus, ce que la plupart des experts de Fatima ont toujours affirmé, à savoir qu'aucun des différents actes accomplis jusqu'à présent par les papes n'ont respecté toutes les conditions précisées par Notre-Dame pour la consécration de la Russie à son Cœur Immaculé de Marie (pour plus de détails sur ces différents actes, voir la [lettre de liaison n° 41](#)).

Il serait trop long de rappeler ici toutes les raisons avancées par ces experts. Voici simplement le témoignage du [chanoine Pierre Caillon](#) qui fut président de "L'Apostolat mondial de Fatima". En 1986, il se rendit au Portugal pour un important symposium. Sur le trajet, il rendit visite à une grande amie de sœur Lucie qui pouvait aller la voir très régulièrement. Lui ayant posé la question : « *La consécration de la Russie ?* », cette dame répondit : « *Si vous voulez, je puis vous le jurer la main sur l'Évangile : la consécration de la Russie n'est pas faite.* » Il séjourna ensuite à Fatima chez un membre de la famille de sœur Lucie qui lui répéta plusieurs fois : « *La consécration de la Russie n'est pas faite. Cela, je puis le dire puisque Lucie le répète à tout le monde.* » (Voir [ICI](#) la déclaration complète du chanoine Caillon)

Trois ans plus tard, en mai 1989, sœur Lucie reçut la visite de l'archevêque de Boston, le cardinal Law, qui était au Portugal pour accompagner un pèlerinage. Au cours de cette visite, elle lui dit : « *Le Saint-Père pense que la consécration a été faite de la meilleure façon possible étant données les circonstances. Faites selon les strictes conditions de la consécration collégiale que Notre-Dame a demandées ? Non, cela n'a pas encore été fait* ».

Certains ont fait valoir qu'à partir du mois d'août de cette même année, quelques lettres dactylographiées portant la lettre la signature de sœur Lucie disaient que la consécration était faite. Ces lettres sont très curieuses : l'une d'elle contient des erreurs si graves qu'elle n'a sûrement pas été écrite par sœur Lucie. Et la plupart des experts les considèrent comme apocryphes.

De plus, sœur Lucie n'a jamais expliqué pourquoi elle avait brutalement changé d'avis, ni pourquoi la journée de réparation et l'approbation de la dévotion des premiers samedis du mois n'étaient plus nécessaires pour satisfaire la demande de Notre-Dame.

Plus curieux encore : deux ans plus tard, lors de son deuxième pèlerinage à Fatima, Jean-Paul II eut un entretien avec sœur Lucie. À l'issue de ce deuxième entretien, il n'y eut aucun communiqué. Si sœur Lucie avait confirmé que la consécration était faite, Jean-Paul II l'aurait sûrement fait savoir.

Et lors de son troisième pèlerinage à Fatima en 2000, Jean-Paul II ne rencontra pas sœur Lucie pourtant venue à sa demande à Fatima pour l'occasion. N'était-ce pas une occasion rêvée pour lui faire confirmer officiellement que la consécration de 1984 correspondait bien aux demandes de Notre-Dame ?

Enfin, après 1990, il n'y eut jamais d'autre déclaration ou écrit de sœur Lucie affirmant que la consécration avait été faite. Et à chaque fois que le Vatican voulut s'appuyer sur un témoignage de sœur Lucie pour affirmer que la consécration était faite et acceptée par Notre-Dame, il ne put présenter que les quelques lettres diffusées en 1989 et 1990. Ainsi, dans le dossier qui accompagnait le texte du troisième secret diffusé par le Vatican le 26 juin 2000, il n'est cité qu'un court extrait d'une de ces lettres. De même, lorsqu'en 2007, le Secrétaire d'État, le cardinal Bertone, publia un livre intitulé *La dernière voyante de Fatima*, sur les entretiens qu'il eut avec sœur Lucie en 2000, 2001 et 2003, comme témoignage écrit, il ne put avancer que la lettre citée dans le dossier publié en 2000.

En bref, jusqu'au début de 1989, sœur Lucie affirma catégoriquement que la consécration n'avait pas été faite comme le voulait Notre-Dame. Fin 89 et début 90, quelques lettres dont on peut sérieusement douter qu'elles soient de sœur Lucie, affirment que la consécration est faite. Puis, par la suite, et ce jusqu'à sa mort, il n'y eut plus aucune déclaration de sœur Lucie. Une telle absence de témoignage est étrange. En particulier, comment se fait-il que jamais sœur Lucie qui avait tant œuvré pour que cette consécration soit faite dans les formes demandées par la Sainte Vierge, n'ait jamais remercié le Saint-Père de l'avoir faite ? Et quand bien même sœur Lucie aurait changé d'avis à partir de 1989, ce silence de 16 ans qui suivit, ne signifierait-il pas qu'elle serait revenue à sa première analyse ?

Nota : Pour ceux qui souhaiteraient une analyse plus détaillée sur cette question, nous recommandons la lecture du livre de Joseph de Belfont *Mystères et vérités cachées du troisième secret de Fatima* récemment réédité par les [Nouvelles Éditions Latines](#) pour le centenaire des apparitions de Fatima. Vous trouverez également sur [cette page du site](#) un résumé des arguments qu'il a pu rassembler.

De toutes les façons, comme le dit le cardinal Burke, même si la consécration de 1984 avait été acceptée par Notre-Dame, rien n'empêche de la renouveler en s'attachant cette fois à ce que toutes les conditions demandées soient respectées. D'ailleurs, il n'est pas rare que de telles consécrations soient renouvelées. Ainsi les évêques portugais ont consacré plusieurs fois le Portugal au Cœur Immaculé de Marie : le 13 mai 1931, juste après la reconnaissance par Mgr da Silva de l'authenticité des apparitions de Fatima ; puis devant le succès du Frente Popular sorti victorieux des élections du 16 février 1936 et les menaces de révolution qui pesaient sur leur pays, ils renouvelèrent cette consécration le 13 mai 1938. Sœur Lucie affirma que c'est à cause de ces deux consécrations que le Portugal fut ensuite épargné par la guerre. Et après la guerre, les évêques consacrerent à nouveau le Portugal le 8 décembre 1946 et le 17 mai 1959.

Pour toutes ces raisons, il nous semble très important de prier pour que l'initiative du cardinal Burke aboutisse. Tout ceci arrive au moment précis où est lancée une deuxième série de cinq premiers samedis du mois pour 2017, série au cours de laquelle il est proposé de demander une grâce particulière : que le pape consacre la Russie comme la Sainte Vierge l'a demandé. Aussi, soyez nombreux à vous inscrire à cette deuxième série. (Pour s'inscrire, [cliquer ICI](#)) Étant donné l'importance du sujet, afin d'inciter le plus grand nombre à prier à cette intention, nous nous permettrons de continuer à envoyer à tous ceux qui ont fait la première série, les méditations de la deuxième série, lesquelles seront sur les mystères glorieux.

De plus, [la pétition lancée par Life Site](#) pour soutenir l'initiative du cardinal Burke nous semble très pertinente. Nous vous proposons de vous y associer. Mais plutôt que de participer simplement à la pétition de *Life Site*, il nous semble préférable de faire une lettre venant de Cap Fatima 2017 adressée au cardinal Burke

et à Mgr Schneider. Cette démarche va être mise en place dans les jours qui viennent et vous sera proposée dans la prochaine lettre de liaison.

Mais sans attendre, prions pour que, en cette année du centenaire des apparitions, le Saint-Père consacre enfin la Russie au Cœur Immaculé de Marie.

Lettre de liaison n° 53

(14 juin 2017)

Hier, nous avons fêté le centième anniversaire de la deuxième apparition de Notre-Dame à Fatima. Pour beaucoup, cette apparition est une des plus belles, car le message donné par Notre-Dame ce jour-là est vraiment d'une beauté et d'une richesse exceptionnelle et on ne se lasse pas de le méditer :

Jésus (...) veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. **À qui embrassera cette dévotion, je promets le salut.** Ces âmes seront chéries de Dieu comme des fleurs placées par Moi pour orner son trône. (...)

Je ne t'abandonnerai jamais. Mon Cœur Immaculé sera ton refuge et le chemin qui te conduira jusqu'à Dieu.



Ces paroles si riches ont déjà été plusieurs fois commentées dans les lettres de liaison, notamment dans les [lettres de liaison n° 4](#), et [n° 5](#), pour montrer que c'est bien ce qu'a écrit Lucie dans son quatrième mémoire, ou encore dans la [lettre de liaison n° 29](#) pour montrer qu'il s'agit réellement d'une volonté de Dieu Lui-même.

C'est également au cours de cette apparition que Notre-Dame apparût en montrant son Cœur entouré d'épines. Lucie dit dans son quatrième mémoire que « *c'était le Cœur Immaculé de Marie, outragé par les péchés de l'humanité, qui demandait réparation.* ». Tout ceci constituait ce que Lucie appelait le petit secret qui ne fut révélé qu'à partir de 1927 (voir [lettre de liaison n° 28](#)).

Ce 13 juin, nous avons également fêté le 88^e anniversaire de la demande divine concernant la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie. C'est en effet le 13 juin 1929, dans le couvent de Tuy où sœur Lucie faisait son noviciat que cette demande fut faite (voir [lettre de liaison n° 39](#)) :

Le moment est venu où Dieu demande au Saint-Père de faire, en union avec tous les évêques du monde, la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé. Il promet de la sauver par ce moyen.

Un an plus tard, Lucie précisa à son confesseur, le père Gonçalvès, les conditions demandées par Dieu pour réaliser cette consécration (voir [lettre de liaison n° 39](#)) :

Le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie, si le Saint-Père daigne faire, et ordonne aux évêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie aux très Saints Cœurs de Jésus et de Marie, Sa Sainteté promettant, moyennant la fin de cette persécution, d'approuver et de recommander la pratique de la dévotion réparatrice.

Cette date du 13 juin est vraiment une date bénie, car c'est également un 13 juin, en 1912, cinq ans avant les apparitions de Fatima, que le pape Pie X approuva officiellement la pratique des premiers samedis du mois et accorda une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire à tous ceux qui accompliraient ce jour-là des exercices de dévotion en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie et en réparation des blasphèmes dont son nom et ses prérogatives sont l'objet.

Ainsi, pour au moins trois raisons, la date du 13 juin est associée à la médiation de Marie : en 1912, le pape lui reconnaissait le pouvoir de délivrer les âmes du purgatoire. En 1917, Dieu Lui-même, par la voix de sa Mère, promit que quiconque embrassera la dévotion à son Cœur Immaculé sera sauvé. Enfin en 1929, Dieu demanda de passer par le Cœur Immaculé de Marie pour obtenir la paix dans le monde et la conversion de la Russie.

Toutes ces interventions du pape ou de Notre-Dame montrent que Dieu veut faire passer toutes ses grâces par les mains de sa Mère. Et il est extraordinaire de voir qu'en 1921, alors que le message de Fatima n'était pas encore connu, Benoît XV établit une fête de Marie Médiatrice de toutes grâces à la date du 31 mai, dernier jour du mois de Marie. Cette décision du pape est parfaitement conforme à l'esprit du message de Fatima. (Voir [lettre de liaison n° 51](#)) Or le pape n'avait aucunement la possibilité de s'appuyer dessus puisque ce point du message ne commença à être révélé qu'à partir de décembre 1927. Cette concomitance entre les apparitions de Fatima et l'instauration de la fête de Marie Médiatrice par Benoît XV est un signe que le Ciel voulait l'établissement de cette fête.

Benoît XV accorda cette fête en premier lieu à tous les diocèses de Belgique, puis de l'Espagne et enfin à tous ceux qui le demanderaient. Elle s'est ainsi propagée à de nombreux diocèses, ce qui fait que, dans la plupart des missels édités à partir de 1940, elle figure au supplément du propre des saints.

Malheureusement, elle est un peu tombée en désuétude de nos jours, car le 11 octobre 1954, par l'encyclique *Ad Cæli Reginam*, Pie XII institua la fête de Marie Reine demandant que ce jour-là la consécration du genre humain au Cœur Immaculé de Marie soit renouvelée. Malheureusement, pour cette fête, Pie XII choisit la date du 31 mai, ce qui fait que, depuis, la fête de Marie Médiatrice n'a plus de date propre dans le calendrier.

Cette notion de Marie Médiatrice est encore controversée de nos jours. Pourtant, elle a pour elle des témoignages solides. Léon XIII dans l'encyclique *Octobri Mense* du 22 septembre 1891 déclare : « *Il est permis d'affirmer, que rien, d'après la volonté de Dieu ne nous est donné sans passer par Marie, de telle sorte que, comme personne ne peut s'approcher du Père tout-puissant sinon par son Fils, ainsi personne, pour ainsi dire, ne peut s'approcher du Christ que par sa Mère* »

Et Pie XI dans la conclusion de l'encyclique *Miserentissimus* dit : « *Par sa mystérieuse union avec le Christ et par une grâce particulière reçue de Lui, [la Vierge Marie] fut aussi réparatrice et est pieusement appelée de ce nom. (...) [le Christ], seul Médiateur entre Dieu et les hommes, a voulu cependant s'associer sa Mère comme avocate des pécheurs et comme dispensatrice et médiatrice de ses grâces.* »

Il n'y a donc qu'un seul médiateur entre nous et Dieu : c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui par les mérites de sa passion et de sa croix, nous vaut, si nous nous en repentons, l'effacement de tous nos péchés et nous permet ainsi d'espérer le Ciel. Mais, comme le dit le père Joseph de Sainte Marie : « *L'unicité de la médiation du Christ (1 Tim 2 : 5) n'exclut pas d'autres médiations, dépendantes et subordonnées, mais les fonde et les appelle* ». Et Dieu, par amour pour celle dont il a fait sa Mère, a voulu l'associer à cette médiation. Jusqu'à sa crucifixion, le Christ était l'unique dispensateur de tous ses dons. Mais après sa crucifixion, il Lui a plu de confier à sa Mère un pouvoir merveilleux, celui de dispenser à ses enfants de la terre toutes les grâces nécessaires pour se convertir et persévérer dans le bien. Ainsi, le Christ efface nos fautes et nous rend à l'amour divin et sa Mère nous donne les grâces pour persévérer dans cet état.

De la sorte, les deux cœurs de la Mère et du Fils sont unis dans un même but : la rédemption du genre humain. Tous les deux interviennent à leur façon pour nous conduire au Ciel, l'un en réparant, l'autre en distribuant les grâces et en fortifiant. Dans leur amour pour les hommes, les deux cœurs de Jésus et de Marie sont tout aussi unis qu'ils ne l'étaient lorsque l'Enfant-Jésus se développait dans le sein de la Sainte Vierge. Voilà pourquoi la dévotion au Sacré-Cœur et la dévotion au Cœur Immaculé de Marie ne peuvent être dissociées. Fatima complète Paray-le-Monial..

Ainsi, c'est par Marie, et par elle seule, que nous pouvons être sauvés des périls qui nous menacent : face à l'enfer éternel, face à l'enfer temporel des guerres, des famines et des persécutions provoquées par les erreurs de la Russie, Dieu nous présente le Cœur Immaculé de Marie comme l'ultime recours et le moyen de salut par excellence. Marie est médiatrice de toutes les grâces de Dieu.



Lettre de liaison n° 54

(28 juin 2017)

Une critique revient régulièrement concernant le secret de Fatima. Celui-ci n'ayant été mis par écrit qu'en 1941, sœur Lucie est souvent accusée d'avoir fait des prophéties *post eventum* (après les événements), en particulier en ce qui concerne [l'embrasement du ciel durant la nuit du 25 au 26 janvier 1938](#). S'il était vrai que sœur Lucie a imaginé une prophétie de Notre-Dame après cette nuit, ce serait tout le message de Fatima qui serait touché et sa véracité serait fortement mise en cause. Sœur Lucie serait alors une menteuse ou au mieux une affabulatrice. Aussi est-il très important d'avoir l'assurance qu'elle n'a pas inventé ce secret et que c'est bien Notre-Dame qui le lui a communiqué en 1917. Sinon, toute la dévotion au Cœur Immaculé de Marie telle qu'elle figure dans le message et les écrits de sœur Lucie, pourrait être une invention de sœur Lucie et serait à rejeter.

Certes tous ceux qui ont bien connu sœur Lucie ont toujours affirmé que l'honnêteté était une de ses principales qualités. À l'époque des apparitions, la mère de Lucie a usé de tous les moyens possibles pour faire revenir sa fille sur ses affirmations, convaincue que sa fille mentait. Et pourtant, Lucie ne s'est jamais rétractée. De même, lorsque que l'administrateur de Villa Nova de Ourem la menaça de la jeter dans une marmite d'huile bouillante, elle ne revint pas sur ses déclarations. Cette attitude d'une petite fille de dix ans indique une honnêteté foncière rare. Pourquoi, après avoir été fidèle à la vérité jusqu'au risque de sa vie, en serait-elle venue à inventer un message sans aucune contrainte extérieure pour l'y forcer ?

Mais si sœur Lucie a bien dit la vérité, pourquoi le Ciel lui aurait-il prescrit de ne révéler certains événements qu'après leur réalisation, au risque d'affecter la crédibilité de ce qu'elle a dit par ailleurs ? En effet, le miracle du soleil du 13 mai a bien été annoncé trois mois avant qu'il ne se produise, montrant par là le caractère indubitablement prophétique des paroles de la petite voyante. Pourquoi n'en fut-il pas de même pour [l'embrasement de la nuit du 25 au 26 janvier 1938](#) ? La réponse se trouve dans un entretien avec le père Jongen de février 1945. Le père lui demanda : « *Il est dommage que le secret n'ait pas été publié avant la guerre. Ainsi la prédiction aurait eu plus de valeur. Pourquoi ne l'avez-vous pas fait connaître plus tôt ?* » « *Parce que personne ne me l'a demandé* » lui répondit-elle.

En effet, Dieu a voulu que la diffusion du secret et l'accomplissement de ses demandes soient soumis à la décision des supérieurs hiérarchiques de la voyante. Dieu veut sauver le monde par la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, mais Il veut aussi que celle-ci soit établie solennellement par les pasteurs de son Église, en usant de l'autorité qu'ils tiennent de Lui. Il veut que ses interventions extraordinaires soient subordonnées aux décisions des autorités hiérarchiques instituées par Lui pour diriger son l'Église. Malheureusement, ces autorités ne voulurent pas connaître les intentions divines.

Les indices que le secret aurait pu être révélé avant 1938 sont nombreux. En voici quelques-uns. Chaque fois que, suite à une demande de son confesseur ou de son évêque, Lucie demanda au Ciel l'autorisation de révéler tout ou partie du secret, la réponse fut toujours positive.

Le premier point du secret à avoir été révélé fut la dévotion des premiers samedis du mois. L'enquête canonique avait été lancée le 3 mai 1922, soit moins de deux ans après la nomination de Mgr da Silva à la tête du diocèse de Leiria et Fatima. Lucie déposa officiellement devant la commission d'enquête le 8 juillet 1924. Mais elle ne révéla rien du secret et la commission ne tenta pas de le connaître. Moins de deux ans plus tard, le 10 décembre 1925, la Sainte Vierge lui demanda de commencer à propager la communion réparatrice des premiers samedis du mois. Tout de suite, elle rapporta tout à son confesseur et à sa supérieure, laquelle informa Mgr da Silva. Mais la commission d'enquête ne cherchera pas à faire le lien avec les apparitions. Le temps passant, le secret n'étant toujours pas demandé par les autorités de l'Église, en 1929, le Ciel intervint à nouveau et révéla que le moment était venu pour le Saint-Père de consacrer la Russie. Deux des points essentiels du secret pouvaient ainsi être révélés. L'occasion de l'enquête canonique était un moment particulièrement propice à cette révélation. Malheureusement, la commission d'enquête ne demanda pas de précisions. Un an plus tard, elle rendit ses conclusions. Mgr da Silva reconnut l'authenticité des apparitions le 13 octobre 1930, mais sans que la commission d'enquête ait vraiment cherché à connaître le contenu du secret. Quel dommage que Mgr da Silva n'ait pas insisté pour en savoir un peu plus !

Il fallut encore plusieurs années avant que Mgr da Silva demande à sœur Lucie le contenu de secret. Il le fit enfin en 1941. Lorsqu'il lut le troisième mémoire, rédigé en août 1941, il fit sûrement le lien avec la nuit du 25 janvier 1938 ; mais, il ne chercha pas à savoir pourquoi sœur Lucie ne l'avait pas révélé plus tôt si vraiment Notre-Dame le lui avait annoncé en 1917. Pire ! Il fallut encore deux ans pour qu'il lui demande de lui confier le dernier point, non encore révélé, du secret. Sœur Lucie le mit par écrit en janvier 1944 et, le mois de juin suivant, il fut remis sous enveloppe cachetée à Mgr da Silva. Mais l'évêque ne voulut pas ouvrir l'enveloppe et la mit dans son coffre. Il tenta de s'en défaire en l'envoyant à Rome, mais le Vatican refusa de la recevoir. Lucie fit alors savoir à Mgr da Silva qu'il faudrait impérativement révéler le secret au moment de

sa mort ou en 1960, selon ce qui se produirait en premier, en précisant qu'il pouvait le lire et le diffuser immédiatement s'il le voulait. Mais Mgr da Silva ne voulut point et l'enveloppe contenant le secret resta dans son coffre.

Une dizaine d'années plus tard, en 1956, le Vatican demanda à avoir tous les documents concernant Fatima, en particulier le secret. L'auxiliaire de Mgr da Silva supplia son évêque d'ouvrir le secret et d'en garder une copie. Mais Mgr da Silva refusa à nouveau et envoya à Rome l'enveloppe contenant le secret sans l'avoir ouverte. En recevant l'enveloppe, Pie XII ne l'ouvrit pas : il la plaça simplement dans un tiroir de son bureau. Il mourut un an plus tard. Et ce n'est qu'en août 1959 que le pape Jean XXIII ouvrit l'enveloppe. C'était la première fois qu'une autorité de l'Église prenait connaissance du troisième point du secret. Mais le pape décida qu'il ne serait pas diffusé contrairement à la demande expresse de Notre-Dame qui voulait qu'il soit communiqué au monde au plus tard en 1960.

Les autorités de l'Église ne furent donc pas pressées de connaître le contenu du secret que ce soit les deux premières parties ou la troisième. Pourtant, Notre-Dame avait fait un miracle absolument exceptionnel pour l'authentifier. Aussi, on ne peut tenir rigueur à sœur Lucie de ne l'avoir révélé qu'en 1941. Elle aurait sûrement accepté de le faire plus tôt si ses supérieurs le lui avaient formellement demandé. Si Mgr da Silva s'est décidé tardivement à le lui demander, on ne peut en rejeter la responsabilité sur sœur Lucie. Voilà pourquoi elle expliqua à père Jongen que si elle n'avait pas révélé le secret plus tôt, c'était « *parce que personne ne le lui avait demandé.* »

Lettre de liaison n° 55

(17 juillet 2017)

Il y a tout juste cent ans, Notre-Dame confiait aux trois petits voyants de Fatima le grand secret du 13 juillet. Celui-ci a une longue histoire, histoire qui n'est d'ailleurs toujours pas terminée, car depuis la publication du texte diffusé par le Vatican le 26 juin 2000 comme étant la troisième partie du secret, la discussion entre les experts est toujours très vive à propos son authenticité.

Le caractère secret de cette partie du message de Fatima en souligne l'importance et lui donne une place à part par rapport au reste du message. Il nous semble donc indispensable de revenir dessus.

Dès le début, il ne fit aucun doute qu'il y avait un secret. L'administrateur de Villa Nova de Ourem alla jusqu'à menacer de tuer Lucie et ses deux cousins, si les petits voyants ne lui révélaient pas ce secret. Bien que très jeunes, de façon extraordinaire, les trois enfants préférèrent choisir la mort plutôt que de révéler le secret. À notre connaissance, dans toute l'histoire de l'humanité, il n'y a pas d'autre exemple d'un tel héroïsme chez d'aussi jeunes enfants. À lui seul, ce fait est déjà une preuve d'authenticité extraordinaire. Avec le miracle de la danse du soleil annoncé prophétiquement trois mois avant sa réalisation, il n'y a donc aucun doute possible sur l'honnêteté de Lucie, et par conséquent sur l'existence de ce secret.

Celui-ci n'était pas destiné à rester éternellement secret. Il n'était secret que pour permettre aux autorités de l'Église d'en prendre connaissance avant éventuellement de le diffuser. Mais pour laisser à ces autorités la possibilité d'agir de façon entièrement libre, il était nécessaire que cette partie du message leur soit communiquée sans que personne d'autre n'en connaisse le contenu. Voilà pourquoi cette partie était secrète : elle était destinée aux autorités ecclésiastiques seules, au moins dans un premier temps.

Ce secret fut révélé en quatre fois. Le premier point dévoilé par Lucie fut la communion réparatrice de premiers samedis du mois demandée une première fois par Notre-Dame et l'Enfant-Jésus à Pontevedra le 10 décembre 1925, demande qui sera répétée le 15 février 1926. (Voir [lettre de liaison n°15](#)). Le second point dévoilé fut la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie suite à la demande de Notre-Dame à Tuy le 13 juin 1929, demande qui sera réitérée plusieurs fois par la suite (voir [lettre de liaison n°39](#)).

À cette époque, l'enquête canonique pour la reconnaissance des apparitions était en cours et il est probable que si les membres de la commission avaient demandé à connaître le contenu de ce secret, le Ciel aurait donné l'autorisation de révéler au moins toute la partie concernant la future guerre. En effet, le secret indiquant un moyen pour éviter la guerre, cette partie était nécessairement destinée à être révélée un peu avant, sinon elle n'aurait pas de sens. De plus, à chaque fois que, sur demande d'un supérieur, sœur Lucie demanda l'autorisation de révéler une partie du secret, le Ciel accorda cette autorisation. Malheureusement, aucune autorité ne demanda à sœur Lucie de révéler le secret. (Voir [précédente lettre de liaison](#))

Il faudra attendre 1941, donc trop tard pour que cela puisse encore constituer une prophétie, pour que Mgr da Silva demande enfin la rédaction du secret. Dans son troisième mémoire, écrit en août 1941, Lucie le révélera intégralement, à l'exception d'une partie qu'elle appellera le troisième point. Malheureusement, cette révélation postérieure aux événements qui y sont prédits, fit que les ennemis de Fatima s'empressèrent de dire qu'il n'avait aucune valeur puisque, révélé après les faits, il était probablement une invention (ou tout au moins une extrapolation) de sœur Lucie. Mais tous ceux qui connaissaient la parfaite intégrité de sœur Lucie et son incapacité à mentir, furent convaincus de l'authenticité du secret, tout en regrettant profondément qu'il n'ait pas été révélé plus tôt, faute d'une demande formelle de la part des autorités de l'Église ou des supérieurs de sœur Lucie.

Quoi qu'il en soit cette partie du secret, parfaitement connue depuis la fin de l'année 1941, est d'une importance capitale. De plus, elle est particulièrement riche. Pour cela, il n'est que voir la liste des sujets abordés :

- l'existence de l'enfer, (voir [lettre de liaison n°33](#))
- le moyen de l'éviter : la dévotion au Cœur Immaculé de Marie (voir [lettres de liaison n°4](#), [n°29](#), [n°32](#) et [n°37](#)),
- la guerre, conséquence des offenses faites à Dieu,
- le moyen pour éviter la prochaine guerre : la communion réparatrice des premiers samedis du mois (voir [lettre de liaison n°44](#)) et la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie (voir [lettres de liaison n°39](#), [n°40](#) et [n°41](#)).

Cette partie comprend également un nombre impressionnant de prophéties, **toutes réalisées** : la fin prochaine de la première guerre mondiale (au moins pour le Portugal), le nom du futur pape (Pie XI), l'embrasement du ciel dans la nuit du 25 au 26 janvier 1938 (voir [lettre de liaison n°20](#)), la deuxième guerre mondiale, le communisme se répandant à travers le monde, les persécutions contre les chrétiens et les martyrs

des bons (en particulier en Russie et en Chine), l'anéantissement de plusieurs nations (notamment celles derrière le rideau de fer).

Jamais un message de Notre-Dame ne fut authentifié par autant de prophéties réalisées, lesquelles sont autant de marques de son origine divine ! À cela, on mesure l'importance attribuée par le Ciel à cette partie du message qui peut se résumer à deux grands points :

- pratiquer la dévotion au Cœur Immaculé de Marie pour éviter que les âmes aillent en enfer,
- pratiquer la communion réparatrice des premiers samedis du mois et obtenir que le Saint-Père consacre la Russie pour éviter les guerres et l'expansion des erreurs de la Russie, en l'occurrence le communisme.

Il est étonnant qu'en ce centenaire des apparitions, tout ceci soit si peu rappelé. En particulier, aucun de ces points n'est abordé sur le site officiel du centenaire géré par le sanctuaire de Fatima. C'est bien dommage ! Notre-Dame nous délivre un message simple, clair, d'une grande importance, autant pour le salut des âmes que pour la paix dans le monde ; elle prend le soin de l'authentifier par plusieurs prophéties qui se réaliseront toutes dans un délai d'une cinquantaine d'années, et peu de monde fait l'effort le rappeler en cette occasion du centenaire. Le 26 décembre 1956, sœur Lucie confia au père Fuentès : « *Père, la Très Sainte Vierge est bien triste, car personne ne fait cas de son message, ni les bons, ni les mauvais. Les bons continuent leur chemin, mais sans faire cas du message.* » Sœur Lucie aurait-elle fait une prophétie supplémentaire ? C'est précisément pour l'éviter que, depuis maintenant deux ans, Cap Fatima 2017 essaye, avec ces modestes moyens, de faire connaître ce message. Il vous appartient d'amplifier son action afin d'atténuer la tristesse de Notre-Dame.

Lettre de liaison n° 56

(31 juillet 2017)

[La dernière lettre de liaison](#) donnait un bref aperçu de l'histoire du secret jusqu'en 1941, date à laquelle sur demande de Mgr da Silva, Lucie le mit par écrit par deux fois, car il figure dans ses troisième et quatrième mémoires, datés d'août et décembre 1941. Malgré cela, la voyante ne dévoila pas tout et garda secrète la partie constituant le troisième point. En septembre 1943, Mgr da Silva lui demanda formellement de la mettre par écrit. Après quelques hésitations, sœur Lucie obéit début janvier 1944, ayant reçu confirmation de Notre-Dame que c'était bien la volonté du Bon Dieu. Et elle la transmit sous enveloppe cachetée à son évêque en juin.

Cette révélation du secret porte en elle-même un enseignement précieux. Elle souligne l'autorité confiée par Dieu à ses représentants sur la terre. « *Tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans les Cieux. Et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans les Cieux* » avait dit Jésus à ses apôtres (Mat. XVI-18 et XVIII-19). Et on peut observer à travers les siècles que Dieu s'est toujours conformé à cette promesse.

L'obéissance aux supérieurs légitimes, lorsqu'ils sont dans leur domaine de responsabilité, est une des qualités les plus chères à notre Père du Ciel. L'un des plus beaux exemples (qui est loin d'être unique) est celui de sainte Marguerite-Marie. Elle avait reçu de Notre-Seigneur la mission de répandre la dévotion au Sacré-Cœur ; mais ses supérieurs l'en empêchèrent. Elle s'en inquiéta auprès de Notre-Seigneur qui lui répondit : « *Je suis content que tu préfères la volonté de tes supérieures à la mienne lorsqu'elles te défendront de faire ce que Je t'aurai ordonné.* »

Ainsi, à chaque fois qu'un supérieur légitime demanda à Lucie de révéler une partie du secret, elle demanda au Ciel ce qu'il convenait de faire. Et à chaque fois, le Ciel donna l'autorisation. Ce fut le cas pour les demandes de son confesseur ; le père Aparicio. Et ce fut le cas pour celles de son évêque.

Lorsqu'il reçut l'enveloppe cachetée contenant le secret, Mgr da Silva ne voulut malheureusement pas en prendre connaissance. Au contraire, il chercha à s'en défaire en essayant de confier l'enveloppe d'abord au nonce apostolique, puis au Saint-Siège, mais sans succès. Il la mit alors dans une autre enveloppe sur laquelle il mentionna qu'à sa mort, elle devrait être remise au nonce. Et il enferma l'enveloppe dans son coffre.

En l'apprenant, sœur Lucie lui demanda de révéler ce point du secret au plus tard en 1960 ou à sa mort si elle mourrait avant. Elle précisa également que l'évêque pouvait le lire tout de suite et le communiquer au monde s'il le jugeait bon. Mais Mgr da Silva ne voulut jamais utiliser cette possibilité. Sœur Lucie précisa ultérieurement que la date de 1960 avait été fixée par Notre-Dame elle-même, en expliquant qu'alors il paraîtrait plus clair.

Pendant onze ans, le secret resta donc dans le coffre de l'évêque de Leiria. Puis, en 1956, le Vatican demanda à avoir une copie de tous les documents concernant Fatima. Les documents en possession de la curie de Leiria furent donc photocopiés et envoyés au Saint-Siège. Mais le secret posait un problème, car il était sous enveloppe et Mgr da Silva se refusait à l'ouvrir. Malgré la demande insistante de son auxiliaire d'en faire une copie avant de l'envoyer à Rome, Mgr da Silva n'ouvrit l'enveloppe et l'envoya toujours cachetée au Vatican.

Pie XII reçut l'enveloppe mais ne l'ouvrit pas et la mit dans un petit coffre de son bureau. Il mourut deux ans plus tard, sans avoir pris connaissance du secret.

Son successeur ne fut pas non plus pressé d'en prendre connaissance. Un an après son élection, alors qu'il était en séjour à Castel Gandolfo, Jean XXIII se fit apporter l'enveloppe et pris connaissance du secret le 19 août 1959. Après en avoir parlé à quelques-uns de ses collaborateurs, il décida de ne pas le publier, disant simplement que cela ne concernait pas son pontificat. L'année suivante, il fit savoir par une agence de presse que le secret ne serait pas révélé, contrairement à ce qu'avait demandé Notre-Dame.

Paul VI le retrouva dans le bureau laissé vacant par le décès de son prédécesseur et en prit connaissance le 27 juin 1963, cinq jours après son élection. Puis il décida d'adopter la même attitude que son prédécesseur. Et il ne fut plus jamais question du secret pendant tout le reste de son pontificat. Curieusement, dans le dossier joint au texte du secret diffusé par le Vatican le 26 juin 2000, il est dit que Paul VI en prit connaissance le 27 mars 1965. Les experts se perdent encore en conjectures sur cet incroyable écart de date.

Jean-Paul II en prit également connaissance quelques jours après son élection ; mais, comme ses prédécesseurs, il ne voulut pas le révéler. Par exemple, le 15 janvier 1995, il confia à André Frossard qui le questionnait à ce propos : « *Je ne puis absolument pas le publier ! Je puis simplement vous dire que c'est un simple feuillet qui compte vingt-deux lignes.* »

Il faudra attendre juin 2000 pour qu'un texte déclaré comme étant l'intégralité du troisième point du secret soit diffusé par le Saint-Siège. Immédiatement, ce texte souleva de très nombreuses questions, dont la plupart sont toujours sans réponse aujourd'hui. Trois hypothèses se firent jour, lesquelles divisent encore les experts de Fatima : 1) le texte du Vatican est bien l'intégralité du secret tel que sœur Lucie l'a écrit en janvier 1944 ;

2) ce n'est qu'une partie du secret, car il manque des paroles de Notre-Dame expliquant la vision ; 3) ce texte n'est pas le troisième point du secret.

Les questions soulevées par les différents experts sont le plus souvent très sérieuses et le Vatican n'y a toujours pas apporté ne serait-ce qu'un début de réponse. Par exemple, pourquoi le texte du Vatican fait-il 62 lignes alors que Jean-Paul II et le cardinal Ottaviani ont dit que le secret faisait une vingtaine de lignes ? Pourquoi l'écriture du texte du Vatican est-elle si différente de celle de sœur Lucie ? Comment Jean XXIII a-t-il pu dire : « *Ce n'est pas pour mon pontificat* » en lisant ce texte ? Qu'est-ce qui l'a retenu de le diffuser en 1960 ? Pourquoi Notre-Dame a-t-elle fixé 1960 comme date au plus tard pour le diffuser ? Etc. Chaque hypothèse soulève de nombreuses questions et il n'est pas facile de se faire une opinion. Et il est bien regrettable que le Vatican n'ait pas essayé d'arrêter la polémique. Le cardinal Bertone a tenté de le faire en 2007. Mais ses interventions, loin de répondre aux questions qui se posaient, en ont suscité de nouvelles.

Le cadre de cette lettre de liaison ne permet pas de nous étendre plus sur cette question. Pour ceux qui voudraient l'approfondir, nous recommandons le livre de Joseph de Belfont : *Mystères et vérités cachées du troisième secret de Fatima*, édité par les Nouvelles Éditions Latines. Ce n'est pas le seul livre sur la question, mais, c'est, à notre connaissance, le seul à comparer les trois solutions dans un même ouvrage. L'auteur propose un choix à la fin ; celui qu'il fait peut ne pas convaincre, mais la conclusion sur l'intérêt des autres points du secret et l'importance de nos jours de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie ne peut qu'emporter l'adhésion, même des plus sceptiques. Le livre peut être commandé soit aux Nouvelles Éditions Latines, soit sur la plupart des sites de vente de livres par internet. Cap Fatima 2017 disposant de quelques exemplaires, peut également vous en envoyer un exemplaire, si vous préférez. Pour cela, envoyez votre demande à contact@fatima100.fr.

Enfin prions pour qu'un jour le Vatican fasse toute la lumière sur cette partie du secret. Car il s'agit de paroles de Notre-Dame, paroles authentifiées par un miracle extraordinaire : elles sont donc importantes et il est indispensable de tout faire pour tenter de lever toute ambiguïté sur cette partie du secret. Vos suggestions à ce sujet seront les bienvenues : vous pouvez les envoyer à contact@fatima100.fr.

Consécration de la Russie et premiers samedis du mois

[La lettre de soutien au cardinal Burke](#) qui veut demander au Saint-Père de consacrer la Russie au Cœur Immaculé de Marie, a déjà recueilli près de 450 signatures. Nous vous remercions pour les nombreuses marques d'encouragement que vous nous avez prodiguées ainsi que vos réflexions sur l'opportunité de cette démarche.

Il est prévu de remettre la lettre avec toutes vos signatures au cardinal Burke au cours de la semaine du 21 au 27 août. Il reste donc encore 3 semaines pour recueillir de nouvelles signatures. (Pour signer, [cliquer ICI](#)).

Enfin, samedi sera le premier samedi du mois d'août. N'oublions pas la communion réparatrice ce jour-là. Pour vous aider à bien faire les 15 minutes de méditation demandées par la Sainte Vierge, des méditations vous sont proposées sur le site. Vous pouvez aussi les recevoir par mail en vous [inscrivant ICI](#).

Ce sera le troisième samedi de la deuxième série proposée en 2017, laquelle est offerte pour demander la grâce que le Saint-Père consacre la Russie en respectant les conditions prescrites par la Sainte Vierge.

Lettre de liaison n° 57

(14 août 2017)

La quatrième apparition de Notre-Dame à Fatima, dont nous fêtons le centenaire ces jours-ci, est originale à plus d'un titre. Tout d'abord, elle se déroula en deux temps. Il y eut une première manifestation le 13 août 2017, mais sans les voyants qui étaient en prison à Villa Nova de Ourem. C'est en quelque sorte une "apparition sans voyants", fait unique dans l'histoire de l'Église, car les 18 000 témoins purent observer à l'heure dite les mêmes phénomènes extérieurs que ceux qui avaient pu être observés lors des précédentes apparitions (voir [lettre de liaison n°8](#)). Puis il y eut une deuxième manifestation le 19 août en présence des seuls voyants. Mais les signes de la présence de Notre-Dame furent perçus par Teresa, une sœur de Lucie, et son mari alors qu'ils étaient à deux kilomètres du lieu de l'apparition. Or ils n'avaient aucune raison de les attendre, étant donné que ce n'était ni le jour du mois, ni l'heure des précédentes apparitions (voir [lettre de liaison n°9](#)).

Le message délivré par Notre-Dame ce jour-là fut très bref. Mais il est particulièrement dense et important. Il tient en deux courtes phrases : « *Priez, priez beaucoup et faites des sacrifices pour les pécheurs. Car beaucoup d'âmes vont en enfer parce qu'elles n'ont personne qui se sacrifie et prie pour elles.* »

La première phrase reprend presque mot pour mot une phrase déjà dite par l'Ange l'année précédente : « *Priez, priez beaucoup ! (...). Offrez constamment au Très-Haut des prières et des sacrifices.* »

Le verbe "Prier" apparaît sept fois au cours des apparitions. Il est employé quatre fois par l'Ange, au cours des apparitions du printemps et de l'été 1916 (voir [lettre de liaison n° 25](#)), puis trois fois par la Sainte Vierge au cours de l'apparition du 19 août 1917. De plus, l'Ange et Notre-Dame ont enseigné quatre prières aux petits voyants. Et Notre-Dame a demandé six fois la récitation quotidienne du rosaire (voir [lettre de liaison n°31](#)). Il y a donc une réelle insistance sur la nécessité de la prière, qui rappelle les enseignements de l'Évangile. En particulier, Notre-Seigneur demanda : « *Priez en tout temps* » (Luc 21, 36) ; et après Lui, saint Paul disait : « *Priez sans cesse* ». (1Thes. 15, 17).

Sœur Lucie a souvent insisté sur cette nécessité de la prière. Ainsi, le 13 avril 1971, elle adressa une lettre sur ce sujet à l'un de ses neveux prêtres, le père José Valinho, salésien.

Mon Révérend Père,

Je vois par votre lettre combien vous êtes préoccupé par la désorientation des temps actuels. Il est vraiment déplorable que tant de gens se laissent emporter par la vague diabolique qui asservit le monde, et leur aveuglement est tel qu'ils ne voient pas leur erreur ! Leur faute principale est qu'ils ont abandonné la prière ; ils se sont ainsi éloignés de Dieu, et sans Dieu, tout leur fait défaut : « *Sans moi, vous ne pouvez rien faire.* »



Ce que je vous recommande, plus que toute autre chose, c'est de vous mettre près du Tabernacle, et de prier. Là, vous trouverez la lumière et la force dont vous avez besoin pour vous et pour les autres. Alors vous pourrez donner avec humilité, douceur et en même temps fermeté ; car les supérieurs ont le devoir de défendre la vérité avec sérénité, justice et charité.

Pour cette raison, ils ont de plus en plus besoin de prier, de s'approcher de Dieu, de traiter avec Dieu de toutes leurs affaires avant d'en traiter avec les créatures.

Suivez ce chemin et vous verrez qu'après du Tabernacle, vous trouverez plus de science, plus de lumière, plus de force, plus de grâce et de vertu, que vous ne pourrez jamais en trouver dans les livres, les études ou chez quelque créature que ce soit. Ne considérez jamais comme perdu le temps que vous passez à prier. Vous verrez que, durant la prière, Dieu vous communiquera la lumière, la force et la grâce dont vous avez besoin pour faire tout ce qu'Il veut de vous.

La seule chose importante pour nous, c'est de faire la volonté de Dieu, d'être là où Il veut que nous soyons et de faire ce qu'Il attend de nous, dans un esprit de constante humilité, conscients du fait que, de nous-mêmes, nous ne sommes rien, et il faut que ce soit Dieu qui travaille en nous et se serve de nous pour tout ce qu'Il veut. Pour y arriver nous devons tous intensifier beaucoup notre vie d'union avec Dieu, et cela ne s'obtient que par le moyen de la prière. Qu'il nous manque du temps pour tout, mais jamais pour la prière, et vous verrez qu'en moins de temps, vous ferez plus !

Nous tous, mais spécialement lorsqu'il s'agit d'un supérieur, si nous ne prions pas ou qu'habituellement nous sacrifions l'oraison pour des choses matérielles, nous ressemblons à ces bâtons branchus qui ne servent qu'à battre les blancs d'œufs, à édifier des châteaux d'écume, lesquels, sans l'apport du sucre pour les soutenir, se dissolvent bientôt, se défont et deviennent de l'eau polluée.

Pour cette raison Jésus-Christ disait : « *Vous êtes le sel de la terre, mais si le sel perd sa saveur il n'est bon qu'à être jeté dehors.* » De Dieu seul, nous pouvons recevoir notre force. Nous devons nous approcher de Lui pour qu'Il nous la communique. Nous ne pouvons réaliser ce rapprochement que par la prière, parce que c'est dans la prière que l'âme entre en contact direct avec Dieu.

J'aimerais que vous fassiez circuler ces recommandations parmi vos frères en religion ; qu'ils en fassent l'essai, et ensuite vous pourrez me dire si j'ai tort. Je suis convaincue que telle est la cause principale du mal

dans le monde actuel et de la chute des âmes consacrées. On s'éloigne de Dieu et, sans Dieu, nous allons à la dérive et nous tombons.

Le diable est rusé et cherche nos points faibles afin de nous attaquer. Si nous ne sommes pas appliqués et attentifs à obtenir de Dieu la force, nous tomberons, car notre temps est très mauvais et nous sommes très faibles. Seule la force de Dieu peut nous soutenir.

Voyez à prendre tout ce qui arrive avec calme et grande confiance en Dieu. Il accomplira pour nous ce que nous ne pouvons faire nous-mêmes. Il suppléera à nos insuffisances.

Toujours en union de prière et de sacrifice auprès de Notre-Seigneur.

Sœur Lucie, i. c. d.

Il faut vraiment méditer cette lettre, car elle a été écrite par une personne qui eut la grâce de voir plusieurs fois la Sainte Vierge. De plus, quand elle l'écrivit, elle avait déjà plus de 45 ans de vie religieuse : vingt ans chez les sœurs Dorothée et vingt-cinq ans au carmel de Coïmbra. Elle est donc particulièrement qualifiée pour nous parler de la prière et il convient donc de prendre très au sérieux ses conseils.

Il y a différentes façons de prier dans la journée : les prières du matin et du soir, l'Angelus, le Benedicite et les grâces au moment des repas, etc. Notre-Dame demande la récitation du chapelet. Il ne faut pas non plus négliger de prévoir un petit moment d'oraison. Sœur Lucie conseille si possible une visite au Saint-Sacrement, moment privilégié pour faire oraison. En se rendant à l'école, saint Robert Bellarmin passait devant deux églises : ainsi, entre l'aller et le retour, il faisait chaque jour quatre courtes visites au Saint Sacrement.

Mais on peut prier partout. Toute activité offerte est aussi une prière. (Voir les [méditations n°5](#) ou [n°6](#) de la préparation à la consécration au Cœur Immaculé de Marie) Il ne s'agit pas forcément de vouloir tout faire ; mais nous devons vraiment faire des efforts pour répondre à la demande de Notre-Dame et de l'Ange : « *Priez. Priez beaucoup.* »

Pour nous aider à progresser dans cette voie, parmi les nombreux livres sur la question, voici deux livres qui nous ont été plus particulièrement recommandés : [Du temps pour Dieu](#) par le père Philippe et [Cent lettres sur la prière](#) du père Cafarel. (Cliquer sur le titre pour arriver sur un des sites où il est possible de le commander)

Voici donc quelques indications pour répondre à l'insistante demande de Notre-Dame de prier. Alors, ne laissons pas passer ce centenaire des apparitions sans approfondir cette nécessité de la prière, nécessité que saint Alphonse de Liguori a également souligné en disant : « *Qui prie se sauve sûrement. Qui ne prie pas se damne sûrement.* ». De plus, en priant, nous obtiendrons non seulement notre salut, mais aussi celui des pécheurs, car beaucoup d'âmes seront sauvées si nous prions et faisons des sacrifices pour elles : c'est Notre-Dame elle-même qui nous l'a appris.

Soutien de la démarche du cardinal Burke

[La lettre de soutien au cardinal Burke](#) (voir [lettre de liaison n°52](#)) a désormais atteint les 650 signatures. Il est encore possible de la faire signer. Le cardinal étant actuellement dans le Var pour quelques jours de repos, la lettre devrait pouvoir lui être remise en main propre dans les jours qui viennent. Ne tardez donc plus à signer cette lettre. (Pour la signer, [cliquer ICI](#))



Lettre de liaison n° 58

(29 août 2017)

Le 19 août 1917, Notre-Dame n'a pas simplement demandé de prier pour la conversion des pécheurs (voir [précédente lettre de liaison](#)) ; elle a dit : « *Priez. Priez beaucoup et faites des sacrifices pour les pécheurs.* » Si nous voulons sauver des pécheurs de l'enfer, nous devons donc non seulement prier, mais aussi faire des sacrifices pour eux.

C'est la quatrième fois, dans l'histoire de Fatima, qu'il est demandé de faire des sacrifices pour les pécheurs. Lors de l'apparition de l'été 1916, l'Ange avait déjà dit : « *Offrez constamment au Très-Haut des prières et des sacrifices.* » Lucie lui demanda alors : « *Comment devons-nous faire des sacrifices ?* » Et l'Ange répondit : « *De tout ce que vous pourrez, offrez à Dieu un sacrifice en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs. (...) Surtout, acceptez et supportez, avec soumission, les souffrances que le Seigneur vous enverra.* »

Le 13 mai 1917, Notre-Dame demanda aux petits voyants : « *Voulez-vous supporter toutes les souffrances que Dieu voudra vous envoyer, en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs* », expression presque identique à celle de l'Ange.

Et le 13 juillet, elle leur dit : « *Sacrifiez-vous pour les pécheurs* », puis demanda de réciter une prière : « *Dites souvent, spécialement chaque fois que vous ferez un sacrifice : "Ô Jésus, c'est par amour pour Vous, pour la conversion des pécheurs, et en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie."* » L'Ange comme Notre-Dame demandent donc bien d'associer la prière et le sacrifice.

Cette demande de faire des sacrifices est un point essentiel du message (voir [lettre n° 6](#)). Malheureusement, l'expression "faire des sacrifices" fait souvent peur. Beaucoup s'imaginent qu'il faut s'imposer de grandes pénitences. Certes, les petits voyants s'en imposaient ; mais, ce n'est pas ce que demande le message de Fatima, tout au moins pas en premier lieu. L'Ange et Notre-Dame demandent, avec des termes quasiment identiques, **d'accepter et de supporter avec soumission toutes les souffrances que Dieu nous enverra.**

S'imposer de petits sacrifices, comme de petites restrictions dans le boire, le manger ou les petits plaisirs de notre vie, est fort utile. Mais ces sacrifices que l'on s'impose volontairement, sont surtout nécessaires pour exercer notre volonté. La demande de Fatima concerne avant tout les sacrifices que nous ne choisissons pas. C'est ce qu'expliqua sœur Lucie dans une lettre qu'elle adressa le 28 février 1943 à Monseigneur Feirrer, un de ses confesseurs :

Voici la pénitence que le bon Dieu demande aujourd'hui : **c'est le sacrifice que chacun doit s'imposer à soi-même pour mener une vie de justice dans l'observance de sa loi.** Et Il désire que l'on fasse connaître clairement cette voie aux âmes, car beaucoup donnent au mot "pénitence" le sens de grandes austérités, et comme elles ne se sentent ni force ni générosité pour cela, elles se découragent et se laissent aller à une vie de tiédeur et de péché.

Du jeudi au vendredi, me trouvant dans la chapelle avec la permission de mes supérieures, à minuit, Notre-Seigneur me dit : « Le sacrifice qu'exige de chacun l'accomplissement de son propre devoir et l'observance de ma loi, voilà la pénitence que je demande et que j'exige maintenant ».

Un peu plus tard, dans une lettre du 4 mai 1943, elle confia au père Gonçalves, un autre de ses confesseurs :

Il [Jésus] désire que l'on fasse comprendre aux âmes que la véritable pénitence qu'Il veut et exige maintenant consiste avant tout dans le sacrifice que chacun doit s'imposer pour accomplir ses propres devoirs religieux et matériels.

Ceci est parfaitement conforme aussi bien à la Tradition qu'à l'enseignement des saints. Car la véritable pénitence est l'annihilation de sa propre volonté. Saint François de Sales enseignait : « *Peu importe au démon que vous déchiriez votre corps pourvu que vous fassiez votre propre volonté. Il ne craint pas l'austérité, il craint uniquement le sacrifice de votre volonté. (...) Le misérable pharisien jeûnait deux fois la semaine et périt. Le publicain n'avait point jeûné et fut justifié* ». Et encore : « *On ne vous demande pas de sacrifier votre vie, mais de conserver la patience dans un petit contretemps* ».

Notre-Seigneur lui-même enseigna à sainte Marguerite-Marie : « *Tu te trompes, ma fille, en pensant Me plaire par des mortifications où ta propre volonté fait plier celle des supérieurs... Je rejette tout cela comme des fruits corrompus par la volonté propre, laquelle M'est en horreur. J'agrèrais davantage que tu prennes tes commodités par obéissance, que de t'accabler d'austérités par ta propre volonté.* »

Et à sainte Catherine de Sienne, Notre-Seigneur enseigna : « *Je m'attache peu à celui qui veut mortifier son corps par la pénitence, sans vaincre et tuer sa propre volonté. Ce que Je préfère, ce sont les actes d'une courageuse patience et les vertus intérieures. Je veux que les œuvres de pénitence et les autres pratiques soient le moyen et non pas le but de l'âme.* »

Voici aussi ce que sœur Lucie déclara à un évêque brésilien, Monseigneur Palha :

La pénitence du devoir d'état accompli parfaitement, voilà ce que Notre-Dame réclame. Il y a des âmes qui pensent à de grandes mortifications extraordinaires, à des macérations, dont elles ne se sentent pas capables, si bien qu'elles perdent courage. **Lorsque Notre-Dame exige la pénitence, Elle parle de l'exact accomplissement du devoir d'état : c'est cela la sainteté.**

Le Ciel ne nous demande donc pas de grandes pénitences, de dures mortifications ou de longues prières. Non ! Notre-Dame et l'Ange nous demandent simplement de supporter les souffrances que nous rencontrons chaque jour et de les offrir pour la conversion des pécheurs. Donc Dieu ne demande pas des pèlerinages, des mortifications pénibles, de longues veilles en prière, etc., toutes choses fort louables par ailleurs (sous réserve de les choisir avec discernement et de préférence avec l'avis d'un confesseur). Non ! Ce qu'Il demande, c'est l'humble offrande des difficultés de la vie quotidienne : nos échecs, nos infirmités ; pour certains la solitude (souffrance particulièrement dure) ; les multiples petites contrariétés de la vie quotidienne ; pour les pères et mères de famille, l'accomplissement de leur devoirs de parents : tenue du foyer, éducation des enfants, sacrifices pour les mettre dans de bonnes écoles, etc.

Autre exemple : parmi les sept œuvres de miséricorde spirituelle (voir le catéchisme de saint Pie X), il y a « *supporter patiemment les personnes ennuyées* ». Que ce soit à l'école, au bureau, dans la rue, à la maison, dans les transports, etc. y a-t-il un seul jour où nous ne rencontrons une personne ennuyée, que ce soit notre patron, notre chef de service, un collègue de bureau, un voisin, ... ? Que d'occasions nous avons ainsi d'offrir des sacrifices pour la conversion des pécheurs !

Et si possible, offrons tous ces sacrifices en récitant une prière, en particulier celle enseignée par Notre-Dame le 13 juillet 1917 : « *Ô mon Jésus, c'est par amour pour Vous, pour la conversion des pécheurs, en réparation des outrages commis envers le Cœur Immaculé de Marie et pour le Saint Père.* » Ainsi, nous répondrons à la demande de Notre-Dame de prier et de faire des sacrifices pour les pécheurs.

Consécration de la Russie et premier samedi du mois

[La lettre de soutien au cardinal Burke](#) a désormais recueilli plus de mille signatures (voir [lettre de liaison n° 52](#)). Il n'a pas été possible de la lui remettre en main propre, comme il avait été envisagé initialement. Elle a donc été envoyée par la poste hier et devrait lui parvenir avant la fin de la semaine.

Comme indiqué dans la lettre, récitons notre chapelet quotidien et offrons la communion réparatrice de samedi prochain (2 septembre) à cette intention : pour que le Saint-Père consacre la Russie au Cœur Immaculé et respectant les demandes de Notre-Dame, en particulier qu'il ordonne un acte solennel et public de réparation et qu'il approuve et recommande la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois.

Prochaine consécration au Cœur Immaculé de Marie

Une consécration au Cœur Immaculé de Marie est organisée le 13 octobre. Voilà encore une date tout à fait indiquée pour se consacrer et répondre ainsi aux demandes de Notre-Dame. Ce sera en principe la dernière proposée dans le cadre du centenaire. La préparation à cette consécration commence le 10 septembre. Il est donc encore temps de s'inscrire. Ne manquons pas l'occasion du centenaire pour montrer à Notre-Dame que nous l'aimons profondément en obéissant avec ferveur à la moindre de ses demandes. (Pour s'inscrire, [cliquer ICI.](#))

Lettre de liaison n° 59

(17 septembre 2017)

Le 13 septembre 1917, pour la cinquième fois, la Sainte Vierge demanda : « *Continuez à réciter le chapelet pour obtenir la fin de la guerre* ». Cette insistance de Notre-Dame sur la récitation du chapelet est remarquable (voir lettre de liaison n°31). Elle se retrouve naturellement chez sœur Lucie qui, toute sa vie, insista sur l'importance de cette prière. Voici ce qu'elle écrivit à l'un de ses neveux prêtres le 29 décembre 1969 :

Ce que quelques désorientés ont répandu contre la récitation du chapelet est faux. La lumière du soleil est plus ancienne que la récitation du chapelet, et ils ne veulent pas cesser de bénéficier de son éclat ; plus anciens sont les psaumes et, eux aussi, comme les prières qui constituent le chapelet, font partie de la liturgie sacrée.

La répétition des *Ave Maria*, *Pater noster* et *Gloria Patri* est **la chaîne qui nous élève jusqu'à Dieu et nous attache à Lui, nous donnant une participation à sa vie divine**, comme la répétition des bouchées de pain dont nous nous nourrissons entretient en nous la vie naturelle ; et nous n'appelons pas cela une chose surannée ! Cette désorientation [dire que le chapelet est dépassé] est diabolique. Ne vous laissez pas tromper.

Voici ce qu'elle écrivit également à un autre neveu prêtre (lettre du 4 avril 1970) en lui donnant quelques conseils pour son apostolat :

Il est nécessaire de ne pas se laisser entraîner par les doctrines des contestataires désorientés. (...) La campagne est diabolique. Nous devons lui faire front, sans nous mettre en conflit. Nous devons dire aux âmes que, maintenant plus que jamais, il faut prier pour nous et pour ceux qui sont contre nous ! **Nous devons réciter le chapelet tous les jours. C'est la prière que Notre-Dame a le plus recommandée**, comme pour nous prémunir, en prévision de ces jours de campagne diabolique ! Le démon sait que nous nous sauverons par la prière. Aussi est-ce contre elle qu'il mène sa campagne pour nous perdre. Maintenant que le mois de mai va commencer, **récitez le chapelet tous les jours**. Ne craignez pas d'exposer le Très Saint-Sacrement et de dire le chapelet en sa présence.



Il est faux de dire que cela n'est pas liturgique, car **les prières du chapelet font toutes partie de la sainte liturgie** ; et si elles ne déplaisent pas à Dieu lorsque nous les récitons en célébrant le Saint Sacrifice, de même, elles ne lui déplaisent pas si nous les récitons en sa présence, lorsqu'Il est exposé à notre adoration. Au contraire, **c'est la prière qui Lui est la plus agréable**, car **c'est par elle que nous Le louons le mieux**. (...)

Pourquoi la prière que Dieu nous a enseignée et tant recommandée serait-elle dépassée ? Il est facile de reconnaître ici la ruse du démon et de ses sectateurs qui veulent éloigner les âmes de Dieu en les éloignant de la prière. (...) Ne vous laissez pas tromper. Éclairiez les âmes qui vous sont confiées et **récitez avec elles le chapelet tous les jours**. Dites-le à l'église, dans les rues, sur les chemins et les places. Si cela vous est possible, parcourez les rues en priant et en chantant le chapelet avec le peuple ; et finissez dans l'église en donnant la bénédiction avec le Très Saint-Sacrement. Cela en esprit de prière et de pénitence pour demander la paix pour l'Église, pour nos provinces d'outre-mer et pour le monde.

Cette insistance de Notre-Dame et de sa voyante n'a d'égal que l'insistance des papes eux-mêmes, et ce bien avant Fatima. Voici quelques exemples :

Léon XIII dans l'encyclique *Supremi apostolatus* du 1^{er} septembre 1897 :

Puisqu'il est bien reconnu que **cette formule de prière est particulièrement agréable à la Sainte Vierge**, et qu'elle est surtout propre à la défense de l'Église et du peuple chrétien, en même temps qu'à attirer toute sorte de bienfaits publics et particuliers, il n'est pas surprenant que plusieurs autres de nos prédécesseurs se soient attachés à la développer et à la recommander par des éloges tout spéciaux. Ainsi Urbain IV a attesté que, chaque jour, le Rosaire procurait des avantages au peuple chrétien. Sixte IV a dit que cette manière de prier est avantageuse à l'honneur de Dieu et de la Sainte Vierge, et particulièrement propre à détourner les dangers menaçant le monde. Léon X a déclaré qu'elle a été instituée contre les hérésiarques et les hérésies pernicieuses, et Jules III l'a appelée la gloire de l'Église. Saint Pie V a dit aussi, au sujet du Rosaire : « *Cette manière de prier une fois connue, les fidèles, éclairés par les méditations et enflammés par le texte de ces prières, ont commencé à devenir d'autres hommes ; les ténèbres de l'hérésie se sont dissipées, et la lumière de la foi catholique a brillé de tout son éclat* ».



Saint Pie X, dans son testament :

Si vous voulez que la paix règne dans vos familles et dans votre patrie, récitez tous

les jours le chapelet avec les vôtres : le Rosaire est le parfait résumé de l'Évangile et il donne la paix à tous ceux qui le récitent... Aimez le Rosaire, récitez-le tous les jours.

Benoît XV, dans une lettre du 18 septembre 1915 (juste avant les apparitions !) :

En même temps que nous ressentons plus vivement le besoin des prières des chrétiens, nous nous rendons compte qu'entre toutes, celle du Rosaire est plus que jamais nécessaire, qui non seulement s'adresse à celle par laquelle il a plu à Dieu de faire parvenir toute grâce, mais encore qui porte, plus nettement que toute autre, le caractère universel de prière collective et familiale.

(...) Nous souhaitons que le peuple chrétien, en particulier et en commun, se rende toujours plus familière la récitation du Rosaire, fermement convaincu que **c'est la plus belle fleur de la piété humaine et la source la plus féconde des grâces célestes**. Prière de supplication et d'intercession, **elle est à coup sûr parfaite**, soit par les louanges qu'elle adresse et les invocations qu'elle profère, soit par les secours qu'elle procure et les enseignements qu'elle contient, soit par les grâces et les triomphes qu'elle prépare.

Et après Fatima, les papes continuèrent dans cette voie. Dans l'encyclique *Ingravescentibus malis*, du 29 septembre 1937, Pie XI déclare :

Parmi les prières publiques qu'utilement nous adressons à la Vierge Mère de Dieu, le saint Rosaire occupe une place particulière et exceptionnelle. (...) Si dans l'enivrement de son orgueil, notre siècle se moque du saint Rosaire et le rejette avec dédain, une multitude innombrable de saints de tout âge et de toute condition, l'ont toujours beaucoup aimé, l'ont récité avec grande dévotion et y ont eu recours en tout temps comme à une arme très puissante pour chasser les démons, **pour conserver l'intégrité de la vie, pour acquérir plus facilement la vertu et pour obtenir la paix aux hommes**.

Il est serait possible de continuer ainsi avec les successeurs de Pie XI. Seul le manque de place nous empêche de le faire. Mais aujourd'hui, qui rappelle cet enseignement ? Pourquoi le Vatican ne rappelle-t-il pas que la fin des guerres et la paix dans le monde peuvent être obtenues par la récitation quotidienne du chapelet ? En cette année du centenaire, quelle autorité a rappelé toutes les grâces que nous pouvions obtenir par le rosaire ? Le site officiel du centenaire l'évoque à peine et en des termes qui sont loin de rappeler les enseignements des papes. Certains clercs l'ont fait, heureusement, mais, il faut reconnaître qu'ils sont peu nombreux, hélas ! Alors, récitons notre chapelet tous les jours, non seulement pour obtenir la fin des guerres et la paix pour le monde, mais aussi parce que c'est une prière qui plait particulièrement à Dieu et à Notre-Dame.

Soutien de la démarche du cardinal Burke

La lettre de Cap Fatima 2017 pour soutenir le cardinal Burke dans sa démarche pour obtenir du Saint-Père qu'il consacre la Russie au Cœur Immaculé de Marie (voir lettre de liaison n°52) a recueilli un peu plus de 1 100 signatures. La lettre lui a été envoyée le 28 août dernier. Pour l'instant, nous n'avons pas reçu de réponse.

Lettre de liaison n° 60

(3 octobre 2017)

Le dialogue de l'apparition du 13 septembre rapporté par Lucie dans son quatrième mémoire ne comprend pas toutes les paroles de Notre-Dame. En effet, Lucie n'a jamais prétendu que ses mémoires étaient un récit exhaustif des apparitions. Certains faits nous sont ainsi connus uniquement par les interrogatoires initiaux, faits que sœur Lucie n'a pas toujours jugé nécessaire de rapporter dans ses mémoires.

À ce propos, le père De Marchi, missionnaire de la "Consolata" de Turin, qui exerça son ministère une dizaine d'années à Fatima, fit un travail très précieux : au cours de son séjour, il recueillit des témoignages de témoins des apparitions, pour la plupart illettrés, témoignages qu'il rassembla dans un livre d'une grande importance : *Era uma senhora mais brilhante que o sol*. (Titre de l'édition française : *Témoignages sur les apparitions de Fatima*). Or voici, ce qu'il rapporte à propos de l'apparition du 13 septembre. Nous ne citerons que la partie où se trouve le dialogue avec la Sainte Vierge, mais le chapitre relate de nombreux détails sur les phénomènes ayant accompagnés l'apparition ce jour-là. Ce fut une de celles qui réunit le plus grand nombre de signes visibles ou audibles de la présence de la Sainte Vierge (voir la [lettre de liaison n°10](#)).

Les enfants arrivent enfin près du chêne-vert, et Lucie, comme de coutume, demande à tous de réciter le chapelet avec elle. Tous se mettent à genoux, riches et pauvres, et répondent à haute voix au chapelet récité par la petite bergère. La prière n'est pas encore terminée, et voilà que les petits se lèvent pour inspecter l'horizon. Ils ont vu l'éclair. Quelques instants après, Notre-Dame est devant eux, sur le petit chêne-vert.

– Que voulez-vous de moi ? demande, comme toujours, Lucie.

– Continuez à réciter le chapelet tous les jours pour obtenir la fin de la guerre ! lui répond la Vierge. En octobre, viendront aussi notre-Seigneur, Notre-Dame des Douleurs et Notre-Dame du Carmel, et saint Joseph avec l'Enfant-Jésus pour bénir le monde.

Elle ajoute :

– Dieu est content de vos sacrifices, mais Il ne veut pas que vous dormiez avec la corde. Portez-la seulement pendant le jour.

– On m'a prié de vous demander beaucoup de choses, dit Lucie. Une petite fille qui est sourde... Vous ne voulez pas la guérir ?

– Au cours de l'année, elle éprouvera du mieux.

Mais il y a encore d'autres demandes confiées à Lucie : des conversions, des guérisons...

– Oui, dit la Vierge, j'en guérirai quelques-uns ; les autres, non, parce que **Notre-Seigneur ne se fie pas à eux**.

Cette dernière phrase de Notre-Dame est à méditer sérieusement.

La Sainte Vierge commence par dire : « *J'en guérirai quelques-uns*. » Dieu lui a donc accordé un grand pouvoir : Il lui a donné le pouvoir de nous guérir de nos infirmités.

Puis, la Sainte Vierge ajoute : « *... les autres, non, parce que Notre-Seigneur ne me fie pas en eux*. » Après le « *J'en guérirai quelques-uns* », on se serait attendu à avoir : « *les autres, non, parce que je ne me fie pas en eux*. » Mais ce n'est pas ce qu'elle a dit. En disant que Notre-Seigneur ne se fie pas en eux, Notre-Dame reconnaît que c'est son Fils qui accorde ses grâces ; elle-même n'est que la dispensatrice.

Ainsi, en quelques mots, Notre-Dame énonce une grande vérité : en disant « *J'en guérirai* », elle indique que, selon la Volonté de Dieu, elle est la médiatrice de toutes grâces. Et en disant « *Notre-Seigneur ne se fie pas en eux* », elle précise que ce n'est pas elle, mais son divin Fils qui est la source de ces grâces. Mais il a plu à la Providence divine que la dispensatrice des grâces acquises par les mérites de la Passion et de la Croix de Jésus-Christ, ce soit Notre-Dame.

Et d'où vient que Dieu ait donné un tel pouvoir à sa Mère ? Le père Joseph de Sainte-Marie l'explique de la façon suivante : « *La médiatrice ou l'intermédiaire qu'elle est, ne fait plus qu'un avec celui au nom de qui elle nous parle. La volonté de Dieu est devenue celle de Marie, et cela parce que la volonté de Marie, la Vierge du Fiat, de la parfaite obéissance, n'a jamais été autre que celle de Dieu*. »

Dans ce dialogue du 13 septembre, Notre-Dame nous donne un autre enseignement : certains malades ne seront pas guéris, car Notre-Seigneur ne se fie pas en eux. Les grâces ne sont donc pas distribuées indistinctement. Dieu n'accorde ses grâces que s'Il peut se fier à nous, c'est-à-dire si nous prions avec persévérance et non pas uniquement dans le besoin. Dieu nous aime et veut que nous l'aimions en retour pour ce qu'Il est et non pas de façon intéressée.

Par ailleurs, si nous nous tournons vers Dieu uniquement dans nos difficultés, si notre ferveur est fonction du nombre de nos épreuves, comment s'étonner alors qu'Il nous en envoie pour attirer notre amour ? Quel autre moyen a-t-Il pour capter notre attention ? Au contraire, si nous sommes à Lui autant dans la joie que dans la peine, son cœur de Père sera enclin à nous laisser dans la joie puisque nous sommes tout à Lui autant dans un état que dans l'autre. Soyons-Lui fidèle et montrons-Lui qu'Il peut se fier à nous, que nous continuerons à

prier, même s'Il nous guérit ! Et demandons à Notre-Dame la grâce d'être toujours fidèle, dans les consolations comme dans les épreuves.

Premier samedi du mois

Samedi prochain sera le cinquième de la deuxième série de premiers samedis organisée pour le centenaire des apparitions. En outre, ce dernier samedi de la série tombe le jour de la fête de Notre-Dame du Rosaire. Nous avons donc une double raison pour ne pas omettre de faire notre communion réparatrice ce jour-là.

Et pour bien montrer à Notre-Dame notre volonté de faire ce qu'elle demande, observons soigneusement les prescriptions de cette dévotion (voir [fiche sur les premiers samedis du mois](#)), en particulier de les accomplir dans un esprit de réparation (voir [lettre de liaison n° 30](#))

N'oublions pas aussi d'offrir cette communion pour demande la grâce que le Saint-Père consacre la Russie au Cœur Immaculé et respectant les demandes de Notre-Dame, en particulier qu'il ordonne un acte solennel et public de réparation et qu'il approuve et recommande la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois.

Mois du rosaire

Nous sommes entrés dans le mois du rosaire. En ce centenaire de l'apparition au cours de laquelle Notre-Dame a donné son nom : « *Je suis Notre-Dame du Rosaire* », essayons de réciter notre chapelet tous les jours. C'est une des plus belles façons de fêter ce centenaire. Car à chacune des six apparitions de 1917, Notre-Dame a demandé que nous récitions le chapelet tous les jours. Et au cours de trois apparitions, elle a demandé de prier Notre-Dame du Rosaire. (Voir [lettre de liaison n° 31](#))

Lettre de liaison n° 61

(13 octobre 2017)

Nous voici parvenus au centième anniversaire de l'apparition du 13 octobre 1917. Cette date est une date particulièrement marquante dans l'histoire des hommes. Car un phénomène défiant les lois connues de la nature se produisit : le miracle du soleil qui eut lieu ce jour-là est absolument sans équivalent dans l'histoire. Auparavant, il n'y eut guère que trois phénomènes analogues défiant les lois de la nature : le déluge, l'arrêt du soleil pendant la bataille de Josué contre les Amorrhéens à Gabaon (Josué X, 12-13) et les ténèbres du Vendredi Saint. Ce miracle marque de façon certaine une intervention divine, car ni les hommes, ni les démons ne peuvent jouer ainsi avec les lois de la nature. (Voir [lettre de liaison n° 12](#)).



Ce miracle est très souvent contesté et nombreux sont ceux qui cherchent ou ont cherché une explication naturelle au phénomène. Car il est vrai qu'aucun observatoire, notamment celui de Lisbonne, ne constata une quelconque modification dans le mouvement du soleil ce jour-là. Pourtant 70 000 personnes affirment avoir vu le soleil danser.

Certains pensent qu'il s'agit d'une hallucination collective. Malheureusement, les conditions d'une telle hallucination n'étaient pas réunies. En effet, au moins un tiers des témoins étaient des anticléricaux et étaient venus à Fatima bien décidés à avoir la preuve de la supercherie des apparitions. Il y avait notamment parmi ces derniers, Avelino de Almeida, le rédacteur en chef du grand quotidien libéral de Lisbonne *O seculo*. Il était venu dans le but de démonter Fatima comme il le dit dans un [article paru le matin-même](#). Pourtant il vit le phénomène et n'admit pas avoir été l'objet d'une hallucination. Aussi dans le [numéro du 15 octobre de O seculo](#), ne put-il que décrire le phénomène dont il avait été témoin.

Et même en admettant l'hypothèse d'une hallucination collective, comment croire qu'elle ait pu concerner 70 000 personnes à la fois. Ce serait vraiment un phénomène unique. Car il ne fut jamais possible de trouver ne serait-ce qu'une personne pour affirmer qu'elle n'avait rien vu.

De plus, comment expliquer que les habitants du petit village d'Alburitel situé à une quinzaine de kilomètres du lieu des apparitions aient pu voir et décrire exactement le même phénomène ?

L'explication d'une hallucination collective ne tenant pas, d'autres ont tenté de trouver une explication par des phénomènes naturels exceptionnels, comme le phosphénisme par exemple (phosphène : persistance rétinienne d'une image survenant après fixation d'une source lumineuse ponctuelle) ou encore par l'action d'un OVNI. D'autres invoquent un phénomène météorologique ayant déformé la vue du soleil (voir [article du Figaro du 13 mai 2017](#)). Mais ce que ces auteurs oublient généralement de dire, c'est que ce phénomène n'a été observé qu'une seule fois dans l'histoire de l'humanité. Car il est une chose sûre et certaine : le phénomène du 13 octobre 1917 n'a jamais été observé auparavant ! Et après, il ne l'a été qu'une seule fois : par le Pie XII qui l'observa depuis les jardins du Vatican, les 30, 31 octobre, 1^{er} et 8 novembre 1950. Mais il ne fut observé que par le pape : aucune autre personne ne le vit bien qu'il en ait parlé à quelques proches.

Cette danse du soleil est donc un phénomène non seulement difficilement explicable par les lois naturelles, mais surtout unique dans l'histoire. Ceux qui cherchent, à tout prix, à trouver une explication naturelle au phénomène devraient au moins en reconnaître l'unicité. En elle-même, cette unicité a nécessairement une signification.

De plus, les tenants d'un phénomène naturel oublient le plus souvent de mentionner qu'à l'issue du phénomène, les témoins, qui étaient trempés jusqu'aux os car il avait plu toute la nuit et toute la matinée, constatèrent que leurs vêtements étaient complètement secs. Comment les vêtements de 70 000 personnes ont pu sécher en à peine quinze minutes ? Certains avancent des explications plus ou moins compliquées, mais qui sont peu convaincantes, car, là encore, le phénomène n'a jamais été observé auparavant et ne s'est jamais reproduit depuis.

Enfin, il est une autre question tout aussi étrange : comment trois petits enfants sans aucune instruction ont-ils pu prévoir qu'un tel phénomène se produirait et en prédire le lieu, le jour et l'heure ? Car ils l'annoncèrent trois fois : après les apparitions du 13 juillet, du 19 août et du 13 septembre.

Là encore, le silence de ceux qui veulent trouver une explication naturelle est frappant. C'est pourquoi certains sont contraints d'avancer que le phénomène est dû à des "esprits" qui auraient prévenu les enfants. Mais pourquoi des "esprits" et dans quel but ?



Bref ! Toutes ces explications ne valent pas grand-chose. La seule véritable explication est qu'une personne céleste, dotée d'un pouvoir considérable, a prévenu les enfants et qu'au jour dit, elle a déclenché ce phénomène. Cette explication rejoint d'ailleurs en partie ce qu'affirment ceux qui attribuent cela aux "esprits". Mais nous savons que ce ne sont pas des "esprits" : c'est notre Mère du Ciel elle-même qui est venue à Fatima dans le but d'authentifier sa présence par un signe qui ne trompe pas et qui, par trois fois, l'annonça aux petits voyants les mois précédents. Voici ses paroles telles que Lucie les rapporte dans son quatrième mémoire :

- Apparition du 13 juillet : « *En octobre, je dirai qui je suis, ce que je veux, et je ferai un miracle que tous pourront voir pour croire.* »
- Apparition du 19 août : « *Je veux que vous continuiez à aller à la Cova da Iria le 13, que vous continuiez à réciter le chapelet tous les jours. Le dernier mois, je ferai le miracle pour que tout le monde croie. Si l'on ne vous avait pas emmenés à la ville, le miracle aurait été plus connu.* »
- Apparition du 13 septembre : « *En octobre, je ferai le miracle pour que tous croient.* »

Il est encore un autre fait aussi étonnant que le caractère exceptionnel du miracle et de la prophétie associée : c'est le silence absolu avec lequel il est entouré par les autorités de l'Église, comme si ce miracle était gênant. En quoi ce miracle est gênant ? Jésus a fait de nombreux miracles durant sa vie sur terre. Pourquoi Dieu, le créateur de l'univers, ne pourrait-Il pas en faire ? Pourtant, le Vatican n'en parle jamais et ne l'a jamais rappelé au cours de cette année du centenaire. Le site officiel du sanctuaire n'en parle quasiment pas. Il mentionne uniquement une exposition temporaire retraçant l'apparition du 13 octobre. Mais l'histoire du miracle lui-même n'est pas rapportée. Serait-il insignifiant voire inutile ? Hypothèse impossible à retenir, car dans quelle apparition trouve-t-on une prophétie si précise qui s'est réalisée aussi exactement, et devant un si grand nombre de témoins ? Pourquoi le Vatican ne le rappelle-t-il pas ?

Ce miracle si exceptionnel marque nécessairement une intervention exceptionnelle de Dieu dans la vie des hommes. Cette intervention exceptionnelle est pour nous exprimer une de ses propres volontés : **Dieu veut établir dans le monde la dévotion au Cœur Immaculé de Marie.** Et l'importance de cette dévotion pour notre époque est à la hauteur du caractère extraordinaire du miracle qui a accompagné sa révélation.

Alors, n'hésitons pas : comprenons, pratiquons et répandons autour de nous la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Car c'est une volonté de Dieu (voir [lettre de liaison n° 4](#)). De plus, la Sainte Vierge a promis le salut à ceux qui la pratiqueraient (voir [lettre de liaison n° 5](#)). Enfin, cette dévotion a pour fruits la conversion des pécheurs et la paix dans le monde.

Nota : Concernant le miracle du 13 octobre, pour ceux qui voudraient plus de précisions qu'il n'est possible d'en donner dans une lettre de liaison, ils trouveront tous les détails dans le livre *Photos des miracles de Notre-Dame de Fatima*, par Mgr Louis Picard, édité par les éditions *Le jardin des livres*. (Il est possible de commander le livre par internet, notamment sur le [site de Chiré](#) ou sur le [site de l'éditeur](#)).

Lettre de liaison n° 62

(30 octobre 2017)

À propos des phénomènes exceptionnels s'étant produits antérieurement au miracle du soleil, un ami nous a aimablement fait remarquer qu'il serait plus exact d'en compter quatre plutôt que trois (voir [lettre de liaison n°12](#)). Car la traversée de la Mer Rouge par les Hébreux poursuivis par les Égyptiens est aussi un phénomène défiant les lois habituelles de la nature, qui s'est étendu sur des dizaines de kilomètres (la Mer Rouge a en moyenne 200 km de large) et a été constaté par plusieurs milliers de personnes. Quoi qu'il en soit, qu'il y ait eu trois ou quatre phénomènes de cette nature avant notre ère, ce sont des phénomènes uniques dans l'histoire de l'humanité et qui marquent une intervention du Créateur de l'univers, Lui seul pouvant modifier les lois de la nature.

De plus, en ce qui concerne Fatima, on peut dire qu'il y eut, non pas un, mais deux miracles de nature exceptionnelle pour authentifier les apparitions : le grand miracle du soleil, le 13 octobre 1917 et le miracle de l'embrasement du ciel dans la nuit du 25 au 26 janvier 1938. Ces deux miracles ont en outre un caractère exceptionnel supplémentaire : tous les deux ont été annoncés, le premier trois mois avant et le second vingt ans avant.

Concernant le second phénomène, même si beaucoup persistent à l'appeler aurore boréale, il faut reconnaître que son ampleur est unique par son étendue et par les latitudes auxquelles il s'est produit. De plus, l'aspect du ciel était totalement différent de celui d'une aurore boréale, aussi bien par la couleur que par l'aspect générale de la lumière répandue : le phénomène semblait produit par un gigantesque incendie, aspect que n'a jamais une aurore boréale. Sœur Lucie était convaincue qu'il ne s'agissait pas d'une aurore boréale, car dans son troisième mémoire, elle écrit : « *Il me semble que, s'ils [les astronomes] examinaient bien la chose, ils verraient que ce n'était pas et que ce ne pouvait être une aurore boréale, étant donné la manière dont elle s'est présentée.* » (Voir [lettre de liaison n° 20](#))

Si le miracle du 13 octobre a été analysé en détail (voir notamment le livre cité dans la [lettre de liaison n° 61](#)), il n'en est pas de même pour le miracle de l'embrasement du ciel. Aussi, serait-il très utile de conduire une étude aussi détaillée que les études faites sur le miracle du soleil ; car, à notre connaissance, une telle étude n'existe pas. (Si un lecteur en connaissait une, il serait aimable bien vouloir nous en communiquer les références.)

Pour nous permettre sinon de la conduire, tout au moins de la lancer, il serait particulièrement précieux d'avoir les témoignages de ceux qui ont pu observer le phénomène et qui sont encore vivants. En effet, en 1938, ceux qui étaient alors âgés d'une dizaine d'années ont aujourd'hui quatre-vingt-dix ans. Beaucoup d'entre eux ont probablement gardé en mémoire ce qu'ils ont vu. Il serait fort utile de recueillir leur témoignage avant qu'il ne soit trop tard.

L'embrasement du ciel de janvier 1938 s'est étendu sur toute l'Europe, sur le nord de l'Afrique et jusqu'aux États-Unis et au Canada. Aujourd'hui, les moyens modernes, notamment internet, permettent de toucher très facilement un très grand nombre de personnes sur une vaste étendue. Or les abonnés à cette lettre liaison représentent quelques milliers de personnes réparties dans presque tous les pays du globe, notamment dans tous les pays où le phénomène était observable. Nous avons donc la possibilité de recueillir beaucoup plus de témoignages qu'il n'a été possible de le faire au moment des faits.

Aussi, tous ceux qui connaîtraient des parents ayant observé le phénomène de l'embrasement du ciel, serviraient grandement la cause de Fatima en recueillant leur témoignage et en nous l'envoyant, ceci dans le but d'en établir un recueil le plus exhaustif possible et ainsi de caractériser le phénomène le mieux possible.

En particulier, il serait utile d'avoir : le lieu où se trouvait la personne, ce qu'elle a vu (couleur, aspect, étendue, ...) et la durée sur laquelle elle a observé le phénomène.

Quant aux personnes qui avaient un âge plus avancé en 1938 et qui sont probablement décédées aujourd'hui, elles ont peut-être laissé à leurs enfants ou leurs proches le témoignage de ce qu'elles ont vu. Il serait également très précieux d'avoir ces témoignages.

Il est important de se donner un peu de mal pour montrer que cet embrasement du ciel est un phénomène unique dans l'histoire de l'humanité. Car Dieu s'est servi de ce miracle pour authentifier sa volonté, volonté qu'Il avait communiquée à Lucie le 13 juillet 1917. Il faut donc faire tout ce qui est en notre pouvoir pour montrer la réalité de ce miracle, comme cela a été fait pour le miracle du soleil.

Consécrations au Cœur Immaculé de Marie

À l'issue de ce centenaire, le président de Cap Fatima 2017 a pu se rendre en pèlerinage à Fatima et a déposé aux pieds de Notre-Dame les noms de tous ceux qui se sont consacrés au Cœur Immaculé de Marie

depuis le lancement du projet, ainsi que toutes les intentions de prière qui nous ont été confiées et qui ont été mises sur le site. Concernant ces dernières, continuons à réciter notre chapelet pour tous ceux qui nous ont demandé des prières. (Voir la liste des intentions sur [cette page du site](#))

Bien que le 13 octobre soit passé, plusieurs personnes ont demandé à ce que d'autres préparations à la consécration au Cœur Immaculé de Marie soient organisées. Pour répondre à ce souhait, une consécration est proposée le 8 décembre prochain. La préparation commencera donc le 5 novembre. Pour s'inscrire, [cliquer ICI](#)).

Premiers samedis du mois

Les deux séries de premiers samedis du mois organisées depuis le début de l'année sont terminées. Mais il faut continuer à les pratiquer pour continuer à réparer les outrages commis envers le Cœur Immaculé de Marie et obtenir la conversion des pécheurs. Sœur Lucie les a fait toute sa vie, car elle disait :

Voici ma façon de faire les méditations sur les mystères du rosaire, les premiers samedis. Premier mystère : l'annonciation de l'ange Gabriel à Notre-Dame. (...) Le deuxième mois, je fais la méditation du deuxième mystère joyeux. Le troisième, du troisième et ainsi de suite, en suivant la même méthode pour méditer. Quand j'ai fini ces cinq premiers samedis, j'en recommence cinq autres et je médite les mystères douloureux, ensuite les glorieux et, quand je les ai terminés, je recommence les joyeux.

Il nous faut également continuer à prier pour que le Saint-Esprit inspire au Saint-Père de faire la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie en respectant les formes demandées par Notre-Dame. Aussi, samedi prochain, 4 novembre, n'oublions pas de faire une communion réparatrice ce jour-là.

Lettre de soutien au cardinal Burke

Après quelques péripéties, nous avons reçu une réponse du cardinal Burke à [la lettre de soutien qui lui a été envoyée fin août](#) avec 1 100 signatures. Le cardinal a été très sensible à notre soutien et nous remercie pour nos prières à cette intention, selon le souhait qu'il avait exprimé le 19 mai dernier (voir [lettre de liaison n° 52](#)).

Lettre de liaison n° 63

(16 novembre 2017)

L'embrasement du ciel le soir du 25 janvier 1938 (voir [précédente lettre de liaison](#)) est un point qui risque de gêner l'avancement du procès de béatification de sœur Lucie. L'enquête diocésaine a été solennellement clôturée le 13 février 2017, au carmel de Coïmbra et un dossier de plusieurs milliers de pages a été envoyé à la congrégation pour la cause des saints, au Vatican. Mais le père carme Romano Gambalunga o.c.d., postulateur de la cause, appelle à la patience et à la prudence, pour ne pas devancer le jugement de l'Église. Il a souligné que sœur Lucie : « *est devenue sainte au fil des ans, non pas à cause des apparitions* », mais à travers « *l'expérience spirituelle* » de la vie religieuse au carmel de Coïmbra. On est étonné d'une telle remarque. Pour quelles raisons ses cousins François et Jacinthe, qui n'ont pas eu l'expérience spirituelle de la vie religieuse, ont-ils été canonisés ? Pourquoi Lucie ne pourrait-elle pas l'être pour les mêmes raisons, alors qu'elle vécut les mêmes événements que ses cousins et fut même beaucoup plus éprouvée qu'eux, sa famille ne l'ayant absolument pas soutenue, bien au contraire ? Entre la mort de François et Jacinthe et son entrée au carmel, y aurait-il des éléments de la vie de Lucie qui empêcheraient sa canonisation ?



Certes, avoir vu la Sainte Vierge n'est nullement une raison suffisante pour être canonisé. De nombreux voyants n'ont pas été canonisés, comme Mélanie Calvat et Maximin Giraud par exemple. Pourtant, l'apparition de La Salette a bien été reconnue par l'Église. Il est toutefois regrettable de voir proférer un tel jugement sur sœur Lucie, car dans la pratique, les trois petits voyants de Fatima sont moralement des martyrs. En effet, lorsqu'ils ont été emprisonnés à Vila Nova de Ourem, ils ont été menacés d'être jetés dans un chaudron d'huile bouillante s'ils ne révélaient pas le secret. Étant donné

leur jeune âge, ils ont réellement cru qu'ils allaient à une mort horrible s'ils gardaient le secret. Or, ils ont préféré cette mort plutôt que de désobéir à un ordre de la Sainte Vierge.

De plus, tous les sacrifices qu'ils firent pour la conversion des pécheurs, alors qu'ils étaient encore très jeunes, confinent à l'héroïcité. Sœur Lucie confiait au père Fuentès (entrevue du 26 décembre 1957) :

Dites-leur aussi, Père, que mes cousins François et Jacinthe se sont sacrifiés parce qu'ils ont toujours vu la Très Sainte Vierge très triste en toutes ses apparitions. Elle n'a jamais souri avec nous et cette tristesse, cette angoisse que nous remarquons chez Elle, à cause des offenses à Dieu et des châtiments qui menacent les pécheurs, pénétrait notre âme et nous ne savions qu'inventer en notre petite imagination enfantine comme moyens pour prier et faire des sacrifices.

De plus, après avoir été séparée de sa famille à 14 ans, Lucie mérita de voir plusieurs fois la Sainte Vierge, l'Enfant Jésus et Notre-Seigneur, avant d'entrer au Carmel. En particulier, à Tuy, elle eut sur la Sainte Trinité des révélations et des lumières qu'elle ne fut pas autorisée à communiquer (voir [méditation n° 10 de la préparation à la consécration au Cœur Immaculé de Marie](#)). Or, cette vision de la Sainte Trinité n'est-elle pas la marque d'une très grande sainteté chez celle qui l'a reçue ? Dieu aurait-il communiqué quelques éléments de son mystère à une personne n'ayant pas déjà atteint un haut degré de sainteté ?

Mais revenons à l'embrasement du ciel le soir du 25 janvier 1938. D'après la théorie officielle du Vatican exprimée par le père Dhanis s.j., seul expert reconnu par le Vatican pour les apparitions de Fatima, sœur Lucie a inventé tout ce qu'elle confie dans ses mémoires. Il affirme notamment : « *Au cours des années, certains événements extérieurs et certaines expériences spirituelles de Lucie ont enrichi le contenu original du secret.* » Ou encore : « *Le texte du message a conservé un noyau qui correspond aux paroles entendues en 1917 ... [Mais] une écorce d'éléments tardifs s'est formée autour.* » (voir [lettre de liaison n° 34](#)). Si sœur Lucie a inventé cette prophétie lorsqu'elle a rédigé son troisième mémoire en 1941, donc après les événements, alors soit c'est une menteuse, soit elle a l'esprit dérangé. Dans les deux cas, on voit mal comment Rome pourrait canoniser une telle affabulatrice.



Photo
de M. Fabbé Guastini,
Arbore-Dumont,
N° 18. — 25 janvier
1938, 22 h, 30 m.; direc-
tion NNW. Pose 3 minutes.

Mais si elle a dit la vérité et que cette date est réellement dans le secret transmis par la Sainte Vierge le 13 juillet 1917, alors il s'agit d'une prophétie d'une précision incroyable. Car le phénomène annoncé, « *une nuit illuminée par une lumière inconnue* », ne s'était jamais produit auparavant dans la vie des hommes et ne s'est jamais reproduit depuis (voir [lettres de liaison n° 20](#) et [n° 62](#)). Ce sont donc deux miracles exceptionnels qui sont attachés à la révélation du message de Fatima. Et si la date du deuxième n'est pas aussi précise que dans le cas du miracle du soleil, elle indique tout de même que le phénomène se produirait peu avant le début de la nouvelle guerre. Or la deuxième guerre mondiale a officiellement commencé le 1^{er} septembre 1939, date de l'invasion de la Pologne ; mais tous les historiens s'entendent à dire que, dans la pratique, elle a réellement commencé avec l'annexion de l'Autriche, le 12 mars 1938, c'est-à-dire six semaines après l'embrasement du ciel.

Comme on le voit à presque chaque page de l'Évangile, les prophéties et les miracles sont la marque d'une intervention divine. Dans le cas de Fatima, il y eut deux miracles exceptionnels et une dizaine de prophéties

qui se sont réalisées (voir [lettres de liaison n° 23, n° 49 et n° 54](#)). Pourquoi ces faits n'ont-ils pas été rappelés à l'occasion de ce centenaire ? Le procès de béatification va nécessairement les remettre sur le devant de la scène. S'il se poursuit positivement, c'est donc que, contrairement à l'opinion du père Dhanis, sœur Lucie n'a pas menti et a transcrit dans ses mémoires une prophétie qu'elle avait reçue de Notre-Dame.

Aussi, nous semble-t-il important de connaître le mieux possible ce phénomène de l'embrasement du ciel le soir du 25 janvier 1938. Pour cela, pendant qu'il est encore temps, il faut tenter de recueillir le témoignage de ceux qui ont pu soit le voir, soit en entendre parler. En effet, le phénomène ayant commencé vers 21h, beaucoup d'enfants étaient couchés à ce moment-là et n'ont donc pas pu voir le phénomène. Mais ils en ont sûrement entendu parler les jours suivants. Nous avons déjà reçu quelques témoignages. N'hésitez pas à demander aux personnes que vous connaissez et qui ont plus de 85 ans si elles se rappellent quelque chose.

Soutien au cardinal Burke

Comme il a été dit dans la précédente lettre de liaison, le cardinal Burke a répondu à notre lettre de soutien par une lettre datée du 17 septembre ; mais n'étant partie de Rome que le 12 octobre, elle ne nous est parvenue que le 17 octobre ! ([Pour voir la lettre, cliquer ICI](#)). Il est important de continuer à prier pour que la démarche engagée par le cardinal aboutisse : la paix du monde en dépend. Il est également important de prier pour le cardinal, car c'est une des rares autorités de l'Église à avoir rappelé les points essentiels du message de Fatima.

Dans une interview qu'il accorda récemment à Anne Le Pape du journal Présent, à la question : « *Quel élément du message de la Vierge délivré à Fatima il y a 100 ans vous paraît le plus important à rappeler aujourd'hui ?* », il répondit : « *C'est le message sur l'apostasie, le mal le plus grave dans le monde et dans l'Église, et la Vierge nous appelant à prier tout spécialement le chapelet, à faire des sacrifices et à faire pénitence, ainsi que la réparation pour les offenses à son Cœur Immaculé et au Cœur Sacré de Jésus. Nous devons affronter l'apostasie, l'éloignement implicite de la foi que nous voyons dans l'Église aujourd'hui et dans le monde, c'est-à-dire la foi détachée de la vie quotidienne.* » (Journal Présent du 4 novembre)

En disant cela, le cardinal confirme d'une certaine façon les conclusions de ceux qui pensent que le troisième secret de Fatima concerne l'apostasie générale des nations et au sein même de l'Église.

Et dans une [conférence qu'il donna à Fatima le 3 novembre](#), il rappela les deux conditions pour recouvrer la paix dans le monde : **la consécration de la Russie selon les directives précises de la Vierge et l'instauration dans l'Église de la communion réparatrice des cinq premiers samedis du mois**. Il faut absolument lire [cette conférence](#), car sur plusieurs points, le cardinal confirme ce qui a été dit dans cette lettre de liaison depuis son lancement.

Avenir de Cap Fatima 2017

De nombreuses personnes continuent à s'inscrire à la lettre de liaison, alors qu'il n'est fait aucune publicité particulière. Cela semble montrer que cette lettre garde une certaine utilité bien que le centenaire des apparitions soit officiellement clos. Au départ, il n'était pas prévu de poursuivre sa publication au-delà de l'année 2017. Mais il semble difficile d'arrêter brutalement alors que de nombreuses personnes se sont inscrites ces derniers mois. En conséquence, il a été décidé de continuer cette lettre pour encore au moins une année, voire plus si l'intérêt se maintient dans le temps.

Dans le même esprit, il serait possible de continuer à organiser des séries de premiers samedis du mois ainsi que des consécrations au Cœur Immaculé de Marie. Vos avis et suggestions sur ce point seront les bienvenus afin que nous puissions prendre les bonnes décisions pour le triomphe du Cœur Immaculé de notre Mère du Ciel. (Écrire à contact@fatima100.fr)

Lettre de liaison n° 64

(29 novembre 2017)

Lors des conférences données tout au long de cette année du centenaire, une question est revenue fréquemment : "qu'est-ce qu'un sacrifice ?" ou plus exactement : "comment faire des sacrifices ?" Cette question est tout à fait légitime, car lors de la deuxième apparition de 1916, Lucie demanda à l'Ange : « *Comment devons-nous faire des sacrifices ?* ». Ce sont d'ailleurs les seules paroles que Lucie adressa à l'Ange au cours des trois apparitions de 1916. Cette question est donc importante. Aussi, même si elle a déjà été abordée plusieurs fois dans les lettres de liaison (voir les [lettres de liaison n° 6](#), [n°7](#) et [n°58](#)), il ne semble pas inutile de revenir dessus.

Sœur Lucie a souvent insisté sur ce point. « *Quelle est la principale demande de Notre-Dame ?* » lui demanda John Haffert le 12 août 1946. Lucie lui répondit : « *Le sacrifice* » Et son interlocuteur ayant poursuivi en disant : « *Et qu'entendez-vous par sacrifice ?* », elle résuma tout ce que lui avait dit aussi bien Notre-Dame que Notre-Seigneur : « *Par sacrifice, Notre-Dame a dit qu'elle entendait l'accomplissement loyal du devoir d'état quotidien de chacun.* » (Voir [lettre de liaison n°6](#))



Notons que sœur Lucie parle bien de "sacrifice" et non de "pénitence". Et effectivement, la Sainte Vierge n'a jamais prononcé le mot "pénitence". Pourtant, juste après l'apparition du 13 octobre 1917, en retournant vers Aljustrel, Lucie répéta à la foule qui se massait autour d'elle : « *Faites pénitence ! Faites pénitence ! Notre-Dame veut que vous fassiez pénitence. Si vous faites pénitence, la guerre finira* ». Mais le soir-même, le chanoine Formigão interrogea les petits voyants : « *A-t-elle [Notre-Dame] dit qu'elle voulait que le peuple fasse pénitence ? — Oui. — A-t-elle employé le mot pénitence ? — Non. Elle a dit qu'il fallait réciter le chapelet, nous corriger de nos péchés et demander pardon à Notre-Seigneur, mais elle n'a pas parlé de pénitence.* »

Les réponses de Lucie peuvent paraître contradictoires. En réalité, elles ne le sont pas, car en portugais, faire pénitence signifie se convertir, revenir à Dieu, fuir le péché et non pas s'infliger des mortifications. Et c'est sûrement le sens que Lucie voulait donner à ses paroles juste après l'apparition, car quelques instants avant, elle avait entendu les toutes dernières paroles de Notre-Dame en cette année 1917 : « *N'offensez pas davantage Dieu, Notre-Seigneur, car Il est déjà trop offensé.* » Pour transmettre cette supplique de notre mère du Ciel à tous ceux qui l'entouraient, sans toutefois dévoiler les paroles de la Sainte Vierge, elle ne pouvait que leur demander de se convertir afin de ne plus pécher. C'est d'ailleurs ce qu'elle confia au chanoine Formigão : Notre-Dame veut que nous nous corrigions de nos péchés.

Mais quelle différence y a-t-il entre sacrifice et pénitence ? La pénitence, au sens de l'Évangile et de la théologie, est un acte de justice par lequel le pécheur se rappelant avec douleur et confusion qu'il a offensé Dieu, s'efforce de réparer cet outrage et de reconquérir la grâce divine. « *Si vous ne faites pas pénitence, disait Notre-Seigneur, vous périrez tous* ». La pénitence est donc un effort ou une privation que l'on s'impose pour réparer nos fautes personnelles ou gagner une grâce. Le pénitent est celui qui rachète ses fautes. À l'issue de la confession, le prêtre nous donne une pénitence qui aura pour vertu de racheter une partie de la peine restant due après l'absolution.

Le sacrifice, quant à lui, n'est pas de l'ordre de la justice, mais de celui de la charité. Il est fait pour son prochain. Il est donc plus désintéressé, plus empreint d'amour. On peut se l'imposer, mais il est aussi très fréquent qu'il ne soit que l'acceptation avec joie d'un devoir pénible. Saint Louis de Gonzague disait : « *Les mortifications qui viennent des saisons, de la température sont d'autant plus méritoires, acceptées courageusement, qu'elles sont moins de notre choix* ». Ainsi, Notre-Seigneur n'est pas mort sur la croix par pénitence : c'est un sacrifice demandé par son Père et pleinement accepté pour la réparation de nos péchés.

Il convient, bien évidemment, de ne pas marquer outre mesure la différence entre les deux termes, car dans le langage courant, il est fréquent d'utiliser l'un pour l'autre. Sœur Lucie elle-même a plusieurs fois employé le mot "pénitence". Il était toutefois utile ici de souligner cette différence afin de bien comprendre la demande de Notre-Dame. En demandant des sacrifices, elle veut que nous nous préoccupions d'avantage du salut de notre prochain. Certes, il ne faut pas oublier le nôtre. Car notre conversion personnelle demande que nous fassions pénitence en expiation de nos péchés. Mais, nous devons aussi nous préoccuper du salut de notre prochain. La Sainte Vierge l'a dit plusieurs fois, notamment le 19 août 1917, en expliquant pourquoi : « *Priez, priez beaucoup et faites des sacrifices pour les pécheurs. Car beaucoup d'âmes vont en enfer parce qu'elles n'ont personne qui se sacrifie et prie pour elles.* »

En résumé, on peut donc dire que la pénitence est une privation faite pour réparer nos propres fautes, le sacrifice pour réparer celles de notre prochain. Dans les deux cas, on peut soit choisir cet effort nous-même, soit accepter les contrariétés ou épreuves que la Providence nous envoie. Ici, il est important de bien comprendre que, ce que demande le Ciel avant tout, c'est de commencer par accepter les sacrifices que nous ne choisissons pas. Sœur Lucie a plusieurs fois dit à ses confesseurs que Notre-Seigneur comme Notre-Dame lui avaient demandé d'accepter les efforts rencontrés dans l'accomplissement de notre devoir d'état. (Voir [lettre de liaison n°58](#))



C'est exactement ce que Notre-Seigneur confiait déjà à sainte Marguerite-Marie : « *Tu te trompes, ma fille, en pensant Me plaire par des mortifications où ta propre volonté fait plier celle des supérieurs... Je rejette tout cela comme des fruits corrompus par la volonté propre, laquelle M'est en horreur. J'agrèrais davantage que tu prennes tes commodités par obéissance, que de t'accabler d'austérités par ta propre volonté.* »

Bien sûr, il ne s'agit pas de rejeter complètement la pénitence volontaire. Après les apparitions, les petits voyants s'imposèrent de nombreuses pénitences, comme porter une corde autour de la taille. Mais, il y a un ordre : avant de nous imposer des mortifications, il faut commencer par accepter et offrir toutes les difficultés que nous rencontrons dans notre vie quotidienne. À quoi nous servirait de jeûner tous les jours si nous nous agaçons pour un oui ou pour un non ? L'offrande des sacrifices que nous ne choisissons pas, voilà ce que demande d'abord Notre-Seigneur. Nous détaillerons ce point dans la prochaine lettre de liaison.

Poursuite de Cap Fatima 2017

Suite à la dernière lettre de liaison, nous avons reçu de nombreuses réponses nous demandant de poursuivre sa diffusion. Dans ces réponses figuraient également deux autres demandes :

- de continuer à organiser des préparations pour des consécration au Cœur Immaculé de Marie,
- d'envoyer des méditations pour aider à faire le quart d'heure de méditation pour les premiers samedis du mois.

Devant le nombre de témoignages reçus, certains parfois très touchants, nous avons donc décidé de poursuivre les actions de Cap Fatima 2017 au moins une année supplémentaire, et éventuellement plus selon ce que la Providence nous incitera à faire.

Pour la lettre de liaison, les apparitions de Fatima étant particulièrement riches, cette prolongation ne pose pas de véritable difficulté, sinon de continuer à y consacrer un temps suffisant pour sa rédaction.

Pour les premiers samedis du mois, une méditation sur un mystère du rosaire sera jointe à la lettre de liaison envoyée quelques jours avant chaque premier samedi du mois. Nous commencerons avec le premier samedi du mois de janvier 2018.

Enfin, des dates de consécration au Cœur Immaculé seront proposées pour 2018.

Lettre de liaison n° 65

(17 décembre 2017)

Dans [la précédente lettre de liaison](#), nous avons vu trois points :

- il y a des pénitences volontaires (que l'on s'impose) et des souffrances subies,
- les unes et les autres peuvent être offertes soit en réparation de nos péchés, soit pour la conversion des pécheurs,
- le Ciel a surtout demandé d'offrir les souffrances subies pour la conversion des pécheurs.

Certes, nous ne devons pas négliger les pénitences volontaires. Mais nombreux sont ceux qui n'ont pas assez de courage ou de volonté pour s'en imposer. En revanche, nous ne pouvons éviter les souffrances involontaires, inévitables en ce monde. Or ces dernières sont plus méritoires si nous les acceptons et les offrons, car elles ne sont pas de notre choix. Pour beaucoup, la vie sur la terre n'est qu'un long combat et un douloureux martyre. Nous ne devons pas nous en plaindre, car tous les sacrifices que la vie nous demande quotidiennement peuvent être des moyens de salut, autant pour nous que pour notre prochain, en particulier pour les pécheurs. Et c'est précisément ceux que Notre-Seigneur et l'Ange sont venus demander pour notre temps en affirmant qu'en les offrant, nous sauverions des pécheurs :



- En 1916, l'Ange recommanda aux petits pasteurs de faire un sacrifice de « *tout ce qu'ils pourraient* ». Puis il leur demanda d'accepter « *toutes les souffrances que Notre-Seigneur leur enverrait* ».

- Notre-Seigneur fit savoir à sœur Lucie qu'Il nous demandait surtout de mener « *une vie de justice dans l'observance de sa loi et l'accomplissement de son propre devoir d'état* ».

Et toute sa vie, sœur Lucie répéta ce que le Ciel lui avait confié. Ainsi, elle précisa que les sacrifices demandés étaient les efforts « *que chacun doit s'imposer pour accomplir ses propres devoirs religieux et matériels* » ou encore « *l'accomplissement loyal du devoir d'état quotidien* ».

Toutes ces expressions sont parfaitement claires. Il est possible d'y distinguer trois types de sacrifices : vivre en respectant la loi divine, accomplir son devoir d'état de façon honnête et juste, et accepter les souffrances que la Providence nous envoie. Pourtant, nombreux sont ceux qui se demandent comment faire des sacrifices. Il semble donc utile de donner quelques exemples.

Concernant la loi divine, il s'agit de respecter les commandements de Dieu et de l'Église. Donnons juste un exemple. À notre époque, les préceptes les plus bafoués sont ceux qui concernent la loi morale. De nos jours, les fautes contre la pureté et la chasteté sont nombreuses, aussi bien de la part des célibataires que des personnes mariées, que ce soit dans les tenues vestimentaires, les comportements, les fraudes dans l'usage du mariage, etc. Que de souffrances pour Notre-Seigneur et Notre-Dame !

Sur ce point, la Sainte Vierge donna quelques indications aux petits voyants, en particulier à Jacinthe. Un soir, à Aljustrel, cette dernière confia à sa mère : « *Maman, (...) Notre-Dame a dit que le péché de la chair est celui qui conduit le plus d'âmes en enfer* ». Dans son troisième mémoire, sœur Lucie confirma cette confiance de Jacinthe :

Quelquefois, on m'a demandé si Notre-Dame, à l'une des apparitions, nous avait fait savoir quelle sorte de péchés offensait Dieu davantage. À ce qu'on dit, Jacinthe, à Lisbonne, aurait nommé le péché de la chair. Comme c'était l'une des questions qu'elle me posait aussi parfois, elle a dû, sans doute, la soumettre à Notre-Dame, à Lisbonne, et c'est alors que Notre-Dame le lui aurait fait savoir.

Jacinthe disait cela peu avant sa mort, en 1921. Que dirait-elle aujourd'hui ? Or, ce péché de la chair offense particulièrement Notre-Seigneur. Dans une de ses extases, sainte Catherine de Sienna reçut de Dieu Lui-même la révélation suivante à propos des péchés contre la chair :

Si grande est la misère de ces pécheurs, que non seulement Moi, qui suis la pureté même, je ne les puis souffrir, mais que les démons eux-mêmes dont ils se sont faits les amis et les serviteurs, ne peuvent voir commettre tant d'obscénités. **Aucun péché n'est plus abominable** que celui-là et n'éteint davantage la lumière de l'intelligence. Les philosophes eux-mêmes, – non par la lumière de la grâce qu'ils n'avaient pas, mais par celle que la nature leur donnait, – ont connu que ce péché dégradant obscurcissait l'intelligence ; aussi gardaient-ils la chasteté et la continence pour mieux étudier. (*Le dialogue*, 2^e partie, chap. II, 2^e réponse - Édition Téqui, 1976, p. 109)

Sœur Lucie écrivit un jour à l'évêque de Gurza :

Comme vous le savez, à la Cova da Iria, Notre-Dame s'est plainte des nombreux péchés par lesquels Dieu est très offensé, et plus d'une fois Elle a demandé prière et pénitence en réparation. Elle a réclamé qu'on fasse pénitence et Elle a annoncé plusieurs châtements qui viendront si les hommes ne changent pas de vie. Toutefois, Elle n'a pas parlé d'une espèce particulière de péché. Mais **comment douter que le péché d'impureté ne soit l'un des principaux** qui amena Notre-Dame à s'adresser à nous avec une telle amertume, lors de sa dernière apparition ? (...)

Ces âmes qui se perdent éternellement sont, sans doute, **pour la majeure partie**, les victimes de **cette lèpre vénéreuse qui infecte actuellement une grande partie de l'humanité**. N'est-il pas vrai aussi que, déjà dans l'Ancien Testament, ce fut ce péché qui provoqua plusieurs fois le châtement du Seigneur ?



Nous devons donc faire tous nos efforts pour avoir une conduite pure et chaste afin de ne jamais offenser Notre-Seigneur par ce péché qui le blesse tant. Rester pur et chaste, voilà un effort très méritoire par les temps actuels. En offrant les sacrifices qu'une telle conduite demande (comme par exemple de refuser d'aller voir un spectacle ou un film dans lequel on sait qu'il y a des scènes qui offensent la pureté), nous pouvons sauver des pécheurs. Demandons cette grâce à Notre-Dame, en particulier lorsque nous méditons le quatrième mystère joyeux, dont le fruit est la conformité à la loi divine.

L'autre effort demandé par Notre-Seigneur est l'accomplissement paisible de notre devoir d'état. Dans ce domaine, les occasions d'offrir des efforts ou sacrifices sont nombreuses. Prenons un seul exemple. Sur la route, conduisons-nous toujours avec prudence ? Combien ont eu des accidents pour avoir conduit trop vite ! Ou encore, ne nous agaçons-nous pas pour un oui ou pour un non dès que nous sommes au volant ? Pourquoi ? Si celui qui est devant nous roule trop lentement et risque de nous mettre en retard, plutôt que de tenter une manœuvre dangereuse, offrons l'effort que cela nous demande pour rester patient. De même, dans les embouteillages, profitons du temps que nous perdons pour offrir ce sacrifice et, pourquoi pas, pour faire un peu d'oraison. Nous nous plaignons de ne jamais trouver, ne serait-ce que dix minutes, pour parler simplement, en cœur à cœur, avec Dieu. Eh bien, profitons de tous ces instants où nous devons attendre (un bouchon, un feu rouge, ...) pour immédiatement tourner notre esprit vers Dieu et nous entretenir avec Lui.

Ce n'est qu'un exemple, bien sûr, car, au quotidien, sur la route ou ailleurs, les occasions d'offrir des sacrifices dans l'accomplissement de notre devoir d'état sont nombreuses, pour ne pas dire innombrables.

Le troisième effort, celui demandé par l'Ange, est plus général : il concerne toutes les souffrances que, dit l'Ange, Notre-Seigneur nous envoie : la solitude, la maladie, la pauvreté, une infirmité, la faim, la perte d'un être cher, ... Toutes ces souffrances que nous rencontrons dans notre vie et que nous ne pouvons éviter, Notre-Seigneur nous demande de les accepter, d'y voir un moyen de s'unir à sa Passion et surtout de les offrir pour la conversion de pécheurs. Certes, cette offrande, même faite de tout notre cœur, ne supprimera pas la douleur que nous éprouvons. Mais elle donnera une valeur immense à cette souffrance : nous pouvons ainsi nous associer aux souffrances supportées par Notre-Seigneur pour racheter le monde et obtenir des grâces pour les pécheurs.

Voilà donc les sacrifices que demande Notre-Seigneur aujourd'hui. Dans tout cela, il n'y a apparemment rien d'extraordinaire ni de très difficile : c'est à la portée de tout le monde. Pourtant, l'acceptation joyeuse de tous ces sacrifices et leur offrande pour la conversion des pécheurs demandent une grande volonté, une volonté plus grande que de se priver de nourriture par exemple. Mais c'est ce que nous demande le Ciel. Si nous obéissons, nous en retirerons un grand bienfait. Si nous évitons par amour pour Notre-Seigneur tout agacement, accès de colère, saute d'humeur, etc., notre vie ainsi que celle des autres seront transformées. Et que de grâces nous obtiendrons pour les pécheurs ! Aussi, demandons à Notre-Dame de nous accorder la grâce d'avoir le courage d'offrir toutes les souffrances que nous rencontrons dans la vie quotidienne. Et récitons à chaque fois la prière qu'elle nous a elle-même apprise pour cela : « *Ô mon Jésus, c'est par amour pour vous, pour la conversion des pécheurs, en réparation des outrages commis envers le Cœur Immaculé de Marie et pour le Saint-Père* ». Et si n'y pensons pas dans la journée, disons-la au moins dans nos prières du matin et du soir.

Lettre de liaison n° 66

(31 décembre 2017)

Cette lettre de liaison, la dernière de l'année 2017, sera un peu particulière. Initialement, lorsqu'en avril 2015 fut lancé le projet Cap Fatima 2017, il avait été prévu d'y mettre fin après le centenaire des apparitions, c'est-à-dire à la fin de l'année 2017. Cette lettre devrait donc être la dernière. Mais plusieurs d'entre vous ont vivement souhaité que la publication de cette lettre soit prolongée. À leur crédit, il est vrai que 2017 ne doit pas être un point d'arrivée mais un point de départ. Et il est tout à fait possible de poursuivre après 2017 toutes les actions envisagées pour le centenaire (voir [lettres de liaison n°1](#) et [n°38](#)).

Certains l'ont d'ailleurs compris ainsi. Une paroisse qui n'avait pas pu mettre en place toutes les actions souhaitées pour le centenaire, a décidé de le faire durant l'année 2018 qu'elle a déclaré "année mariale" pour la paroisse. Une consécration de la paroisse au Cœur Immaculé de Marie est prévue ; trois vierges pèlerines de Fatima tournent dans les familles ; etc.

De plus, toutes les demandes de Notre-Dame ne sont pas encore honorées et il y a encore beaucoup à faire pour que la dévotion au Cœur Immaculé de Marie soit universellement répandue dans le monde. Aussi a-t-il été jugé pertinent de poursuivre les actions de Cap Fatima en 2018 et peut-être au-delà, en les modifiant toutefois légèrement pour tenir compte du fait que le centenaire est désormais passé. Cette lettre a donc pour objectif de donner quelques précisions sur la façon dont le projet Cap Fatima va être prolongé, reportant à la prochaine lettre de liaison la suite de nos réflexions sur la pénitence et les sacrifices.

La lettre de liaison continuera à paraître au rythme de deux par mois, avec toujours pour objectif de mieux faire connaître le message de Fatima. De ce côté, il n'y aura donc pas de changement.

Par contre, l'organisation des premiers samedis du mois et des consécrations au Cœur Immaculé de Marie sera légèrement simplifiée pour qu'elle prenne moins de temps.

Méditations pour les premiers samedis du mois

Plutôt que d'envoyer les méditations par un mail particulier à ceux qui l'auront demandé en s'inscrivant sur le site, elles seront simplement jointes aux lettres de liaison envoyées avant chaque premier samedi du mois. Trois séries de cinq méditations ont été préparées pour nous faire méditer sur les mystères du rosaire, en suivant les conseils donnés par sœur Lucie (voir [lettre de liaison n°62](#)).

Les méditations seront tirées des écrits du vénérable père Du Pont (1554 – 1624), jésuite espagnol ayant vécu juste après saint Ignace de Loyola. Elles seront mises au fur et à mesure sur le site et pourront être consultées ou téléchargées par ceux qui voudraient suivre un rythme différent de celui proposé. Les méditations choisies sont volontairement un peu longues pour aider ceux qui ont du mal à méditer un quart d'heure. Mais il n'est pas obligatoire de tout lire. Les textes proposés ne sont que des supports : à chacun d'adapter la longueur de la lecture à la façon dont il médite.

Enfin, comme pour les séries de premiers samedis organisées en 2017, il sera proposé à chaque fois de prier plus spécialement pour réparer un des blasphèmes contre le Cœur Immaculé. Il est important d'essayer de prier ensemble, car Notre-Seigneur a dit : « *Si deux d'entre vous sur la terre se mettent d'accord pour demander quoi que ce soit, en vérité, ils l'obtiendront de mon Père qui est dans les Cieux. Car là où deux ou trois se trouvent réunis en mon nom, je suis présent au milieu d'eux.* » (Mt 18, 19-20) Certes, nous ne sommes pas physiquement rassemblés, mais nous pouvons nous mettre d'accord pour demander la même chose à notre Père du Ciel. Voilà pourquoi il sera proposé une intention de prière à chaque fois.

Ainsi, nous commencerons samedi prochain (6 janvier) avec les mystères joyeux. Vous trouverez en pièce jointe une méditation sur le premier mystère joyeux : l'Annonciation. Vous pouvez également la retrouver sur le site, dans le menu de droite, onglet : [Premiers samedis du mois/Méditations](#) ; puis, dans le tableau situé en bas de la page, cliquer sur : [1^{er} mystère joyeux](#).

Et il est proposé d'offrir la communion de ce samedi pour réparer **les blasphèmes contre l'immaculée conception de la Sainte Vierge**.

Lettre de liaison n° 67

(17 janvier 2018)

Vous êtes nombreux à nous encourager à continuer l'action démarrée en avril 2015, dans le but de contribuer à fêter le centenaire des apparitions de Fatima. Faute de temps, nous n'avons pas toujours pu répondre individuellement à tous ceux qui nous ont soutenus ou donné d'utiles conseils. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre reconnaissance et de nos plus sincères remerciements.

Nous continuerons donc dans le même esprit. Il n'y a plus un point à atteindre, puisque le centenaire est désormais passé, mais une direction à suivre. Nous conserverons la même route, le même cap comme disent les marins. C'est pourquoi le nom restera "Cap Fatima". Nous avons dépassé un point sur la carte de notre pèlerinage sur terre, et nous continuons notre route vers le Ciel. Le 13 juin 1917, Notre-Dame ayant dit à Lucie : « *Mon Cœur Immaculé sera le **chemin** qui te conduira jusqu'à Dieu* », nous continuerons donc notre **chemin** terrestre avec comme guide le Cœur Immaculé. D'où la nouvelle mention dans l'en-tête du site : *En chemin vers le Ciel avec le Cœur Immaculé de Marie*.

Pour avancer, un bateau a besoin des "moteurs". Les principaux moteurs de notre action resteront :

- la lettre de liaison. Dans l'immédiat, sa fréquence sera maintenue à deux par mois, car le message de Fatima est riche ; son histoire également. Ce ne sont donc pas les sujets qui manquent.
- les premiers samedis du mois. Pour nous aider à bien les pratiquer, des méditations seront jointes à chaque lettre de liaison envoyée juste avant un premier samedi du mois.
- la consécration au Cœur Immaculé de Marie. Le nombre de ceux qui se sont inscrits pour celle du 2 février prochain montre l'intérêt de maintenir cette action même après le centenaire. (Pour de plus amples précisions sur ces deux derniers points, voir [la précédente lettre de liaison](#)).
- le chapelet. Dès que possible, de courtes méditations sur les mystères du rosaire seront mises sur le site pour nous aider à bien le réciter.

Sur ce dernier point, plusieurs d'entre vous nous ont fait part de leur difficulté à réciter le chapelet ou à lui trouver de l'attrait. C'est une difficulté fréquente : même de grands saints, comme sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, l'ont éprouvée. Dieu ne donne pas nécessairement à tous la grâce de goûter le chapelet. Il en va comme pour l'oraison : même si nous ne sentons rien, il faut croire que ce que nous faisons plaît à Dieu et à Notre-Dame. C'est Dieu qui décide s'Il nous accorde ou non des consolations.

Toutefois, si nous sommes dans cette situation, il ne faut pas rester passif et accepter cet état de fait sans réagir. Il faut d'abord se convaincre de la beauté et de la force du chapelet. Pour cela, méditons sur le fait que Notre-Dame n'aurait pas exprimé cette demande à chaque apparition s'il n'en était pas ainsi. Il peut également être utile de relire les lettres de sœurs ([celle du 16 septembre 1970 à la mère Martins](#) ou [celle du 26 novembre 1970 au père Pasquale](#)) ou [le poème de Charles Péguy](#) sur le rosaire.

Il faut surtout demander à Dieu et à Notre-Dame, la grâce de goûter vraiment le chapelet. Dieu aime donner ses grâces, mais Il aime (et Il veut) que nous les Lui demandions, ou mieux, que nous les demandions à sa Sainte Mère qu'Il a instituée dispensatrice de toutes ses grâces. Avons-nous bien demandé à Notre-Dame de nous accorder cette grâce d'aimer la prière qu'elle nous a demandée avec tant d'insistance ? Si nous ne l'avons pas fait, comment s'étonner alors que nous n'aimions pas réciter le chapelet ?

Il faut avoir l'humilité de nous reconnaître faibles et demander sans cesse dans nos prières les grâces dont nous avons besoin. Car, nous dit Notre-Seigneur Lui-même : « *Il y a plus de joie à donner qu'à recevoir.* » (Ac. 20, 35) Alors, demandons avec une profonde humilité (vis-à-vis de Dieu, nous sommes toujours d'éternels mendiants) ; en agissant ainsi, nous offrirons à Notre-Seigneur la joie de donner et une joie en proportion de l'importance de notre demande. Voici, pour illustrer cette réalité, l'extrait d'une lettre que saint Thomas More écrivit un jour à sa fille.

Tu me demandes de l'argent, ma chère enfant, avec trop de timidité et d'hésitation. Ton père, tu le sais, est toujours prêt à t'en donner, et d'autant plus que ta lettre mériterait, non pas deux philippes d'or [monnaie d'or frappée par Philippe II de Macédoine puis par ses successeurs] pour chaque ligne, comme le fit Alexandre pour les vers du poète Cherilus, mais, si ma bourse se mesurait à mes désirs, deux onces d'or pour chaque syllabe...

Pourtant, je t'envoie juste ce que tu me demandes. J'aurais bien ajouté quelque chose, mais si j'aime donner, j'aime aussi beaucoup que ma fille chérie me demande gentiment, comme elle sait le faire. Aussi dépêche-toi de dépenser cet argent – je suis certain que tu en feras bon emploi. Plus tôt tu reviendras à la charge, et plus je serai content.

S'il en est ainsi pour un père de la terre, combien cette disposition est-elle infiniment plus vraie pour notre Père du Ciel. Nous demandons « *avec trop de timidité et d'hésitation* » ; n'hésitons pas à demander beaucoup à Notre-Seigneur par l'intermédiaire de Notre-Dame. Mais comment demander ? Voici une prière composée par un ami et qui pourrait être récitée juste avant de commencer un chapelet.

Bienheureuse Vierge Marie,

Aux trois petits bergers de Fatima qui vous demandaient qui vous étiez, vous avez répondu lors de votre dernière apparition à la Cova da Iria : « *Je suis Notre-Dame du Rosaire* », confirmant ainsi la demande répétée six fois, à chacune de vos six apparitions : « *Récitez le chapelet tous les jours* ».

Veillez accepter l'hommage que je dois à votre sollicitude pour toutes les grâces que vous m'avez obtenues de la part de votre divin Fils.

Que mes pensées, mes prières, mes intentions, mes actions, mes propos vous soient consacrés malgré leurs imperfections, leur pauvreté.

Apprenez-moi, Notre-Dame du Saint Rosaire :

- à bien prier le chapelet,
- à bien méditer chacun de ses mystères,
- à en pénétrer profondément le sens,
- à en nourrir mon âme,
- à le faire connaître à ceux qui en ignorent la beauté et la puissance,
- à le faire aimer et à y être fidèle,
- à en faire un bouclier contre les assauts et les tentations de Satan,
- à en faire une arme offensive pour l'honneur de Notre Seigneur.

Soyez à mes côtés lorsque j'en égrène un à un les Pater et les Ave.

Ajoutez à mes prières ce qui leur manque. Donnez-leur la ferveur que les distractions leur enlèvent. Faites que chaque mot soit l'expression de ma reconnaissance et de ma gratitude à votre égard et à l'égard de votre divin fils Notre Seigneur dont vous seule pouvez obtenir miséricorde.

Ainsi soit-il

N'oublions pas aussi de demander des grâces pour les autres. Pour cela, des intentions nous sont confiées et se trouvent sur le site, à la page [Intentions de prière](#). Offrons de temps en temps notre chapelet à toutes ces intentions. Et n'oublions pas non plus de remercier pour toutes les grâces que nous avons reçues.

À tous, nous souhaitons une sainte et heureuse année sous la protection du Cœur Immaculé de Marie.

Témoignages sur l'embrasement du ciel le 25 janvier 1938

Suite aux demandes des [lettres n° 62](#) et [n° 63](#), nous avons déjà reçu une dizaine de témoignages. Voir sur le site la page [Témoignages sur la nuit du 25 au 26 janvier 1938](#). Le témoignage n°6 est particulièrement intéressant.

Comme il n'est pas toujours facile d'avoir dans son entourage une personne ayant pu observer le phénomène, une autre piste serait de retrouver les journaux ou magazines parus le 26 janvier 1938 ou dans les jours suivants. Faites-nous parvenir tous ceux que vous pourrez découvrir.



Lettre de liaison n° 68

(31 janvier 2018)

Samedi prochain étant un premier samedi du mois, vous trouverez, comme désormais avec chaque lettre de liaison diffusée juste avant un premier samedi du mois, une [méditation sur le 2^e mystère joyeux](#).

Ces méditations pour le premier samedi du mois sont volontairement un peu longues, pour qu'elles puissent servir à tout le monde. Il n'est pas nécessaire de tout lire. Elles ne sont qu'un support pour nous aider à bien méditer pendant un quart d'heure. Certains voudront tout lire, ayant du mal à méditer ; d'autres ne liront que quelques paragraphes et réfléchiront dessus le reste du temps. Il n'y a donc aucune obligation d'aller jusqu'à la fin du texte proposé. Ce qu'il faut, c'est méditer pendant 15 minutes sur un mystère du rosaire.

Et ce samedi, il est proposé d'offrir notre communion pour la deuxième sorte de blasphème envers le Cœur Immaculé de Marie : **les blasphèmes contre sa virginité**.

Consécrations au Cœur Immaculé de Marie

Le 2 février, nombreux encore seront ceux qui vont se consacrer au Cœur Immaculé de Marie et recevoir le scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel. Prions pour eux. Parmi eux, il est des personnes dans des situations très délicates et dont Notre-Dame est le dernier recours. Que cette consécration soit pour elles une source de grâces et porte beaucoup de fruits.

Récitation quotidienne du chapelet

Suite à la [dernière lettre de liaison](#) sur le chapelet, nous avons reçu quelques très beaux témoignages, en particulier celui-ci :

J'ai appris par moi-même à réciter le rosaire. À ceux qui ont des difficultés à le réciter, ils verront que ça va venir tout seul ; même en marchant parfois, ils vont avoir besoin de prier et, tout comme moi, ils diront que le rosaire c'est un rendez-vous d'amour avec Dieu. Mes enfants n'en sont pas encore à là : ils trouvent ça long de dire 50 "Je vous salue Marie", mais, même le petit de 9 ans l'a récité en deux fois hier pour son grand frère qui se faisait opérer !

Que ce témoignage nous donne le courage de bien réciter notre chapelet tous les jours. Et si c'est encore difficile pour nous, n'oublions de demander à notre Mère du Ciel de nous accorder la grâce d'aimer lui réciter la prière qu'elle a tant demandée, par exemple en récitant la prière proposée dans [la dernière lettre de liaison](#).

Une récitation en commun (en famille, en paroisse, entre amis, ...) peut également être une aide précieuse pour nous donner le courage de le dire. Voici ce que saint Louis-Marie Grignion de Montfort enseignait sur ce point (*Le secret admirable du très saint rosaire*, 46^e rose) :



Le Rosaire récité en commun est bien plus terrible au démon, puisqu'on fait, par ce moyen, un corps d'armée pour l'attaquer. Le démon triomphe quelquefois fort facilement de la prière d'un particulier, mais, si elle est unie à celle des autres, il n'en peut venir à bout que difficilement. Il est aisé de rompre une houssine [baguette flexible] toute seule ; mais si vous l'unissez à plusieurs autres et en faites un faisceau, on ne peut plus la rompre. (...)

Les soldats s'assemblent en corps d'armée pour battre leurs ennemis ; les méchants s'assemblent souvent pour faire leurs débauches et leurs danses ; les démons même s'assemblent pour nous perdre... Pourquoi donc les chrétiens ne s'assembleraient-ils pas pour avoir la compagnie de Jésus-Christ, pour apaiser la colère de Dieu, pour attirer sa grâce et sa miséricorde, et pour vaincre et terrasser plus puissamment les démons ?

Les sacrifices demandés par le Ciel

Dans les [lettres de liaison n° 64](#) et [n° 65](#), nous avons vu que les sacrifices demandés par le Ciel étaient avant tout l'offrande des sacrifices rencontrés dans l'accomplissement de notre devoir d'état et dans l'obéissance à la loi divine, autrement dit **ceux que nous ne choisissons pas**. Mais cela ne signifie pas qu'il faille exclure les sacrifices faits volontairement. En cela, l'exemple des petits voyants est très clair. Dans les mémoires rédigés à la demande de son évêque, en particulier dans le premier mémoire consacré à Jacinthe, Lucie décrit tous les sacrifices qu'ils s'imposaient : donner leur repas de midi aux petits mendiants, se priver de boire même en plein été, manger des choses amères comme des glands lorsqu'ils avaient faim, porter une corde autour des reins, se fouetter les jambes avec des orties, ... (Voir les [extraits du premier mémoire sur les sacrifices](#))

Plus tard, sœur Lucie confia au père Fuentès :

Mes cousins François et Jacinthe se sont sacrifiés parce qu'ils ont toujours vu la Très Sainte Vierge très triste en toutes ses apparitions. Elle n'a jamais souri avec nous et cette tristesse, cette angoisse que nous remarquons chez Elle, à cause des offenses à Dieu et des châtiments qui menacent les pécheurs, pénétrait notre âme et nous ne savions qu'inventer en notre petite imagination enfantine comme moyens pour prier et faire des sacrifices.

Lors de l'apparition du 13 septembre, Notre-Dame fit savoir à Lucie que Dieu était satisfait de ces sacrifices : « *Dieu est content de vos sacrifices, mais Il ne veut pas que vous dormiez avec la corde. Portez-la seulement durant le jour.* »

Cette phrase des apparitions de Fatima n'a pas fait l'objet de beaucoup de commentaires. Elle est pourtant, une fois de plus, d'une grande richesse.

Tout d'abord, Notre-Dame affirme que Dieu Lui-même est content de ces sacrifices. Il est vraiment extraordinaire de voir que le Créateur de l'univers Lui-même s'intéresse à un détail apparemment aussi anodin que de dormir avec une corde autour des reins.

Ensuite, les petits voyants offraient leurs sacrifices à Notre-Dame, mais c'est Dieu qui répond qu'Il en est content. Notre-Dame a donc offert leurs sacrifices à Dieu. Et croyons bien qu'il en sera ainsi pour tous les sacrifices que nous offrirons à notre Mère du Ciel.

Autre point très important : non seulement Dieu manifeste son contentement de voir que les petits voyants s'imposent des sacrifices, mais Il précise aussi qu'Il veut que, dans ce domaine, ils conservent de la mesure. Ne nous prenons pas pour des saints ! Nous sommes affaiblis par le péché originel : nous ne pouvons donc pas forcément nous imposer les pénitences des grands saints. Nous devons rester humbles dans le choix des sacrifices que nous nous imposons. Dieu ne donne pas à tout le monde la grâce de pouvoir supporter de grandes pénitences. Et Lui-même a fixé la mesure de ce que nous pouvons nous imposer en plus. Voilà pourquoi Il fit dire par sa Mère aux petits voyants : « *Il ne veut pas que vous dormiez avec la corde. Portez-la seulement durant le jour.* »

Une bonne façon de garder la mesure dans les pénitences que nous nous imposons volontairement est de demander son avis, dans la mesure du possible, à son confesseur ou son directeur de conscience. C'est ce que faisaient les saints. Sainte Marguerite-Marie, à qui une âme du purgatoire avait demandé de souffrir pour elle pendant trois mois afin d'obtenir le soulagement de ses peines, rapporta la demande à sa supérieure et en obtint la réponse suivante : « *Ma supérieure, touchée de compassion, m'ordonna de bonnes pénitences, surtout des disciplines...* » Suivons son exemple. De plus, nous transformerons ainsi une pénitence volontaire en une pénitence faite par obéissance, ce que Dieu souhaite avant tout.

Embrasement du ciel du 25 janvier 1938

Les témoignages sur l'embrasement du ciel pendant la nuit de 25 au 26 janvier 1938 continuent à nous parvenir, notamment des coupures de journaux (voir la [page du site sur le phénomène du 25 janvier 1938](#)). En effet, beaucoup de ceux qui vivent encore aujourd'hui n'ont pas pu être témoin du phénomène, car étant enfants, ils étaient en général déjà couchés lorsqu'il a commencé. La source des journaux est donc sûrement la source la plus riche et surtout la plus fiable, car elle peut être vérifiée. Donc n'hésitez pas à nous communiquer les résultats des recherches que vous avez pu faire.



Lettre de liaison n° 69

(14 février 2018)

Aujourd'hui, nous entrons en carême. C'est donc le moment propice pour décider des efforts que nous allons faire pendant ces 40 jours. Les [lettres de liaison n° 64](#) et [n° 65](#) ont rappelé que les premiers sacrifices à faire étaient ceux que nous ne choisissons pas. Mais [la dernière lettre de liaison](#) a rappelé également que les petits voyants ajoutaient des pénitences volontaires aux sacrifices de la vie quotidienne. Si nous voulons les imiter, nous ne pouvons éviter de faire comme eux. Et le carême est une période appropriée pour le faire.

Mais pourquoi est-il utile que nous fassions des pénitences volontaires ? L'offrande des sacrifices de la vie quotidienne ne suffit-elle pas puisque c'est ce que Notre-Seigneur a demandé ? Il ne faut pas oublier que notre nature a été blessée par le péché originel et que notre volonté en a été affaiblie. Il faut donc l'exercer afin d'être plus fort. Car l'acceptation des sacrifices de la vie quotidienne, ceux que nous ne choisissons pas, demande parfois d'avoir une volonté à toute épreuve. Par exemple, qui n'a jamais éprouvé la difficulté de supporter patiemment une personne ennuyeuse, qu'elle soit un ami, un parent, un supérieur ou un subordonné ? Il faut donc exercer notre volonté à faire face à de telles épreuves. C'est pourquoi, comme un sportif, il faut s'entraîner ; sinon au moment de l'épreuve, nous succomberons.

Ces pénitences volontaires peuvent nous faire peur, car nous imaginons souvent des mortifications sévères. C'est une erreur. Sœur Lucie écrivit à Mgr Ferreira le 28 février 1943 : « *Beaucoup donnent au mot "pénitence" le sens de grandes austérités, et comme elles ne se sentent ni force ni générosité pour cela, elles se découragent et se laissent aller à une vie de tiédeur et de péché.* » Et en effet, Notre-Dame dit aux petits voyants que Dieu ne voulait pas qu'ils portent la corde la nuit. (Voir [précédente lettre de liaison](#))

Il faut donc rester humble dans le choix de nos pénitences et éviter de choisir un effort au-dessus de nos capacités, sans toutefois se contenter d'un effort minimal. Il y a un juste milieu ! Pour être sûr d'être dans ce juste milieu, il est recommandé de demander son avis à notre confesseur habituel ou notre directeur de conscience. Quoi qu'il en soit, il faut chercher à faire en sorte que notre choix corresponde à ce que Dieu attend de nous.

Quelle pénitence choisir ? Ce n'est pas forcément une privation de nourriture ou une mortification corporelle. De telles pénitences sont tout à fait possibles, surtout en carême, mais il peut être meilleur pour notre sanctification de choisir un sacrifice allant à l'encontre d'un de nos défauts. Par exemple, quelqu'un facilement de mauvaise humeur ou emporté, prendra la résolution au moins une fois dans la journée d'accepter joyeusement une contrariété. Tel autre trop égoïste ou renfermé sur lui-même s'imposera de consacrer un moment à une personne de son entourage, etc. On peut aussi limiter le temps passé devant la télévision ou l'ordinateur pour le consacrer à prier un peu plus. Rien n'interdit non plus de s'imposer plusieurs petits sacrifices plutôt qu'une grande pénitence que nous aurons du mal à tenir.

Restons humbles et ne cherchons pas la performance : c'est l'exemple que nous donne les petits voyants de Fatima. Ils ne nous demandent pas forcément de donner notre déjeuner à un pauvre, de ne pas boire toute une journée ou de nous flageller avec des orties, mais ils nous demandent de les imiter en ajoutant un petit effort en plus de l'offrande des sacrifices inévitablement rencontrés dans l'accomplissement de notre devoir quotidien et dans le respect de la loi divine.

Certains objecteront qu'il ne sert à rien de s'imposer des pénitences si elles ne sont pas faites dans un esprit de charité. C'est parfaitement exact. Mais c'est tout aussi vrai pour les sacrifices que nous ne choisissons pas. Mais, la pénitence volontairement choisie permet de faire participer plus clairement notre volonté et a, de ce fait, une valeur particulière. Prenons un exemple pour illustrer ce point.

La première chose que les parents attendent de leurs enfants est qu'ils obéissent aux consignes qu'ils leur donnent pour leur bien. Si un enfant, en plus de se montrer docile et obéissant, offre de temps en temps un petit cadeau à ses parents, ceux-ci en seront profondément touchés. Mais il n'en sera pas de même si ce cadeau vient d'un enfant toujours désobéissant et rebelle. Il en va un peu de même pour les sacrifices. Dieu demande d'abord que nous respections sa loi et accomplissions notre devoir quotidien, mais sera touché si, en plus de ce qu'Il demande, nous ajoutons, de notre plein gré, quelques petits efforts supplémentaires. C'est pour cela que Notre-Dame dit aux petits voyants, en parlant de la corde qu'ils portaient autour de leur taille : « *Dieu est content de vos sacrifices.* »

Et dans tout cela, la charité doit bien sûr rester le premier moteur de nos pénitences. Si sœur Lucie reçut de nombreuses révélations sur l'importance des sacrifices, notamment qu'il fallait les offrir pour la conversion des pécheurs, c'est à une autre sainte religieuse, contemporaine de sœur Lucie, qu'il a plu au Ciel de révéler l'esprit dans lequel faire nos sacrifices. Le 30 novembre 1922 (Lucie était alors pensionnaire à l'Asilo de Vilar depuis un an), au couvent des Feuillants à Poitiers, Notre-Seigneur confia à sœur Josepha Ménendez :

L'âme qui fait de sa vie une constante union avec la mienne, Me glorifie et travaille grandement au profit des âmes. Ainsi, fait-elle un travail qui, en soi, n'a que peu de valeur ? ... si elle le baigne de mon Sang ou l'unit à celui que je fis Moi-même durant ma vie mortelle, de quel fruit ne sera-t-il pas pour les âmes ! ... plus grand peut-être que si elle avait prêché au monde entier !... Et cela, soit qu'elle étudie, parle ou écrive... soit qu'elle couse, balaye ou se repose... **pourvu, premièrement, que cette action soit réglée par l'obéissance ou le devoir, et non par le caprice ; secondement, qu'elle soit faite en intime union avec Moi, recouverte de mon Sang et dans une grande pureté d'intention.**

Je désire tant que les âmes comprennent cela ! Ce n'est pas l'action qui, en soi, a quelque valeur, c'est l'intention dans laquelle elle est faite. **Quand Je balayais et travaillais dans l'atelier de Nazareth, Je donnais autant de gloire à mon Père que lorsque Je prêchais au cours de ma vie publique.**

Il y a beaucoup d'âmes qui, aux yeux du monde, ont une charge importante et procurent à mon Cœur une grande gloire, c'est vrai ; mais J'ai beaucoup d'âmes cachées qui, dans leurs humbles travaux, sont des ouvrières bien utiles à ma Vigne, car c'est l'Amour qui les meut et elles savent, en baignant leurs plus petites actions dans mon Sang, les recouvrir d'or surnaturel.

Mon Amour va si loin que, du rien, mes Âmes peuvent retirer de grands trésors. Quand, dès le matin, s'unissant à Moi, elles offrent toute leur journée avec l'ardent désir que mon Cœur s'en serve pour le profit des âmes... quand avec amour, elles font tout leur devoir, heure par heure et moment par moment, quels trésors n'amassent-elles pas en un jour !

Et deux jours plus tard, le 2 décembre 1922, Il ajoutait :

Je veux qu'elles [les âmes] sachent (...) que cette perfection consiste à **faire leurs actions communes et ordinaires en intime union avec Moi.** Si elles comprennent cela, elles peuvent diviniser leur vie et toute leur activité par cette étroite union à mon Cœur.

Il est très extraordinaire de voir combien les deux enseignements confiés à sœur Lucie et à sœur Josepha se complètent. Ceci montre l'importance que le Ciel attache à nos sacrifices, sous réserve que nous les fassions avec amour.

Alors, mettons à profit le carême qui commence pour mieux comprendre le sens des sacrifices demandés, faire les efforts que Dieu attend de nous, les faire pour la conversion des pécheurs et réparer les outrages envers le Cœur Immaculé de Marie, et surtout les faire bien unis à notre Sauveur qui nous le demande avec tant d'insistance.

Lettre de liaison n° 70

(28 février 2018)

Pour samedi prochain qui est le premier samedi du mois de mars, il vous est proposé :

- de méditer sur le 3^e mystère joyeux à l'aide du [texte que vous trouverez en pièce jointe](#),
- d'offrir votre communion en réparation de la 3^e sorte de blasphème envers le Cœur Immaculé de Marie, à savoir **les blasphèmes contre sa maternité divine**.

Ces blasphèmes contre la Sainte Vierge ne sont malheureusement pas une fiction. On vient d'en voir un triste exemple avec [l'émission de France Inter animée par Daniel Morin le 12 février dernier](#) après l'annonce de la reconnaissance du 70^e miracle de Lourdes. Au cours de cette émission, le miracle de la guérison en 2008 de sœur Bernadette Moriau a été tourné en ridicule d'une façon vraiment odieuse, pour ne pas dire blasphématoire. Alors offrons notre communion réparatrice de ce premier samedi du mois, d'une part pour réparer l'offense envers notre Mère du Ciel que constitue cette émission, d'autre part pour la conversion du journaliste qui l'a animée.

Prier pour la conversion des pécheurs

Car nous ne devons jamais oublier d'offrir aussi ces premiers samedis du mois pour la conversion des pécheurs. L'offrande des prières et des sacrifices pour la conversion des pécheurs est le point central du message de Fatima ; ce fut une préoccupation constante de l'Ange et de Notre-Dame qui les ont demandés au cours de six des neuf apparitions de 1916 et 1917. Cette insistance de Notre-Dame est facile à comprendre. En effet, après sa création par Dieu au moment de la conception d'un nouveau petit être, une âme peut se trouver dans quatre états : sur terre dans le corps de cette personne jusqu'à sa mort, et ensuite au Ciel, au purgatoire ou en enfer. Or, les âmes qui sont au Ciel n'ont pas besoin de nos prières ou de nos sacrifices, ni celles qui sont en enfer, hélas. Celles qui sont au purgatoire ont besoin de nos prières et de nos sacrifices pour pouvoir entrer plus vite au Ciel, et Dieu le souhaite vivement. Mais il n'y a pas à craindre pour leur salut : elles iront au Ciel de toutes les façons, même si nous négligeons de prier pour elles, ce qu'il faut éviter de faire bien sûr. Mais les âmes sur terre sont libres et peuvent se damner ; leur sort n'est pas encore fixé : il ne le sera qu'au moment de leur mort. Or Dieu veut que toutes les âmes soient sauvées. Voilà pourquoi Notre-Dame a tant insisté pour que nous priions tout spécialement pour les pécheurs, pour qu'ils aillent au moins au Purgatoire si leur vie ne leur permet pas d'aller directement au Ciel, mais qu'au moins ils évitent l'enfer.

Les fruits du chapelet

Il nous arrive régulièrement de recevoir des témoignages très touchants sur les fruits reçus suite à la pratique de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Récemment, nous en avons reçu un que son auteur nous autorise à publier. Nous le faisons bien volontiers pour vous montrer un exemple des grâces que cette dévotion peut nous apporter :

Le chapelet est une arme redoutable contre le démon. Oui, Notre-Dame nous accompagne pendant sa méditation et entre progressivement dans notre cœur. Oui, le rosaire récité quotidiennement est une arme de conversion pour les pauvres pêcheurs que nous sommes : j'en fais personnellement l'expérience depuis le 15 août 2017. Rien n'est jamais perdu : en suivant l'enseignement de Fatima, la Sainte et Miséricordieuse Vierge nous relève parce qu'elle nous aime comme une maman aime ses enfants, tous ses enfants. Ma foi ne cesse de grandir et mon cœur s'ouvre de plus en plus à l'Amour divin de la Sainte Trinité et à celui de sa douce maman. Alors continuons ensemble ce chemin de spiritualité et méditons l'enseignement de Fatima !

Nous vous souhaitons de suivre vous-même un tel chemin. Mais cela ne sera possible qu'avec de la persévérance, quitte si vraiment un chapelet vous semble impossible à dire en entier, à tenir coûte que coûte à réciter au moins une ou deux dizaines par jour, puis trois, puis quatre, ... Et si vous avez toujours du mal, pensez à demander à Notre-Dame la grâce d'aimer la prière qu'elle nous demande avec tant d'insistance, en récitant, par exemple, la prière proposée dans la [lettre de liaison n° 67](#).

Les prières enseignées par Notre-Dame

Plusieurs d'entre vous nous ont demandé quelle était la formule exacte que Notre-Dame a demandé que nous récitions après chaque dizaine de chapelet. Le texte de cette prière figure trois fois dans les mémoires de sœur Lucie : une fois dans le troisième mémoire écrit en août 1941 et deux fois dans le quatrième mémoire écrit en décembre de la même année. Il est rigoureusement le même à chaque fois : « *Ó meu Jesus ! Perdoai-nos, livrai-nos do fogo do inferno, levai as alminhas todas para o Céu, principalmente aquelas que mais precisarem.* » Telles sont donc les paroles réellement prononcées par Notre-Dame.

Nous avons pu consulter cinq traductions : celle du père Alonso, s.j., de 1973, celle du père Simonin, o.p., de 1976 et la traduction officielle diffusée par le sanctuaire de Fatima dans ses éditions de 1980, 2008 et 2013,

soit en tout quinze traductions du même texte. La traduction du sanctuaire a repris très exactement la traduction du père Alonso pour les éditions de 1980 et 2008, puis a adopté celle du père Simonin pour l'édition 2013.

Toutes les traductions commencent par : « *Ô mon Jésus, pardonnez-nous, préservez-nous du feu de l'enfer.* » Dans la formule généralement employée en France, il a été ajouté "nos péchés" après "pardonnez-nous". Mais cet ajout ne change strictement rien au sens de la phrase. Il est très courant de dire pardonnez-nous nos péchés, même s'il est bien certain qu'il n'y a que des fautes ou des péchés qui puissent être pardonnés. Dans le Notre Père, nous disons : « *Pardonnez-nous nos offenses* ».

Ensuite, le père Alonso traduit le verbe "levai" par : « *Emmenez au Paradis toutes les âmes* » dans le troisième mémoire, puis par « *Conduisez au Paradis toutes les âmes* » dans le quatrième mémoire. Le père Simonin, quant à lui, traduit à chaque fois par : « *Attirez toutes les âmes au Ciel* ». L'édition 2013 de la traduction du sanctuaire justifie ce choix en indiquant dans une note : « *Cf. la parole de Jésus : "Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai à moi toutes les hommes. (Jean XII, 32)"* » L'intention de vouloir se rapprocher d'une parole de Notre-Seigneur est louable, mais le verbe "levar" en portugais signifie plutôt : emmener, emporter, conduire, ... La traduction de "levai" par "attirez" s'écarte donc très légèrement du sens commun du verbe portugais. La traduction "conduisez" nous semble plus exacte.

La fin de la prière est traduite par « *surtout celle qui en ont le plus besoin* » aussi bien par le père Alonso que par les trois éditions du sanctuaire. Le père Simonin utilise quasiment la même : seul le terme "surtout" est remplacé par "principalement".

La formule française est légèrement différente : « *surtout celle qui ont le plus besoin de votre sainte Miséricorde* », "surtout" étant parfois remplacé par "spécialement". Quoi qu'il en soit, la formule française contient un deuxième ajout par rapport au texte portugais. Mais cet ajout ne modifie absolument pas le sens de la prière !

Ces deux ajouts de la version française sont légitimes. En effet, il est déjà arrivé que l'Église ou un saint aient légèrement modifié une prière enseignée par le Ciel. Le rosaire a ainsi été enrichi par l'Église et par saint Louis Marie Grignon de Montfort. Et personne ne songerait à réciter l'*Ave Maria* tel qu'on le récitait du temps de saint Dominique ou de saint Thomas d'Aquin.

De même, à la prière : « *Ô Jésus, c'est par amour pour vous, pour la conversion des pécheurs et en réparations des offenses commises contre le Cœur Immaculé de Marie* », Jacinthe ajoutait « *... et pour le Saint-Père.* » Une légère modification respectant l'intention de Notre-Dame et le sens de ses paroles n'est donc pas impossible. Voilà pourquoi la formule légèrement modifiée utilisée en France est parfaitement acceptable.

Dans une traduction, il est toujours difficile de respecter à la fois le mot à mot et le sens du texte. Quelle est la meilleure ? C'est une question que se sont déjà posée bien des experts, et plus généralement que se posent tous ceux qui ont à traduire des textes d'une langue dans une autre. La traduction mot à mot ne rend pas toujours fidèlement l'esprit du texte original.

Idéalement, la meilleure formule serait la formule du père Alonso. Mais on ne peut ignorer les usages. Or les deux ajouts de la formule française ne changent strictement rien au sens. Donc, il semble que la meilleure formule pour la France, étant donné les habitudes déjà acquises, est : « *Ô mon Jésus, pardonnez-nous nos péchés, préservez-nous du feu de l'enfer. Conduisez au Ciel toutes les âmes, surtout celles qui ont le plus besoin de votre sainte Miséricorde.* » Quoi qu'il en soit, n'omettons jamais de dire cette prière après chaque dizaine de chapelet, ainsi que la prière « *Ô Jésus, c'est par amour pour vous, etc.* » après chaque sacrifice.

Lettre de liaison n° 71

(17 mars 2018)

Les deux premières demandes du message de Fatima sont de réciter le chapelet tous les jours pour avoir la paix dans le monde (voir [lettres de liaison n° 35](#) et [n° 59](#)) et d'offrir les sacrifices de la vie quotidienne pour la conversion des pécheurs (voir [lettres de liaison n° 6](#) et [n° 7](#)). Aider ceux qui ont du mal à réciter le chapelet doit donc être une préoccupation aussi importante que prier pour la conversion des pécheurs. Or nombreux sont ceux qui, tout en ayant conscience de l'importance du chapelet, ont, malgré tout, quelques difficultés à le réciter tous les jours. Cette difficulté ne doit pas nous étonner outre mesure : sœur Lucie a souvent averti que le démon faisait la guerre au chapelet. Par exemple, en décembre 1971, à son amie Mère Martins, elle parla de « *l'insistance avec laquelle elle [Notre-Dame] nous a tant recommandé la prière du chapelet. C'est qu'elle savait déjà que devaient venir ces temps durant lesquels le démon et ses partisans combattraient tant cette prière pour éloigner les âmes de Dieu* ». En effet, Notre-Dame n'aurait pas réclamé ce moyen à chacune de ses apparitions (voir [lettre de liaison n° 31](#)) si cela n'avait été un des moyens les plus efficaces. Aussi, tous les apôtres du Rosaire ont-ils enseigné que le chapelet est une arme redoutable contre le démon.

C'est pourquoi nous ne pouvons qu'encourager ceux qui ont des difficultés à réciter leur chapelet à persévérer dans leur volonté d'apprendre à bien réciter le chapelet, en étant bien convaincus que c'est une volonté de notre Mère du Ciel et que, si nous n'éprouvons pas de goût pour cette prière, ce n'est pas parce que notre Mère se serait trompée, mais parce que le démon sait habilement nous cacher la saveur et la puissance de cette prière. Cette difficulté ne doit pas nous rebuter. Dans d'autres domaines, nous savons supporter des difficultés pour obtenir un plus grand bien. Par exemple, dans le domaine de la santé, refuse-t-on un remède puissant contre une maladie sous prétexte qu'il a mauvais goût ? Il faut donc toujours chercher à avoir une grande dévotion envers le Rosaire et la répandre le plus possible.

Alors que pourrions-nous faire pour aider ceux qui ont du mal à réciter le chapelet ? Voici deux propositions.

- 1) Que ceux qui ont l'habitude de le dire offrent leur chapelet pour ceux d'entre nous qui ont des difficultés. Même si elle est dispersée aux quatre coins du monde, nous formons une petite communauté et nous devons avoir à cœur de prier les uns et pour les autres.
- 2) Quant à ceux qui ont des difficultés, voici un moyen simple de réciter le chapelet, mais qui demande malgré tout un petit effort d'organisation : il s'agit d'appliquer à la récitation du chapelet l'idée du rosaire vivant de la vénérable Marie-Pauline Jaricot.



Marie-Pauline Jaricot

Tous les lecteurs ne connaissant peut-être pas Marie-Pauline Jaricot, voici quelques éléments sur sa vie. Dernière d'une famille lyonnaise de huit enfants, Marie-Pauline Jaricot (1799-1862) est une laïque, membre du Tiers-Ordre dominicain, déclarée vénérable en 1963. Très marquée par le désastre spirituel entraîné par la Révolution française, elle fut animée par un ardent désir d'apporter la lumière de l'Évangile et la grâce de la Rédemption à tous ceux qui n'avaient pas ou plus la Foi avec l'aide de la prière, en particulier le rosaire. Cette pensée la conduisit à fonder à Lyon en 1826 *Le Rosaire vivant*, car, disait-elle, « *cette belle dévotion [du Rosaire] est laissée aux dévotes de profession, encore à condition qu'elles fussent vieilles ou n'eussent rien à faire : ce qui est un préjugé très faux, mais malheureusement existant partout. (...) L'important est de faire agréer le Rosaire par la masse.* » Or c'est bien notre préoccupation : faire apprécier le rosaire par tous ceux d'entre nous qui ne le disent qu'avec réticence.

Comment Marie-Pauline Jaricot va-t-elle s'y prendre ? Constatant la difficulté pour beaucoup de réciter quinze dizaines d'Ave Marie, pour les inciter à se mettre petit à petit à la récitation du rosaire, elle eut l'idée d'associer des volontaires par groupes de quinze, chacun personne s'engageant : 1) à réciter une dizaine de chapelet par jour, 2) à méditer cette dizaine selon le mystère qui lui aura été échu chaque mois par tirage au sort.

Les quinze associés sont ainsi liés invisiblement, mais réellement, pour dire chaque jour un rosaire à eux tous. Et chacun d'eux, en quinze mois, aura médité un rosaire entier. Éprouvée à ses débuts comme beaucoup de bonnes œuvres, l'œuvre du Rosaire vivant eut rapidement un grand succès. Cinq ans après son lancement, elle franchissait les frontières et se répandait en Italie, en Suisse, en Belgique, en Angleterre, et même en Amérique et en Asie. En 1834, rien qu'en France, l'œuvre comptait un million d'adhérents.

Le pape Grégoire XVI approuva le Rosaire vivant en 1832, soit seulement six ans après son lancement. Et le 17 août 1877, par le bref *Quod jure hæreditario*, le pape Pie IX le plaça sous la juridiction immédiate du Maître de l'Ordre des Prêcheurs. Le Rosaire vivant devint ainsi, après seulement cinquante ans, une œuvre complètement reconnue et recommandée par l'Église. Il fut enrichi d'indulgences. Par exemple, chaque membre reçoit chaque jour l'indulgence liée à la récitation complète du rosaire. Et l'indulgence est gagnée même s'il arrive que, de temps à autre, l'un ou l'autre des associés oublie de s'acquitter de son obligation.

Le Rosaire vivant s'est ainsi répandu dans tous les milieux, en particulier chez les enfants comme une initiation au chapelet, et chez les personnes isolées à qui il apporte un grand soutien spirituel, car elles se sentent ainsi partie prenante d'une véritable communauté. Voilà donc ce qu'est et comment est né le Rosaire vivant.

Il peut être parfois difficile de trouver 14 personnes pour former à quinze un rosaire vivant. Mais rien n'empêche de commencer par trouver 4 personnes pour constituer à cinq ce que nous pourrions appeler un "chapelet vivant". Cela semble d'autant plus légitime que, à Fatima, la Sainte Vierge n'a demandé chaque jour que la récitation du chapelet. De plus, il est également relativement simple de transformer ce chapelet vivant en un rosaire vivant sur trois jours. Pour cela, il suffit de s'organiser sur les mystères à méditer chaque jour en sorte qu'au bout de trois jours, un rosaire complet ait été récité. Il est également possible de s'associer avec deux autres "chapelets vivants", de façon à former ainsi un rosaire vivant : il suffit là encore de s'organiser un peu pour se répartir les mystères à méditer.

Peut-être certains objecteront-ils : « *C'est trop facile ! Comment ceux qui ne disent qu'une dizaine de chapelet par jour peuvent-ils recevoir autant que ceux qui auront récité un rosaire complet ?* » C'est effectivement étonnant à première vue, mais c'est parfaitement conforme à l'économie divine. Les ouvriers de la onzième heure n'ont-ils pas reçu autant que ceux de la première heure ? Il plait à Dieu de donner autant aux quinze qui, ensemble, auront récité un rosaire tout en ne disant qu'une dizaine de chapelet chaque jour, qu'à ceux qui disent entièrement le rosaire : allons-nous « *être mauvais parce que Dieu est bon* » ? (Matthieu XX, 15) Et Jésus n'a-t-il pas loué l'intelligence de l'intendant malhonnête ? Or, l'intention de Marie-Pauline Jaricot n'était pas malhonnête. Au contraire, elle eut l'intelligence d'imaginer un moyen pour conduire petit à petit les gens à réciter leur chapelet en commençant par ne réciter qu'une dizaine mais de façon organisée.

De plus, cette pratique s'appuie sur plusieurs paroles de Notre-Seigneur, en particulier celle-là : « *Je vous le dis : si deux d'entre vous sur la terre se mettent d'accord pour demander quoi que ce soit, en vérité, ils l'obtiendront de mon Père qui est dans les Cieux. Car là où deux ou trois se trouvent réunis en mon nom, je suis présent au milieu d'eux.* » (Matthieu XVIII, 15-22) Et dans un commentaire de ce passage de saint Matthieu, saint Thomas d'Aquin affirme : « *Il est impossible que les prières d'une multitude ne soient pas exaucées si ces nombreuses prières n'en forment qu'une seule.* » C'est précisément de là que vient l'efficacité du Rosaire vivant : il nous conduit à ce que la prière de plusieurs n'en forme qu'une seule. Avec un chapelet vivant, cinq personnes sont unies par la récitation d'un chapelet chaque jour pour obtenir les grâces qui y sont associées. Et Notre-Seigneur Lui-même a affirmé que, dans ce cas, nous serions exaucés.



Les deux moyens que nous venons de proposer pour répandre la récitation quotidienne du chapelet, ne sont sans doute pas les seuls moyens possibles. Libre à chacun de choisir le moyen qu'il préfère en fonction de ses goûts et des qualités que Dieu lui a accordées. Mais il faut faire quelque chose ! Il faut mettre en place des moyens concrets pour apprendre à bien dire le chapelet, à le répandre autour de nous, à le réciter tous les jours par amour pour Notre-Dame, afin de répondre à sa demande incessante, pour obtenir la conversion des pécheurs et la paix dans le monde.

Toutefois, l'idée de Marie-Pauline Jaricot a été recommandée par l'Église et elle réussit en six ans à avoir plus d'un million de personnes dans son Rosaire vivant. Aussi son exemple mérite-t-il d'être suivi ou tout au moins de nous servir de guide. Alors prions pour que tous ceux d'entre nous qui ont du mal à réciter un chapelet tous les jours trouvent quatre autres personnes pour former ensemble un chapelet vivant et ainsi répondre toujours plus aux demandes de notre Mère du Ciel.

Lettre de liaison n° 72

(4 avril 2018)

Cap Fatima fête aujourd'hui son 3^e anniversaire. En effet, il y a trois ans, le 4 avril 2015 (qui était un premier samedi du mois), était lancée l'idée d'organiser quelque chose pour fêter le plus dignement possible le centenaire des apparitions de Fatima. (Voir [la lettre de lancement](#)) À cette date, aucun projet concret n'était fixé, mais il paraissait dommage de ne pas profiter du premier des premiers samedis du mois de ce centenaire pour lancer le projet, laissant à la Providence le soin d'en définir les grandes lignes lorsqu'Elle le souhaiterait. Petit à petit, les idées ont germé et des actions se sont mises en place : lettre de liaison à partir de mai 2015, consécration au Cœur Immaculé à partir de novembre 2015 (**Nota** : la prochaine consécration organisée est le 13 mai ; la préparation à cette consécration commencera le 10 avril. [Pour s'inscrire, cliquer ICI](#)), séries de premiers samedis du mois en 2017, une [lettre de soutien au cardinal Burke](#) à l'été 2017 pour son action concernant la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie, etc.

Initialement, il était prévu de mettre un terme au projet à la fin de l'année 2017. Mais, devant le nombre de ceux qui demandèrent à continuer à recevoir la lettre de liaison, il a été décidé de poursuivre sa diffusion encore un an ou deux. Combien de temps le projet durera-t-il vraiment ? Seul Dieu le sait. Laissons à la Providence le soin de nous dire ce qu'Elle voudra le moment venu. Quoi qu'il en soit, la poursuite du projet semble bien être la réponse aux souhaits de la Providence, car tout récemment, une nouvelle idée s'est fait jour : mettre en place des rosaires vivants.

En effet, devant les difficultés rencontrées par certains pour réciter un chapelet tous les jours, demande si chère au cœur de Notre-Dame, [la dernière lettre de liaison](#) proposait, pour faciliter cette récitation, de suivre l'exemple fourni en son temps par Marie-Pauline Jaricot et d'organiser des "chapelets vivants", en utilisant éventuellement les facilités offertes par internet pour les constituer. Sans attendre la mise en place d'une organisation, il a été proposé à ceux qui seraient intéressés de s'inscrire sur une page du site dédiée à cet effet. La réponse a été plutôt surprenante : trois jours plus tard, il y avait déjà plus de cent personnes inscrites, avec parfois un message d'encouragement très touchant. Aussi a-t-il paru judicieux de lancer immédiatement, non pas des chapelets vivants, mais des rosaires vivants. Une organisation a été rapidement élaborée, laquelle a permis, après quelques ajustements, de lancer huit rosaires vivants le jour des Rameaux et un neuvième le jour de Pâques. Grâce à ces premiers rosaires, il a pu être vérifié que l'organisation proposée, bien que mise en place dans l'urgence, répondait au besoin.

Devant l'accueil fait à cette proposition, il a semblé pertinent d'ajouter définitivement cette action à celles proposées par Cap Fatima et de la présenter à tous les lecteurs afin qu'ils puissent juger si elle est susceptible ou non de les aider à mieux réciter le chapelet. Cela conduira à avoir une lettre de liaison un peu plus longue que d'habitude. Mais le sujet le mérite et constitue de plus une belle façon de fêter le 3^e anniversaire de Cap Fatima.

Le rosaire vivant

Organisation proposée

But du rosaire vivant

Au XIX^e siècle, après les ravages causés par la Révolution, Marie-Pauline Jaricot eut l'idée, pour redonner le goût de la prière et plus particulièrement du chapelet, de regrouper 15 personnes en leur demandant de réciter chacune un mystère chaque jour. De la sorte, un rosaire complet était récité chaque jour, bien que chaque personne ne récite qu'une dizaine. (Voir la présentation du rosaire vivant dans [la dernière lettre de liaison](#).)

Le but du rosaire vivant est de nous conduire petit à petit à réciter un chapelet tous les jours, voire un rosaire complet pour ceux qui n'ont plus d'obligations familiales ou professionnelles. Pour cela, il est demandé de commencer par réciter chaque jour une dizaine de chapelet en méditant un mystère pendant un certain temps.

Attribution des mystères à méditer

L'organisation adoptée par Marie-Pauline Jaricot était la suivante : chaque membre d'un rosaire vivant se voyait attribuer un mystère par tirage au sort. Il devait réciter sa dizaine de chapelet en méditant sur ce mystère pendant un mois. Au bout d'un mois, chacun se voyait attribuer un nouveau mystère par un nouveau tirage au sort et ainsi de suite jusqu'à ce que chacun ait médité tous les mystères du rosaire.

À l'époque de Marie-Pauline Jaricot, les moyens de communications n'étant pas ceux d'aujourd'hui, cette organisation était sûrement pertinente ; elle l'est probablement moins aujourd'hui. Ainsi, de nos jours, lorsqu'il arrive que des paroisses organisent des rosaires vivants, les mystères à méditer sont changés tous les jours, ce qui demande une organisation un peu compliquée.

Comme l'objectif est de découvrir (ou d'approfondir) le rosaire, il semble préférable de méditer quelques jours de suite sur le même mystère, sans toutefois aller jusqu'à un mois. C'est pourquoi il est proposé de changer de mystère une fois par semaine, le dimanche. Méditer sept jours de suite sur le même mystère est une durée suffisamment longue pour bien s'en imprégner, mais pas trop tout de même pour ne pas entraîner de lassitude.

Constitution des rosaires

Les groupes de quinze personnes sont constitués dans l'ordre d'arrivée des inscriptions sur la page du site consacrée à cet effet, laissant ainsi à la Providence le soin de les constituer. Toutefois, en cas d'inscription groupée de plusieurs personnes, l'ordre est légèrement modifié pour permettre à ces personnes d'être, si possible, dans le même rosaire.

Attribution des mystères

Plutôt qu'un tirage au sort hebdomadaire qui conduirait à une organisation compliquée, l'attribution des mystères se fait en utilisant l'enchaînement habituel des mystères. Au départ, les mystères sont attribués dans l'ordre d'inscription : 1^{re} personne inscrite à un nouveau rosaire => 1^{er} mystère joyeux, 2^e personne inscrite => 2^e mystère joyeux, et ainsi de suite jusqu'à ce que le rosaire soit complet. Ensuite, chacun change de mystère chaque dimanche en suivant l'ordre traditionnel de succession des mystères. Un tableau indiquant le mystère que chacun doit méditer chaque semaine est établi et envoyé à chaque membre du groupe dès qu'un rosaire est complet. (Voir exemple de tableau en pièce jointe)

Durée de l'engagement

Il convient de fixer une limite à l'engagement pris. En prévoyant de méditer une semaine sur chacun des quinze mystères du rosaire, cela conduit à un engagement de quinze semaines, c'est-à-dire trois mois et demi, durée qui paraît raisonnable. De la sorte, au bout de ces trois mois et demi (cent cinq jours exactement), chacun aura récité 7 rosaires complets puisqu'il aura médité sept jours de suite sur chacun des mystères. De plus, chaque jour, il aura reçu les grâces attachées à la récitation d'un rosaire complet, bien que n'ayant récité qu'une dizaine de chapelet. (Voir les grâces attachées au rosaire vivant dans [la dernière lettre de liaison](#).)

À l'issue de ces cent cinq jours, l'engagement prend fin. Il est à souhaiter qu'à ce moment-là, beaucoup auront pris goût à la récitation du chapelet et décideront de le réciter chaque jour en entier. Toutefois, ceux qui souhaiteraient poursuivre, pourront se réinscrire : ils seront alors intégrés à un nouveau groupe.

Attention : s'inscrire constitue un véritable engagement vis-à-vis du groupe dans lequel on est inscrit, car en cas de défection, le rosaire ne sera pas complet et le groupe n'aura pas les grâces attachées à sa récitation. Certes, Dieu ne compte pas. Mais Il respecte la liberté humaine et laisse l'homme supporter les conséquences de ses actes lorsqu'il ne tient pas ses engagements. Il est donc important, une fois qu'on a intégré un rosaire de bien réciter sa dizaine pendant trois mois et demi, selon les indications figurant dans le tableau reçu.

Cependant, si, pour une raison grave, un membre souhaite interrompre sa participation, il lui est demandé de le signaler avec quelques jours de préavis : il sera alors relevé de son engagement et une autre personne sera

désignée pour prendre sa place, de façon que le rosaire commencé puisse continuer avec toujours quinze membres. Cette procédure doit toutefois rester exceptionnelle.

À cet effet, pour permettre d'effectuer ce remplacement le plus rapidement possible, ceux qui accepteraient de faire un tel remplacement sont priés de l'indiquer en cochant la case prévue à cet effet lors de leur inscription. Lorsque le rosaire prendra fin, ils n'auront pas médité sur tous les mystères, mais ils auront permis qu'un rosaire ne soit pas interrompu.

Nombre de mystères à méditer

Il est proposé d'adopter la disposition traditionnelle à trois groupes de mystères : joyeux, douloureux, glorieux. En effet, depuis plusieurs siècles, des grâces spéciales sont attachées à la récitation d'un rosaire complet comprenant la méditation des trois moments clés de notre salut : la Nativité, la Passion et la Résurrection de Notre-Seigneur. Il n'est pas possible qu'un rosaire récité dans ces conditions n'ait plus les mêmes grâces de nos jours.

De plus, passer à quatre groupes de mystères reviendrait à allonger le temps pour réciter un rosaire complet (20 semaines au lieu de 15) alors que l'engagement sur trois mois et demi est déjà long. Ensuite, avec 60 personnes, cela conduirait à n'organiser que 3 rosaires vivants au lieu de 4. Même si l'objectif n'est pas de les multiplier à tout prix, ce serait tout de même dommage.

Enfin, dans la lettre apostolique *Rosarium Virginis Mariae* du pape Jean-Paul II, il n'est dit nulle part qu'il est obligatoire de réciter les mystères lumineux. La façon classique de dire le rosaire n'a jamais été abolie et reste donc en vigueur dans l'Église. En particulier, elle conserve toutes les grâces et indulgences qui lui sont attachées depuis plusieurs siècles, car aucun texte n'est venu suspendre ces grâces depuis la publication de *Rosarium Virginis Mariae*.

Il y a encore de nombreuses autres raisons expliquant ce choix, mais il serait trop long de les exposer ici. Ce sera peut-être l'objet d'une prochaine lettre de liaison.

Toutefois, ceux qui ne souhaiteraient pas se limiter à la méditation de 15 mystères, peuvent bien évidemment organiser eux-mêmes leur propre rosaire vivant. Mais en ce qui concerne Cap Fatima, les rosaires organisés ne comporteront que trois séries de cinq mystères.

Pour ceux qui récitent déjà leur chapelet tous les jours

Ceux qui ont déjà l'habitude de réciter leur chapelet tous les jours peuvent parfaitement faire partie d'un rosaire vivant. Dans ce cas, la dizaine du rosaire vivant vient s'ajouter aux cinq dizaines de leur chapelet quotidien. En effet, d'une part l'esprit du rosaire vivant est de méditer le même mystère pendant un certain temps afin de l'approfondir ; d'autre part, une fois qu'un mystère a été attribué, il faut impérativement le réciter une semaine complète sans en changer, sinon le rosaire serait incomplet puisque aucune des autres personnes du groupe ne médite ce mystère.

Or, pour le chapelet quotidien, normalement on alterne les mystères d'un jour sur l'autre, afin de réciter deux rosaires dans la semaine. C'est donc incompatible avec le fait de devoir méditer le même mystère pendant sept jours de suite, ou alors il faudrait réciter les mêmes mystères (joyeux, douloureux ou glorieux) pendant cinq semaines de suite, ce qui conduirait à ne plus réciter deux rosaires par semaine dans le cadre du chapelet quotidien.

La seule solution est donc de dissocier les deux : réciter son chapelet tous les jours, ce qui permet de réciter deux rosaires par semaine ; réciter en plus la dizaine du rosaire vivant, ce qui fait bénéficier chaque jour des grâces attachées à la récitation complète du rosaire. Mais ce n'est pas bien difficile, car si on récite le chapelet le soir en famille, il est facile d'ajouter une dizaine de chapelet le matin, en allant à son travail par exemple.

Textes de méditation

Il sera probablement utile pour certains de disposer de textes pour aider à la méditation des différents mystères. Nous allons essayer d'en mettre sur le site. Mais si vous connaissez des textes qui soient libres de droit et puissent être mis sur le site de Cap Fatima, n'hésitez pas à nous les communiquer.

Il est également souhaitable de profiter de l'avantage que procure le fait de n'avoir qu'un mystère à méditer pendant toute une semaine pour réfléchir dans la journée à ce mystère, en essayant aussi de découvrir des textes aptes à mieux nous le faire comprendre, afin que, chaque jour, en récitant notre dizaine, notre méditation soit un peu plus profonde. Et si, lors de vos recherches, vous trouvez un texte qui vous a plu ou aidé, n'hésitez pas à nous le communiquer.

Visibilité de la communauté

Afin de montrer à tous le caractère vivant de notre communauté, chaque rosaire créé sera mis sur le site avec la date de début, la date de fin, ainsi que le prénom et l'initiale du nom de chacun des quinze participants, ceci dans le double but, d'une part de montrer l'existence concrète de la petite communauté, d'autre part de vérifier que votre participation a bien été prise en compte. Si vous constatez un oubli, n'hésitez pas à le signaler.

Lettre de liaison n° 73

(30 avril 2018)

Nous voici dans le mois de Marie. Que pourrions-nous faire pour honorer plus particulièrement la Sainte Vierge pendant ce mois qui lui est spécialement dédié ? Une réponse possible nous est donnée par Notre-Dame elle-même lors de l'apparition du 13 juillet 1917 : « *Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé* ». Or peut-il y avoir un acte qui lui fasse plus plaisir que l'accomplissement de la volonté de son Fils ? Travailler à établir dans le monde cette dévotion est donc à n'en pas douter une excellente façon d'honorer Notre-Dame. Mais comment demander aux autres de faire ce que nous ne faisons pas déjà nous-même ? Pour plaire à Notre-Dame, il nous faut donc commencer par embrasser nous-même la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Nous honorerions grandement Notre-Dame en suivant ses demandes. Ce faisant, non seulement nous travaillerons au triomphe de son Cœur Immaculé, mais nous assurerons notre salut, conformément à la promesse qu'elle fit le 13 juin 1917.

Cette dévotion comprend, rappelons-le, cinq pratiques. Afin de vous aider les faire vôtre, Cap Fatima propose différentes actions.

1) Le chapelet quotidien

C'est un des points les plus importants du message de Fatima, car c'est une demande que Notre-Dame a exprimée à chaque apparition. Mais pour certains, la récitation quotidienne du chapelet est un point difficile. C'est pourquoi Cap Fatima a mis en place des rosaires vivants. En effet, lorsque 15 personnes se réunissent pour constituer un rosaire vivant, il leur suffit de dire une dizaine de chapelet tous les jours pour bénéficier à chaque fois des fruits attachés à la récitation d'un rosaire.

Ces rosaires vivants ne sont pas réservés à ceux qui ont du mal à dire leur chapelet : nombreux sont ceux qui, bien que disant déjà leur chapelet tous les jours, se sont inscrits pour profiter des grâces attachées à la participation à un rosaire vivant.

À ce jour, 13 rosaires vivants ont pu être lancés. Un 14^e est en cours de constitution (il y a déjà 8 inscrits sur les 15 nécessaires pour le lancer). Alors n'hésitez pas à vous inscrire. Pour s'inscrire, [cliquez ICI](#).

Pour avoir tous les détails sur l'organisation, [cliquez ICI](#).

Les principales intentions à avoir en récitant ces rosaires sont d'obtenir la paix dans le monde, grâce que Notre-Dame a promis d'accorder si nous récitions le chapelet tous les jours, ainsi que la conversion des pécheurs. Il est bien sûr possible d'y ajouter d'autres intentions. Celles qui nous ont été transmises sont rassemblées sur [la page Intentions du menu Chapelet quotidien](#).

Pour nous aider à méditer, il est suggéré d'utiliser les méditations proposées récemment par le Rosaire aux frontières. Voir la page : <https://www.rosaire-aux-frontieres.com>. (Pour être plus rapidement accessibles, les méditations ont été reproduites sur [cette page du site](#).)

2) Les premiers samedis du mois

Le 10 décembre 1925, Notre-Dame a promis à ceux qui feraient, cinq mois de suite, une communion réparatrice le premier samedi du mois, de les assister au moment de leur mort avec toutes les grâces nécessaires pour faire leur salut. Là aussi, cette pratique demande un certain effort : confession (possible quelques jours avant ou quelques jours après), communion (possible le lendemain en cas d'empêchement réel, mais à condition d'avoir demandé l'autorisation à prêtre avant), récitation d'un chapelet complet (5 dizaines), méditation de 15 minutes sur les mystères du rosaire, le tout en esprit de réparation pour les offenses faites au Cœur Immaculé de Marie. (Voir [fiche sur les premiers samedis du mois](#))

Pour aider à faire la méditation de 15 minutes, un texte dont la lecture prend environ un quart d'heure, est joint à la lettre de liaison envoyée 3 ou 4 jours avant chaque premier samedi. La méditation proposée pour le premier samedi de mai est [ICI](#). (Les textes envoyés sont volontairement un peu longs. Il n'est pas obligatoire de tout lire : il suffit de méditer pendant 15 minutes.)

3) La consécration au Cœur Immaculé de Marie

Le père Alonso, un des meilleurs spécialistes de Fatima, affirme :

À Fatima, la Vierge n'a demandé expressément que la consécration de la Russie, comme moyen efficace de sa conversion et de la paix du monde. Mais, il est évident que cette consécration de la Russie doit être précédée de la pratique généralisée et intense de consécration individuelles et collectives. Disons plus : nous pensons qu'il faut insister sur ceci, que la consécration de la Russie n'arrivera que comme le fruit de la consécration généralisée et intense de tous les membres et de toutes les collectivités de l'Église. C'est pourquoi - ainsi que l'ont bien compris et exprimé le pape Pie XII et le pape Paul VI - il est nécessaire d'exhorter les fidèles à réaliser leur consécration personnelle et à la vivre intensément. C'est là le meilleur moyen de hâter l'heure du triomphe du triomphe du Cœur Immaculé de Marie, et l'avènement du Royaume de Dieu sur la terre.

Nous devons donc avoir à cœur de nous consacrer au Cœur Immaculé de Marie. Pour cela, Cap Fatima propose régulièrement des préparations à cette consécration. Ces préparations durent 33 jours et proposent des méditations sur les paroles prononcées par l'Ange Notre-Dame à Fatima. Les dates retenues pour les prochaines consécration sont : le 2 juillet, le 15 août, le 7 octobre et le 8 décembre. Pour vous inscrire et recevoir chaque jour une méditation pendant les 33 jours précédant la date choisie, allez sur [la page Inscription](#). Vous pouvez organiser votre consécration à une autre date, car les méditations proposées pour les préparations sont sur le site, à [la page Méditations du menu Consécration](#).

4) Le port du scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel

En plus de la consécration au Cœur Immaculé de Marie, il faut avoir à cœur de porter le scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel (au moins en médaille), car dit sœur Lucie : « *Notre-Dame tenait le scapulaire en ses mains parce qu'elle veut que nous le portions. (...) Le scapulaire est le signe de notre consécration au Cœur Immaculé de Marie.* » (Voir [la page sur le scapulaire](#))

Pour ceux qui ne l'ont pas encore reçu, il vous est proposé de vous le faire imposer lors d'une consécration au Cœur Immaculé de Marie (ou d'un renouvellement). Tout prêtre peut l'imposer. Le rituel d'imposition est sur cette page du site : [Le rituel d'imposition](#) (menu de droite)

5) Les sacrifices de la vie quotidienne offerts pour la conversion des pécheurs

Dernier point de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie : prier et offrir pour la conversion des pécheurs tous les sacrifices de la vie quotidienne rencontrés dans l'accomplissement de notre devoir d'état. Pour cela, le 13 juillet 1917, Notre-Dame a enseigné une prière aux petits voyants : « *Ô mon Jésus, c'est par amour pour Vous, pour la conversion des pécheurs et en réparation des outrages commis contre le Cœur Immaculé de Marie.* » Ayons à cœur de dire cette prière, si possible après chaque sacrifice comme l'a demandé Notre-Dame, tout au moins à la fin de chaque journée pour offrir tous les sacrifices de la journée.

Être apôtre

Il ne suffit pas que nous embrassions la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Dieu ne veut pas cette dévotion uniquement pour nous : Il veut qu'elle se propage dans le monde entier. Bien sûr, nous n'avons pas la prétention d'agir au niveau mondial ; mais l'Évangile nous recommande de nous occuper de notre prochain. Alors, en ce mois de Marie, ayons le souci de faire connaître cette dévotion à notre prochain. Le mieux est, bien sûr, de lui en parler de vive voix. Mais, même si c'est un peu moins efficace, une lettre voire un simple mail valent mieux que rien. Au passage, n'hésitez pas à faire connaître le site de Cap Fatima afin que vos proches connaissent les moyens proposés et qu'ainsi la dévotion au Cœur Immaculé de Marie se répande de plus en plus.

Lettre de liaison n° 74

(16 mai 2018)

En ce mois de Marie, nous devons avoir tout particulièrement à cœur de répondre à la demande de notre Mère du Ciel de réciter le chapelet tous les jours. Notre-Dame tient tant à cette prière que non seulement elle a fait cette demande au cours de chacune des six apparitions de Fatima (voir [lettre de liaison n° 31](#)), mais elle a attaché à cette récitation d'innombrables fruits.

Ainsi, lors de la première apparition, à Lucie qui lui demandait si François irait au Ciel, Notre-Dame répondit que oui tout en ajoutant : « *mais il devra réciter beaucoup de chapelets* ». Pourquoi demanda-t-elle cela à François et pas Lucie ou Jacinthe ? Quelle que soit la réponse à cette question, remercions infiniment François, car, grâce à lui, nous savons de la Sainte Vierge elle-même quel est le premier moyen pour aller au Ciel : c'est de dire fréquemment notre chapelet ! N'est-ce pas là une grâce extraordinaire ?



C'est déjà ce qu'enseignait en substance saint Louis-Marie Grignon de Montfort. Dans Le secret admirable du très saint Rosaire (25^e rose), il écrit : « *Conservez la pratique du saint Rosaire, car jamais une âme qui dit son Rosaire tous les jours ne sera formellement hérétique, ni trompée par le démon ; c'est une proposition que je signerais de mon sang.* »

Et le chapelet non seulement nous permettra d'une part d'éviter de tomber dans l'erreur, d'autre part d'aller au Ciel, mais il peut aussi nous aider à surmonter toutes les difficultés que nous rencontrons, qu'elles soient spirituelles ou temporelles. C'est ce que sœur Lucie Sœur Lucie confia au père Fuentès le 26 décembre 1957 :

La Sainte Vierge a donné une efficacité nouvelle à la récitation du rosaire. Il n'y aucun problème, si difficile soit-il, temporel ou surtout spirituel, se référant à la vie personnelle de chacun d'entre nous, de nos familles, des familles du monde ou des communautés religieuses, ou bien de la vie des peuples et des nations, il n'y aucun problème, dis-je, si difficile soit-il, que nous ne puissions résoudre par la prière du saint rosaire.

Remarquons bien que sœur Lucie ne parle pas seulement de nos soucis personnels ou familiaux : elle mentionne aussi les difficultés rencontrées par des groupes beaucoup plus importants : elle parle « *des communautés religieuses, des peuples et des nations* » !

Et, en effet, une des grâces particulières que Notre-Dame a attachées à la récitation quotidienne du chapelet est la paix dans le monde. À Fatima, elle l'a promise trois fois : les 13 mai, 13 juillet et 13 septembre (voir [lettre de liaison n° 35](#)). Et l'histoire a de nombreuses fois montré la réalité de cette puissance du chapelet : plusieurs batailles furent gagnées grâce aux rosaires récités avant ou pendant les combats, notamment les batailles de Muret, de Lépante, de La Rochelle, de Peterwardein, etc. (Voir l'article [Les victoires temporelles du rosaire](#)).

Dès lors, on ne s'étonne guère de voir que les papes aient si souvent recommandé la récitation du chapelet (voir [lettre de liaison n° 59](#)). Peu de prières peuvent s'honorer d'un soutien aussi constant de la part des papes.

De nombreux saints aussi ont été très attachés au chapelet et ont été de véritables "apôtres du rosaire" : saint Dominique, saint Louis-Marie Grignon de Montfort, le saint Curé d'Ars, saint Pierre Canisius, saint Charles Borromée, saint Camille de Lellis, saint Jean Bosco, etc.

Toute la prière, toute la science et tout l'amour de sainte Bernadette consistaient dans le chapelet. Sa sœur Toinette disait : « *Bernadette ne fait que prier : elle ne sait rien faire d'autre que de faire glisser les grains du chapelet...* »

Le saint Curé d'Ars qui fut sans doute le prêtre le moins doué et le plus dépourvu de moyens intellectuels de son époque, fut toutefois admis au sacerdoce parce qu'il savait bien réciter le chapelet.

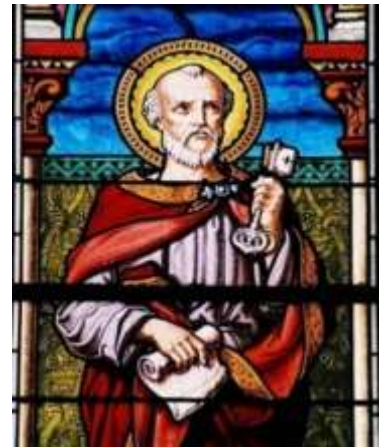
Enfin, il est encore une autre grâce liée au chapelet : il permet de sauver des pécheurs. Le chapelet purifie les âmes de leurs fautes et les parfume par la grâce. Saint Maximilien Kolbe écrivait dans son agenda : « *Autant de chapelets, autant d'âmes sauvées* ». Y pensons-nous ? Nous pouvons sauver des âmes en récitant des chapelets. Quelle charité d'une valeur inestimable !

Le chapelet permet aussi de réparer les péchés commis par les pécheurs. Un jour, saint Joseph Cafasso, passant de grand matin dans les rues de Turin, rencontra une pauvre vieille, toute courbée, qui égrenait son chapelet en marchant. « *Que faites-vous donc si tôt, brave femme ?* » lui demanda-t-il. « *Oh ! Père, je nettoie les rues !* » « *Vous nettoyez les rues ? ... Que voulez-vous dire ?* » « *Voyez-vous, cette nuit ce fut le carnaval et les gens ont fait tant de péchés... Je passe, maintenant, en récitant des "Je vous salue Marie" afin qu'ils parfument les*

endroits empestés par le péché. »

Un fils spirituel de saint Padre Pio lui demanda un jour quelle prière il fallait préférer pour toute la vie. Padre Pio répondit : « *Le chapelet* ». Padre Pio aimait aussi, dit-on, raconter cette histoire pour souligner l'irremplaçable valeur du chapelet.

Un jour, des élus arrivant devant le Paradis trouvent porte close et voient saint Pierre chercher partout quelque chose avec un air passablement inquiet. Après quelques instants d'attente, l'un d'eux s'enhardit et lui demande : « *Cher saint Pierre, que se passe-t-il ? Pourquoi ne nous ouvrez-vous pas la porte du Paradis puisque nous venons d'être jugés dignes d'y entrer ?* » Saint Pierre lui répond : « *Écoutez, mais gardez cela pour vous : j'ai égaré la clé du Paradis. Je la recherche depuis quelque temps et ne puis la retrouver. Mais patientez ; elle doit bien se trouver quelque part. Ce ne sera pas long.* » Les élus patientent donc. Les jours passent et la file d'attente s'allonge, car saint Pierre ne retrouve toujours pas la clé. Une légère impatience se manifeste parmi les élus. Certains exprimeraient bien leur grogne, mais préfèrent n'en rien faire par crainte de déchoir de leur statut d'élus.



Arrive une petite vieille qui se met sagement au bout de la file et attend comme ses prédécesseurs. Au bout d'un certain temps, elle demande à ses voisins : « *Que se passe-t-il ? Pourquoi y a-t-il tant de monde à attendre ?* » L'un d'eux lui répond : « *La porte du Paradis est fermée et saint Pierre a égaré la clé. Il n'est donc pas possible d'entrer au Paradis tant qu'il ne l'a pas retrouvée.* » « *Mais la clé du Paradis, je l'ai, moi !* » répond la petite vieille. Une rumeur d'étonnement se propage à travers la longue file d'attente. Tout le monde s'empresse de faire passer la petite vieille devant. Arrivée devant saint Pierre, elle lui dit : « *Il m'a été rapporté que vous aviez perdu la clé du Paradis. J'en ai une sur moi. Voulez-vous que je vous ouvre la porte du Paradis ?* » « *Vous ! Vous auriez la clé du Paradis ! Je voudrais bien voir cela !* » répond saint Pierre aussi incrédule que saint Thomas après la Résurrection. Toutefois, il laisse la petite vieille s'approcher de la porte. Elle sort un chapelet de sa poche, insère la petite croix dans la serrure et ouvre la porte sans difficulté. La longue file des élus entre alors au Paradis en rendant grâce à Dieu et pour le plus grand soulagement de saint Pierre.

Cette histoire, apparemment enfantine, n'en contient pas moins une profonde vérité. D'ailleurs, le Christ ne nous a-t-il pas recommandé d'avoir une âme d'enfant ? Alors méditons cette histoire qu'un saint n'hésita pas à utiliser pour faire comprendre la puissance du chapelet.

Et profitons de ce mois de Marie pour dire notre chapelet tous les jours, avec une ferveur renouvelée. Soyons aussi des apôtres du rosaire, comme l'ont été les saints.

Rosaires vivants

Pour ceux qui désireraient faire un peu plus que réciter une dizaine, mais ne se sentent pas encore le courage de passer à un chapelet complet tous les jours, nous leur proposons de réciter l'Angelus, prière très courte qu'il est facile de dire avant chaque repas juste avant le Benedicite, et qui est particulièrement apte à nous faire entrer dans les méditations du rosaire et nous rappelant trois fois par jour le premier mystère du rosaire : l'Annonciation.

Lettre de liaison n° 75

(31 mai 2018)

Même si le centenaire des apparitions de Fatima est désormais bien derrière nous, il faut cependant conserver l'esprit acquis. Le centenaire doit être comme une marche d'escalier : une fois gravie, il faut rester sur ce niveau en attendant de gravir la suivante. Or en quoi consiste principalement cet esprit de Fatima ? C'est bien sûr la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, et, parmi les pratiques de cette dévotion, plus particulièrement celles qui nous sont demandées tous les jours, à savoir la récitation quotidienne du chapelet et l'offrande, pour la conversion des pécheurs, des sacrifices rencontrés dans l'accomplissement de notre devoir d'état. Nous aurons vraiment l'esprit de Fatima si nous avons à cœur de répondre chaque jour à ses deux demandes de Notre-Dame.

Les rosaires vivants sont une façon de rendre plus facile l'exécution de la première demande. Quant à la deuxième, seule notre volonté peut faire que nous l'accomplissions. Il faut au moins le matin en se levant et le soir en se couchant réciter la prière enseignée par Notre-Dame le 13 juillet 1917 : *« Ô mon Jésus, c'est par amour pour vous, pour la conversion des pécheurs et en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie »*, prière à laquelle Jacinthe ajoutait : *« et pour le Saint-Père »*.

Il est frappant de voir que trois ans plus tard, à Poitiers, Notre-Seigneur dit exactement la même chose à sœur Josepha Ménendez (elle eut des visions de Notre-Seigneur et Notre-Dame au couvent des Feuillants pendant les trois dernières années de sa vie, entre 1920 et 1923). Ainsi, le 23 mars 1921, Notre-Seigneur lui confia :

— Écoute Josepha. Il y a des âmes chrétiennes et même pieuses qu'une attache suffit parfois à ralentir dans le chemin de la perfection. Mais l'offrande qu'une autre Me fait de ses actions, unies à mes Mérites infinis, leur obtient de sortir de cet état et de reprendre leur course en avant.

Beaucoup d'autres aussi vivent dans l'indifférence et même le péché. Aidées de la même manière, elles retrouvent la grâce et se sauveront un jour.

D'autres encore, et bien nombreuses, sont obstinées dans le mal et aveuglées par l'erreur. Elles se damneraient si les supplications d'une âme fidèle n'obtenaient que la grâce touche enfin leur cœur. Mais leur faiblesse est si grande qu'elles risqueraient de retomber dans leur vie de péché : celles-là, Je les prends sans tarder pour l'éternité et c'est ainsi que Je les sauve.

Je Lui demandai comment je pourrais Lui en sauver beaucoup.

— Unis toutes tes actions aux miennes, soit que tu travailles, soit que tu te reposes. Unis à mon Cœur tes respirations et jusqu'aux battements du tien. Que d'âme tu gagnerais ainsi !

Un peu plus tard, le 27 septembre de l'année suivante, Notre-Seigneur dit à Josepha : *« Il y a des âmes qui souffrent pour obtenir à d'autres la force de ne point céder au mal. »*

Et le 20 octobre : *« Lorsqu'une âme est assez généreuse pour Me donner tout ce que Je lui demande, elle amasse des trésors pour elle et pour les âmes, et les arrache en grand nombre au chemin de la perdition. »*

C'est parfaitement conforme à ce que disait Notre-Dame le 19 août 1917 : *« Beaucoup d'âmes vont en enfer parce qu'elles n'ont personne qui se sacrifie et prie pour elle »*, ce qui peut se comprendre aussi de la façon suivante : beaucoup d'âmes seront sauvées si d'autres âmes se sacrifient et prient pour elles. C'est exactement le sens des paroles de Notre-Seigneur à sœur Josepha.

Cette préoccupation pour le salut des âmes est une tradition très ancienne dans l'Église. On lit dans la vie de sainte Gertrude que, dès son plus jeune âge, elle avait appris à offrir toutes ses prières et toutes ses bonnes œuvres à l'intention des âmes du purgatoire. Cette pratique était si agréable à Dieu que souvent le divin Sauveur se plut à lui désigner les âmes les plus nécessiteuses, et celles-ci, une fois délivrées par sa pieuse charité, se montraient à elle et la remerciaient avec effusion, lui promettant de ne pas l'oublier dans le Ciel. Gertrude passa sa vie dans ce saint exercice, et, pleine de confiance, elle voyait avec calme la mort s'approcher, quand l'inférieur ennemi vint à lui représenter qu'elle s'était dépouillée de tout le mérite de ses bonnes œuvres et qu'elle allait tomber en Purgatoire pour y expier toutes ses fautes dans de longues souffrances. Ce tourment d'esprit la jeta dans une telle désolation que Notre-Seigneur vint un jour la consoler. Il lui demanda : *« Pourquoi es-tu si triste, toi qui, naguère, jouissais de la sérénité la plus parfaite ? – Ah ! Seigneur, répondit-elle, dans quelle déplorable situation je me trouve ! Voilà que la mort approche, et je suis privée de la satisfaction de mes bonnes œuvres que j'ai appliquées aux âmes du purgatoire : comment pourrais-je maintenant payer les dettes que j'ai contractées moi-même envers votre justice ? »* Le Seigneur lui répondit : *« Ne crains pas, ô ma bien-aimée, car tu as au contraire, par ta charité envers les morts, augmenté la somme de tes mérites : et non seulement tu en possèdes assez pour expier tes légères fautes, mais tu as acquis un très haut degré de gloire dans la béatitude éternelle. C'est ainsi que ma clémence reconnaîtra, par une généreuse récompense, ton dévouement pour les morts ; et tu viendras bientôt dans le Paradis recevoir le centuple de tout ce que tu as fait pour eux. »*

On mesure ainsi toute l'importance que le Ciel attache à la prière pour les pécheurs. Sainte Gertrude offrait prières et sacrifices pour les âmes du purgatoire. Mais, à Fatima, Notre-Dame a clairement demandé de prier, non pas pour les âmes du purgatoire, mais pour les âmes des pécheurs. Voici le dialogue qu'eut le chanoine Barthas avec sœur Lucie à ce sujet :

Je me permis de demander à sœur Lucie de préciser le sens du mot "*alminhas*" [âmes] :

— Dans ces âmes qui ont besoin du secours divin, lui dis-je, faut-il voir les âmes du purgatoire ou bien celles des pécheurs ?

— *Dos peccadores* [des pécheurs], répondit-elle sans hésiter.

— Pourquoi le pensez-vous ?

— Parce que la Sainte Vierge nous a toujours parlé des âmes des pécheurs. Elle ne nous a jamais parlé des âmes du purgatoire.

— Pour quelle raison, à votre avis, Notre-Dame vous a-t-elle particulièrement intéressés aux âmes des pécheurs plutôt qu'à celles du purgatoire ?

— Sans doute parce que les âmes du purgatoire sont déjà sauvées, se trouvant comme dans le vestibule du Ciel, tandis que les âmes des pécheurs sont sur les pentes qui conduisent à la damnation.

Et le 18 mai 1941, sœur Lucie écrivit au père Gonçalves : « *Je crois que Notre-Dame voulait parler des âmes qui se trouvent en plus grand péril de damnation* ». Une fois encore, c'est en parfaite conformité avec ce que Notre-Seigneur enseigna à sœur Josepha : Il lui demanda de s'offrir pour les pécheurs. Et la complémentarité entre les paroles de Notre-Dame à Lucie et celles de Notre-Seigneur à Josepha est extraordinaire.

Alors chaque jour, n'omettons pas d'offrir, pour la conversion des pécheurs, toutes les souffrances que nous rencontrons. De plus, samedi prochain, puisque c'est le premier samedi du mois de juin, offrons aussi [la communion réparatrice](#) que Notre-Dame nous demande de faire ce jour-là. Le mystère qu'il est proposé de méditer cette fois-ci, [l'agonie de Jésus au jardin des oliviers](#), est tout à fait dans cet esprit.

Lettre de liaison n° 76

(16 juin 2018)

Pourquoi continuer à parler des apparitions de Fatima ? Le centenaire est désormais passé. Ne serait-il pas plus pertinent de parler d'autre chose ? Il y a plusieurs raisons à cela. L'une des principales est que ces apparitions ont une place complètement à part dans les manifestations divines, une place que n'a aucune autre apparition, pas même celles de Notre-Seigneur. Comment est-ce possible ?

Dieu ne délaisse pas sa création. En premier lieu, s'Il cessait de le faire, elle disparaîtrait. Ensuite, Jésus nous a enseigné : « *Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde* » (Mat. XXVIII, 20). Effectivement, Dieu, notamment par l'intermédiaire de l'Esprit-Saint, se manifeste continuellement. Tout d'abord, Il le fait par des moyens ordinaires, comme nos anges gardiens ou l'assistance du Saint-Esprit plus particulièrement promise aux membres du sacerdoce. Mais Il peut aussi utiliser des moyens extraordinaires comme les miracles ou les révélations.

De tout temps, Dieu s'est servi des miracles pour se manifester. L'Ancien Testament en rapporte plusieurs, comme celui du roi Ézéchias à qui Dieu dit par l'intermédiaire du prophète Isaïe : « *J'ai entendu ta prière, j'ai vu tes larmes. Je vais te guérir : dans trois jours, tu monteras au Temple de Yahvé. J'ajouterai quinze années à ta vie, je te délivrerai, toi et cette ville, de la main du roi d'Assyrie, je protégerai cette ville à cause de moi et de mon serviteur David.* » (2^e livre des Rois, XX, 5-6)

Dieu intervient également en nous guidant ou nous enseignant par des révélations privées, phénomènes exceptionnels mais qui sont malgré tout assez fréquents dans la vie des saints. Sur ces révélations, la théologie enseigne que Dieu utilise trois voies : soit Il imprime directement une idée dans notre esprit, vision dite **intellectuelle** ; soit Il impressionne directement nos sens ou notre imagination sans qu'il y ait un objet ou une représentation physique extérieure, vision dite **imaginative**, souvent accompagnée d'une vision intellectuelle pour en comprendre le sens. Tels sont, par exemple, les songes de saint Joseph ou de saint Jean Bosco. Soit Dieu impressionne nos sens par une manifestation extérieure, vision dite **sensible** qu'on appelle généralement apparition.



Ces visions ou apparitions peuvent revêtir différentes formes : sainte François Romaine voyait continuellement son ange gardien. Sainte Jeanne d'Arc vit plusieurs fois saint Michel Archange, sainte Marguerite d'Antioche et sainte Catherine d'Alexandrie. Selon les théologiens, en particulier saint Thomas d'Aquin, les anges n'ayant pas de corps et les corps glorieux des saints n'étant pas encore ressuscités puisqu'ils ne le seront qu'au moment du jugement dernier, ces personnages célestes empruntent à la nature des formes qui les représentent afin d'impressionner nos sens, mais qui ne sont pas leur corps. Ainsi l'ange gardien de Don Bosco lui apparut souvent sous la forme d'un énorme chien

qu'il surnomma *Il Grigio*.

Il y a toutefois deux exceptions : Notre-Seigneur et Notre-Dame disposent de leur corps glorieux puisqu'il y eut la Résurrection et l'Assomption. Dans ce cas, rien ne s'oppose à ce qu'ils puissent apparaître avec leur corps glorieux. Jusqu'à l'Ascension, Notre-Seigneur apparut ainsi plusieurs fois aux apôtres et aux disciples. Toutefois, les théologiens disent que ces apparitions de Notre-Seigneur ou de Notre-Dame avec leur corps glorieux sont très rares ; mais elles peuvent exister. Même si ce n'est pas de foi, telles sont sûrement les apparitions de Notre-Dame à Fatima, des milliers de témoins ayant observé de très nombreux signes marquant une présence réelle comme les branches du chêne qui ployaient ou les murmures d'une conversation.

Si Dieu se manifeste ainsi, ce peut être soit pour nous rappeler des vérités comme la nécessité de prier et faire pénitence à Lourdes, soit pour nous indiquer une façon d'agir comme de fuir en Égypte pour saint Joseph, soit pour nous révéler l'avenir et éclairer notre conduite. Sur ce dernier point, les apparitions de Quito au XVI^e siècle offre un exemple particulièrement saisissant. Au couvent royal de l'Immaculée Conception, une religieuse espagnole, mère Mariana de Jésus Torrès (1536 – 1635) eut plusieurs apparitions de la Sainte Vierge. Ainsi, le 16 janvier 1599, Notre-Dame lui révéla qu'au XIX^e siècle, un président chrétien consacrerait l'Équateur au Sacré-Cœur et serait assassiné en précisant exactement l'endroit où aurait lieu ce crime : la place jouxtant le couvent. Et effectivement, le président Garcia Moreno consacra l'Équateur au Sacré-Cœur en 1873 et fut assassiné le 6 août 1875, près du couvent de l'Immaculée Conception, entre la cathédrale où il venait d'assister à la messe et le palais présidentiel.

Le 8 décembre 1634, Notre-Dame révéla aussi à sœur Mariana qu'en ce même siècle, un pape proclamerait deux dogmes : celui de l'infaillibilité pontificale et celui de l'Immaculée Conception, et qu'il serait privé des États pontificaux. Ces trois événements se produisirent effectivement sous le pontificat de Pie IX (16 juin 1846 – 7 février 1878) : le dogme de l'Immaculée Conception fut défini par la bulle *Ineffabilis Deus* le 8 décembre 1854 ; le dogme de l'infaillibilité pontificale, défini par la constitution dogmatique *Pastor aeternus* du concile

Vatican I (8 décembre 1869 – 20 octobre 1870), fut proclamé le 18 juillet 1870 ; et les États pontificaux furent définitivement pris à l'Église en 1870 après la capitulation de Rome le 20 septembre de cette année.

Or ces prophéties, faites 250 ans avant leur réalisation, ont été consignées par écrit en 1790 par un franciscain, le père Pereira, soit un peu plus de soixante ans avant les faits. Ces prophéties sont donc sûrement d'origine divine, car seul Dieu peut révéler l'avenir avec autant de précision.

Voici donc les principales façons par lesquelles Dieu se manifeste à nous. Or à Fatima, non seulement le nombre de signes divins est exceptionnel, mais tous les moyens possibles de révélation ont été utilisés quasiment simultanément, fait très rare dans les révélations privées. En premier lieu, il y eut les visions sensibles de Notre-Dame qui a manifesté sa présence par des signes qui ne trompent pas, car ils furent observés par des milliers de témoins, certains situés à plusieurs kilomètres du lieu des apparitions. Ensuite, il y eut des visions imaginatives, comme celle de l'enfer le 13 juillet 1917. Enfin, il y eut des révélations intellectuelles comme lorsque les petits voyants « *se virent comme submergés en Dieu* » lors des apparitions des 13 mai et 13 juin 1917.

Il y eut également de nombreuses prophéties qui se sont toutes réalisées (voir [lettre de liaison n° 23](#)), la plus spectaculaire étant l'annonce de la danse du soleil. Quand bien même ce phénomène serait explicable par les lois de la nature, comment les enfants ont-ils pu le prévoir en lieu et heure, alors que, de mémoire d'homme, un tel phénomène ne s'était jamais produit auparavant ? (Voir [lettre de liaison n° 61](#)) L'annonce de la Russie allant répandre ses erreurs est aussi une prophétie particulièrement extraordinaire. Et qu'elle ait été faite précisément entre la révolte du 16 avril 1917 qui provoqua l'abdication du tsar Nicolas II, et celle du 6 novembre suivant qui vit l'établissement du régime bolchevique avec l'arrivée de Lénine et Trotski à Petrograd, ne peut être une simple coïncidence.

À ces révélations et prophéties, Dieu a encore ajouté d'autres preuves : les miracles. Il y a tout d'abord les deux miracles cosmiques de la danse du soleil le 13 octobre 1917 et de l'embrasement du ciel la nuit du 25 au 26 janvier 1938 (voir [lettre de liaison n° 20](#)). Comme à Lourdes, il y eut aussi de très nombreuses guérisons : en 1942, le Bureau des Constatations en avait déjà dénombrées plus de 800, certaines absolument inexplicables par la science.

Dieu fit encore un autre miracle, moins connu mais tout aussi extraordinaire. Jacinthe mourut le 20 février 1920 vers 22 h à l'hôpital Dona Estefânia de Lisbonne, des complications d'une pleurésie après avoir attrapée la grippe espagnole, maladie qui avait emporté son frère François l'année précédente. Trois jours après sa mort, son corps exhalait encore un parfum agréable qui étonna profondément tous ceux qui le constatèrent. Jacinthe fut d'abord enterrée au cimetière de Vila Nova d'Ourém, dans la tombe de famille du baron d'Alvaiázere. À cause du caractère très contagieux de sa maladie, son corps fut déposé dans un cercueil doublé de plomb, lequel fut rempli de chaux vive avant d'être fermé. Quelques années plus tard, le 12 septembre 1935, à la demande l'évêque de Leiria, le cercueil fut transféré au cimetière de Fatima. À cette occasion, il fut procédé à la reconnaissance de ce qui pouvait rester du corps de la petite voyante, même si la chaux vive avait probablement tout détruit. Or la feuille de plomb une fois soulevée, le corps apparut intact, un sourire avec une expression de paix et de bonheur irradiant un visage parfaitement conservé. Et aucune mauvaise odeur ne fut perçue. Le corps de Jacinthe est donc resté intact malgré le temps, la chaux vive et la chaleur de cette région du Portugal, laquelle peut monter jusqu'à 45°.



Ce luxe de preuves de l'origine divine des apparitions de Fatima est absolument unique dans l'histoire, exception faite bien sûr de la vie de Notre-Seigneur. Mais depuis l'Ascension, aucune apparition, même de Notre-Seigneur, n'eut autant de preuves de son authenticité. Or Dieu n'a pas accumulé ainsi les preuves pour délivrer un message banal : il y a nécessairement un lien entre l'importance des preuves et l'importance du message. Voilà pourquoi il est important de revenir régulièrement sur ce message. Le monde refroidi par le naturalisme, le rationalisme et l'athéisme ambiants a besoin d'un tel rappel : il nous montre le rôle de médiatrice et de co-rédemptrice de Notre-Dame et nous invite à y recourir en ces jours où l'Église et la civilisation chrétienne sont secouées par une tempête sans précédent. Il nous exprime surtout une volonté divine : à la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus révélée à saint Marguerite-Marie, Dieu veut que nous joignons la dévotion au Cœur Immaculé de sa Très Sainte Mère, dévotion à laquelle Il a attaché d'immenses grâces : le salut éternel pour tous ceux qui embrasseront cette dévotion et la paix pour le monde.

Lettre de liaison n° 77

(3 juillet 2018)

À propos de la dévotion réparatrice du premier samedi du mois, une lectrice nous a récemment adressé une question pertinente. Parlant du chapelet à réciter et des 15 minutes de méditation à faire ce jour-là, elle nous confie : « *Je n'ai pas précisé au ciel avant ces prières que c'était dans le but de la réparation au cœur de Marie* », puis ajoute « *Dois-je recommencer une série le mois prochain ?* »

Cette question est en effet importante, car dans les apparitions de 1916 et 1917, le mot réparation revient quatre fois : deux fois dans les paroles de l'Ange et deux autres fois dans celles de Notre-Dame. Et on peut même dire que la notion de réparation figure six fois, car la dernière phrase de l'Ange est : « *Réparez leurs [les hommes ingrats] crimes et consolez votre Dieu.* » Et la Sainte Vierge demandera la communion "réparatrice" des premiers samedis du mois. C'est donc un point important du message de Fatima. Notre-Seigneur le confirma un peu plus tard à sœur Lucie. Le 15 février 1926, Il lui confia : « *Les âmes qui font les cinq premiers samedis avec ferveur et dans le but de faire réparation au Cœur de ta Mère du Ciel me plaisent davantage que celles qui en font quinze, tièdes et indifférents.* » (Voir [lettre de liaison n° 30](#)) L'esprit de réparation plaît donc à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voilà pourquoi il est important de bien comprendre ce qu'est cet esprit.

Or qu'a demandé exactement Notre-Dame ?

C'est le 10 décembre 1925 qu'elle exprima formellement la demande concernant la communion réparatrice : « *À tous ceux qui, pendant cinq mois, le premier samedi, se confesseront, recevront la sainte Communion, réciteront un chapelet et me tiendront compagnie pendant quinze minutes, en méditant sur les quinze mystères du Rosaire en esprit de réparation, je promets de les assister à l'heure de la mort, avec toutes les grâces nécessaires pour le salut de leur âme.* »



Telle que la phrase est tournée, on peut légitimement se poser la question de savoir si l'esprit de réparation concerne les quatre pratiques indiquées ou seulement la dernière ? La réponse se trouve dans le dialogue qui eut lieu le 15 février 1926 entre sœur Lucie et l'Enfant-Jésus : « — *Mon Jésus ! Bien des âmes ont de la difficulté à se confesser le samedi.*

Si vous permettiez que la confession dans les huit jours soit valide ? — Oui. Elle peut être faite même au-delà, pourvu que les âmes soient en état de grâce le premier samedi lorsqu'elles Me recevront, et que, dans cette confession antérieure, elles aient l'intention de faire ainsi réparation au Sacré-Cœur de Marie. — Mon Jésus ! Et celles qui oublieront de formuler cette intention ? — Elles pourront la formuler à la confession suivante, profitant de la première occasion qu'elles auront pour se confesser. » (Voir l'article [Toute première lettre de sœur Lucie sur la dévotion au Cœur Immaculé de Marie](#))

Ce bref dialogue indique clairement que la confession, premier des points mentionnés, est à faire en esprit de réparation. C'est donc bien que les quatre pratiques doivent être faites dans cet esprit. Et si nous oublions ? Pour la confession, Notre-Seigneur a dit qu'il acceptait que l'intention soit formulée à la confession suivante. Il est légitime de penser qu'il peut en aller de même pour la méditation de 15 minutes et le chapelet : nous pouvons formuler l'intention à la première occasion que nous aurons de méditer un quart d'heure ou de dire un chapelet, sous réserve que cet oubli ne soit pas systématique. D'où l'intérêt d'essayer de faire tout ce qu'a demandé Notre-Dame le samedi : l'effort demandé sera en lui-même la preuve que nous voulons le faire dans cet esprit.

Mais qu'est-ce que l'esprit de réparation et pourquoi réparer ?

Il est important de bien comprendre cette notion si on veut vraiment satisfaire la demande de Notre-Dame. Il existe au moins quatre raisons de réparer.

- Nous devons réparer pour nos propres fautes. Dans son *Précis de théologie ascétique et mystique* (n° 736), le chanoine Tancqueray dit : « *Le péché est une véritable injustice, puisqu'il dérobe à Dieu une portion de cette gloire extérieure à laquelle il a droit ; il exige donc en justice une réparation, qui consistera à rendre à Dieu, dans la mesure où nous le pouvons, l'honneur et la gloire dont nous l'avons privé par notre faute.* »
- Par charité, nous pouvons aussi réparer pour les péchés commis par d'autres. Dans un article intitulé [Le devoir de réparation](#), le père Garrigou-Lagrange o.p. écrit : « *Le juste peut faire célébrer des messes et gagner des indulgences pour les défunts, et peut aussi solder pour un autre juste la peine temporelle due aux péchés déjà remis. Saint Paul dit en effet : "Portez les charges les uns des autres" (Gal VI, 2). Saint Thomas l'explique (I^a II^{ae}, Q. 13, a. 2) et il note que si les créanciers humains admettent qu'on leur paye les dettes des autres, combien plus le Seigneur l'admet-il ; d'autant que souffrir pour autrui suppose une plus grande charité que souffrir pour soi.* » Réparer pour les autres est donc non seulement possible, mais un acte d'une grande charité.

- Nous pouvons aussi réparer pour toutes les injustices subies par Notre-Seigneur, notamment pendant sa Passion. Dans l'encyclique *Miserentissimus Redemptor* du 8 mai 1928, Pie XI enseigne : « *La créature (...) doit offrir à l'égard de l'amour incréé une compensation pour l'indifférence, l'oubli, les offenses, les outrages, les injures qu'il subit : c'est ce qu'on appelle couramment le devoir de réparation.* » Et le pape précise : « *Le devoir de réparation et d'expiation s'impose en vertu d'un motif impérieux de justice et d'amour. (...) Ce devoir d'expiation incombe au genre humain tout entier.* »
- Enfin, le message Fatima nous apprend que nous devons aussi réparer, plus particulièrement le premier samedi du mois, pour les blasphèmes contre le Cœur Immaculé de Marie. En effet, le 29 mai 1930, sur une question de sœur Lucie Lui demandant pourquoi cinq premiers samedis du mois en l'honneur des douleurs de Notre-Dame, Notre-Seigneur après avoir nommé les cinq blasphèmes contre le Cœur Immaculé de Marie, ajouta : « *Voilà, ma fille, le motif pour lequel le Cœur Immaculé de Marie M'a inspiré de demander cette petite réparation, et, en considération de celle-ci, d'émouvoir ma miséricorde pour pardonner aux âmes qui ont eu le malheur de l'offenser.* » (Voir l'article [Deux lettres de sœur Lucie sur la dévotion au Cœur Immaculé de Marie](#))



Certes, l'acte de réparation parfait a été accompli par le Christ sur la Croix. Mais Dieu a voulu que tout homme soit associé à cette œuvre de salut et de réparation. Car s'Il est la source de cette rédemption, le Christ, tête de l'Église, veut aussi que ses membres unissent leurs souffrances aux siennes. C'est ce qu'enseigne saint Paul : « *Je complète en ma chair ce qui manque aux souffrances du Christ.* » (Col 1, 24) Voilà pourquoi l'Église nous incite régulièrement à faire des actes de réparation. Par exemple, dans l'encyclique *Miserentissimus Redemptor*, Pie XI ordonne de réciter [un acte de réparation au Sacré-Cœur](#) tous les ans le jour de la fête du Sacré-Cœur (vendredi qui suit le 2^e dimanche après la Pentecôte).

Ainsi, si nous voulons vraiment faire ce que demande notre Mère du Ciel et ainsi plaire à son divin Fils, nous devons essayer de nous imprégner de cet esprit de réparation au cours des quatre exercices que Notre-Dame nous demande de faire chaque premier samedi du mois. La méditation proposée pour ce premier samedi du mois nous y incitera plus particulièrement, car la flagellation de Notre-Seigneur est un épisode très dur que l'Église nous invite cependant à méditer quatre fois par an : le dimanche des Rameaux, les mardi, mercredi et vendredi saints, nous incitant à réparer pour tous ces coups que Notre-Seigneur a injustement reçus.

Samedi, accomplissons donc avec zèle et dans un véritable esprit de réparation, les actes de la dévotion réparatrice.

Lettre de liaison n° 78

(17 juillet 2018)

Chaque année, le 16 juillet, nous fêtons Notre-Dame du Mont Carmel. Cette fête, si elle n'a qu'un lien tenu avec Fatima, n'en a pas moins un lien bien réel. Car, parmi les cinq pratiques de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, il en est une qui a été demandée de façon discrète certes, mais parfaitement claire : c'est le port du scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel, lequel fut confié à saint Simon Stock par Notre-Dame elle-même le 16 juillet 1258 (voir la page [Histoire du scapulaire](#)).

Ce n'est pas la première fois que Notre-Dame fait cette demande de façon discrète. En effet, c'est un 16 juillet également, le 16 juillet 1858, soit six siècles jour pour jour après l'apparition à saint Simon Stock, qu'eut lieu la dernière des dix-huit apparitions de Lourdes. Ainsi, à Fatima comme à Lourdes, lors de sa dernière apparition, un peu comme dans un testament, la Sainte Vierge a laissé un signe indiquant combien elle chérissait cette pratique du port du scapulaire. Aussi, nous qui voulons répondre du mieux possible aux demandes de notre Mère du Ciel, ayons à cœur de porter le scapulaire ou de nous le faire imposer sans tarder.



En effet, ce n'est pas parce que Notre-Dame a fait sa demande de façon discrète que ce point de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie est secondaire. Sœur Lucie a toujours souligné le lien entre la consécration au Cœur Immaculé de Marie et le scapulaire, car il est le signe extérieur visible de notre appartenance à Notre-Dame (voir [lettre de liaison n° 21](#)). Mais il y a d'autres raisons d'être attaché au port du scapulaire.

Tout d'abord, cette imposition nous incorpore en quelque sorte à l'ordre du Carmel, ce qui fait que nous partageons avec les autres membres tous les trésors mystiques de l'ordre, trésors fondés sur son appartenance à Marie. À une de ses amies restée dans le monde, Céline Mandelone, qui s'était fait imposer le scapulaire, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus écrivit : « *Que je suis heureuse que vous soyez revêtu du scapulaire ! C'est un signe assuré de prédestination, et puis vous êtes par-là unie plus intimement encore à vos petites sœurs du Carmel.* » En choisissant de porter l'habit du Carmel (même si c'est en réduction), comme les carmes nous choisissons la Vierge Marie pour patronne et protectrice. En échange de cette protection, nous devons nous acquitter d'un culte à son égard, pour la louer et l'honorer non seulement par des hommages liturgiques, mais plus encore par une véritable consécration du cœur.

Ensuite, le scapulaire est une source de grâces et une protection. Qu'il soit une source de grâces, l'histoire le montre amplement. Pie XII l'a lui-même reconnu en 1950 : « *La dévotion au scapulaire a fait couler sur le monde un fleuve immense de grâces spirituelles et temporelles.* » L'histoire du scapulaire est également remplie d'épisodes montrant qu'il est une véritable protection non seulement contre les dangers spirituels, mais aussi contre les dangers temporels. (Voir sur le site la page [Faveurs obtenues](#) de l'onglet Le port du scapulaire)

Il est important de souligner ce point, car la pensée moderne tend trop souvent à limiter le rôle de Notre-Dame à n'être qu'un exemple. Il est tout à fait exact que la Sainte Vierge est le plus bel exemple que nous puissions avoir pour aller à Jésus. Mais on ne peut passer sous silence toutes les autres prérogatives qu'il a plu à Dieu de donner à sa Mère. En particulier, aux dires de plusieurs pères ou docteurs de l'Église, la Puissance, la Sagesse et la Miséricorde lui furent conférés par le Père, le Fils et le Saint-Esprit. C'est pourquoi dans les litanies de la Sainte Vierge, parmi les 47 titres qui lui sont attribués, nous chantons qu'elle est la Vierge puissante (*Virgo potens*) et le Trône de la Sagesse (*Sedes Sapientiae*). Et dans d'autres prières, il est dit qu'elle est aussi Mère de Miséricorde, comme dans le *Salve Regina* ou le *Salve Mater Misericordiae*.

Les Pères et docteurs de l'Église enseignent également que Marie n'a pas gardé pour elle toutes ces grâces : elle en communique continuellement les fruits à ses enfants. Sa puissance et sa miséricorde s'expriment par exemple dans ce que l'on appelle le privilège sabbatin du scapulaire, privilège que Notre-Dame révéla par une vision au pape Jean XXII, pape de 1316 à 1334 (Voir la page du site [Le privilège sabbatin](#)) :

Quiconque entrera dans cet ordre [l'ordre du Carmel] et observera dévotement ce genre de vie sera sauvé éternellement et délivré de la peine et de la culpabilité [c'est-à-dire de l'enfer]. Et si au jour de leur passage dans l'autre vie, ils sont amenés au purgatoire, moi la Mère de la grâce je descendrai au purgatoire le samedi après leur mort et je délivrerai ceux que j'y trouverai et les ramènerai dans la montagne sainte et à la vie éternelle.

Donc, si nous nous consacrons à Notre-Dame et portons son scapulaire, ce n'est pas uniquement parce qu'elle est pour nous un exemple ; c'est aussi et même surtout parce qu'elle est une aide indispensable pour faire notre salut, parce que porter son scapulaire est une source de grâces et une protection contre tous les dangers spirituels et temporels de cette vie. Bien sûr, toutes ces grâces viennent non pas du scapulaire lui-même, mais des pouvoirs accordées par Dieu à Notre-Dame. Dans ses litanies, ne dit-on pas qu'elle est la Mère de la divine grâce (*Mater divinae gratiae*) ? Alors ayons à cœur de porter le scapulaire ou de nous le faire imposer au plus vite, car Notre-Dame protège tous ceux qui le portent, tout particulièrement à l'heure de la mort.

Rosaires vivants

Les neuf premiers rosaires vivants lancés le 25 mars dernier ont pris fin le 7 juillet et nombreux ont été ceux qui ont souhaité se réinscrire dans un nouveau rosaire. Une personne a même organisé un rosaire elle-même. Cinq nouveaux rosaires ont ainsi pu démarrer dès le 8 juillet et un sixième n'attend plus qu'une personne pour pouvoir être lancé.

Certains auraient souhaité une réinscription automatique. Ce n'est pas possible pour plusieurs raisons. Tout d'abord un rosaire vivant est un véritable engagement sur une durée tout de même significative. Il convient donc que cet engagement soit clairement formulé et non pas fait de façon implicite. De plus, l'expérience vient de montrer que, pour chaque rosaire, il y a toujours deux ou trois personnes qui ne souhaitent pas poursuivre. Et il est plus logique de demander une confirmation pour un renouvellement que pour un arrêt.



Si nombreux sont ceux qui nous confient que cette façon de prier les aide, d'autres lui trouvent une sensation d'isolement qu'ils regrettent et souhaiteraient plus de contacts entre les membres d'un même rosaire. C'est difficilement possible autrement que par mail, car les inscrits sont souvent répartis aux quatre coins du monde. De plus, même pour des personnes qui habitent à proximité les unes des autres, il semble peu probable de pouvoir trouver régulièrement pendant trois mois des occasions pour une récitation en commun. Le principe du rosaire vivant conduit nécessairement à dire sa dizaine de son côté et à n'être uni aux autres membres que par la pensée et la prière. D'ailleurs, parmi ceux qui récitent leur chapelet quotidiennement, nombreux sont ceux qui, pour diverses raisons, le font en étant seuls. Il n'est donc pas anormal qu'il en soit ainsi pour un rosaire vivant. Il faut surtout être uni à Notre-Dame et à son divin Fils, et n'être uni que par la prière aux quatorze autres membres. Cependant, plusieurs nous ont confié que cette union toute spirituelle les aidait à bien dire leur dizaine.

Au passage, il convient de préciser un point qui est probablement évident pour beaucoup, mais qui ne l'est pas pour certains, semble-t-il : une dizaine de chapelet ne signifie pas dix chapelets comme lorsqu'on parle d'une dizaine de personnes par exemple. S'il en était ainsi, le mot "chapelet" serait au pluriel. Une dizaine de chapelet signifie une série de dix "Je vous salue Marie", parmi les cinq que comporte un chapelet. Grammaticalement parlant, il serait peut-être plus correct de dire une dizaine du chapelet ou d'un chapelet. Mais l'usage de dire une dizaine de chapelet (chapelet au singulier) pour désigner cette série de dix "Je vous salue Marie".

N'oublions pas, en récitant cette dizaine, de l'offrir à toutes les intentions qui nous ont été confiées. Saint Louis Marie Grignon de Montfort enseigne qu'une des causes d'inefficacité du rosaire est de le réciter sans intention. [La page du site où sont mentionnées ces intentions](#), a été consultée plus de 10 000 fois, soit une moyenne de 11 consultations par jour depuis sa mise en place. C'est une preuve que, même si les membres ne se connaissent pas, notre petite communauté est bien unie par la prière. Continuons à prier les uns pour les autres et demandons à Notre-Dame la grâce de toujours mieux dire notre chapelet (que nous le disions en entier tous les jours ou que nous récitons simplement une dizaine d'un rosaire vivant). Pour cela, nous pouvons nous aider de [la prière proposée](#) dans la présentation du rosaire vivant.

Certains ont demandé à avoir des méditations pour les aider à bien réciter leur chapelet. De courtes méditations ont été mises à cet effet sur le site : voir [la page Méditations](#) de l'onglet Chapelet quotidien. On peut aussi reprendre une phrase des [méditations proposées pour les premiers samedis](#).

Lettre de liaison n° 79

(1er août 2018)

Depuis trois ans que la lettre de liaison a été lancée, les points les plus importants du message de Fatima ont été présentés. ([Une table analytique de tous les sujets abordés](#) – avec des liens vers les lettres de liaison ou fiches traitant le sujet –, a été mise sur le site.)

Toutes paroles de l'Ange et de Notre-Dame ont été commentées et tous ensemble, nous avons essayé, chacun selon nos possibilités, de contribuer à l'établissement dans le monde de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie en satisfaisant avec le plus de ferveur aux cinq pratiques demandées par notre Mère du Ciel.

Il reste pourtant certaines demandes de Notre-Dame qui ne sont toujours pas satisfaites cent ans après les apparitions, en particulier la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie. (Voir les lettres de liaison [n° 39](#), [n° 40](#) et [n° 41](#).) Bien que cette consécration ne dépende pas directement de nous, nous avons malgré tout essayé d'œuvrer en envoyant une [lettre de soutien au cardinal Burke](#). (Voir [lettre de liaison n° 52](#).) C'est un sujet douloureux qui divise les catholiques. Nous avons l'exemple d'une communauté religieuse qui a cessé toute participation avec un organisme catholique, simplement parce qu'il avait émis un doute sur la validité de la consécration faite par Jean-Paul II le 25 mars 1984. Pourtant plusieurs prélats ont émis des doutes sur cette consécration. (Voir par exemple les propos du cardinal Cordes dans la [lettre de liaison n° 52](#).) Un élément nouveau vient d'être apporté à cette question. Il s'agit d'un entretien qu'eut un journaliste espagnol, José Maria Zavala, avec don Gabriel Amorth le 25 octobre 2011. (Don Amorth, décédé le 16 septembre 2016, a été exorciste du diocèse de Rome de 1986 à 2016.) Une partie de cet entretien a été révélée [le 18 mars 2017 par le quotidien espagnol La Razon](#), à l'occasion de la présentation du dernier livre de JM Zavala, *Le secret le mieux gardé de Fatima*. Voici une partie du dialogue entre don Amorth (Don A) et José-Maria Zavala (JM Z) :

JM Z : Croyez-vous que l'Église a rempli les conditions exigées par la Vierge pour que la consécration à son Cœur immaculé soit valide ?

Don A [agacé] : Consécration ? Quelle consécration... ?

JM Z : Celle effectuée par Jean-Paul II, le 25 mars 1984.

Don A : Cette consécration n'a pas eu lieu. J'ai été témoin de l'acte. J'étais sur la place Saint Pierre ce dimanche-là dans l'après-midi, très près du Pape, si près que je pouvais presque le toucher.

JM Z : Que me dites-vous là ?

Don A : Ce que vous entendez.

JM Z : Et pourquoi affirmez-vous d'une façon aussi tranchée que la consécration n'a pas existé ?

Don A : Très simple : Jean Paul II voulait mentionner expressément la Russie, mais finalement il ne l'a pas fait.

JM Z : Qu'est-ce qui l'en a empêché ?

Don A : Ou plutôt : qui l'en a empêché ? Et je vous réponds : des membres de sa suite.

JM Z : Ne me dites pas que le politiquement correct a eu plus de pouvoir aussi à ce moment-là que la volonté même exprimée par la Vierge...

Don A [acquiesçant, impuissant, de la tête] : Les représentants de l'église orthodoxe, présents lors de l'acte, ne devaient en aucune façon entendre la Russie mentionnée expressément ; dans le cas contraire, on craignait une réaction immédiate et aux conséquences imprévisibles pour le Vatican du côté des autorités soviétiques.

JM Z : Lâcheté ?

Don A : Pourquoi la déguiser en prudence ?

JM Z : S'il n'a pas prononcé le nom de la Russie, qu'a fait le pape alors ?

Don A : Tourner autour du pot : « Oui, mais non... ». En fait, dans le texte imprimé, la consécration la Russie figurait expressément, mais à la dernière heure les pressions diplomatiques ont produit un effet. Jean-Paul II prétendait dire bien fort ce mot durant l'acte, mais finalement, comme je vous l'ai dit, ils l'en ont empêché. C'est ainsi qu'il a dû se contenter de dire : « *ces nations, en particulier celles ayant besoin de cette consécration* ».

JM Z : Une circonlocution regrettable pour donner à penser que la Russie figurait parmi « *ces nations* », mais sans la citer, comme le demandait la Vierge.

Don A : Exact. C'est pour cela même que j'insiste pour vous dire que cette consécration s'en est trouvée invalide.

JM Z : Mais la sœur Lucie elle-même a dit que, bien qu'en excluant la mention de la Russie, le Ciel l'avait acceptée finalement parce que cela a été fait avec l'assentiment de tous les évêques du monde.

Don A [surpris, les yeux exorbités] : Lucie a dit cela... ?

JM Z : Bon, c'est le cardinal Tarsicio Bertone qui l'a dit en 2000, en s'appuyant sur une lettre de Lucie datée de novembre 1989, dans laquelle elle déclarait que le Ciel avait admis la consécration bien qu'une des conditions les plus importantes ait été négligée.

Don A [comme s'il était en train de faire un interrogatoire de police à la recherche d'une preuve décisive] : Avez-vous vu cette lettre ?

JM Z : Jamais, non.

Don A :Et je crois que vous ne la verrez jamais, parce que je suis convaincu que Lucie ne l'a pas écrite.

JM Z : Comment en êtes-vous aussi sûr ?

Don A :Pourquoi Bertone ne l'a-t-il pas montrée quand il devait le faire, en révélant le troisième secret ? Une simple photocopie du manuscrit, incluse dans le dossier officiel du Vatican, aurait suffi pour dissiper tout doute. Si le Vatican a toujours été scrupuleux en apportant les preuves documentaires qui authentifiaient les dires de Lucie sur des faits mineurs, pour quelle raison a-t-il alors lésiné sur l'unique preuve documentaire qui, d'après Bertone, validait un fait d'une telle transcendance comme l'était sans aucun doute la consécration effectuée par Jean-Paul II ?

JM Z : C'est bizarre, je l'admets.

Don A [La voix de don Amorth a le son des feuilles sèches] : Vraiment, vous croyez que Lucie a attendu cinq ans pour mettre par écrit que la consécration avait été réellement acceptée ? Et que Bertone a attendu dix-sept ans, pas moins, pour annoncer la validité de quelque chose d'aussi crucial que la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie ?

JM Z : Tout cela est vraiment très étrange.

Don A :En outre, si la consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie effectuée par Pie XII en 1942 n'a été acceptée qu'en partie - Jésus a dit alors qu'en conséquence la guerre ne serait que raccourcie au lieu de se terminer immédiatement -, pourquoi cela allait-il changer désormais avec Jean-Paul II si, à cette occasion également, la Russie n'était pas mentionnée ?

JM Z : Ce serait une incongruité, effectivement...

Ces propos de don Amorth sont graves, car ils mettent en cause des personnes haut placées dans la hiérarchie de l'Église. Pourtant, étant donné la personnalité de leur auteur, il est difficile de ne pas leur accorder crédit. De plus, don Amorth n'est pas le seul à penser ainsi : le cardinal Burke, le cardinal Cordes et Mgr Schneider ont tenu des propos similaires (voir [lettre de liaison n° 52](#)).

Cette consécration de la Russie ne dépendant que de la volonté du pape, mis à part prier, nous ne pouvons pas faire grand-chose. Mais, au moins, suivons la deuxième demande de Notre-Dame associée à cette consécration : « *Pour l'empêcher, je viendrai demander la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé **ET** la communion réparatrice des premiers samedis du mois.* » Notre-Dame est effectivement venue demander [la communion réparatrice des premiers samedis](#) du mois en 1925, le 10 décembre, puis la consécration de la Russie en 1929, le 13 juin. L'ordre est important : Notre-Dame a demandé la communion réparatrice trois ans et demi avant la consécration. Cet ordre n'est sûrement pas sans signification. Alors samedi, faisons tous, avec une grande ferveur, notre communion réparatrice.

Ensuite consacrons nos personnes et faisons consacrer nos paroisses, nos écoles, nos communes, nos diocèses, car le père Alonso disait : « *La consécration de la Russie n'arrivera que **comme le fruit de la consécration généralisée et intense de tous les membres et de toutes les collectivités de l'Église.*** »

Lettre de liaison n° 80

(15 août 2018)

Nombreux sont ceux qui se posent la question de savoir pourquoi Notre-Dame a demandé la consécration de la Russie et pas du monde. En effet, pourquoi Notre-Dame a-t-elle parlé de la Russie ? Voici deux réponses possibles à cette question.

En 1867, Pie IX canonisa Josaphat Kountsevitch (1584-1623), archevêque de Polotsk (ou Polatsk) en Biélorussie, assassiné le 12 novembre 1623 pour avoir défendu toute sa vie le rattachement des Orientaux à l'Église romaine. Saint Josaphat fût le premier saint de l'Église d'Ukraine. À cette occasion, Dom Guéranger (1805 – 1875) rédigea une notice pour son *Année liturgique* pour la fête de saint Josaphat (14 novembre). Voici un extrait de cette notice écrite une cinquantaine d'années avant les apparitions de Fatima :

La Russie catholique, c'est la fin de l'Islam et le triomphe définitif de la Croix sur le Bosphore, sans péril aucun pour l'Europe ; c'est l'empire chrétien d'Orient relevé avec un éclat et une puissance qu'il n'eut jamais ; c'est l'Asie évangélisée, non plus seulement par quelques prêtres pauvres et isolés, mais avec le concours d'une autorité plus forte que Charlemagne. C'est enfin la grande famille slave réconciliée dans l'unité de foi et d'aspirations pour sa propre grandeur. Cette transformation sera le plus grand événement du siècle qui la verra s'accomplir, et changera la face du monde.

Une autre raison du choix de la Russie a été donnée par Notre-Seigneur Lui-même, suite à une demande de sœur Lucie. Le 18 mai 1936, elle écrivait à son confesseur :



D'une manière intime, j'ai parlé à Notre-Seigneur de ce sujet, et, il y a peu de temps, je lui demandais pourquoi il ne convertissait pas la Russie sans que sa Sainteté fasse cette consécration :

— Parce que je veux que toute mon Église reconnaisse cette consécration comme un triomphe du Cœur Immaculé de Marie, pour ensuite étendre son culte et placer, à côté de la dévotion à mon Divin Cœur, la dévotion à ce Cœur Immaculé.

— Mais, mon Dieu, le Saint-Père ne me croira pas, si vous ne le mouvez vous-même par une inspiration spéciale.

— Le Saint-Père ! Priez beaucoup pour le Saint-Père. Il la fera, mais ce sera tard ! Cependant le Cœur Immaculé de Marie sauvera la Russie, elle lui est confiée.

Ainsi, d'après Notre-Seigneur Lui-même, la Russie est confiée au Cœur Immaculé de Marie. De plus, dans le secret du 13 juillet 1917, Notre-Dame a dit : « *Si l'on écoute mes demandes, la Russie se convertira et l'on aura la paix. Sinon elle répandra ses erreurs à travers le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Église. (...) À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera. Le Saint-Père me consacrera la Russie qui se convertira, et il sera accordé au monde un certain temps de paix.* » Il y a donc un lien très net entre la conversion de la Russie, la sauvegarde de la Chrétienté et le triomphe du Cœur Immaculé de Marie. Par conséquent, cette consécration a une importance capitale, même si elle n'est pas le point le plus important du message de Fatima. Ainsi, la Russie a-t-elle une place très particulière dans le plan divin. C'est une volonté divine qu'il convient de respecter. Voilà pourquoi il est important que le Saint-Père consacre ce pays au Cœur Immaculé de Marie, en respectant scrupuleusement les demandes de Notre-Dame. (Voir [lettre de liaison n° 52](#))

Pour certains, la Sainte Vierge ayant dit : « *Pour l'empêcher [la guerre], je viendrai demander la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé* », la guerre ayant malgré tout eu lieu faute d'avoir fait la consécration en temps voulu, cette demande de Notre-Dame n'a plus lieu d'être. C'est oublier l'insistance continuelle de sœur Lucie après la deuxième guerre mondiale pour demander cette consécration. En particulier, le 13 mai 1982, au cours de l'entretien qu'elle eut avec le pape Jean-Paul II, sœur Lucie lui demanda de consacrer la Russie dans les formes demandées par Notre-Dame. Et le Saint-Père lui répondit alors qu'il acceptait d'en parler au prochain synode. Si cette consécration n'avait plus lieu d'être, pourquoi sœur Lucie la réclamait-elle encore 35 ans plus tard ? Et pourquoi le Saint-Père accepta-t-il d'étudier la demande de sœur Lucie ? Continuons donc à prier pour que le Saint-Père fasse cette consécration.

Sur le rosaire

Bien avant Fatima, plusieurs papes et plusieurs saints ont parlé du rosaire. Léon XIII écrivit douze encycliques sur le rosaire. Mais les démons aussi ont parlé du rosaire. Voici ce qu'on lit dans la vie de saint Dominique. Le saint moine prêchait un jour à Carcassonne lorsqu'on lui amena un hérétique qui était envahi par les démons pour avoir condamné la dévotion au Rosaire. Saint Dominique ayant ordonné aux démons de dire si tout ce qu'il prêchait sur le Rosaire était vrai, ils s'écrièrent en hurlant : « *Écoutez, chrétiens, tout ce que cet homme, notre ennemi, dit de Marie et du Rosaire, est parfaitement vrai.* »

Et ils ajoutèrent : « *Marie, Mère de Dieu, est notre plus grande ennemie. Elle renverse tous nos projets. Sans Elle, nous aurions mille fois bouleversé toute l'Église.* »

Puis ils avouèrent qu'ils ne pouvaient rien sur les serviteurs de Marie et qu'il y en avait beaucoup qui, malgré leurs fautes, se sauvaient à la mort en invoquant le nom de Marie. Ils finirent par dire : « *Nous sommes forcés de déclarer qu'aucun de ceux qui persévèrent dans la dévotion à Marie et au saint Rosaire ne vont en enfer, car la Sainte Vierge obtient aux pécheurs avant leur mort, un véritable repentir.* »

Il est de bon ton, de nos jours, de dénigrer le rosaire. Récemment encore, un auteur religieux écrivait : « *Le Rosaire n'est pas une dévotion à la Vierge, mais au Christ, qui recentre parfaitement la vie des baptisés.* » Si le rosaire n'est pas une dévotion à la Sainte Vierge, quelles sont alors les prières qui en font partie ? Car la dévotion à la Sainte Vierge existe bien et a toujours été recommandée par l'Église. Saint Louis Grignion de Montfort a même écrit un remarquable ouvrage sur la question : *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge.*

Alors, ne lâchons pas notre chapelet et ayons à cœur de le dire tous les jours, de l'offrir à Notre-Dame, pour notre salut et pour obtenir la paix dans le monde.

Rosaires vivants

Vous êtes nombreux à remercier pour l'organisation des rosaires vivants. La joie exprimée par certains est même parfois très émouvante. Faute de temps, nous ne pouvons pas toujours répondre individuellement tous ceux qui nous écrivent. Que tous ceux qui nous ont envoyé des remerciements ou des encouragements, trouvent ici l'expression de nos plus sincères remerciements pour nous avoir dit avec simplicité ce qu'ils pensaient.

Quelques-uns ont eu l'humilité de reconnaître qu'il leur arrive, certains jours, d'oublier de réciter leur dizaine. Il ne faut pas se décourager, mais offrir et persévérer. Il est vrai que, plus on oublie, plus il faut du courage pour persévérer. Mais quand le démon commence à nous décourager parce que nous oublions trop souvent, c'est là qu'il est prêt de gagner. Pour en sortir, il faut en parler, non pas à notre voisin, ... mais à la Vierge Marie, en reconnaissant tout d'abord notre faiblesse, en lui demandant ensuite la grâce de ne plus oublier à l'avenir, celle aussi de bien dire notre dizaine, enfin la lui offrir parce qu'elle est notre Mère, qu'elle nous l'a demandé, que nous l'aimons de tout notre cœur et que nous voudrions l'aimer encore plus pour qu'elle nous conduise ainsi à son Fils bien-aimé.

Dans ce but, une personne nous a suggéré une idée. Saint Louis-Marie Grignion de Montfort dans *Le Secret du Rosaire*, propose de commencer le chapelet en récitant la courte prière suivante :

Je m'unis à tous les saints qui sont dans le ciel, à tous les justes qui sont sur la terre, aux fidèles qui sont dans ce lieu ; je m'unis à Vous, ô mon Jésus, pour louer dignement votre Sainte Mère, et Vous louer en Elle et par Elle.

Je renonce à toutes les distractions qui me viendront pendant ce chapelet [ou cette dizaine] que je veux réciter avec attention, modestie et dévotion comme s'il était le dernier de ma vie.

Nous Vous offrons, Très Sainte Trinité, ce Credo pour honorer les mystères de notre foi, ce Pater et ces trois Ave pour honorer l'Unité de votre essence et la Trinité de vos personnes.

Nous Vous demandons une foi vive, une ferme espérance et une ardente charité.

Réciter cette courte prière avant de réciter la dizaine de notre rosaire vivant est sûrement un très bon moyen pour obtenir de Notre-Dame qu'elle nous accorde la grâce de la persévérance et celle de la ferveur.



Lettre de liaison n° 81

(30 août 2018)

Après-demain, 1^{er} septembre, premier samedi du mois, n'oublions pas la communion réparatrice à faire ce jour-là pour réparer les blasphèmes contre Notre-Dame. Le 29 mai 1930, à Tuy, Notre-Seigneur confiait à sœur Lucie qui cherchait à savoir la raison des cinq premiers samedis consécutifs pour la dévotion réparatrice :



Ma fille, le motif en est simple. Il y a cinq espèces d'offenses et de blasphèmes proférés contre le Cœur Immaculé de Marie :

1. les blasphèmes contre l'Immaculée Conception,
2. les blasphèmes contre sa virginité,
3. les blasphèmes contre sa maternité divine, en refusant en même temps de la reconnaître comme Mère des hommes,
4. les blasphèmes de ceux qui cherchent publiquement à mettre dans le cœur des enfants l'indifférence ou le mépris ou même la haine à l'égard de cette Mère Immaculée,
5. les offenses de ceux qui l'outragent directement dans ses saintes images.

Voilà ma fille, le motif pour lequel le Cœur Immaculé de Marie m'a inspiré de demander cette petite réparation, et, en considération de celle-ci, d'émouvoir ma miséricorde pour pardonner aux âmes qui ont eu le malheur de l'offenser. Quant à toi, cherche sans cesse, par tes prières et tes sacrifices, à émouvoir ma miséricorde à l'égard de ces pauvres âmes.

Voici deux faits qui montrent que ces paroles de Notre-Seigneur ne sont pas dénuées de fondement. L'un d'eux a déjà une cinquantaine d'années, mais l'autre a moins d'un mois.

Dans le numéro du 13 décembre 1961 du mensuel *Voz de Fatima*, publication officielle du sanctuaire de Fatima paraissant le 13 de chaque mois depuis 13 octobre 1922, paraissait l'information suivante :

Une association impie et satanique a été fondée dans un certain pays, dont les membres s'engagent à proférer des blasphèmes contre la Très Sainte Vierge. Cette association s'occupe spécialement de recruter ses membres parmi les enfants, les incitant à répéter d'interminables "litanies" d'injures contre la Mère de Dieu. Jusqu'où va la malice de certaines âmes... Il est du devoir de tout bon chrétien qui voit l'honneur de sa Mère outragée, de réparer des crimes si exécrables. Une des demandes les plus instantes de Notre-Dame, lors de ses apparitions à Fatima, a été précisément la RÉPARATION envers son Cœur Immaculé. Elle a même enseigné aux petits bergers une courte prière en leur recommandant de la répéter avant de faire quelque sacrifice : « Ô Jésus, c'est pour votre amour, en RÉPARATION des offenses au Cœur Immaculé de Marie et pour la conversion des pauvres pécheurs. »

Ces offenses sont bien réelles et ce sont celles qu'il vous est proposé de réparer plus spécialement samedi. Monseigneur Joao Venancio, l'évêque de Leiria-Fatima, très marqué par l'information, proposa une prière pour réparer ces blasphèmes :

Ô Marie, ma très Sainte Mère, désirant réparer les offenses que reçoit votre Cœur Dououreux et Immaculé et spécialement les blasphèmes dirigés contre Vous, je vous offre ces humbles louanges, dans le but de vous consoler de tant de fils ingrats qui ne vous aiment pas, et de consoler le très saint Cœur de Jésus qui est si offensé et attristé par les injures dirigées contre Vous.

Daignez, très douce Mère, recevoir mon humble et pauvre hommage. Faites que je vous aime et me sacrifie pour Vous chaque jour davantage et regardez avec des yeux pleins de miséricorde tous ces malheureux afin qu'ils ne tardent pas à se réfugier, repentis, dans votre sein maternel. Amen

Daignez, Vierge Sacrée, accepter ma louange.

Donnez-moi la force contre vos ennemis.

Dieu soit béni.

Béni soit l'auguste Mère de Dieu, la très Sainte Vierge Marie.

Béni soit sa sainte et Immaculée Conception.

Béni soit sa glorieuse Assomption.

Béni soit le nom de Marie, Vierge et Mère.

Béni soit son Cœur douloureux et immaculé.

Béni soit sa pureté virginale.

Béni soit sa divine maternité.

Béni soit sa médiation universelle.

Bénies soient ses larmes et ses douleurs.

Bénies soient les grâces avec lesquelles le Seigneur L'a couronnée Reine des cieux et de la terre.

Gloire à la très sainte Vierge Marie, Fille bien-aimée du Père.

Gloire à la très sainte Vierge Marie, Mère Immaculée du Fils.

Gloire à la très sainte Vierge Marie, Épouse virginale du Saint-Esprit

Vierge très sainte, ma bonne et tendre Mère, je vous aime pour ceux qui ne vous aiment pas ; je vous loue pour ceux qui vous blasphèment ; je me donne totalement à vous pour ceux qui ne veulent pas vous reconnaître comme leur Mère.

Je vous salue Marie ...

Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à Vous.

Notre Dame du Rosaire de Fatima, priez pour nous.

Cœur immaculé de Marie, soyez notre salut.

Cœur douloureux et immaculé de Marie, priez pour nous qui avons recours à vous.

Imprimatur : Nous accordons une indulgence partielle à qui récitera avec dévotion cet acte de réparation.

Leiria, le 13 avril 1961

+ Joao, Évêque de Leiria-Fatima



Autre fait montrant la réalité d'un autre blasphème contre Notre-Dame : en France, dans l'île de Noirmoutier (Vendée), dans la nuit du 18 au 19 août dernier, une statue de la Vierge à l'Enfant haute de 3,5 m a été profanée. La statue représente Notre-Dame montrant le Cœur de l'Enfant-Jésus, ce dernier écartant son vêtement pour le laisser apparent. [La Vierge et l'Enfant-Jésus ont été décapités.](#)

Érigée en souvenir d'une mission paroissiale en 1949, cette statue se dresse sur un terrain offert par une habitante du village en réponse à une promesse faite à la Vierge. « *Ma grand-mère avait promis d'offrir ce terrain si ses trois fils, Adrien, Roger et Michel, revenaient de la guerre* »

raconte son petit-fils. Cette statue avait été restaurée en 2014 par la paroisse, puis avait été bénie en grande cérémonie le 6 juin 2015.

Alors samedi, pratiquons la dévotion réparatrice avec une grande ferveur pour réparer tous ces blasphèmes.



Lettre de liaison n° 82

(16 septembre 2018)

Depuis maintenant près de trois ans et demi, nous essayons d'approfondir le message de Fatima. Les points les plus importants de ce message ont été étudiés : non seulement les faits eux-mêmes qui prouvent l'origine divine et l'importance du message, mais aussi les différents points de doctrine rappelés par l'Ange et Notre-Dame ainsi que les différentes pratiques de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, notamment à travers les méditations sur les paroles de l'Ange en 1916, ou de Notre-Dame en 1917 (voir la [préparation à la consécration au Cœur Immaculé de Marie](#)). Enfin, les demandes de la Sainte Vierge ont été, elles aussi, analysées, notamment la consécration de la Russie, avec si possible à chaque fois des propositions d'action.

Toutefois, il reste encore un point qui n'a pas été abordé : c'est ce que l'on appelle communément "le troisième secret de Fatima", mais qui n'est en réalité que le troisième point d'un unique secret. Certes, ce n'est qu'un point parmi les nombreux éléments du message de Fatima, mais il serait injurieux envers Notre-Dame de le passer sous silence. Il est vrai que, bien souvent, le troisième secret est l'arbre qui cache la forêt : on se focalise sur lui et on oublie le reste. C'est pourquoi, jusqu'à présent, les lettres de liaison de Cap Fatima se sont exclusivement consacrées à étudier les autres points. Mais la moindre parole de Notre-Dame a son importance ; il ne peut donc être question de laisser le troisième secret de côté : il fait partie du message de Fatima, tout autant que le reste.

C'est un point qui, malheureusement, divise les catholiques. En effet, il existe trois opinions à son sujet : si beaucoup pensent que le texte diffusé par le Vatican le 26 juin 2000 est le secret tel qu'il a été écrit par sœur Lucie, nombreux aussi sont ceux qui pensent, avec des arguments sérieux, que ce n'en est qu'une partie ; enfin certains pensent, avec des arguments tout aussi sérieux, que ce texte n'a pas été écrit par sœur Lucie.

Le cadre de cette lettre ne permet pas de trancher entre ces trois opinions, ou même simplement de les présenter. À ceux qui souhaiteraient approfondir cette question, nous leur recommandons la lecture du livre de Joseph de Belfont : *Mystères et vérités cachées du troisième secret de Fatima*. (Il est facile de se le procurer par internet, par exemple sur le site [Livres en famille](#)).

Mais récemment, un nouvel élément est venu compléter le dossier : le 25 octobre 2011, Don Gabriel Amorth accorda une longue entrevue au journaliste espagnol José-Maria Zavala, au cours de laquelle il lui révéla certaines choses que le Padre Pio lui avait apprises, en lui demandant de ne rien révéler avant sa mort. Don Amorth étant décédé le 16 septembre 2016, José-Maria Zavala a pu publier ces révélations dans un livre paru en mars 2017 : *Le secret le mieux gardé de Fatima*. Il a déjà été question de cette entrevue et de ce livre dans la [lettre de liaison n° 79](#), à propos de la consécration de la Russie. Or, cette semaine nous allons fêter un double anniversaire : le 20 septembre, le centenaire de l'apparition des stigmates de saint Padre Pio et trois jours plus tard le cinquantième anniversaire de son entrée dans la vie éternelle. A l'occasion de ce double anniversaire, il paraît approprié de faire connaître ces révélations, même si elles semblent donner tort à ceux qui pensent que le troisième secret a été révélé. Voici un extrait de l'entrevue entre Don Amorth (Don A) et José-Maria Zavala (JM Z) (pages 229 & 230 de son livre ; les parties entre crochets ont été ajoutées par nous) :

JM Z : Pardonnez-moi d'insister sur le troisième secret de Fatima : le Padre Pio l'a-t-il relié à la perte de la Foi dans l'Église ?

Le Père Gabriele fronce son front et fait un hochement de tête. Il paraît très affecté.

Don A : En effet. Un jour, Padre Pio m'a dit avec tristesse : « Vous savez, Gabriele ? Satan s'est introduit au sein de l'Église et, dans très peu de temps, il arrivera à gouverner une fausse Église. »

JM Z : Oh non Dieu ! Une sorte d'antéchrist ! Quand a-t-il fait cette prophétie ?

Don A : Cela devait être vers 1960, puisque j'étais déjà prêtre. [Don Amorth a été ordonné le 24 juin 1954, à Rome.]

JM Z : Est-ce pour cela que Jean XXIII fut si effaré à l'idée de publier le troisième secret de Fatima, afin qu'on ne pense pas qu'il était l'antipape ou un équivalent ... ?

Un léger sourire de complicité apparaît sur les lèvres du père Amorth.

JM Z : Est-ce que Padre Pio vous a dit quelque chose d'autre sur des catastrophes futures : tremblements de terre, inondations, guerres, épidémies, faim ... ? A-t-il fait allusion aux mêmes fléaux que ceux prophétisés dans les Saintes Écritures ?

Don A : Même s'il trouvait tout cela terrifiant, rien de tout cela ne l'intéressait excepté la grande apostasie au sein de l'Église. C'était la question qui le tourmentait vraiment et pour laquelle il priait et offrait une grande partie de sa souffrance, crucifié par amour.

JM Z : C'est-à-dire le troisième secret de Fatima ?

Don A : Exactement.

JM Z : Y a-t-il un moyen d'éviter quelque chose de si terrible, Père Gabriele ?

Don A : Il faut garder l'espérance, mais cela ne servira à rien si nous n'agissons pas. Commençons par consacrer la Russie au Cœur immaculé de Marie ; récitons le Saint Rosaire ; tous, prions et faisons pénitence.

Cette terrible révélation, le Padre Pio la tenait de Jésus Lui-même. En effet, voici ce que Don Amorth confia à José-

Maria Zavada dans une autre partie de l'entretien (pages 20 & 21 du livre de JM Z) :

Don A, vociférant et en italien, comme s'il voulait expulser le démon lui-même, retrouvant l'ancienne étincelle de ses vieux yeux fatigués et vitreux : Macellai ! [Bouchers, en italien]

JM Z, murmurant entre les dents : Bouchers !

Don A, avec une expression de stupeur : Dans la tête et le cœur de Padre Pio, résonnait sans cesse ce mot terrible prononcé par Jésus Lui-même contre de hauts mandataires de l'Église et une multitude de prêtres.

JM Z : Cette terrible phrase figure dans une lettre du Padre Pio à son directeur spirituel qui figure dans le premier volume de sa *Correspondance* (en date du 19 mars 1913, fête de Saint Joseph). [En réalité elle est du 7 avril 1913. On la trouve facilement sur internet, par exemple sur [cette page du Forum de l'Arche de Marie.](#)]

Don A : Une lettre prophétique, sans aucun doute. Tellement prophétique que tout n'a pas encore été accompli...

JM Z : Comment ne pas se la rappeler ? Le Padre Pio y racontait que Jésus lui est apparu, le visage défiguré, en lui assurant qu'Il serait maintenu en agonie par toutes ses âmes infidèles favorisées par Lui... jusqu'à la fin du monde ! [Jésus apparut au Padre Pio le 28 mars 1913 : voir la lettre précitée.]

Don A, avec une grimace : Et le pire de tout, c'est que ces malheureux continuent à répondre aujourd'hui encore à son ineffable amour en se jetant dans les bras de la maçonnerie. Jésus a dit encore d'autres choses, mais ce qu'il a dit à Padre Pio, à l'époque Il ne l'a dit à aucune autre créature sur terre.

JM Z : Cela devait être terrible...

Don A, avec un claquement de langue : C'était le troisième secret de Fatima...

JM Z, sans voix : Que me dites-vous ! Padre Pio connaissait les paroles de la Vierge quatre ans avant qu'Elle ne les révèle aux petits bergers de Fatima ? [Jésus étant apparu à Padre Pio le 28 mars 1913, c'était bien quatre ans avant les apparitions de Fatima.]

Don A : Évidemment qu'il les connaissait. Le Seigneur le laissait parfois lire dans ses pensées. [Littéralement : dans son carnet personnel.]

JM Z : Padre Pio en personne vous l'a dit ?

Don A, insistant comme quelqu'un qui déteste le moindre soupçon de méfiance : Bien sûr qu'il me l'a dit ! Il souffrait l'inexprimable du fait de la situation de l'Église et de ses pasteurs, car le démon s'était infiltré dans des fissures de l'Église. Déjà Sa Sainteté Paul VI avait averti, mais très peu l'ont cru alors : « *La fumée de Satan s'est infiltrée dans l'Église* » avait-il dit. Le même Souverain Pontife qui a prononcé aussi cette phrase : « *Une messe de Padre Pio vaut plus que toute une mission* ». Croyez-vous que si ce n'était pas la vérité, il y aurait des sectes sataniques, et que des messes noires seraient célébrées au Vatican ?

JM Z : Évidemment. Vous-même avez dit à l'occasion que, parmi les membres des sectes sataniques, il y avait des prêtres, des évêques et des cardinaux et que même le Pape Benoît XVI en avait été informé.

Ces révélations sont terribles et se passent de commentaires. Nombreux sont ceux qui, sans doute, auront du mal à croire à la réalité de ces propos du Padre Pio. Ce sont malgré tout les paroles d'un saint. Certes, Padre Pio les garda une cinquantaine d'années avant de les révéler à Don Amorth, lequel les garda ensuite une cinquantaine d'années avant de les révéler à José-Maria Zavala qui dut attendre encore un peu plus de cinq ans avant de les publier. Mais, saint Padre Pio ne les a sûrement pas inventées, ni Don Amorth qui connut personnellement Padre Pio 26 ans et fut de plus toujours très proche du pape puisqu'il fut exorciste du diocèse de Rome de 1986 à sa mort. Dieu sait choisir ses intermédiaires, afin que ce qu'Il veut dire aux hommes soit transmis exactement. On peut donc accorder foi aux propos rapportés par José-Maria Zavala.

Et il est étonnant que rien de tout cela ne figure dans le dossier diffusé par le Vatican le 26 juin 2000 avec le texte présenté comme le troisième secret. Aussi prions saint Padre Pio avec ferveur les 20 et 23 septembre prochains et demandons-lui de nous éclairer.

Lettre de liaison n° 83

(4 octobre 2018)

Même parfaitement dignes de foi puisqu'elles émanent d'un saint, les révélations du Padre Pio rapportées dans [la dernière lettre de liaison](#) sont probablement difficiles à croire pour certains. Or l'importance du sujet est telle qu'il n'est pas possible de laisser planer le moindre doute. Pour nous aider à surmonter cette difficulté, le Ciel ne nous aurait-il pas donné quelques indications au préalable ? C'est effectivement le cas. Plusieurs fois par le passé, le Ciel a parlé d'une effroyable crise dans l'Église. La première en remontant dans le temps depuis les apparitions de Fatima, est une vision qu'eut le pape Léon XIII le 13 octobre 1884.

La vision de Léon XIII

Il existe plusieurs récits de cette vision. Voici celle figurant dans le livre de Dom Amorth [Un exorciste raconte](#) (annexe 1) :

Dans un article publié en 1955 dans la revue *Ephemerides Liturgicae*, le père Domenico Penchenino, écrit :

Je ne me souviens pas exactement de l'année [c'était le 13 octobre 1884]. Un matin, le grand Pontife Léon XIII célébra la sainte messe puis assista, comme d'habitude, à une autre cérémonie en remerciement. Tout à coup, on le vit redresser la tête et fixer intensément quelque chose au-dessus de l'officiant. Il regardait fixement, sans battre des cils, comme envahi d'un sentiment de terreur et d'émerveillement, et les traits de son visage changèrent de couleur. Quelque chose d'étrange, de grand, se produisait en lui.

Finalement, comme s'il reprenait ses esprits, il se redressa en s'appuyant sur sa main d'un mouvement léger mais énergique. On le vit se diriger vers son bureau privé. Ses proches, anxieux, le suivirent et lui demandèrent à voix basse : *"Saint-Père, vous ne vous sentez pas bien ? Avez-vous besoin de quelque chose ?"* Il répondit : *"Non, de rien."*

Une demi-heure après, il appela le Secrétaire de la Congrégation des rites et, en lui tendant une feuille, lui ordonna de l'imprimer et de l'envoyer à tous les Ordinaires [les évêques] du monde. Que contenait-elle ? La prière que nous récitons à la fin de la messe avec les fidèles et qui contient la supplication de la Sainte Vierge, l'invocation ardente du prince des milices célestes, et l'imploration de Dieu pour qu'Il repousse Satan en enfer.

Voici un autre récit tiré de la revue [L'appel du Ciel, n°25](#) de septembre 2010, complété avec quelques précisions d'un récit quasiment identique publié par la revue de l'ordre séculier de Saint Augustin de décembre 1941 :

Le 13 octobre 1884, après que le pape Léon XIII eût terminé de célébrer la messe dans la chapelle vaticane, entouré de quelques cardinaux et membres du Vatican, il s'arrêta soudainement au pied de l'autel. Il se tint là environ dix minutes comme en extase, son visage blanc de lumière. Puis, partant immédiatement de la chapelle à son bureau, il composa la prière à saint Michel Archange avec instructions pour qu'elle soit dite partout après chaque messe basse.

Lorsqu'on lui demanda ce qui était arrivé, il expliqua qu'au moment où il s'apprêtait à quitter le pied de l'autel, il entendit soudainement des voix :

« Après la Messe, j'entendis deux voix, une douce et bonne, l'autre gutturale et dure ; il semblait qu'elles venaient d'à côté du tabernacle. Il s'agissait du démon qui s'adressait au Seigneur, comme dans un dialogue. Voici ce que j'ai entendu :

- La voix gutturale, la voix de Satan dans son orgueil, criant au Seigneur : "Je peux détruire ton Église."

- La voix douce du Seigneur : "Tu peux ? Alors, fais le donc."

- Satan : "Pour cela, j'ai besoin de plus de temps et de pouvoir."

- Notre Seigneur : "Combien de temps ? Combien de pouvoir ?"

- Satan : "75 à 100 ans et un plus grand pouvoir sur ceux qui se mettent à mon service."

- Notre Seigneur : "Tu as le temps, tu auras le pouvoir. Fais avec cela ce que tu veux."

Puis, j'ai eu une terrible vision de l'enfer : j'ai vu la terre comme enveloppée de ténèbres et, d'un abîme, j'ai vu sortir une légion de démons qui se répandaient sur le monde pour détruire les œuvres de l'Église et s'attaquer à l'Église elle-même que je vis réduite à l'extrémité. Alors, Saint Michel apparut et refoula les mauvais esprits dans l'abîme. Puis, j'ai vu Saint Michel Archange intervenir non à ce moment, mais bien plus tard, quand les personnes multiplieraient leurs prières ferventes envers l'Archange. »

La description de la vision se trouve également dans le livre de Mgr Henri Delassus *La conjuration antichrétienne* (tome III, p 879 dans l'édition de Desclée, de Brouwer et Cie de 1910).

À l'issue de cette vision, Léon XIII rédigea deux documents : des prières à réciter après les messes basses et un petit exorcisme. Voici ce que dit Dom Amorth, toujours dans son livre [Un exorciste raconte](#) :



Pour confirmer ce que le père Pechenino rapporte, nous disposons du témoignage irréfutable du cardinal Nasalli Rocca [1872-1952] qui, dans sa *Lettre Pastorale pour le Carême* diffusée à Bologne en 1946, écrit :

Léon XIII a lui-même rédigé cette prière. La phrase : "Satan et ses légions d'esprits mauvais qui rôdent dans le monde en vue de perdre les âmes" trouve une explication historique que son secrétaire particulier, Mgr Rinaldo Angeli, nous a été plusieurs fois racontée. Léon XIII a vraiment eu la vision d'esprits infernaux qui se rassemblaient autour de la ville éternelle (Rome) ; et c'est de cette expérience qu'est née la prière qu'il a voulu faire réciter à toute l'Église. Cette prière, il la récitait d'une voix vibrante et puissante : nous l'avons si souvent entendue dans la basilique du Vatican.

Et ce n'est pas tout. Il a également écrit de ses propres mains un exorcisme spécial figurant dans le Rituel romain (édition 1954, tit. XII, c. III, pages 863 et suivantes). Il recommandait aux évêques et aux prêtres de réciter souvent ces exorcismes dans les diocèses et les paroisses. Il le faisait lui-même à longueur de journée.

L'histoire de ces deux textes est riche d'enseignement.

Les prières après la messe (ou prières léonines)

Les prières que Léon XIII ordonna de réciter après chaque messe basse, sont les suivantes : trois *Ave Maria*, le *Salve regina* suivi d'une oraison et enfin la "*Prière à saint Michel Archange*" que voici :

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat. Soyez notre secours contre la malice et les embûches du démon. Que Dieu lui fasse sentir son empire, nous vous le demandons en suppliant. Et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer par la force divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde en vue de perdre les âmes. Ainsi soit-il.

Le 19 juin 1904, soit moins d'un an après son élection au pontificat, saint Pie X demanda d'ajouter 3 fois l'invocation : *Cœur sacré de Jésus, ayez pitié de nous*, confirmant ainsi l'instruction de son prédécesseur. Le 20 juin 1913, il décida également que ces prières pouvaient être omises aux messes basses revêtant une certaine solennité, notamment les messes chantées ou avec orgue, les messes avec sermon, les messes de mariage, etc.

Au cours de son allocution du 30 juin 1930, après avoir rappelé la persécution religieuse sévissant en Russie ainsi que les prières pour la Russie qu'il avait sollicitées le 19 mars précédent, Pie XI demanda que les prières prescrites par Léon XIII soient dites pour la Russie, confirmant ainsi à nouveau l'instruction de son prédécesseur :

Et pour que tous puissent sans fatigue et sans peine poursuivre cette sainte croisade, nous décidons que les prières que notre bien-aimé prédécesseur Léon XIII a ordonné aux prêtres et aux fidèles de réciter après la messe, soient dites dans cette intention spécifique, à savoir pour la Russie. Que les évêques et le clergé séculier et régulier prennent soin d'informer les fidèles et ceux qui assistent au Saint Sacrifice, et qu'ils ne manquent pas de leur rappeler ces prières.

Ainsi, non seulement cette prière à saint Michel Archange fut rédigée un 13 octobre, 33 ans jour pour jour avant la dernière apparition de Fatima et le miracle du soleil, mais le pape Pie XI demanda qu'elle soit spécifiquement récitée pour la Russie. Il y a donc un lien très fort entre la vision de Léon XIII et la demande de Notre-Dame figurant dans le secret du 13 juillet 1917.

La récitation de cette prière à saint Michel Archange à la fin des messes basses fut obligatoire jusqu'en 1964. À cette date, elle fut supprimée de la façon suivante. Par le motu proprio *Sacram liturgiam* du 25 janvier 1964, le pape Paul VI créa une commission chargée de mettre en application la constitution sur la liturgie du concile Vatican II *Sacro sanctum concilium* du 4 décembre 1963. Cette commission, présidée au début par le cardinal Lercaro, archevêque de Bologne, et dont le secrétaire était Mgr Bugnini, élaborait le *Novus Ordo Missae* promulgué le 6 avril 1969. Mais, dès la première année de son fonctionnement, la commission émit une première instruction, l'instruction *Inter œcumenici*, que le pape signa le 26 septembre 1964. Cette instruction supprimait les prières au bas de l'autel avant et après la messe. En effet, dans le n° 48, il est dit : « *En attendant que soit entièrement restauré l'Ordo de la messe, on observera déjà ce qui suit : (...) c) Dans les prières du bas de l'autel, au début de la messe, on omet le psaume 42. (...) j) On omet le dernier Évangile ; les prières de Léon XIII sont supprimées.* »

Ainsi, au moment où le communisme était à son apogée, quatre ans après que Kroutchev ait déclaré 1960 an 1 du communisme, l'Église demandait de cesser de prier pour la Russie à la fin de chaque messe. Padre Pio ne fut absolument pas d'accord avec cette décision et continua à réciter ces prières jusqu'à sa mort en 1968.

30 ans plus tard, le pape Jean-Paul II lui donna d'une certaine façon raison, car au cours du [Regina Caeli du dimanche 24 avril 1994](#), il demanda aux fidèles de réciter la prière à saint Michel composée par Léon XIII pour nous aider « *dans le combat contre les forces des ténèbres* ».

Aussi, est-il bien dommage de constater que, parfois, les prêtres qui disent la messe selon le rit de 1962, récitent les prières au bas de l'autel avant la messe et le dernier évangile, mais omettent de réciter celles après la messe alors qu'elles font autant partie du rit que les premières.

Le petit exorcisme (dit de Léon XIII)

Léon XIII composa également un exorcisme, connu sous le nom de "Petit exorcisme de Léon XIII", qu'il fit envoyer à chaque évêque. Cet exorcisme est précédé d'une supplique à saint Michel Archange. Le texte complet rédigé par Léon XIII figure dans [les actes du Saint-Siège années 1890-1891](#), parmi les textes de la sacrée congrégation pour la Propagation de la Foi (ancienne appellation de la congrégation pour l'Évangélisation des peuples). Il figure également dans [le Rituel romain, dans sa version de 1903](#) publiée l'année de la mort de Léon XIII. Or, quelques années plus tard, cette supplique a été tronquée, notamment dans du Rituel romain édité sous Pie XI, Par exemple, [la version diffusée en 1922 avec l'imprimatur du Cardinal Dubois](#) est une version tronquée. Voici le passage supprimé :

Maintenant encore, vous-même saint Michel et toute l'armée des Anges bienheureux, combattez le combat du Seigneur, tout comme antan, vous avez lutté contre Lucifer, le choryphée de la superbe, et contre ses anges apostats. *"Et voici, ils ne purent vaincre, et leur lieu même ne se trouva plus dans le ciel. Et il fut précipité, le grand dragon, l'antique serpent, celui qui est appelé le diable ou Satan, le séducteur du monde entier, il fut précipité sur la terre, et ses anges furent précipités avec lui."* (Apoc. XII, 8-9)

Or, voici que cet antique ennemi, "homicide dès le principe" (Jn. VIII, 44), s'est dressé avec véhémence, "déguisé en ange de lumière" (II Cor. XI, 14), ayant pour escorte la horde des esprits pervers, c'est en tout sens qu'il parcourt la terre, et partout s'y insère : en vue d'y abolir le nom de Dieu et de Son Christ, en vue de dérober, de faire périr et de perdre dans la damnation sans fin, les âmes que devait couronner la gloire éternelle. Le dragon maléfique transfuse, dans les hommes mentalement dépravés et corrompus par le cœur, un flot d'abjection : le virus de sa malice, l'esprit de mensonge, d'impiété et de blasphème, le souffle mortel du vice, de la luxure et de l'iniquité universalisée.

L'Église, épouse de l'Agneau Immaculé, la voici saturée d'amertume et abreuvée de poison, par des ennemis très rusés ; ils ont porté leurs mains impies sur tout ce qu'elle désire de plus sacré. Là où fut institué le siège du bienheureux Pierre, et la chaire de la Vérité, là ils ont posé le trône de leur abomination dans l'impiété ; en sorte que le pasteur étant frappé, le troupeau puisse être dispersé. Ô saint Michel, chef invincible, rendez-vous donc présent au peuple de Dieu qui est aux prises avec l'esprit d'iniquité, donnez-lui la victoire et faites le triompher.

Initialement, Léon XIII souhaitait que le petit exorcisme soit récité par les fidèles et par les clercs. La version diffusée en 1922 avec l'imprimatur du Cardinal Dubois, rappelle cette disposition en bas de la première page :

Cette prière composée pour mettre le démon en fuite, peut préserver de grands maux la famille et la société, en particulier, elle est récitée avec ferveur, **même par les simples fidèles**. On s'en servira spécialement dans les cas où l'on peut supposer une action du démon se manifestant soit par la méchanceté des hommes, soit par des tentations, des maladies, des tempêtes, des calamités de toutes sortes.

Malheureusement, une centaine d'années après sa rédaction, la récitation de l'exorcisme, pourtant recommandée par Léon XIII, fut interdite aux fidèles par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi par un [décret en date du 24 septembre 1985](#) :

Il n'est pas permis aux fidèles d'employer la formule d'exorcisme contre Satan et les anges déchus, qui est tirée de la formule publiée par mandat du Souverain Pontife Léon XIII, et encore moins d'employer le texte intégral de cet exorcisme. Les évêques doivent en avertir les fidèles si cela est nécessaire.

Depuis, cet exorcisme de Léon XIII a même été supprimé du Rituel romain.

Demande du pape François

Il y a quelques jours, le 29 septembre, en la fête de saint Michel Archange, le pape François a demandé à tous les catholiques de réciter pendant tout le mois du rosaire : un chapelet, puis un *Sub tuum praesidium* et la prière à saint Michel Archange. ([Cliquer ICI pour voir le message du pape](#)). Voici la prière *Sub tuum* :

Nous avons recours à votre protection, sainte Mère de Dieu ; ne rejetez pas les prières que nous vous adressons dans nos besoins ; mais délivrez-nous toujours de tous les dangers, ô Vierge glorieuse et bénie.



Alors, puisque le pape nous y encourage, continuons à réciter notre chapelet tous les jours en ajoutant après, comme il le demande, un *Sub tuum* et la prière à saint Michel Archange.

Lettre de liaison n° 84

(18 octobre 2018)

Vingt ans avant la vision de Léon XIII relatée dans [la précédente lettre de liaison](#), un prêtre du diocèse de Bayonne, [l'abbé Louis-Édouard Cestac](#) (1801-1868), eut une vision très semblable. Ordonné prêtre en 1825, il consacra toute sa vie à soulager les enfants dans la misère, en particulier les jeunes prostituées. Pour cela, il créa à Anglet, entre Bayonne et Biarritz, une maison pour les accueillir : Notre-Dame du Refuge. Puis il fonda une congrégation, les Servantes de Marie, pour l'aider dans sa tâche. L'abbé Cestac fut déclaré vénérable en 1976 et béatifié le 31 mai 2015.

Accoutumé aux faveurs de la Très Sainte Vierge Marie, le 13 janvier 1864, il fut subitement frappé comme par un rayon de clarté divine et vit des démons répandus sur la terre, y causant des ravages inexprimables. En même temps, il eut une vision de la Sainte Vierge qui lui confia qu'en effet les démons étaient déchaînés dans le monde et que l'heure était venue de la prier comme "Reine des Anges". L'abbé Cestac lui demanda alors :

- Ma Mère, vous qui êtes si bonne, ne pourriez-vous pas les envoyer sans que l'on vous le demande ?
 - Non, lui répondit-elle, la prière est une condition posée par Dieu même pour l'obtention des grâces.
 - Eh bien ma Mère, reprit le prêtre, voudriez-vous m'enseigner vous-même comme il faut vous prier ?
- Et il reçut de la Très Sainte Vierge la prière suivante :



Auguste Reine des Cieux, souveraine Maîtresse des Anges, vous qui, dès le commencement, avez reçu de Dieu le pouvoir et la mission d'écraser la tête de Satan, nous vous le demandons humblement, envoyez vos légions célestes pour que, sous vos ordres et par votre puissance, elles poursuivent les démons, les combattent partout, répriment leur audace et les refoulent dans l'abîme.

Cette prière fut ensuite complétée avec les invocations suivantes :

Qui est comme Dieu ?

Ô bonne et tendre Mère, vous serez toujours notre amour et notre espérance.

Ô divine Mère, envoyez les saints Anges pour me défendre et repousser loin de moi le cruel ennemi.

Saints Anges et Archanges, défendez nous, gardez nous. Ainsi soit-il.

Cette prière ainsi complétée fut indulgenciée par saint Pie X par une instruction du 8

juillet 1908.

L'abbé Cestac raconta : « *Mon premier devoir fut de présenter cette prière à Monseigneur La croix, évêque de Bayonne, qui daigna l'approuver. Ce devoir accompli, j'en fis tirer 500.000 exemplaires, j'eus soin de les envoyer partout. Nous ne devons pas oublier de dire que lors de la première impression, les presses se brisèrent par deux fois.* » Et sous son impulsion, cette prière se répandit dans tout l'univers catholique, accompagnée partout de faveurs extraordinaires. Ainsi, vingt ans avant la vision de Léon XIII et une cinquantaine d'années avant l'apparition de Notre-Seigneur à Padre Pio et de Notre-Dame à Fatima, la Sainte Vierge avertissait une âme privilégiée des menaces qui pesaient sur le monde.

Précision sur le petit exorcisme de Léon XIII

Suite à l'histoire du petit exorcisme de Léon XIII rapportée dans [la précédente lettre de liaison](#), un lecteur a posé la question de savoir s'il était possible à un simple laïc de le réciter. En effet, sur [l'image diffusée en 1922 avec l'imprimatur de l'archevêque de Paris](#), le cardinal Dubois, il est mentionné en note : « *Cette prière composée pour mettre les démons en fuite, peut préserver de grands maux la famille et la société si, en particulier, elle est récitée avec ferveur, même par les simples fidèles.* » Certaines publications font état de cette possibilité, allant parfois jusqu'à affirmer que Léon XIII avait lui-même demandé la récitation de ce petit exorcisme après les messes basses. Mais aucune de ces publications ne fournit la source ou la référence de cette prétendue demande de Léon XIII. Or, il y a là, selon toute vraisemblance, une erreur. Plusieurs raisons permettent de l'affirmer.

En premier lieu, étant donné la longueur du petit exorcisme, il est peu probable que Léon XIII ait demandé sa récitation après la messe.

Mais le témoignage le plus fiable sur cette question est celui du cardinal Giovanni Battista Nasalli Rocca, (1872-1952) rapporté par Dom Amorth dans son livre *Un exorciste raconte* (voir [la précédente lettre de liaison](#)). [À ce propos, il y a une petite erreur dans cette lettre de liaison : les dates indiquées sont par erreur celles de son neveu Mario, lui aussi cardinal.] Le cardinal Nasalli Rocca connut personnellement Léon XIII, car en 1899, quatre ans après avoir été ordonné prêtre, il entra au service de la Curie. Dans son témoignage, il dit clairement que Léon XIII rédigea deux textes : d'une part « *la prière qu'il a voulu faire réciter à toute l'Église* » (la prière à saint Michel Archange), d'autre part « *un exorcisme spécial figurant dans le Rituel*

romain » ajoutant que « *Il [Léon XIII] recommandait aux évêques et aux prêtres de réciter souvent ces exorcismes dans les diocèses et les paroisses* ».

Et effectivement, dans les missels édités au début du XX^e siècle, après le dernier Évangile figure la prière à saint Michel Archange et non pas le petit exorcisme. Le petit exorcisme, quant à lui, fut intégré au *Rituel romain* sous le pontificat de Léon XIII (notamment dans [l'édition de 1903](#)), ce qui semble indiquer qu'il est bien réservé aux prêtres. En effet, le *Rituel romain* est un livre liturgique destiné aux prêtres et aux évêques, contenant en particulier l'ensemble des textes à utiliser pour la célébration des sacrements, les bénédictions, les exorcismes, etc. Un fidèle peut lire ces textes et les méditer, mais il ne peut pas les utiliser pour produire les effets pour lesquels ils ont été composés. Un fidèle pourrait prononcer autant de fois qu'il voudrait une formule de bénédiction sur un objet, celui-ci ne sera pas pour autant béni, car un fidèle n'a pas le pouvoir de le faire. Il en va de même pour le petit exorcisme.



Ainsi, d'après le témoignage du cardinal Nasalli Rocca, la volonté de Léon XIII fut que le petit exorcisme soit récité par les prêtres et les évêques. Et pour les fidèles, le pape rédigea une prière beaucoup plus courte en demandant qu'elle soit récitée à la fin de chaque messe basse. Cette prescription fut confirmée par Pie XI qui, en 1930, demanda que cette prière soit récitée pour la Russie. Elle fut maintenue dans le missel de 1962, issu de la révision du missel ordonnée par Pie XII et achevée par Jean XXIII.

Malheureusement, la confusion entre les deux textes de Léon XIII conduisit à des abus, des fidèles récitant le petit exorcisme pour tenter de délivrer des personnes de l'emprise du démon. Or, cette fonction est réservée aux évêques, ou aux prêtres dans certains cas. En effet, dans le rite d'ordination, parmi les ordres mineurs figure celui d'exorciste. Ainsi lors d'un baptême (en rit extraordinaire), le prêtre prononce trois exorcismes sur le nouveau-né.

Ces abus constatés dans l'utilisation du petit exorcisme conduisirent la congrégation pour la doctrine de la Foi à préciser par une lettre du 24 septembre 1985, que les simples fidèles n'étaient pas autorisés à le réciter. Ceux qui sont convaincus que Léon XIII a autorisé les simples fidèles à le réciter, refuseront probablement de reconnaître la validité de cette lettre, considérant qu'elle va à l'encontre d'une volonté de Léon XIII. S'agissant d'une simple mesure de discipline qui ne met en danger ni la foi, ni les mœurs, la véritable attitude catholique dans un tel cas est l'obéissance. Un épisode de la vie de sainte Marguerite-Marie, que nous avons fêtée hier, le montre remarquablement. Dans sa biographie – *Sainte Marguerite-Marie, Sa vie par elle-même* – elle rapporte qu'elle éprouva des difficultés à répandre la dévotion au Sacré-Cœur, ses supérieurs ne voulant pas qu'elle en parle. Elle s'en plaignit un jour à Notre-Seigneur, qui Lui répondit :

Je suis content que tu préfères la volonté de tes supérieures à la mienne, lorsqu'elles te défendent de faire ce que Je t'aurai ordonné. Laisse-les faire tout ce qu'elles voudront de toi : Je saurai bien trouver le moyen de faire réussir mes desseins, même par des moyens qui y semblent opposés et contraires.

La vie des saints est remplie d'exemples de ce type. Sœur Lucie elle-même en fit l'expérience lorsque le Vatican lui interdit à partir de 1960 de parler du message de Fatima, et ce jusqu'à sa mort en 2005.

En conséquence, l'attitude à avoir vis-à-vis du petit exorcisme de Léon XIII est de considérer qu'il est réservé aux prêtres et que pour nous, simples fidèles, nous avons la prière à saint Michel Archange, ainsi que la prière *Auguste Reine des Cieux* que Notre-Dame enseigna elle-même à l'abbé Cestac.

Lettre de liaison n° 85

(31 octobre 2018)

Au cours du mois écoulé, nous avons célébré trois des cinq fêtes de l'année liturgique concernant les anges : saint Michel (29 septembre), les Anges gardiens (2 octobre) et saint Raphael (24 octobre). – Les deux autres sont : de saint Gabriel (24 mars) et l'apparition de saint Michel au mont Gargan (8 mai). – C'est une incitation à revenir sur les apparitions de l'Ange de Fatima. Celui-ci parla à trois reprises, employant un langage simple, clair, précis, d'une grande rigueur théologique et plein d'espérance.

Ses paroles ont déjà été commentées dans les lettres de liaison, en particulier les [lettres n° 3](#), [n° 11](#), [n° 25](#) et [n° 26](#). En les analysant dans leur ensemble, un point frappe particulièrement : c'est la préoccupation de l'Ange pour le salut des pécheurs, préoccupation présente dans chaque apparition et que l'on retrouvera dans les paroles de Notre-Dame en 1917.

Au cours de sa première apparition, l'Ange demande de prier et de demander pardon « *pour ceux qui ne croient pas, qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas et qui n'aiment pas* ». Pour cela, il apprend une courte prière aux petits voyants. Dans le 2^e mémoire, Lucie raconte : « *Depuis lors, nous restions longtemps prosternés, répétant ces prières parfois jusqu'à tomber de fatigue.* »

Puis, au cours de sa deuxième apparition, l'Ange demande non seulement de prier, mais aussi de faire des sacrifices : « *Offrez constamment au Très-Haut des prières et des sacrifices.* » Et sur une question de Lucie, il précise ce qu'il faut entendre par sacrifice, en ajoutant pour quelle raison les offrir :

De tout ce que vous pourrez, offrez à Dieu un sacrifice en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs. (...) Surtout, acceptez et supportez, avec soumission, les souffrances que le Seigneur vous enverra.



Dans le 4^e mémoire, Lucie rapporte : « *À partir de ce moment, nous avons commencé à offrir au Seigneur tout ce qui nous mortifiait, mais sans chercher à nous imposer d'autres mortifications ou pénitences, à l'exception des heures que nous passions prosternés sur le sol, à répéter la prière que l'Ange nous avait apprise.* »

Enfin, au cours de la troisième apparition, après leur avoir appris une deuxième prière, l'Ange donne la communion aux petits voyants pour réparer les outrages que font les pécheurs à Notre-Seigneur : « *Prenez et buvez le Corps et le Sang de Jésus-Christ, horriblement outragé par les hommes ingrats. Réparez leurs crimes et consolez votre Dieu.* »

Ainsi, l'Ange nous demande de faire trois choses pour obtenir la conversion des pécheurs et réparer les outrages qu'ils commettent envers Notre-Seigneur : prier, offrir les sacrifices de la vie quotidienne et communier. La progression d'une apparition à l'autre est remarquable. En premier lieu, il demande une courte prière, ce que nous pouvons faire tous les jours. Ensuite, il demande une action un peu plus difficile : l'acceptation et l'offrande de toutes les difficultés de la vie quotidienne. Enfin, il propose l'action la plus élevée que nous puissions faire : participer au saint sacrifice de la messe et communier.

Il y a dans cet exposé une perfection d'inspiration divine ainsi qu'une profonde charité envers notre prochain puisque tous les actes proposés sont pour réparer les erreurs commises par les pécheurs et demander leur retour dans le droit chemin.

L'année suivante, la Sainte Vierge confirma et précisa l'enseignement de l'Ange. Notamment le 13 juillet, elle dit : « *Sacrifiez-vous pour les pécheurs, et dites souvent, spécialement chaque fois que vous ferez un sacrifice : "Ô Jésus, c'est par amour pour Vous, pour la conversion des pécheurs, et en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie."* » Et le 19 août, elle renouvela sa demande : « *Priez, priez beaucoup et faites des sacrifices pour les pécheurs. Car beaucoup d'âmes vont en enfer parce qu'elles n'ont personne qui se sacrifie et prie pour elles.* »

La prière enseignée le 13 juillet par Notre-Dame est remarquable par la progression qu'elle propose. Elle nous demande d'abord de tout faire par amour pour Dieu, et ensuite de le faire pour la conversion de notre prochain. Car si notre premier devoir est d'aimer Dieu, celui qui vient immédiatement après est d'aimer de notre prochain. Jésus nous l'a Lui-même enseigné. À un docteur de la loi qui Lui demandait : « *Maître, quel est le plus grand commandement de la loi ?* », Jésus répondit : « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. C'est là le plus grand et le premier commandement. Et le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. À ces deux commandements se rattachent toute la loi et les prophètes.* » (Mat XXII, 35-40)



Et ce n'est qu'en finale que Notre-Dame ajoute une troisième intention : « *pour réparer les péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie* ». Nous retrouvons là toute la sagesse de Notre-Dame qui sait que Dieu est profondément offensé de voir sa Mère outragée, et aussi son humilité, car elle met cette demande en dernier.

On pourrait s'étonner que, dans les demandes de l'Ange, ne figure pas la récitation du chapelet. Par délicatesse, sans doute a-t-il laissé le soin à sa Reine de demander elle-même cette prière qui lui tient tant à cœur. Ainsi l'Ange a commencé par ce qui doit venir en premier, à savoir s'adresser à Dieu Notre-Seigneur. Et Notre-Dame a complété en nous promettant son aide si nous disions le chapelet tous les jours.

Ces actions pour les pécheurs ont une vertu supplémentaire extraordinaire : en agissant ainsi, non seulement nous réparerons les outrages envers Notre-Seigneur et Notre-Dame, non seulement nous obtiendrons la conversion des pécheurs, mais « *nous attirerons la paix sur notre patrie* ». Or vu l'état de certains pays, et plus généralement l'état du monde, n'est-il pas opportun d'utiliser les moyens proposés par le Ciel pour obtenir cette paix ? Aussi, est-il impératif de faire tout notre possible pour répondre aux demandes de l'Ange. Et si aller à la messe tous les jours est difficile pour certains, nul ne peut s'abstenir de réciter soit la prière de l'Ange, soit celle de Notre-Dame et d'offrir les sacrifices de la vie quotidienne pour la conversion des pécheurs.

Concernant la prière de Notre-Dame, à l'exemple de Jacinthe, n'omettons pas d'y ajouter à la fin : « *et pour le Saint-Père* ». Car depuis quelques mois, l'Église est confrontée à de graves difficultés et le Saint-Père a besoin de toutes nos prières pour que le Saint-Esprit lui accorde les grâces dont il a besoin pour redresser la situation.

Divers

Vous êtes nombreux à nous remercier pour l'organisation de rosaires vivants. Veuillez nous excuser si nous ne répondons pas individuellement à tout le monde. Voici quelques témoignages très touchants :

1. Seule, je serais incapable de réciter un rosaire chaque jour. Être unie à quinze autres personnes et ainsi offrir un rosaire à Marie, j'en suis très heureuse !
2. Même si je dis le chapelet assez régulièrement, je prie volontiers cette dizaine supplémentaire. J'aime cette notion ecclésiale du rosaire vivant : c'est très porteur.
3. Merci pour ce rosaire vivant précieux, simple et efficace d'utilisation. Dire une dizaine supplémentaire par jour n'est pas insurmontable. Si je suis trop occupé pour dire mon chapelet, je me sens responsable du rosaire vivant dont je fais partie et cela m'oblige à dire au moins une dizaine.

Il est vrai qu'internet est un moyen commode pour trouver rapidement 15 personnes. Ainsi, depuis le lancement de cette action le 25 mars dernier, en moyenne quinze rosaires vivants sont récités tous les jours.

Il faut cependant essayer petit à petit de goûter cette récitation des dizaines de chapelet afin de tendre vers la récitation du chapelet complet puisque c'est ce que Notre-Dame a demandé. Pour cela, il peut être utile de réciter de temps en temps la prière proposée par un membre et que l'on peut trouver sur [cette page du site](#).

Lettre de liaison n° 86

(15 novembre 2018)

Dans la [lettre de liaison n° 82](#), était abordée la question délicate du troisième secret de Fatima. Malgré la divergence des avis à son propos, il n'est pas possible de le passer sous silence, car toute parole de Notre-Dame, même en apparence difficile à comprendre ou à accepter, est à prendre en compte et à méditer.

Une révélation de Padre Pio, récemment révélée dans un livre de José-Maria Zavala, semble donner une première indication sur le contenu de ce secret. Au début des années 1960, Padre Pio confia à Dom Amorth : « *Satan s'est introduit au sein de l'Église et, dans très peu de temps, il arrivera à gouverner une fausse Église.* » (Voir [lettre de liaison n° 82](#))

Cette révélation de Padre Pio trouve une confirmation dans la vision qu'eut Léon XIII le 13 octobre 1884, dans laquelle le pape vit Satan se vanter devant Notre-Seigneur de pouvoir détruire l'Église à condition d'avoir un plus grand pouvoir pendant 75 à 100 ans, ce que Notre-Seigneur lui accorda. (Voir [lettre de liaison n° 83](#))

Vingt ans plus tôt, le 13 janvier 1864, l'abbé Cestac (tout récemment déclaré bienheureux) apprit de la Sainte-Vierge que les démons étaient déchaînés dans le monde et que, pour les combattre, il fallait prier la Reine des Anges (voir [lettre de liaison n° 84](#)), ce qui est en parfaite concordance avec la vision de Léon XIII.

Étonnement, cette date de 1864 se trouve dans le secret de La Salette, dans la version longue rédigée une première fois à Marseille en 1860 et publiée dix ans plus tard avec la bénédiction de Pie IX, puis une deuxième fois en 1878 avec l'imprimatur de l'évêque de Lecce et approuvée par Léon XIII : « *En l'année 1864, Lucifer avec un grand nombre de démons seront détachés de l'enfer ; ils aboliront la foi peu à peu et même dans les personnes consacrées à Dieu.* »

Depuis sa parution, ce secret fait l'objet d'une virulente controverse, et nombreux sont ceux qui affirment qu'il n'est qu'une pure invention de la voyante. Afin de lui attribuer sa valeur réelle, il est donc nécessaire de faire quelques rappels sur l'apparition de Notre-Dame à La Salette le 19 septembre 1846.

Parmi les apparitions de la Sainte Vierge reconnues par l'Église, l'apparition de La Salette est une des plus extraordinaires. En effet, c'est une des plus courtes : il n'y eut qu'une apparition qui dura à peine une demi-heure. Les voyants étaient deux bergers, Mélanie Calvat et Maximin Giraud, respectivement âgés de 15 et 11 ans, unanimement connus comme grossiers, ignorants et dépourvus de toute connaissance religieuse, épithètes peu glorieuses que l'on trouve jusque dans le rapport de la commission d'enquête. Effectivement, parmi les personnes auxquelles Notre-Dame fit la faveur de s'adresser, ce sont probablement les plus rustres.



Le récit des apparitions fut connu le soir-même, car après être retournés au village avec leurs bêtes, les deux bergers racontèrent intégralement ce qu'ils avaient vu et entendu aux deux maîtres, Pierre Selme et Baptiste Pra, chez qui ils travaillaient. Le lendemain matin, les deux maîtres les envoyèrent chez le curé qui reçut leur déposition, puis ils mirent par écrit ce que les enfants leur avaient dit la veille au soir.

Toute tromperie de la part des deux voyants est exclue. Ils ne se connaissaient que depuis la veille. Et dès le lendemain de l'apparition, ils furent séparés, car Maximin dut rentrer chez lui à Corps, village situé à 7 km de La Salette. Malgré cela, le récit des deux enfants fut toujours le même et ils ne se contredirent jamais, malgré les dizaines d'interrogatoires qu'ils subirent.

Toute supercherie de la part d'une tierce personne est également absolument exclue, car il y avait aux alentours plusieurs bergers (une quarantaine d'après certains témoignages) qui ne virent absolument rien.

Ensuite, étant donné le contenu du message, il est impossible qu'il puisse sortir de l'imagination d'enfants aussi incultes. De plus, alors qu'avant et après l'apparition, ils avaient le plus grand mal à retenir le moindre texte ou la moindre prière, ils purent redire, sans jamais se tromper, le message confié par Notre-Dame bien que celui-ci soit en partie en français, langue inconnue de Mélanie et très mal maîtrisée par Maximin, les deux voyants ne parlant que le patois.

Quant aux fruits spirituels, ils furent immédiats et durables. Après l'apparition, non seulement les villages de La Salette et de Corps se convertirent, mais également toute la vallée ainsi que les vallées avoisinantes. Une seule apparition d'une demi-heure environ, sans témoin, suffit à obtenir la conversion de toute une région, au point que l'auteur d'un petit ouvrage sur la Salette (*Gloire et larmes de Notre-Dame de La Salette*, par l'abbé Belmont) note avec pertinence : « *Il est impossible de ne pas être frappé par la similitude de l'œuvre de la Sainte Vierge avec celle qu'accomplissait, dans le même temps et deux cents kilomètres plus au nord, le saint Curé d'Ars. Ce que saint Jean-Marie Vianney a accompli en toute une vie de pénitence héroïque et de prières continuelles, la sainte Vierge Marie l'a accompli en un quart d'heure d'apparition et, on serait tenté de le dire, sans peine.* »

Enfin, l'apparition fut rapidement connue et les pèlerins affluèrent très vite, d'abord par centaines, puis par milliers. Ainsi, pour le premier anniversaire de l'apparition, malgré le mauvais temps, il y eut 50 000 personnes. Et parmi les pèlerins, plusieurs furent soudainement guéris après avoir bu de l'eau de la source. Pour soutenir l'authenticité, la commission d'enquête retint deux guérisons survenues le 16 avril et le 15 août 1847.



L'évêque de Grenoble, Mgr de Bruillard, fut très vite mis au courant, d'abord par le curé de Corps, puis par le très grand nombre d'interrogatoires que subirent les voyants, dont les rapports étaient transmis à l'évêché. En particulier, en février 1847, cinq mois après les faits, Mélanie et Maximin furent longuement interrogés par un prêtre natif de La Mure et qui parlait parfaitement le patois local.

Le 15 juillet 1847, Mgr de Bruillard nomma deux commissaires enquêteurs qui rendirent leurs conclusions en novembre. Leur rapport fut alors analysé par une commission de 16 membres nommés par l'évêque, laquelle conclut à l'authenticité de l'apparition deux mois plus tard. Le travail de cette commission fut remarquable. On peut avoir un aperçu de la qualité de son travail et de ses analyses en lisant [l'extrait d'un de ses rapports](#). Sur cette conclusion positive, Mgr de Bruillard prépara un mandement pour reconnaître officiellement l'authenticité de l'apparition.

Parallèlement, une forte opposition à l'authenticité se manifesta. En particulier, l'archevêque de Lyon, le cardinal de Bonald, intervint auprès du Saint-Siège pour tenter de faire interdire à l'évêque de Grenoble de reconnaître l'apparition. Il exigea d'avoir les deux secrets, affirmant à tort qu'il avait reçu mandat du pape pour les recevoir. L'évêque de Grenoble se résolut alors à demander aux deux voyants de révéler leur secret. Après avoir refusé catégoriquement, ils acceptèrent mais à condition de les mettre sous enveloppe cachetée, laquelle devrait être remise en main propre au pape. Malgré les pressions, il fut impossible d'obtenir autre chose d'eux. C'est ainsi que, début juillet 1851, Mélanie et Maximin mirent par écrit leur secret. Ils autorisèrent Mgr de Bruillard à les lire avant de cacheter l'enveloppe, laquelle fut remise en main propre à Pie IX quelques jours plus tard, le 18 juillet 1851, par deux prêtres du diocèse spécialement mandatés pour cela.

Pie IX fut très ému à la lecture des deux secrets. Il confia au cardinal Lambruschini, préfet de la Congrégation des Rites, le soin de les étudier, lequel eut pour cela Mgr Frattini comme avocat du diable. Peu après, le cardinal transmit un avis favorable à Mgr de Bruillard qui rédigea un mandement, daté du 19 septembre 1851, cinquième anniversaire de l'apparition. Il l'envoya à Rome pour avis et reçut l'approbation du Saint-Siège le 7 octobre. Le mandement fut lu dans toutes les églises de Grenoble le 9 novembre suivant et dans toutes les paroisses du diocèse le 16. En voici la conclusion :

Nous jugeons que l'apparition de la Sainte Vierge à deux bergers, le 19 septembre 1846, sur une montagne de la chaîne des Alpes, située dans la paroisse de La Salette, de l'archiprêtré de Corps, porte en elle-même tous les caractères de la vérité, et que les fidèles sont fondés à la croire indubitable et certaine.

Malheureusement, les opposants ne désarmèrent pas. En particulier, en juillet 1854, profitant du fait que le nouvel évêque de Grenoble, Mgr Ginoulhiac qui avait remplacé Mgr de Bruillard l'année précédente, était beaucoup moins favorable à l'apparition, un prêtre du diocèse rédigea un mémoire intitulé *Affaire de La Salette. Mémoire au pape*, critiquant fortement l'apparition et les travaux de la commission d'enquête. Il l'envoya à l'archevêque de Lyon, lequel lui donna l'autorisation de l'envoyer au pape. Un mois plus tard, le mémoire ayant été publié sans son autorisation, Mgr Ginoulhiac en avertit le pape et à cette occasion défendit l'apparition. Pie IX lui répondit en lui demandant de confirmer le jugement de Mgr de Bruillard :

C'est une chose manifeste que par les écrits et les discours d'hommes inconnus, un soupçon de fausseté s'élève aujourd'hui sur le fait de La Salette et que le culte même qui est rendu sur cette montagne est mis en dispute. Pour ce qui est du fait, qui a été publié en tant de manières, et qui a été reconnu par l'évêque votre prédécesseur, sur des preuves et des documents que vous avez certainement en mains, rien ne s'oppose, dès que vous le trouverez à propos, à ce que vous puissiez l'examiner à nouveau et le démontrer publiquement.

C'est ce que fit Mgr Ginoulhiac qui dans un mandement de 47 pages, daté du 4 novembre 1854, conclut :

Nous condamnons la publication du livre *Affaire de La Salette, Mémoire au Pape*, comme étant injurieuse au Saint-Siège, (...) contenant des allégations ou imputations injurieuses pour notre vénérable prédécesseur, et pour des prêtres respectables de notre diocèse, et, en outre, des assertions au moins irrespectueuses à l'égard d'une **dévotion qui est légitimement établie et autorisée.**

L'authenticité de l'apparition de La Salette se trouva ainsi confirmée une deuxième fois.

Il est encore de nombreuses preuves de l'authenticité de cette apparition qu'il serait trop long de mentionner ici. Ajoutons toutefois deux points : Mélanie fut stigmatisée ; de nombreuses personnes purent le constater.

Enfin, décédée le 14 décembre 1904, son corps fut déposé dans le caveau de la famille Gianuzzi. Six mois plus tard, il fut trouvé intact par des ouvriers travaillant sur le caveau. Si Mélanie était vraiment une affabulatrice, Dieu l'aurait-il favorisée de telles grâces ?

L'apparition de La Salette est donc sûrement authentique.

Lettre de liaison n° 87

(28 novembre 2018)

Ces derniers temps, il nous a été demandé plusieurs fois ce qu'il fallait entendre par sacrifice. Bien que le sujet ait déjà été abordé dans plusieurs lettres de liaison (en particulier les lettres n° [58](#), [64](#), [65](#), [68](#) et [69](#)), il semble nécessaire de revenir dessus, quitte à retarder un peu la suite de l'analyse des apparitions de La Salette. Mais la notion de sacrifice a une place si importante dans le message de Fatima qu'il est impératif de clarifier ce point sans attendre.

À Lourdes, Notre-Dame demanda simplement de faire pénitence, sans donner d'autre précision que de dire à Bernadette de manger de l'herbe et de boire de l'eau. Le message de Fatima, en revanche, donne plusieurs indications très précises sur ce qu'est un sacrifice. En schématisant, il est possible de classer les sacrifices selon trois types, classification certes réductrice mais qui peut peut-être aider à surmonter la difficulté de compréhension éprouvée par certains d'entre nous.

Le premier type de sacrifice a été décrit par l'Ange au cours de sa deuxième apparition en 1916 :



De tout ce que vous pourrez, offrez à Dieu un sacrifice en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs. (...) **Surtout, acceptez et supportez, avec soumission, les souffrances que le Seigneur vous enverra.**

Et la Sainte Vierge dans sa première apparition l'année suivante répétera quasiment mot pour mot cette demande :

Voulez-vous vous offrir à Dieu pour **supporter toutes les souffrances qu'Il voudra vous envoyer**, en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs ?

Le premier type de sacrifice est donc simple : il suffit d'offrir les souffrances que Dieu nous envoie, c'est-à-dire toutes celles que nous rencontrons inévitablement dans la vie quotidienne. Pour mieux illustrer cette demande, voici quelques exemples concrets.

- La solitude. C'est le plus souvent une très grande souffrance. Nombreux sont ceux qui soit souhaiteraient trouver un conjoint, soit ont perdu un être cher, et vivent seuls. C'est une souffrance d'autant plus dure qu'elle est continue : ceux qui y sont confrontés l'éprouvent tous les jours, et tout au long de la journée.
- La vie en communauté. Paradoxalement, la situation inverse peut aussi s'avérer très douloureuse. Supporter un conjoint difficile ou, dans une communauté, un membre capricieux peut là aussi être source d'une souffrance très profonde. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus l'éprouva dans son couvent. Et même le couple le plus unis par un véritable amour, n'est pas exempt de sacrifices, par exemple lorsqu'un des conjoints tombe gravement malade.
- La douleur physique ou les problèmes de santé. Là encore, nombreux sont ceux qui, autour de nous, ont de graves problèmes de santé. Et l'âge aidant, nous y serons tous confrontés un jour ou l'autre.
- Les contrariétés de la vie quotidienne. C'est là aussi une souffrance universellement répandue. Qui n'est pas confronté quotidiennement à quelques contrariétés ? Un objet aimé cassé par un enfant ou à cause d'un geste maladroit, un transport en commun raté, un embouteillage ou un feu rouge alors qu'on est pressé, etc. Honnêtement, personne ne peut dire qu'il peut passer une journée sans rencontrer au moins une contrariété.

Ce ne sont, bien sûr, que quelques exemples parmi de nombreux autres. Eh bien ! Voilà ce que nous demande le Ciel : les accepter avec calme et les offrir pour réparer les péchés par lesquels Notre-Seigneur est offensé. Sans doute nous sera-t-il difficile d'aller plus loin et de dire comme saint Paul : « *Je surabonde de joie dans toutes nos tribulations.* » (2 Corinthiens, VII, 4) Mais, Notre-Seigneur nous demande au moins d'accepter ces souffrances ou ces contrariétés et de les offrir. Une telle conduite ne nous demande ni temps, ni argent. Elle demande par contre une très grande volonté. Car réprimer un geste d'impatience, un moment de colère, une parole inconvenante, ... n'est pas chose facile. Seul un grand amour pour Notre-Seigneur et pour notre prochain pourra nous donner d'accepter ces contrariétés et de les offrir pour la conversion des pécheurs.

Le deuxième type de sacrifice a été précisé par sœur Lucie quelques années plus tard, en 1943, dans une lettre à son confesseur :

Du jeudi au vendredi, me trouvant dans la chapelle avec la permission de mes supérieures, à minuit, Notre-Seigneur me dit : « Le sacrifice qu'exige de chacun l'accomplissement de son propre devoir et l'observance de ma loi, voilà la pénitence que je demande et que j'exige maintenant. »

Deux mois plus tard, dans une lettre du 4 mai 1943, elle confia à un autre de ses confesseurs :

Notre Seigneur désire que l'on fasse comprendre aux âmes que la véritable pénitence qu'Il veut et exige

maintenant consiste **avant tout** dans le sacrifice que chacun doit s'imposer pour accomplir ses propres devoirs religieux et matériels.

Notre-Seigneur demande ici deux choses : d'une part d'observer sa loi et la loi de son Église, d'autre part d'accomplir notre devoir d'état. Concernant le premier point, c'est exactement ce qu'a fait Notre-Dame à La Salette en rappelant la nécessité d'observer deux des commandements de Dieu, ne prononcer le nom de Dieu qu'avec respect et sanctifier le jour du Seigneur, et deux des commandements de l'Église, l'obligation de la messe dominicale et l'abstinence certains jours de l'année.

Il est vrai que l'observance des lois de Dieu et de l'Église, comme par exemple l'assistance à la messe du dimanche, peut demander de grands efforts. Sur ce point, Madame Marto, la mère de François et Jacinthe, montra une fidélité inconditionnelle : elle n'hésitait pas, si nécessaire, à faire parfois dix kilomètres à pied pour pouvoir avoir la messe. Il faut avoir à cœur de satisfaire cette obligation dominicale, même si, de nos jours, cela devient difficile et exige de nous un réel effort. En vacances, il peut arriver d'être obligé de faire un long trajet en voiture pour pouvoir trouver une messe. C'est le sacrifice que demande Notre-Seigneur. Autre exemple d'effort demandé par la loi divine : respecter la loi morale et conserver toujours une attitude pure et chaste (voir la [lettre de liaison n° 65](#) ou la [15^e méditation de la préparation à la consécration au Cœur Immaculé de Marie](#)).

Enfin les sacrifices du troisième type sont ceux que nous nous imposons nous-même. Les sacrifices des deux types précédents sont des sacrifices envoyés par la Providence et donc subis. Là, il s'agit de sacrifices que nous ajoutons et donc choisis. Très vite, les petits voyants de Fatima les pratiquèrent. Voici quelques exemples tirés du premier mémoire de sœur Lucie :

François trouva tout de suite un bon sacrifice : « *Donnons notre goûter aux brebis et faisons le sacrifice de ne rien prendre.* » (...)

Jacinthe prit tellement à cœur les sacrifices pour la conversion des pécheurs qu'elle ne laissait passer aucune occasion. Il y avait quelques enfants, fils de deux familles de Moita (petit hameau au nord de la Cova da Iria), qui passaient de porte en porte à mendier. Nous les rencontrâmes un jour alors que nous allions avec notre troupeau. En les voyant, Jacinthe nous dit : « *Donnons notre goûter à ces pauvres enfants pour la conversion des pécheurs !* » Elle courut le leur porter.

Dans l'après-midi, elle me dit qu'elle avait faim. Il y avait là quelques chênes-verts et des chênes. Les glands étaient encore assez verts. Malgré cela, je lui dis que nous pourrions en manger. François monta sur un chêne-vert pour remplir ses poches, mais Jacinthe eut l'idée que nous pourrions plutôt manger ceux des chênes pour faire le sacrifice de manger quelque chose d'amer. Et nous avons savouré cet après-midi-là une nourriture délicieuse ! Jacinthe prenait cela comme un de ses sacrifices habituels. Elle cueillait les glands des chênes ou les olives des oliviers. Je lui dis un jour :

– Jacinthe, ne mange pas cela, c'est trop amer.

– C'est parce que c'est amer que je le mange pour convertir les pécheurs.

Voilà donc quelques exemples de sacrifice du troisième type. Mais attention ! Ces sacrifices viennent après les autres et ne peuvent pas les remplacer. Rien ne sert de jeuner tous les jours si, dans la journée, on se met en colère à la moindre contrariété.

Cet ordre dans les sacrifices est important à bien comprendre, parce que le premier sacrifice consiste d'abord à renoncer à sa volonté propre et à accepter la volonté divine. Notre-Seigneur lui-même l'enseigna à sainte Marguerite-Marie :

Tu te trompes, ma fille, en pensant Me plaire par des mortifications où ta propre volonté fait plier celle des supérieurs... Je rejette tout cela comme des fruits corrompus par la volonté propre, laquelle M'est en horreur. **J'agréerais davantage que tu prennes tes commodités par obéissance, que de t'accabler d'austérités par ta propre volonté.**

Et à sainte Catherine de Sienne, Il confia :

Je m'attache peu à celui qui veut mortifier son corps par la pénitence, sans vaincre et tuer sa propre volonté. Ce que Je préfère, ce sont les actes d'une courageuse patience et les vertus intérieures. Je veux que les œuvres de pénitence et les autres pratiques soient le moyen et non pas le but de l'âme.

Voici aussi ce que sœur Lucie écrivit à Monseigneur Palha :

La pénitence du devoir d'état accompli parfaitement, voilà ce que Notre-Dame réclame. Il y a des âmes qui pensent à de grandes mortifications extraordinaires, à des macérations, dont elles ne se sentent pas capables, si bien qu'elles perdent courage. **Lorsque Notre-Dame exige la pénitence, Elle parle de l'exact accomplissement du devoir d'état : c'est cela la sainteté.**



Alors, ayons à cœur d'offrir pour la conversion des pécheurs et en réparation des offenses faites à Notre-Seigneur, toutes les souffrances et contrariétés de la journée ainsi que les efforts demandés par l'accomplissement de notre devoir d'état et le respect des commandements de Dieu. De la sorte, nous ferons ce que Notre-Dame est venue nous demander à Fatima.

Lettre de liaison n° 88

(17 décembre 2018)

S'il convient d'accorder une attention prioritaire à la partie non secrète du message de Fatima, toutefois, s'agissant de paroles de Notre-Dame, aucune partie de ce message ne peut être ignorée, en particulier ce que l'on appelle improprement le troisième secret. C'est pourquoi, dans les dernières lettres de liaison, nous avons été conduits à regarder dans les révélations privées précédant les événements de Fatima s'il ne se trouvait pas des éléments apportant quelques éclaircissements sur ce troisième secret. Dans cette optique, trois révélations ont déjà été analysées : une faite au Padre Pio en 1913 ([lettre de liaison n° 82](#)), une faite au pape Léon XIII en 1884 ([lettre de liaison n° 83](#)) et une faite au bienheureux abbé Cestac en 1864 ([lettre de liaison n° 84](#)). Cette dernière nous a conduits à analyser ensuite l'apparition de Notre-Dame à La Salette en 1846, la date de 1864 se trouvant dans le secret confié à Mélanie. En effet, Notre-Dame lui dit : « *En l'année 1864, Lucifer avec un grand nombre de démons seront détachés de l'enfer ; ils aboliront la foi peu à peu et même dans les personnes consacrées à Dieu.* »

Avant d'analyser le secret de La Salette, il convient de noter l'étonnant parallèle qui existe entre les apparitions de Fatima et de La Salette. Dans chaque cas, les voyants sont de très jeunes bergers, ne sachant ni lire ni écrire, réputés d'une intelligence très moyenne et n'ayant qu'une éducation rudimentaire.



Les apparitions ont eu lieu en pleine campagne alors que les petits voyants gardaient leur troupeau. La reconnaissance des apparitions eut lieu après un temps relativement bref : cinq ans pour La Salette, treize ans pour Fatima.

Parmi les apparitions reconnues par l'Église, ce sont celles qui ont le message le plus riche. De plus, les deux messages contiennent une partie secrète, ce qui rendit les apparitions rapidement célèbres.

À chaque fois, les faits furent connus très tôt : le soir de la première apparition. Le curé fut très vite mis au courant et interrogea les voyants le lendemain matin dans le cas de La Salette, une dizaine de jours après dans le cas de Fatima.

Ce parallèle entre les deux apparitions nous incite à comparer les deux messages.

Le message de La Salette comprend trois éléments : une partie publique révélée le soir-même de l'apparition, une partie secrète confiée à Maximin seul et une autre partie secrète confiée à Mélanie seule.

Pour Fatima, le message comprend non seulement le secret confié le 13 juillet 1917, dont sœur Lucie révéla une grande partie en 1941, mais aussi toutes les paroles de l'Ange et de Notre-Dame lors des autres apparitions. Ce message fut ensuite précisé par les apparitions qu'eut sœur Lucie au cours de sa vie, notamment à Pontevedra et Tuy.

Voyons, pour commencer, la partie publique du message de La Salette. Elle fut connue très tôt, car le lendemain de l'apparition, le matin avant la messe, le curé recueillit la déposition des deux enfants, et le soir-même les deux maîtres de Mélanie et Maximin mirent par écrit ce que les enfants leur avaient dit. Le jour suivant, les voyants furent contraints de se séparer, car Maximin dut rentrer dans sa famille à Corps, village situé à 7 km de La Salette. Le message fut ensuite connu par les très nombreux interrogatoires subis par les voyants dans les semaines qui suivirent l'apparition, en particulier par l'interrogatoire qui eut lieu à l'évêché le 29 mai 1847 devant six témoins. Maximin fut interrogé seul le matin, entre 9 h et midi, et Mélanie l'après-midi de 16 h à 18 h. Il est très impressionnant de voir que les deux textes de Mélanie et de Maximin sont pratiquement identiques à (quelques mots près), alors que les deux voyants ont été interrogés séparément et qu'ils s'étaient très peu vus puisqu'ils se rencontrèrent pour la première fois la veille de l'apparition et furent séparés le surlendemain. Enfin, l'un et l'autre étaient connus pour n'avoir aucune mémoire et peu d'intelligence. Comment ont-ils pu retenir un texte aussi long dont une partie dans une langue qu'ils ne connaissaient pas ? Sans constituer une preuve formelle de l'authenticité, ce point montre au moins qu'il ne s'agit pas d'un phénomène purement naturel. (Le récit de Mélanie est donné en annexe de cette lettre.)

Pour une bonne part, le message de La Salette est un véritable enseignement catéchétique. Il rappelle notamment les sept points suivants :

- 1) Il ne faut plus offenser Notre-Seigneur : « *Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller la main de mon Fils. Elle est si lourde et si pesante que je ne puis plus la retenir.* »
- 2) Il ne faut pas travailler le dimanche : « *Je vous ai donné six jours pour travailler, je me suis réservé le septième et on ne veut pas me l'accorder. C'est ça qui appesantit tant le bras de mon Fils.* »
- 3) Le blasphème est une faute grave : « *Ceux qui conduisent les charrettes ne savent pas parler sans y mettre le nom de mon Fils au milieu. Ce sont les deux choses qui appesantissent tant le bras de mon Fils.* »

- 4) Il faut assister à la messe tous les dimanches : « *Il ne va que quelques femmes un peu âgées à la messe ; et les autres travaillent tout l'été le dimanche ; et l'hiver, quand ils ne savent que faire, ils ne vont à la messe que pour se moquer de la religion.* »
- 5) Il faut s'abstenir de viande certains jours : « *Le carême, ils vont à la boucherie comme les chiens.* »
- 6) Il faut prier tous les jours, soir et matin : « *Il faut bien la faire [la prière], soir et matin.* »
- 7) Il faut au moins réciter un *Pater* et un *Ave* : « *Quand vous ne pourrez pas mieux faire, dites un Pater et un Ave ; et quand vous aurez le temps et que vous pourrez mieux faire, vous en direz davantage.* »

Comparons maintenant avec le message de Fatima.

Le premier point correspond parfaitement à la dernière demande de Notre-Dame à Fatima : « *N'offensez pas davantage Dieu, Notre-Seigneur, car Il est déjà trop offensé.* » Cette demande placée soit au début, soit à la fin du message, montre son importance : Notre-Dame demande avant tout de ne plus offenser son Fils en se soumettant à sa loi.

Les deux derniers points correspondent aux premiers points du message de Fatima. En effet, au printemps 1916, l'Ange dit : « *Priez avec moi.* » et durant l'été : « *Que faites-vous ? Priez. Priez beaucoup.* » Et l'année suivante, la Sainte Vierge précisa comment prier en demandant à chaque apparition de réciter le chapelet tous les jours.

À La Salette, Notre-Dame demanda simplement de réciter chaque jour, matin et soir, au moins un *Pater* et un *Ave*, et si possible plus. À Fatima, elle précisa que la prière qu'elle demandait était le chapelet quotidien. De plus, Notre-Dame et l'Ange enseignèrent chacun deux prières aux petits voyants.

Quant aux quatre autres points du message de La Salette, ils rappellent l'impérieuse nécessité d'obéir à deux commandements de Dieu (le 2^e : « *Tu ne prononceras pas le nom de Dieu en vain* » et le 3^e : « *Souviens-toi de sanctifier les fêtes* ») et à deux commandements de l'Église (le 1^{er} : « *Entends la messe les dimanches et autres fêtes de précepte* » et le 2^e : « *Abstiens-toi de viande les vendredis et autres jours prohibés* »).

Cet enseignement se trouve également dans le message de Fatima. En effet, l'Ange et Notre-Dame demandèrent d'offrir des sacrifices pour la conversion des pécheurs (apparitions de l'été 1916 et du 13 juillet 1917). Quelques années plus tard, Notre-Seigneur précisa à sœur Lucie ce qu'il fallait entendre par sacrifice : « *Le sacrifice qu'exige de chacun l'accomplissement de son propre devoir et l'observance de ma loi, voilà la pénitence que je demande et que j'exige maintenant.* » Or l'observance de la loi divine consiste justement à respecter les commandements de Dieu et de l'Église. Sur ce point, le message de Fatima ne se contente pas de rappeler certains commandements, mais demande l'application de toute la loi divine. Les faits récents montrent, hélas, la pertinence de ce rappel de Notre-Seigneur. Car, aujourd'hui malheureusement, les 6^e et 9^e commandements de Dieu (« *Tu ne commettras pas d'actes impurs* » et « *Tu ne désireras pas la femme d'autrui* ») sont terriblement bafoués.



Il y a donc un parallèle très fort entre les apparitions de La Salette et de Fatima, non seulement sur les conditions dans lesquelles elles eurent lieu, mais aussi sur l'enseignement prodigué. Ainsi, La Salette prépare Fatima en quelque sorte. En tout cas, l'enseignement de La Salette permet de mieux comprendre celui de Fatima.

En résumé, le Ciel nous demande de prier en récitant notre chapelet tous les jours et de ne plus offenser Notre-Seigneur en respectant la loi divine.

ANNEXE

Partie publique du message de La Salette

Voici les récits de l'apparition faits par Maximin et Mélanie au cours de l'interrogatoire qui eut lieu le 29 mai 1847. Maximin fut interrogé le matin, et Mélanie l'après-midi. La Sainte Vierge commence par parler en français, langue que Mélanie ne connaît pas et dont Maximin ne maîtrise que quelques bribes.

« Avancez, mes enfants, n'ayez pas peur ! Je suis ici pour vous conter une grande nouvelle.

Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller la main de mon Fils ; elle est si lourde et si pesante que je ne puis plus la maintenir.

Depuis le temps que je souffre pour vous autres ! Si je veux que mon Fils ne vous abandonne pas, je suis chargée de le prier sans cesse ! Et pour vous autres, vous n'en faites pas cas. Vous aurez beau prier, beau faire, jamais vous ne pourrez récompenser la peine que j'ai prise pour vous autres.

J'ai donné six jours pour travailler, je me suis réservé le septième et on ne veut pas me l'accorder ! C'est ça qui appesantit tant le bras de mon Fils.

Aussi, ceux qui mènent les charrettes ne savent pas jurer sans y mettre le nom de mon Fils. Ce sont les deux choses qui appesantissent tant le bras de mon Fils.

Si la récolte se gâte, ce n'est rien que pour vous autres. Je vous l'ai fait voir l'année passée, par les pommes de terre ; vous n'en avez pas fait cas !

C'est au contraire, quand vous trouviez des pommes de terre gâtées, vous juriez, vous mettiez le Nom de mon Fils [au milieu] ; elles vont continuer que cette année pour Noël il n'y en aura plus. »

Et puis moi je ne comprenais pas bien ce que cela voulait dire des pommes de terre. J'allais dire à Maximin : « *Qu'est-ce que cela voulait dire des pommes de terre !* » Et la Dame nous a dit : « *Vous ne comprenez pas, mes enfants, je vais vous le dire autrement.* »

[La Sainte Vierge continue en patois.]

« Si la pomme de terre se gâte, ce n'est rien que par vous autres. Je vous l'avais fait voir l'an passé, vous n'en avez pas fait cas.

C'était au contraire, quand vous trouviez des pommes de terre de gâtées, vous juriez, vous mettiez le nom de mon Fils au milieu. Elles vont continuer [à se gâter], et cette année pour Noël, il n'y en aura plus.

Si vous avez du blé, il ne faut pas le semer ; tout ce que vous sèmerez, les bêtes vous le mangeront ; ce qui viendra tombera tout en poussière.

Il viendra une grande famine. Avant que la famine vienne, les tout petits enfants au-dessous de sept ans prendront un tremblement ; ils mourront entre les mains des personnes qui les tiendront, et les autres feront leur pénitence par la faim. Les noix deviendront gâtées, les raisins pourriront. »

Ici, la Dame garda le silence ; il me semble qu'elle parlait à Maximin ; mais je n'entendais rien. Puis après, elle me dit un secret en patois et pendant ce temps Maximin s'amusait avec des pierres. Puis elle dit :

« S'ils se convertissent, les pierres, les rochers seront des monts de blé, les pommes de terre seront ensemencées par la terre.

Faites-vous bien votre prière, mes petits ?

– Pas guère, Madame.

– Il faut bien la faire, mes petits, soir et matin ; quand vous ne pourrez pas faire plus, dire seulement un Pater, un Ave Maria, et quand vous aurez le temps, en dire plus.

Il ne va que quelques femmes un peu d'âge à la messe, et les autres travaillent tout l'été le dimanche ; l'hiver, quand ils ne savent que faire, ils vont à la messe que pour se moquer de la religion ; et le carême, ils vont à la boucherie comme les chiens.

N'avez-vous jamais vu du blé gâté, mes enfants ? »

Maximin répondit : « *Oh ! non, Madame.* »

Moi, je ne savais pas à qui elle demandait cela et je répondis bien doucement : « *Non, Madame, je n'ai jamais vu.* »

Elle dit alors à Maximin :

« Vous devez bien en avoir vu, vous, mon enfant, une fois vers le Coin, avec votre père. [Le Coin est un village situé non loin Corps où habitait la famille de Maximin.] Le maître de la pièce dit à votre père : d'aller voir son blé gâté. Vous allâtes. Il prit deux, trois épis de blé dans sa main, les frotta ; tout tomba en poussière. Vous vous en retournâtes, quand vous étiez en deçà loin d'une demi-heure de Corps, votre père vous donna un morceau de pain et vous dit : "Mange ce pain, je ne sais pas qui en va manger l'an qui vient si le blé continue comme cela." »

Et Maximin lui dit :

« Oh ! si, Madame, je m'en rappelle à présent, tout à l'heure je ne m'en rappelais pas. »

Après cela, la Dame nous dit en français : *« Eh bien ! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple. »*

Puis elle a passé le ruisseau et nous a dit encore en s'arrêtant à deux pas du ruisseau : *« Eh bien ! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple. »*

Lettre de liaison n° 89

(2 janvier 2019)

Dans [la dernière lettre de liaison](#), nous avons présenté le saisissant parallélisme entre les apparitions et les messages de Fatima et La Salette. Ce parallélisme se retrouve dans les secrets confiés aux petits voyants et permet de mieux les comprendre. En premier lieu, il est très rare que Notre-Dame confie ainsi des secrets. Il n'existe que deux cas, au moins parmi les apparitions reconnues par l'Église : La Salette et Fatima ! Enfin, il est important de connaître le message de La Salette puisque, juste avant de s'élever vers le Ciel, par deux fois Notre-Dame demanda : « *Eh bien, mes enfants ! Vous le ferez passer à tout mon peuple.* » Ce commandement vaut aussi pour nous.

Mais avant de comparer les deux secrets, il convient de voir quel crédit accorder au secret de La Salette et pour cela d'en connaître l'histoire. En effet, dès le début, celui-ci fut l'objet d'une vive opposition, notamment de la part de l'archevêque de Lyon, le cardinal de Bonald. Et de nos jours encore, ce secret est l'objet de violentes critiques de la part d'éminents ecclésiastiques. D'autres, par contre, le défendent farouchement.

Il est vrai que le secret de La Salette déconcerte nos esprits cartésiens. En particulier, le sens de certaines prophéties n'est pas facile à élucider et la datation de certains événements prédits semble, sinon erronée, tout au moins ne pas correspondre à ce qui s'est réellement passé. Mais pour les mêmes raisons, certaines prophéties du Christ ou de l'Apocalypse ne sont guère plus claires. Par exemple, celle rapportée à la fois par saint Matthieu (Mt XXIV, 15-35), saint Marc (Mc XIII, 14-30) et saint Luc (Lc XXI, 25-33) semble ne pas s'être réalisée. Pourtant, chaque année, l'Église nous donne à la méditer deux dimanches de suite, le dernier dimanche après la Pentecôte et le premier dimanche de l'Avent : c'est donc qu'elle est non seulement vraie, mais importante. La voici dans la version de saint Matthieu : « *Aussitôt après la tribulation de ces jours-là, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel et les puissances des cieux seront ébranlées. Alors apparaîtra dans le ciel le signe du Fils de l'homme ; et alors toutes les races de la terre se frapperont la poitrine ; et l'on verra le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel avec puissance et grande gloire. Il enverra ses anges avec une trompette sonore, pour rassembler ses élus des quatre vents, des extrémités des cieux à leurs extrémités. (...) En vérité je vous le dis, cette génération ne passera pas que tout cela ne soit arrivé.* » Comment comprendre la dernière phrase qui est identique chez les trois évangélistes ?



Il ne faut donc pas s'arrêter au style particulier des prophéties, notamment en ce qui concerne les dates. Car si on refuse le secret de Mélanie sur ce seul critère, alors il faut aussi rejeter cette prophétie de Notre-Seigneur, ce qui est impensable.

Le 19 septembre 1846, la Sainte Vierge confia deux secrets distincts, l'un à Mélanie, l'autre à Maximin. Très vite, ils furent l'objet d'une forte opposition. Le cardinal de Bonald exigea de les connaître avant que l'évêque de Grenoble reconnaisse l'authenticité de l'apparition. Il prétendit que le pape l'avait mandaté pour les lire, ce qui était faux. Ennuyé par cette affaire, Mgr de Bruillard donna l'ordre aux deux enfants d'écrire leur secret. Les enfants acceptèrent à condition que les secrets soient envoyés directement au pape. Ainsi le 2 juillet 1851, Maximin fut conduit à l'évêché et, en présence de M. Dausse et du chanoine de Taxis, mit son secret par écrit. Lorsque Maximin le remit à M. Dausse, celui-ci s'aperçut que c'était un véritable brouillon et demanda à Maximin de le réécrire proprement. Lorsque Maximin l'eut réécrit, M. Dausse le porta à Mgr de Bruillard et lui suggéra de le lire afin de s'assurer de ne pas transmettre au pape un texte indigne. Après hésitation, l'évêque lut le secret qui fut ensuite mis dans une enveloppe cachetée.

Le lendemain, à l'école de Corenc où elle était pensionnaire, Mélanie mit aussi son secret par écrit en présence de M. Dausse et de l'abbé Gérente. Il fut mis sous enveloppe avant d'être remis à Mgr de Bruillard. Quelques heures après, Mélanie avoua qu'elle avait oublié d'écrire quelque chose. Aussi, vint-elle à l'évêché trois jours plus tard, pour réécrire son secret, cette fois devant M. Dausse et le chanoine Auvergne. Mélanie plaça le secret dans une enveloppe ouverte qu'elle porta à l'évêque en lui proposant de le lire. Mgr de Bruillard se retira un instant et revint ému et en larmes. Il demanda alors à Mélanie de cacheter l'enveloppe. Le soir-même, Mgr de Bruillard expédiait les deux secrets vers Rome par l'intermédiaire de deux prêtres de son diocèse. Le 18 juillet, le pape Pie IX reçut les deux envoyés de Mgr de Bruillard et lut les secrets devant eux. Pendant la lecture, une certaine émotion se manifesta sur son visage. Puis le pape leur dit : « *Ce sont des fléaux dont la France est menacée. Elle n'est pas seule coupable. L'Allemagne, l'Italie, toute l'Europe le sont et méritent des châtiments. J'ai moins à craindre de Proudhon que de l'indifférence religieuse et du respect humain.* » Par deux fois, le pape leur confia aussi que le fait de La Salette lui paraissait présenter tous les caractères de la vérité. Puis il remit les deux secrets au cardinal Lambruschini, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites en lui demandant de les étudier avec le concours de Mgr Frattini, Promoteur de la Foi (l'avocat du diable) dans les causes de canonisation. Un mois plus tard, le cardinal faisait savoir à Mgr de Bruillard que pour le Vatican, rien ne s'opposait



à ce qu'il reconnaisse le caractère authentique de l'apparition. Mgr de Bruillard rédigea alors un mandement en date du 19 septembre, cinquième anniversaire de l'apparition. Mais avant de le publier officiellement, il l'envoya à Rome pour une dernière approbation que le cardinal Lambruschini lui retourna début octobre.

Ainsi, avant l'approbation officielle de l'apparition par l'évêque de Grenoble, les secrets mis par écrit par Maximin et Mélanie les 2 et 6 juillet 1851 furent lus par au moins quatre prélats : l'évêque de Grenoble, le Promoteur de la Foi, le Préfet de la Congrégation des Rites et le pape Pie IX. Ces premières versions des deux secrets restèrent au Vatican sans être publiées. On crut longtemps qu'elles étaient perdues ; mais elles furent récemment découvertes, le 3 octobre 1999, dans les archives du Vatican.

Un peu après la première rédaction, le 11 août 1851, M. Dausse demanda à Maximin s'il ne pourrait pas lui confier son secret. Maximin lui en remit alors une version écrite. Enfin, Mgr Ginoulhiac, qui avait remplacé Mgr de Bruillard le 7 mai 1853 et était plus réservé sur l'apparition que son prédécesseur, demanda aux voyants une nouvelle rédaction. Maximin obéit le 5 août 1853 et Mélanie les 12 et 14 août de cette même année.

À cette date, on se trouve donc en présence de six textes : les trois textes de Maximin (2 juillet et 11 août 1851, 5 août 1853) sont légèrement différents sur la forme, mais le fond est le même. Les différences entre les rédactions montrent que ce n'est pas un texte appris par cœur et que Maximin a essayé de retranscrire le plus fidèlement possible ce qu'il a vu et entendu, ce malgré une mémoire qui, par ailleurs, était connue pour être déficiente. Quant aux trois textes de Mélanie (6 juillet 1851, 12 et 14 août 1853), ils sont également un peu différents, ceux de 1853 étant plus complets que celui de 1851. Et, bien que différent, le secret de Mélanie est tout à fait cohérent avec celui de Maximin.

Malgré la reconnaissance de l'apparition, l'opposition ne désarma pas et la polémique continua de plus belle, au point qu'en août 1854, Pie IX encouragea Mgr Ginoulhiac à confirmer l'authenticité de l'apparition en réfutant les critiques des contestataires. Et le 4 novembre, le nouvel évêque de Grenoble, qui connaissait les deux secrets par la rédaction qu'il en avait demandé à Mélanie et Maximin l'année précédente, émit un nouveau mandement confirmant celui de son prédécesseur. Ainsi, à trois ans d'intervalle, l'apparition eut droit à deux reconnaissances épiscopales officielles.

À partir de 1858, date indiquée par la Sainte Vierge, Mélanie commença à révéler l'intégralité de son secret. Elle était à l'époque au carmel de Darlington, en Angleterre. Le 3 septembre, elle envoya une rédaction au pape Pie IX par l'intermédiaire de l'évêque du lieu, Mgr Hobarth. Cette rédaction est, à l'heure actuelle, introuvable.

Mais voyant qu'elle était empêchée de parler librement du secret, fin septembre 1860, après avoir obtenu l'autorisation de Mgr Hobarth, Mélanie quitta le carmel de Darlington pour retourner en France et s'installa à Marseille. C'est là qu'elle mit à nouveau par écrit son secret. Le document original a été perdu, mais Mélanie en fit une copie pour l'abbé Bliard en 1870, année au cours de laquelle, le 19 septembre, Pie IX érigeait à Rome l'archiconfrérie de Notre-Dame de La Salette. Cette version du secret est quatre à cinq fois plus longue que les versions de 1851 et 1853. Et Mélanie précisa qu'après ce secret, la Sainte Vierge lui confia la règle d'un nouvel ordre religieux. Cette version fut diffusée en France dès 1870, notamment par un livre d'un avocat, M. Girard, qui reçut pour son travail les bénédictions de Pie IX. Elle fut ensuite très officiellement publiée en 1873 avec l'imprimatur de l'évêque de Naples.

Le 3 mars 1878, Léon XIII fut élu pape. Le 21 novembre suivant, Mélanie rédigea un récit complet de l'apparition dans lequel elle inclut la version complète et définitive du secret. Cette version comporte quelques ajouts par rapport à celle de 1870, mais lui est très semblable. Moins de deux semaines après l'avoir écrit, le 3 décembre 1878, Mélanie fut reçue en audience privée par Léon XIII, soit neuf mois et demi après son élection, ce qui prouve que pour lui le sujet était important. À l'issue de l'audience, le souverain pontife lui demanda de se rendre à La Salette pour y fonder un ordre selon la règle qu'elle avait reçue de la Sainte Vierge, demande qui constitue une confirmation de plus de l'origine divine du secret.

Mélanie resta à Rome pour mettre la règle par écrit laquelle fut approuvée par la Congrégation des évêques et des réguliers au mois de mai suivant. Les différents documents furent envoyés à Léon XIII. Et le 15 novembre 1879, le récit des apparitions contenant le secret complet fut publié avec l'imprimatur de l'évêque de Lecce.

Un an plus tard, en 1880, le Vatican, par l'intermédiaire du cardinal Ledochowski, demanda à un avocat français, Amédée Nicolas, de publier une explication du secret, confirmant ainsi une fois de plus son authenticité.

Le 2 avril 1918, Benoît XV reçut en audience privée Jacques Maritain qui venait de rédiger une étude complète sur La Salette. À cette occasion, le pape lui confia : « *Le secret de La Salette doit être en substance d'origine divine.* »

Ainsi, non seulement l'apparition de La Salette fut reconnue par deux évêques de Grenoble. Mais trois papes, ayant pris connaissance des secrets de Mélanie et Maximin, les prirent très au sérieux :

- Pie IX, après avoir lu les versions de 1851, autorisa Mgr de Bruillard à reconnaître une première fois l'apparition et trois ans plus tard demanda à Mgr Ginoulhiac de confirmer cette reconnaissance.
- Léon XIII, après avoir pris connaissance de la version définitive du secret et s'être entretenue avec Mélanie, lui demanda de mettre par écrit la règle qu'elle avait reçue de la Sainte Vierge, laquelle fut approuvée par la Congrégation des évêques et des réguliers.
- Enfin, Benoît XV confirma l'origine divine du message de La Salette.

Toutes ces raisons montrent que le secret de La Salette, tel qu'il est connu par les écrits de Mélanie et Maximin, est véridique et qu'il est donc pertinent de le connaître pour le comparer à celui de Fatima.

Lettre de liaison n° 90

(31 janvier 2019)

Pour que la comparaison entre les secrets de La Salette et de Fatima soit de quelque utilité (voir [lettres de liaison n° 88](#) et [n° 89](#)), il convient d'abord de voir quel crédit accorder à celui de La Salette. En effet, pour beaucoup, le secret de Mélanie Calvat est une invention de la voyante et a été condamné par Rome : il n'y a donc pas lieu de s'en préoccuper. Pour d'autres, il est au moins très suspect. Qu'en est-il exactement ? Indépendamment des liens avec Fatima, la réponse à cette question est importante, car à la fin de l'apparition de La Salette, **par deux fois**, Notre-Dame dit à Mélanie et Maximin : « *Vous le ferez passer à tout mon peuple.* »

Le sujet prêtant à discussion, cette lettre sera un peu plus longue que d'habitude, car, il a paru préférable de rassembler tous les arguments dans une même lettre plutôt que de les répartir sur plusieurs lettres.

Avant d'analyser les différentes "condamnations" du secret, il est nécessaire de commencer par voir comment le secret de Mélanie fut connu par le Vatican.

Comment le secret parvint au Vatican

La Sainte Vierge ayant dit à Mélanie de ne pas révéler le secret avant 1858, c'est à partir de cette date qu'elle commença à en parler. Auparavant, elle ne révéla que quelques points essentiels sur demande expresse des évêques de Grenoble. Le 3 septembre 1858, elle envoya le secret à Pie IX. Elle était à l'époque dans un carmel en Angleterre. Se jugeant insuffisamment libre pour accomplir sa mission, après avoir obtenu l'autorisation du pape, elle rentra en France en septembre 1860 et fut reçue par les religieuses de la Compassion à Marseille.

C'est là qu'elle fit la connaissance d'un évêque italien, Mgr Petagna, évêque de Castellammare di Stabia, au sud de Naples, qui avait dû fuir l'Italie à cause de la révolution. Mgr Petagna devint le confesseur et directeur de conscience de Mélanie. Elle lui remit un exemplaire du secret ainsi qu'à plusieurs autres personnes.

Lorsque Mgr Petagna put rentrer en Italie, il proposa à Mélanie de l'accueillir dans son diocèse. C'est ainsi qu'en mai 1867, elle s'installa à Castellammare dans une maison prêtée par Mgr Petagna. Elle eut également droit à un chapelain : le père Fusco, rogationiste. Ayant repris ses fonctions épiscopales, Mgr Petagna ne pouvait plus assurer la fonction de directeur et confesseur de Mélanie. Aussi chargea-t-il l'abbé Zola de le remplacer, charge que celui-ci assumait jusqu'en 1873, date à laquelle il fut nommé évêque d'Ugento et quatre ans plus tard, évêque de Lecce, dans le sud de l'Italie.

Peu après, Mgr Petagna rendit visite Pie IX qui avait reçu la version courte du message en 1851, puis une version complète en 1858. Le pape lui dit que Mélanie ne devait pas être cloîtrée afin de pouvoir accomplir sa mission. À partir de ce moment, Mélanie put se consacrer complètement à sa mission. Dès le mois de mai 1868, Mélanie remit à l'abbé Zola un exemplaire du secret. Elle remit également un exemplaire à plusieurs ecclésiastiques, en particulier en 1870 à l'abbé Bliard et au supérieur de La Salette. Les premières éditions du secret parurent en France dès la fin de l'année 1870. L'abbé Bliard le fit paraître début 1873 à Naples dans une brochure qui reçut l'imprimatur de Mgr Sforza, archevêque de Naples, et l'approbation de Pie IX.

Entre 1872 et 1874, le directeur de l'Œuvre d'Orient, M. Girard, publia cinq livres sur le secret qui eurent les encouragements de plusieurs théologiens et évêques. Pour trois d'entre eux, il reçut même un agrément de Pie IX.

En 1876, Mélanie envoya la règle de l'ordre de la Mère de Dieu à l'abbé Bliard. En octobre, la règle fut également envoyée à Rome et fut étudiée par trois importants cardinaux de la Curie, les cardinaux Ferrieri, Consolini et Guidi.

Le 20 février 1878, Léon XIII fut élu au pontificat. Mélanie rédigea alors une brochure intitulée *L'apparition de la Très Sainte Vierge sur la montagne de La Salette le 19 septembre 1846* dans laquelle elle racontait en détail l'apparition de La Salette. Elle y inséra une version complète du secret (la dernière qu'elle rédigea), exception faite de la règle de l'Ordre de la Mère de Dieu. La brochure fut achevée le 21 novembre 1878 et envoyée au Vatican.



Le 3 décembre 1878, neuf mois après son accession au pontificat, Léon XIII reçut Mélanie en audience privée. Le pape aurait pu saisir l'occasion pour exprimer un profond désaccord sur le secret et ordonner à Mélanie de se taire. Il fit exactement le contraire : il lui demanda d'aller à La Salette pour y diffuser le message et fonder l'ordre de la Mère de Dieu. Mélanie lui objecta que l'évêque de Grenoble, Mgr Fava, y était fermement opposé. Le pape lui demanda alors de rédiger des constitutions qui puissent rendre la règle applicable. Début janvier 1879, Mélanie rédigea les constitutions demandées, lesquelles furent remises à la Congrégation des Religieux qui les approuva au mois de mai suivant. Or la règle de l'ordre de la Mère de Dieu fait intégralement partie du secret confié par Notre-Dame à Mélanie. Demander à la voyante de rédiger des constitutions permettant de vivre la règle est donc une véritable reconnaissance de l'authenticité du secret par le pape lui-même.

De retour à Castellammare, Mélanie envoya à Léon XIII une copie de tous ses écrits. Enfin, le 15 novembre 1879, Mgr Zola, l'ancien confesseur de Mélanie devenu évêque de Lecce, accorda son imprimatur à la brochure que Mélanie avait achevée de rédiger l'année précédente.

1^{re} tentative de condamnation : la lettre du cardinal Caterini

Une vive polémique s'éleva alors en France. Dès 1880, plusieurs évêques dénoncèrent l'écrit de Mélanie et tentèrent d'en obtenir une condamnation par le Vatican.

Sur intervention du cardinal Bartolini, la Congrégation de l'Inquisition demanda à Mgr Zola de retirer la brochure de Mélanie et de s'expliquer sur l'imprimatur qu'il lui avait donné. Et le cardinal Caterini demanda à Mgr Sarnelli, le nouvel évêque de Castellammare, d'interdire à Mélanie de commenter son secret.

Devant la polémique soulevée par le texte, plusieurs cardinaux demandèrent à Léon XIII de communiquer les documents qu'il avait reçus afin de vérifier qu'ils étaient bien identiques à la brochure de 1879 qui soulevait tant de problèmes. Le 27 mars 1880, s'entretenant du sujet avec le cardinal Ferrieri et le père Fusco, Léon XIII leur confia : « *Ce document doit être publié* ». Le lendemain, le cardinal Ledochowski, qui avait revu la brochure avant son édition, reçut l'avocat Amédée Nicolas au Vatican, et lui demanda, de la part de Léon XIII, de « *rédiger une brochure explicative du secret tout entier afin que le public le comprenne bien* ».

Mais la polémique continua. De nombreuses lettres parvinrent au Vatican ou à l'évêché de Castellammare. En particulier, Mgr Cortet, évêque de Troyes, affirma que cette brochure « *causait du trouble en France* » et demanda à la congrégation de l'Index sa condamnation. En juin, la Congrégation de l'Index se déclara incompétente : « *C'est une question de fait [et non de doctrine] de savoir si oui ou non le clergé et les ordres religieux sont aussi corrompus.* », et renvoya l'évêque de Troyes à la Congrégation de l'Inquisition.

Ici, il convient de rappeler la différence entre les congrégations de l'Index et de l'Inquisition. En effet, la congrégation de l'Inquisition, devenue Congrégation du Saint Office en 1908 sous Pie X, puis Congrégation pour la Doctrine de la Foi en 1965 sous Paul VI, traitait des affaires concernant les apostats et les hérétiques. L'examen et éventuellement la condamnation des livres ou écrits dénoncés à Rome ou prohibés par les autres congrégations, notamment par la congrégation de l'Inquisition, relevait non pas de cette congrégation, mais de la congrégation de l'Index qui devait, en outre, tenir à jour une liste de tous les livres devant être corrigés, l'Index. Le pape devait en approuver les mises à jour. Benoît XV supprima la Congrégation de l'Index en 1917 et chargea le Saint Office de la mise à jour l'Index, lequel fut lui-même supprimé en 1966 par Paul VI. Mais en 1880, il y avait encore deux congrégations différentes : l'Inquisition et l'Index.

Le fait que la Congrégation de l'Index ait renvoyé Mgr Cortet à la Congrégation de l'Inquisition s'explique parfaitement, car la congrégation avait examiné la brochure de 1879 quelques mois avant son impression et n'y avait rien trouvé de suspect. Elle pouvait donc difficilement se déjuger. De plus, la congrégation des Rites avait également approuvé les constitutions de Mélanie rédigées à partir de la règle de l'Ordre la Mère de Dieu.

Tous les efforts de Mgr Cortet pour obtenir la condamnation de la brochure furent vains. Il menaça alors le cardinal Caterini du retrait du Denier de Saint-Pierre, « *si l'on ne faisait pas quelque chose en sa faveur* ». Pour apaiser la situation, le 14 août, le cardinal répondit à l'évêque de Troyes :

Révérendissime Seigneur,

La Sacrée Congrégation de l'Inquisition a reçu de la Congrégation de l'Index les lettres de votre Grandeur relatives à l'opuscule intitulé : *L'Apparition de la Très Sainte Vierge sur la montagne de la Salette*. Les très Éminents Cardinaux avec moi Inquisiteurs Généraux de la Foi, jugent digne des plus grands éloges le zèle que vous avez déployé en leur dénonçant cet opuscule. Ils veulent que vous sachiez que le Saint-Siège a vu, avec le plus grand déplaisir, la publication qui en a été faite et que sa volonté expresse est que les exemplaires répandus déjà parmi les fidèles soient retirés de leurs mains partout où la chose sera possible,

mais maintenez-le entre les mains du clergé pour qu'il en profite.

À la réception de cette lettre, Mgr Cortet fut très déçu, car, même si le cardinal Caterini demandait de retirer l'opuscule de la main des fidèles, il ajoutait : « *mais maintenez-le entre les mains du clergé pour qu'il en profite* ». Or, à elle seule cette phrase prouvait que le Vatican non seulement ne condamnait pas le document, mais validait en quelque sorte l'origine divine du secret ; car on ne maintient pas entre les mains des prêtres pour qu'ils en profitent, une brochure qui ne serait que le fruit de l'imagination d'une voyante.

N'osant donc publier cette lettre, Mgr Cortet l'envoya à l'évêque de Nîmes, Mgr Besson, lequel la fit publier dans la *Semaine Religieuse de Nîmes* du 5 septembre 1880, mais de façon tronquée par le communiqué suivant :

Monseigneur l'évêque de Nîmes a, comme l'ont fait plusieurs de ses collègues, dénoncé à la Sacrée Congrégation de l'Inquisition un opuscule récemment publié sous ce titre : *L'Apparition de la Très Sainte Vierge sur la Montagne de La Salette*, lequel contiendrait le secret de Mélanie. La Sacrée Congrégation de l'Inquisition a exprimé son jugement sur cet opuscule dans une lettre adressée à Mgr l'Évêque de Troyes, par Son Éminence le Cardinal Caterini, Préfet de ladite Congrégation. L'importance de cette décision nous oblige à la faire connaître sans retard :

Révérendissime Seigneur,

La Sacrée Congrégation de l'Inquisition a reçu de la Congrégation de l'Index les lettres de votre Grandeur relatives à l'opuscule intitulé : L'Apparition de la Très Sainte Vierge sur la montagne de la Salette. Les très Éminents Cardinaux avec moi Inquisiteurs Généraux de la Foi, jugent digne des plus grands éloges le zèle que vous avez déployé en leur dénonçant cet opuscule. Ils veulent que vous sachiez que le Saint-Siège a vu, avec le plus grand déplaisir, la publication qui en a été faite, et que sa volonté expresse est que les exemplaires répandus déjà parmi les fidèles soient retirés de leurs mains partout où la chose sera possible.....

Rome, 14 août

P. Card. Caterini

La phrase « *mais maintenez-le entre les mains du clergé pour qu'il en profite* » était remplacée par des points de suspension !

L'évêque de Nîmes ne fut pas le seul à utiliser ce stratagème pour tenter de faire croire que le secret était condamné. Une semaine auparavant, le cardinal Caterini avait écrit une lettre très semblable au révérend père Archier, supérieur général des Missionnaires de La Salette. Le texte de cette lettre fut publié dans l'*Ami du clergé* du 26 août 1897 et se terminait également par une série de points de suspension, laissant entendre qu'il ne s'agissait que d'un extrait de la lettre. Et les pères de La Salette n'ont jamais voulu publier l'intégralité de la lettre.

Revenons au communiqué de l'évêque de Nîmes. Il contient une erreur : le cardinal Caterini n'était pas préfet de la congrégation de l'Inquisition, mais secrétaire. Le préfet en était à l'époque le pape.

En outre, cette lettre est écrite sur du papier sans en-tête d'une congrégation, sans numéro d'enregistrement, sans aucune marque officielle, simplement signée de la main du cardinal Caterini. Elle ne mentionne pas la date de la réunion de la congrégation, ce qui est de rigueur dans une affaire pareille. Cette lettre n'a donc aucune valeur ni canonique, ni officielle. D'ailleurs, l'expression « *les éminents cardinaux et moi* » signifie que ce n'est pas un document officiel de la Congrégation de l'Inquisition, mais une lettre personnelle exprimant l'avis du cardinal Caterini et de certains membres de cette congrégation. Enfin, elle est adressée au seul Mgr Cortet, évêque de Troyes et ne peut donc engager toute l'Église.

De plus, l'expression « *n'a pas plu* » n'est absolument pas une formule de condamnation. Un déplaisir n'est pas une condamnation formelle. Si le Saint Siège avait vraiment voulu censurer l'écrit de Mélanie et désapprouver les évêques de Naples et de Lecce, il s'y serait pris différemment : il aurait fait émettre un document officiel émanant de la Congrégation de l'Index (et non pas de l'Inquisition), lequel document devait obligatoirement porter la signature du pape. La lettre du cardinal Caterini ne pouvait donc engager ni la Congrégation de l'Index, ni le Saint-Siège, ni constituer une condamnation émanant de ces autorités.

Mélanie et Mgr Zola, directement mis cause par l'imprimatur qu'il avait donné, doutèrent que cette lettre du cardinal Caterini exprime réellement la pensée du pape. Tous deux s'enquirent auprès de diverses personnalités au Vatican, notamment deux cardinaux de l'Inquisition et de l'Index, le cardinal Ferrieri et Mgr Pennacchi, consultant de l'Index. Tous ignoraient la lettre du cardinal Caterini. En réalité, celui-ci avait, par une simple lettre privée, engagé à faux ses collègues de l'Index et du Saint-Siège. Plus tard, le secrétaire du cardinal Caterini, qui avait rédigé la lettre, présenta ses excuses à Mgr Zola, en ajoutant qu'il avait eu la main forcée.

Quelques années plus tard, dans une lettre du 5 mars 1896, Mgr Zola révéla les dessous de cette affaire :

(...) Entre temps, on agit puissamment auprès du Saint-Siège pour que l'opuscule de Mélanie fût mis à

l'index. Plusieurs ont dit qu'en cette circonstance quelques cardinaux se réunirent pour porter sur lui un jugement ; quant à ce fait je l'ignore absolument ; mais je puis affirmer avec certitude, et même officiellement, que tous les efforts pour obtenir la prohibition formelle de l'opuscule furent vains.

Seulement, à la fin, pour calmer un peu les prélats français qui continuaient à faire la guerre au secret, le cardinal Caterini, secrétaire du Saint Office, écrivit une lettre dans laquelle il disait que le Saint-Siège avait vu avec déplaisir la publication du Secret (faisant surtout allusion à la partie concernant le clergé) et ne jugeait pas qu'il fût à propos de le laisser entre les mains des fidèles.

Cette lettre disait de retirer, autant que possible, ces exemplaires des mains des fidèles. Voilà tout ce qu'on put obtenir de Rome.

Mais les journaux, mensongers comme de coutume, publièrent que le Saint-Office venait de lancer une absolue prohibition de l'opuscule, d'où surgit bientôt dans les âmes faibles un doute portant sur la réalité même de l'apparition de Notre-Dame de la Salette.

En réalité, l'opuscule de Mélanie n'a jamais été mis à l'Index : on manifesta seulement la volonté de ne pas le voir entre les mains des fidèles, précisément à cause de la partie concernant le clergé ; mais **il n'y eut dans cette lettre pas un mot qui pût infirmer l'authenticité de ce même secret, ni la valeur des prophéties qu'il renfermait.**

Mgr Zola précisait également :

Tous les prélats et autres dignitaires ecclésiastiques de ma connaissance qui ont connu le secret, tous sans exception, ont porté un jugement entièrement favorable au dit secret, soit par rapport à son authenticité, soit au point de vue de son origine divine, passée au crible des Saintes Écritures, ce qui imprime au secret un caractère de vérité qui en est désormais inséparable. Parmi ces prélats, qu'il me suffise de vous nommer le cardinal Consolini, le cardinal Guidi, le cardinal Riario Sforza, archevêque de Naples, Mgr Ricciardi, archevêque de Sorrento, Mgr Petagna, évêque de Castellammare, et d'autres illustres prélats dont le nom ne revient pas en ce moment à ma mémoire.

Ainsi la lettre du cardinal Caterini ne fut obtenue qu'à la suite de pressions d'une partie de certains évêques français et cherchait surtout à apaiser la violence de leur opposition.

2^e tentative : La condamnation des livres de l'abbé Combe

Mais les opposants ne s'avouèrent pas vaincus. Deux livres sur le secret rédigés par un prêtre du diocèse de Moulins, l'abbé Combe, furent condamnés par la Congrégation de l'Index : le premier, *Le grand coup avec sa date* probable, publié en 1894, fut condamné en 1901 ; le second, *Le secret de Mélanie, bergère de La Salette, et la crise actuelle*, publié en 1906, fut condamné en 1907. Suite à ces deux condamnations, les opposants affirmèrent que le secret l'était aussi. Ainsi, dans le Bulletin du diocèse de Reims en date du 25 mai 1912, on pouvait lire : « *le tissu de grossièretés et de sottises publié sous le titre de Secret de La Salette, etc. ... ou Secret de Mélanie, etc. ... avait été mis à l'Index, le 7 juin 1901 et les 12 avril 1907.* » Sachant ces informations au moins en partie erronées, le marquis de la Vauzelle fit part de son étonnement à l'archevêque de Reims, le cardinal Luçon, et lui demanda si les mises à l'Index visaient réellement la brochure de Mélanie ou seulement les ouvrages où elle était citée. Le cardinal Luçon lui répondit : « *Les articles du Bulletin reproduisent bien mon propre sentiment* » ajoutant qu'il allait toutefois transmettre sa demande au révérend père Lépidi, Maître du Sacré Palais et membre des congrégations du Saint-Office et de l'Index.

Le 16 décembre 1912, le père Lépidi répondit au cardinal Luçon :

Voici ce qui m'a été donné de recueillir par des informations sérieuses sur l'affaire du secret de La Salette vis-à-vis des Congrégations Romaines, Index et Saint-Office :

1° **Le secret de La Salette n'a jamais été condamné** d'une manière directe et formelle par les Sacrées Congrégations de Rome.

2° Deux livres de M. Gilbert-Joseph-Émile Combe ont été condamnés par l'Index :

- l'un en 1901 : *Le grand coup avec sa date probable*, étude sur le secret de La Salette, augmenté de la brochure de Mélanie et autres pièces justificatives.
- l'autre livre en 1907 : *Le secret de Mélanie et la crise actuelle*.

Ces condamnations regardent directement et formellement les deux livres écrits par M. Combe et nullement le secret.

Je prie Votre Excellence d'agréer, etc...

Vatican, 16 décembre 1912.

Albert LEPIDI, O. P.

Ce que l'index condamnait, ce n'était donc pas le secret lui-même, mais les commentaires qu'en avait fait l'abbé Combe, commentaires parfois malheureux il faut le reconnaître. Par exemple, dans le premier livre

publié en 1894, il prédisait que les catastrophes annoncées dans le secret se réaliseraient le 19 septembre 1896. Or, rien ne s'étant passé en 1896, un tel livre ne pouvait que desservir le secret de La Salette, en laissant entendre qu'il était erroné. Il méritait pour cela d'être condamné. Mais ces condamnations des livres de l'abbé Combe ne constituent nullement une condamnation du secret.

3^e tentative : le décret du Saint-Office du 21 décembre 1915

Les opposants ne désarmèrent pas pour autant. Ils firent une nouvelle tentative en 1915. Lors d'un séjour à Rome, le cardinal de Cabrières, archevêque de Nîmes, demanda à nouveau la condamnation de la brochure de 1879. Peu après, le 31 décembre, dans les *Acta Apostolicae Sedis* paraissait un décret daté du 21 décembre :

DÉCRET sur ce que l'on appelle « le Secret de la Salette »

Il est parvenu à la connaissance de cette Suprême Congrégation qu'il ne manque pas de gens, même appartenant à l'ordre ecclésiastique, qui, en dépit des réponses et des décisions de la Sacrée Congrégation elle-même, continuent – par des livres, brochures et articles publiés dans des revues périodiques, soit signés soit anonymes – à **traiter et discuter la question dite du "Secret de La Salette", de ses différents textes et de ses adaptations aux temps présents ou aux temps à venir ; et cela non seulement sans l'autorisation des Ordinaires, mais même contrairement à leur défense**. Pour que ces abus, qui nuisent à la vraie piété et portent une grave atteinte à l'autorité ecclésiastique, soient réprimés, la même Sacrée Congrégation ordonne à tous les fidèles, à quelque pays qu'ils appartiennent de **s'abstenir de traiter et de discuter le sujet dont il s'agit, sous quelque prétexte et sous quelque forme que ce soit, tels que livres, brochures ou articles signés ou anonymes, ou de toute autre manière**. Que tous ceux qui viendraient à transgresser cet ordre du Saint-Office soient privés, s'ils sont prêtres, de toute dignité qu'ils pourraient avoir, et frappés de suspens par l'Ordinaire du lieu, soit pour entendre les confessions, soit pour célébrer la messe ; et s'ils sont laïcs, qu'ils ne soient pas admis aux sacrements avant d'être venus à résipiscence. En outre, que les uns et les autres se soumettent aux sanctions portées soit par Léon XIII dans la constitution "Officiorum ac munerum" contre ceux qui publient, sans l'autorisation régulière des supérieurs, des livres traitant de choses religieuses, soit par Urbain VIII dans le décret "Sanctissimus Dominus Deus noster", rendu le 13 mars 1625, contre ceux qui répandent dans le public, sans la permission de l'Ordinaire, ce qui est présenté comme révélations. Au reste, ce décret n'est pas contraire à la dévotion à la Très Sainte Vierge, invoquée et connue sous le titre de 'Réconciliatrice de La Salette'.

Donné à Rome, au Palais du Saint-Office, le 21 décembre 1915,

Louis Castellano, notaire du Saint Office

Or ce décret ne porte la signature d'aucun des cardinaux dignitaires ou membres du Saint Office, mais uniquement celle de son notaire Louis Castellano. Il aurait au moins dû être signé par le secrétaire du Saint-Office, le cardinal Merry del Val, et par un évêque assesseur. De plus, il n'est fait mention ni de la date de la réunion de la congrégation, ni du résultat du vote sur le décret, ni de sa présentation à l'approbation du pape.

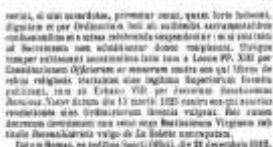
Mais, outre ce problème de forme, le décret ne condamne nullement la brochure de 1879 en général, ni le secret en particulier. Simplement, il « **ordonne à tous les fidèles (...) de s'abstenir de traiter et de discuter le sujet dont il s'agit sous quelque prétexte et sous quelque forme que ce soit** ». Henri Dion, historien de La Salette, dans *Mélanie Calvat, bergère de La Salette, étapes humaines et mystiques*, fait cette remarque très pertinente : « *Le décret, qui ne rappelle nullement les prescriptions, plus optatives que formelles, du cardinal Caterini, n'interdit ni la diffusion, ni la lecture du secret, ni même de faire l'histoire de ce texte non condamné. Il interdit simplement de traiter et discuter la question, c'est-à-dire, semble-t-il, d'ajouter au texte lui-même toute explication ou commentaire.* » C'est cette dernière attitude qui avait valu à l'abbé Combe la condamnation de ces deux livres.

De son côté, Jacques Maritain, professeur à l'institut catholique de Paris, rédigea une étude sur l'esprit et la portée du décret. Il remit lui-même l'étude au pape Benoît XV le 2 avril 1918, lors d'une audience privée. Le pape lui confia alors : « *Le secret doit être en substance d'origine divine.* » Comment une congrégation romaine aurait-elle pu condamner un secret dont le pape lui-même reconnaissait, au moins en substance, l'origine divine ?

Le décret de 1915 avait au moins le mérite de chercher à mettre fin aux abus des publications et interprétations sur le secret de La Salette.

4^e tentative : le décret de 1923

Pour tenter de mettre définitivement fin à la polémique, en 1922, parut un opuscule intitulé *L'apparition de la Très Sainte Vierge sur la sainte montagne de La Salette le samedi 19 septembre 1846 – Simple*



réimpression du texte intégral publié par Mélanie avec l'imprimatur du Sa Grandeur, Monseigneur Sauveur-Louis, comte Zola, Évêque de Lecce, en 1879, suivi de quelques pièces justificatives – Le tout publié avec l'imprimatur de R.P. A. Lépidi, O.P., Maître du Sacré-Palais, assistant perpétuel de la Congrégation de l'Index, délivré à Rome le 6 juin 1922. Il était publié par la Société Saint-Augustin Paris-Rome-Bruges et portait la date de 1922. Comme indiqué par le titre, cet opuscule rassemblait la brochure de Mélanie de 1879, six lettres de Mgr Zola, une de Mgr Petagna ainsi que des mises au point à propos de la lettre du cardinal Caterini, des mises à l'index de 1901 et 1907, et du décret du 15 décembre 1915. Et le père Lépidi avait fait suivre sa signature de la mention manuscrite en français suivante : « *Ces pages ont été écrites pour la pure vérité.* »

Or quelques mois plus tard, un décret du Saint-Office du 9 mai 1923 condamnait un opuscule portant le même titre : **L'apparition de la Très Sainte Vierge sur la sainte montagne de La Salette le samedi 19 septembre 1845 – Simple réimpression du texte intégral publié par Mélanie, etc. Société Saint-Augustin, Paris-Rome-Bruges, 1922.**



Dans la session générale de la **Suprême Congrégation du Saint-Office**, les **Éminentissimes et Révérendissimes Cardinaux** préposés à la garde de la foi et des mœurs ont **proscrit et condamné** l'opuscule : **L'apparition de la très Sainte Vierge sur la sainte montagne de La Salette le samedi 19 septembre 1845.** – *Simple réimpression du texte intégral publié par Mélanie, etc. Société Saint-Augustin, Paris-Rome-Bruges, 1922 ;* ordonnant, à qui de droit, de faire en sorte que **les exemplaires de l'opuscule condamné soient retirés des mains des fidèles.** Et le même jour, Notre Saint-Père le **Pape Pie XI**, dans l'audience ordinaire accordée au R. Père assesseur du Saint-Office, **a approuvé**, sur le rapport qui lui en a été fait, **la résolution des Éminentissimes Pères.**

Donné à Rome, au palais du Saint-Office, le 10 mai 1923.

Louis Castellano, notaire du Saint Office

Ce décret fut publié dans les *Acta Apostolicae Sedis* de 1923 (pages 287 et 288) avec une curieuse erreur de date : 1845 au lieu de 1846, et un titre tronqué, la mention de l'imprimatur du 6 juin 1922 ayant été omise. Comment le Saint-Office pouvait-il condamner un texte pour lequel il avait donné un imprimatur un an plus tôt ? En réalité, ce n'est pas la brochure de 1922 que le Saint-Office condamna, mais une brochure falsifiée par le docteur Grémillon. Celui-ci avait fait imprimer au même format 1 000 exemplaires de l'opuscule de 1922 mais en y ajoutant un texte d'une douzaine de pages contenant des absurdités au sujet de l'Église, texte daté du 2 février 1923 et qu'il signa du pseudonyme de Docteur Henry Mariavé. Il adressa la brochure ainsi falsifiée à une grande partie du clergé français.

De plus, la réunion du Saint-Office eut lieu en l'absence du R-P. Lepidi, malade, qui fut placé devant le fait accompli. Mais une fois rétabli, le père Lépidi maintint l'imprimatur accordé à la brochure de 1922.

5^e tentative : La lettre du cardinal Pizzardo

L'affaire fut relancée une fois encore en 1957. En effet, le 8 janvier 1857, s'appuyant sur le décret du 9 mai 1923, le cardinal Pizzardo, secrétaire du Saint-Office, adressa une lettre au père Francesco Molinari, procureur général de la Congrégation des Missionnaires de La Salette, lui disant : « *Je me fais un devoir de vous faire connaître que cette Suprême Congrégation a examiné et condamné, par le décret cité, l'opuscule susdit L'Apparition de la Très Sainte Vierge sur la montagne de La Salette, comportant la version du secret de 1879 édité et diffusé par la Société Saint-Augustin. (Saint-Office, 8, I, 1957).* » Et il affirmait que l'opuscule était condamné « *même sans la lettre du Docteur Mariavé* ». Mais le cardinal n'apporte aucune preuve à l'appui de son affirmation. Il n'explique pas non plus pourquoi ce texte avait reçu un imprimatur un an plus tôt, lequel n'a jamais été supprimé. Cette lettre ne peut donc pas être considérée comme un jugement canonique. Et, de toutes les façons, pour avoir force de loi, elle aurait dû émaner officiellement de la Congrégation du Saint-Office à la suite d'une réunion ayant conduit à la rédaction d'un décret publié aux Actes du Siège Apostolique. Or tel n'est pas le cas. Cette lettre du cardinal Pizzardo n'exprime donc qu'un jugement privé, lequel va à l'encontre de toutes les approbations que le secret reçut par ailleurs.

Ainsi, par cinq fois, les opposants à La Salette tentèrent de faire croire que le secret de Mélanie tel qu'elle le rapporta dans la brochure de 1879 portant l'imprimatur de l'évêque de Lecce, était condamné. Mais l'analyse des documents sur lesquels ils s'appuient pour faire une telle affirmation, montre qu'il n'en est rien. Seuls les commentaires sur le secret, faits sans ordre du Saint-Siège ou sans avoir reçu son approbation, sont condamnés, comme le furent les publications de l'abbé Combe et du docteur Mariavé. Le secret de Mélanie, quant à lui, reçut l'approbation d'au moins trois papes (Pie IX, Léon XIII et Benoît XV) ainsi que d'un grand nombre de cardinaux ou évêques dont certains ont été béatifiés depuis.

Lettre de liaison n° 91

(28 février 2019)

Non seulement le secret de La Salette n'a jamais été condamné par le Saint-Siège, mais le pape Léon XIII l'ayant reçu en octobre 1878, demanda à voir Mélanie. Après l'entrevue, il lui demanda de rester quelque temps à Rome pour rédiger les constitutions de l'ordre de la Mère de Dieu dont elle avait reçu la règle. Un peu plus tard, le pape ayant fait analyser les différents textes de Mélanie par la congrégation de l'Index ainsi que celle des Évêques et des Réguliers, il demanda à M. Amédée Nicolas, un avocat marseillais grand connaisseur du fait de La Salette, de rédiger un livre pour défendre et expliquer le secret aux fidèles (voir [précédente lettre de liaison](#)).

Aussi est-il important de connaître ce secret, ce d'autant plus qu'en les quittant, Notre-Dame ordonna à Mélanie et Maximin : « *Vous le ferez passer à tout mon peuple* ».

Schématiquement, le secret comprend quatre types d'éléments :

- des prophéties sur l'Église,
- des prophéties sur le monde, en particulier la France et l'Italie,
- des reproches aux fidèles,
- des reproches au clergé et communautés religieuses.

Il faut reconnaître que les prophéties sont plutôt déroutantes. En particulier, elles annoncent des châtements terribles. Mais en cela, le secret est semblable à nombre de prophéties bibliques. Un grand historien de La Salette, l'abbé Paul Gouin, dit même que « *les prophéties de La Salette sont la quintessence des prophéties bibliques, une histoire anticipée de l'Église jusqu'au Jugement Général* ». Il est vrai que, pour une grande part, le secret est un rappel des livres saints, en particulier d'Isaïe et de l'Apocalypse. Le parallèle avec le chapitre 24 d'Isaïe est particulièrement net. (Voir le [tableau de comparaison ICI](#))

Autre reproche fait au secret : l'enchaînement des faits prédits n'est pas toujours cohérent. Mais, là aussi, c'est tout à fait traditionnel. Saint Jérôme, un des grands interprètes des Écritures, dans son *Commentaire sur le livre d'Isaïe* (chap. 16) dit : « *Toute prophétie est enveloppée d'énigmes et de sens coupés ; le prophète passe d'un objet à un autre, de peur qu'en conservant l'ordre des événements il ne fasse une histoire plutôt qu'une prophétie.* »

Pour d'autres, certaines dates annoncées ne semblent pas avoir été respectées. Mais, c'est une raison insuffisante pour dire qu'une prophétie est fautive, car une prophétie est souvent conditionnelle. Ici, c'est même très clairement le cas, car la Sainte Vierge commence par dire à Maximin : « *Si mon peuple continue, ce que je vais vous dire arrivera plus tôt, s'il change un peu, ce sera un peu plus tard.* » Ensuite, elle dit à Mélanie : « *Si, lorsque vous aurez dit aux peuples ce que je vous ai dit tout à l'heure, et ce que je vous dirai de dire encore, si, après cela, ils ne se convertissent pas, (si on ne fait pas pénitence, et si on ne cesse de travailler le dimanche, et si on continue de blasphémer le Saint Nom de Dieu), en un mot, si la face de la terre ne change pas, Dieu va se venger contre le peuple ingrat et esclave du démon. Mon Fils va faire éclater sa puissance !* »

Il s'agit donc bien d'une prophétie conditionnelle. On trouve des exemples semblables dans la Bible, notamment pour la destruction de Ninive ou la mort du roi Ézéchias.

D'autre part, si certaines prophéties ne semblent pas s'être réalisées, d'autres comme celles sur Napoléon III ou le pape Pie IX, annoncées une dizaine d'années avant les faits, se sont réalisées de façon stupéfiante.

Ces objections pour tenter de discréditer le secret ne sont donc pas recevables. D'ailleurs, si on les retenait, ce serait des pages entières de la Bible qu'il faudrait supprimer.

Toutefois il faut se garder de vouloir chercher soi-même à comprendre ces prophéties. En effet, le 5^e concile du Latran dans sa 11^e session qui s'est tenue le 19 décembre 1516 en présence du pape Léon X stipule :

Qu'ils [les prédicateurs] n'aient jamais la présomption de prêcher ni d'annoncer un moment précis pour des maux à venir, ni la venue de l'Antéchrist, ni un jour déterminé pour le jugement, puisque la Vérité dit : « *Il ne vous appartient pas de connaître les temps ni les moments que le Père a fixés de sa propre autorité.* » (...) Nous interdisons à tous (...) de prédire désormais avec assurance, dans leurs sermons publics, tout ce qui concerne l'avenir selon les saintes Écritures. (...)

D'autre part, si le Seigneur révèle à certains d'entre eux par une sorte d'inspiration certaines choses qui doivent survenir dans l'Église de Dieu, (...) comme le dit Paul, apôtre des prédicateurs : « *N'éteignez pas l'Esprit, ne méprisez pas les prophéties* », (...) Nous voulons qu'il soit entendu que désormais l'examen de ces supposées inspirations sera réservé à l'examen du Siège apostolique avant qu'elles ne soient rendues publiques ou prêchées au peuple. (...)

Et le pape précise que les contrevenants « *encourent, en plus des peines précisées contre eux par le droit, une sentence d'excommunication, dont ils ne pourront être absous que par le pontife romain* ».

D'autres textes pontificaux sont venus confirmer ou compléter ce canon du concile de Latran. Par exemple, le pape Urbain VIII, dans le décret *Sanctissimus Dominus Deus noster* du 13 mars 1625, demande aux prêtres et aux fidèles de se soumettre à l'ordinaire, sous peine de sanctions, pour ce qui est présenté comme révélations.

Ainsi, sauf mandat particulier, l'interprétation des révélations privées est réservée à l'Église. Ceux qui enfreignent cette loi encourant de lourdes sanctions, nous ne chercherons donc pas à "scruter" le contenu de ces prophéties, laissant à l'Église le soin de le faire. Mais le secret ne contient pas que des prophéties. En particulier, il reproche certaines attitudes, causes des châtements que nous risquons de subir. Ces reproches n'ont besoin d'aucune interprétation. La Sainte Vierge rappelle la loi divine et les conséquences si on ne l'observe pas.

Le premier de ces reproches s'adresse aux fidèles : ne pas respecter les commandements de Dieu et de l'Église. (Voir [lettre de liaison n° 88](#)). Le second concerne les clercs et les communautés religieuses.

Une partie du clergé français et seulement du clergé français (une douzaine de diocèses sur les 80 que comptait la France à l'époque, en particulier ceux de Lyon, Troyes et Nîmes) s'opposa au secret. Partout ailleurs en Europe, notamment en Italie, il fut très bien accueilli. Et le clergé français s'y opposa non pas à cause des prophéties ou des reproches faits aux fidèles, mais pour une seule et unique raison : les reproches que le secret adressait au clergé.

Mgr Zola qui avait donné son imprimatur au [texte du secret](#), s'en plaignit dans [une lettre adressée le 24 mai 1880 à l'abbé Roubaud](#), curé de Saint-Tropez :

Je déplore vivement l'opposition que la France, fait maintenant au céleste message de la Salette. Nous sommes déjà à la veille des châtements terribles dont nous a menacés la Mère de Dieu, à cause de nos prévarications, et cependant nous préférons repousser les avertissements d'une Mère si tendre et si miséricordieuse, plutôt que de profiter de ses leçons, seul acte de notre part qui pourrait diminuer d'intensité des fléaux dont nous menace la colère divine.

C'est pourquoi, le 27 mars 1880, Léon XIII avait demandé à M. Amédée Nicolas d'écrire un livre pour défendre le secret et l'expliquer aux fidèles, principalement en ce qui concerne le clergé et les communautés religieuses. La [lettre de Mgr Zola envoyée deux mois plus tard à l'abbé Roubaud](#) donne un aperçu des raisons qu'avaient le Vatican d'agir ainsi.

Ces reproches faits au clergé furent révélés de la façon suivante. Tout d'abord, ce point ne fut confié qu'à Mélanie : Maximin n'en parle jamais.

Dans le texte remis par Mélanie à Mgr de Bruillard le 6 août 1851, figure cette seule phrase : « *Parmi les ministres de Dieu, et les Épouses de Jésus-Christ, il y en a qui se livreront au désordre, et c'est ce qu'il y aura de plus terrible.* »

Deux ans plus tard, le 12 août 1853, dans la version rédigée à la demande de Mgr Ginoulhiac, Mélanie détailla un peu plus ce point :

Malheur aux Ecclésiastiques, aux religieux et religieuses, car ce sont eux qui attirent les plus grands maux qui arrivent sur la terre ; aussi, mon Fils les punira d'une manière terrible. (...)

Les personnes consacrées à Dieu oublieront leurs devoirs de religion et tomberont dans un grand relâchement et presque dans l'oubli de Dieu. (...)

Les religieuses qui demeureront dans le même couvent seront aveuglées jusqu'à ne pas reconnaître que l'enfer les conduit.

Enfin dans la version complète du secret qu'elle diffusa à partir de 1858, comme le lui avait demandé la Sainte Vierge, il est écrit (les parties en italiques ne figurent pas dans les versions diffusées antérieurement à 1878) :

Les prêtres, ministres de mon Fils, les prêtres par leur mauvaise vie, par leurs irrévérences et leur impiété à célébrer les saints mystères, par l'amour de l'argent, l'amour de l'honneur et des plaisirs, *les prêtres sont devenus des cloaques d'impureté.* Oui, les prêtres demandent vengeance, et la vengeance est suspendue sur leurs têtes. Malheur aux prêtres et aux personnes consacrées à Dieu lesquelles par leurs infidélités et leur mauvaise vie crucifient de nouveau mon Fils ! Les péchés des personnes consacrées à Dieu crient vers le Ciel et appellent la vengeance et voilà que la vengeance est à leurs portes, car il ne se trouve plus personne pour implorer miséricorde et pardon pour le peuple ; il n'y a plus d'âmes généreuses, il n'y a plus personne digne d'offrir la Victime sans tache à l'Éternel en faveur du monde. (...)

En l'année 1864, Lucifer avec un grand nombre de démons seront détachés de l'enfer : ils aboliront la foi peu à peu et même dans les personnes consacrées à Dieu : ils les aveugleront d'une telle manière, qu'à moins d'une grâce particulière ces personnes prendront l'esprit de ces mauvais anges : plusieurs maisons religieuses perdront entièrement la foi et perdront beaucoup d'âmes. (...)

Malheur aux Princes de l'Église qui ne seront occupés qu'à entasser richesses sur richesses, qu'à sauvegarder leur autorité et à dominer avec orgueil ! Le Vicaire de mon Fils aura beaucoup à souffrir, parce

que pour un temps l'Église sera livrée à de grandes persécutions : ce sera le temps des ténèbres ; l'Église aura une crise affreuse. (...)

Dans les couvents, *les fleurs de l'Église seront putréfiées* et le démon se rendra comme le roi des cœurs. Que ceux qui sont à la tête des communautés religieuses se tiennent en garde pour les personnes qu'ils doivent recevoir, *parce que le démon usera de toute sa malice pour introduire dans les ordres religieux des personnes adonnées au péché*, car les désordres et l'amour des plaisirs charnels seront répandus par toute la terre. (...)

Car Dieu va vous livrer à Son ennemi, parce que les lieux saints sont dans la corruption ; beaucoup de couvents ne sont plus les maisons de Dieu, mais les pâturages d'Asmodée et des siens. (...)

Rome perdra la foi et deviendra le siège de l'antéchrist.

Un des principaux reproches fait au secret fut le caractère excessif et généralisateur de ces reproches au clergé. Mais, il ne faut pas se laisser impressionner par les formules générales. Bien évidemment, tous les prêtres ne sont pas concernés par ce reproche de Notre-Dame, car à l'époque vivaient de nombreux prêtres qui furent par la suite canonisés, en particulier le curé d'Ars.

Monsieur Zola, qui fut le directeur de Mélanie de 1868 à 1873 (Mélanie lui remit une version du secret en 1869) dans la lettre adressée à l'abbé Roubaud déjà citée, dit : « *Il est toutefois certain qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre les termes généraux concernant les reproches adressés au clergé et aux communautés religieuses ; car il existe un langage qui est propre au style prophétique.* »

Cette façon de parler est souvent utilisée pour marquer la gravité d'un danger. Et nous-mêmes, il nous arrive aussi de parler ainsi. Ne disons-nous pas : « *Les Français déclarèrent la guerre aux Anglais* » ? Or ce ne sont pas tous les français qui déclarèrent la guerre.

Cette façon de s'exprimer se retrouve également dans la Bible. Le début du psaume 14 commence ainsi :

L'insensé dit dans son cœur : « *Il n'y a point de Dieu.* » Ils sont corrompus, ils commettent des actions abominables ; il n'en est aucun qui fasse le bien. Yahweh, du haut des cieux regarde les fils de l'homme, pour s'il est quelqu'un de sage, quelqu'un qui cherche Dieu. Tous sont égarés, tous ensemble sont pervertis, il n'en est pas un qui fasse le bien, pas un seul.

Or il y avait des justes de temps de David.

On retrouve aussi de telles expressions chez saint Paul, notamment dans son épître aux Romains (III, 9-12) :

Nous venons de prouver que tous, Juifs et Grecs, sont sous le péché, selon qu'il est écrit : « *Il n'y a point de juste pas même un seul ; il n'y en a point qui ait de l'intelligence, il n'y en a point qui cherche Dieu. Tous sont sortis de la voie, tous sont pervertis ; il n'y a personne qui fasse le bien, pas même un seul.* »

Or à l'époque de saint Paul, les premiers chrétiens étaient martyrisés et acceptaient la mort plutôt que de renier la foi.

Les papes utilisèrent aussi un tel langage. Par exemple, dans l'instruction que le pape Adrien VI envoya au nonce François Chiericato pour être lue à la Diète de Nuremberg, le 3 janvier 1523, le pape Adrien avoue que les péchés des ecclésiastiques ont été la cause principale des tribulations de l'Église et que, dans la Curie romaine elle-même, le chef et les membres, papes et prélats, s'étaient rendus coupables d'abus :

Nous confessons publiquement que Dieu permet qu'advienne cette persécution de son Église à cause des péchés des hommes et en particulier des prêtres et prélats. (...) Il ne faut pas pour autant s'étonner que la maladie soit passée du chef aux membres, des papes aux prélats. **Nous tous, prélats et ecclésiastiques, avons dévié du droit chemin et depuis longtemps il n'y avait personne qui agisse bien.** Nous devons donc, nous tous, rendre honneur à Dieu et nous humilier devant Lui : que chacun réfléchisse sur la cause de ses chutes et se redresse plutôt que d'être jugé par Dieu au jour de sa colère.

Pourtant à cette époque, il y avait de saints clercs : saint Jérôme Emilien, saint Antoine-Marie Zaccaria, saint Ignace de Loyola, saint François Xavier, saint Jean de Dieu, ... 1523 est même l'année où, à Manrèse, saint Ignace, inspiré par Notre-Dame, commença à rédiger ses fameux *Exercices spirituels*, lesquels furent à l'origine d'un nombre de conversions incroyables.

Il convient donc de ne pas s'arrêter aux généralisations du secret. Malgré tout, il fut très décrié. Il est vrai qu'à la fin du XIX^e siècle le mal n'était peut-être pas encore très visible. C'est probablement pour cette raison que le cardinal Caterini demanda que, par prudence, le secret de Mélanie ne soit pas mis entre les mains des fidèles, dans le souci charitable d'éviter le scandale de faibles. Mais il n'en allait pas de même pour les clercs. Aussi ajouta-t-il : « *Mais maintenez-le entre les mains du clergé pour qu'il en profite* ». (Voir [précédente lettre de liaison](#)). Malheureusement aujourd'hui, avec les derniers scandales qui secouent l'Église, il faut constater que ces paroles de Notre-Dame sont devenues une réalité. Le conseil du cardinal Caterini de les maintenir entre les mains des prêtres était donc parfaitement judicieux.

Or quand on voit la gravité de ces paroles, surtout pour aujourd'hui, et quand on sait la forte opposition qu'elles rencontrèrent, ne serait-il pas normal que Notre-Dame les ait rappelées à Fatima ? En tout cas, ces paroles sont parfaitement cohérentes avec la vision de l'abbé Cestac (voir [lettre de liaison n° 84](#)), celle de Léon XIII (voir [lettre de liaison n° 83](#)) et les révélations de Padre Pio à Dom Amorth (voir [lettre de liaison n° 82](#)). Le secret de La Salette et la vision de l'abbé Cestac disent que les démons seront déchaînés à partir de 1864. Léon XIII entendit Satan demander à Notre-Seigneur de pouvoir agir avec plus de puissance pendant cent ans afin de détruire l'Église. Le secret de La Salette dit que l'Église aura une crise affreuse. Et en 1913, le Padre Pio reçut de Notre-Seigneur la révélation que « *Satan s'est introduit au sein de l'Église et, dans très peu de temps, arrivera à gouverner une fausse Église.* » Comment Notre-Dame aurait-elle pu ne pas rappeler ce drame à venir dans le secret de Fatima ?

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas se décourager à l'annonce par la Sainte Vierge d'une situation si terrible, car à Fatima elle a dit : « *À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera.* » De plus, le secret de La Salette annonce un temps de paix après cette période de troubles, période de paix également prédite par le secret de Fatima. Il faut donc rester dans l'espérance. « *Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle* » a dit Notre-Seigneur. Alors, n'ayons pas peur. Et prions le Saint-Esprit d'inspirer au pape, aux cardinaux et aux évêques de faire ce qu'il faut pour redresser l'Église.

Lettre de liaison n° 92

(27 mars 2019)

C'est une lettre un peu particulière que nous vous envoyons aujourd'hui. En effet, elle est motivée par un fait effroyable : un horrible blasphème contre Notre Seigneur Jésus-Christ est en train d'être commis en France par la publication d'une image scandaleuse (voir encadré ci-contre).

Cet acte est une véritable insulte publique adressée à Notre-Seigneur. Et cet acte n'insulte pas uniquement Notre-Seigneur, mais aussi tous les saints prêtres et religieux qui ont offert leur vie pour Lui, ainsi que tous les catholiques, de France ou d'ailleurs.

On peut dire que c'est la France en tant qu'institution qui commet cet acte immonde. Car si, concrètement, ce blasphème est fait par un journal privé, celui-ci est largement soutenu par l'État. De plus, le gouvernement n'a pas réagi alors qu'il aurait immédiatement réagi si cette effroyable insulte avait été adressée à n'importe quelle autre religion. Ensuite, l'Église de France, jusqu'à présent, n'a pas réagi. Enfin, de nombreux français sont d'accord avec les opinions émises par ce journal, car à l'occasion de l'attentat perpétré contre lui le 7 janvier 2015, de très nombreux français lui ont manifesté publiquement leur soutien.

Un acte aussi ignoble demande réparation. Si un acte semblable était dirigé contre notre mère (ou tout autre proche de notre famille), nous réagirions très vivement. Or ici, il s'agit d'une personne bien plus estimable que notre mère : il s'agit de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est non seulement notre Créateur, mais aussi notre Sauveur, car Il nous a rachetés par sa Passion et sa mort sur la croix.

En outre, tout l'esprit du message de Fatima est de réparer pour les offenses commises par les pécheurs (voir [lettre de liaison n° 30](#)). En particulier, lors de sa deuxième apparition en 1916, l'Ange de Fatima demanda aux petits voyants : « *Offrez à Dieu un sacrifice en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé.* » Nul doute que cette ignoble image offense Notre Seigneur.

Et lors de sa troisième apparition, les dernières paroles de l'Ange furent pour dire : « *Prenez et buvez le Corps et le Sang de Jésus-Christ, horriblement outragé par les hommes ingrats. Réparez leurs crimes et consolez votre Dieu.* » Or Notre-Seigneur est bien horriblement outragé par cette image. Une occasion nous est donnée de réparer : omettrons-nous de répondre à la demande de l'Ange et de Notre-Dame à Fatima ?

En justice et par amour pour Notre-Seigneur, il faut donc réparer. Sur le plan concret et légal, nous ne pouvons pas faire grand-chose, mais heureusement l'Agrif, une association catholique, va tenter une action (voir encadré en première page). Toutefois, cette action matérielle ne saurait suffire, ceci pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la Bible et l'histoire nous enseignent que, pour espérer gagner, il faut que ceux qui n'ont pas pour vocation de se battre sur le terrain, prient pour ceux dont c'est le rôle et qui se battent (voir [lettre de liaison n° 2](#)). Et la prière la plus efficace pour gagner les batailles est le rosaire (voir l'article sur [les victoires du rosaire](#)).

Pour cela, nous nous permettons de vous faire connaître et nous vous engageons à suivre l'initiative lancée par quelques fidèles (voir encadré en première page) : demain vendredi 29 mars, il est proposé de réciter un

Scandale à Paris
Le visage du Christ transformé en sexe masculin
et affiché en pleine rue pendant le carême.

Appel aux catholiques de France pour réparer :
RDV vendredi 29 mars, 18h30

Il y a quelques jours le groupe **JCDecaux** a affiché en grand sur ses kiosques des rues de Paris la couverture d'un magazine transformant le visage de **Jésus Christ en sexe masculin**. Une provocation aussi inouïe **en pleine rue** et de surcroît en **plein carême** est du jamais vu. (*l'image ne sera pas reproduite ici.*)

Les gilets jaunes ayant détruit 22 kiosques **JCDecaux** (ironie de l'histoire!) et les autres affiches étant enlevées, le blasphème public a cessé. Mais il reste maintenant à agir sur deux plans: 1) la **réparation vis à vis du Christ** ; 2) empêcher que **JCDecaux ne recommence**. Les deux actions à entreprendre sont simples:

Action spirituelle

L'offense faite au Christ lui-même étant publique, la réparation doit être publique. Un rassemblement spontané s'organise le **vendredi de carême 29 mars à 18h30** dans les Églises de France pour dire ensemble un chapelet de **réparation devant le Christ** présent au tabernacle et lui témoigner notre amour. Aucune organisation particulière. **Appelons nos famille, nos amis** et choisissons une Église à proximité.

« Mon Dieu, je crois, j'adore, j'espère et je vous aime. Je vous demande pardon pour tous ceux qui ne croient pas, qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas et qui ne vous aiment pas. »

Prière donnée par l'ange de la paix à Fatima



Action temporelle

Une association catholique www.lagrif.fr va assigner en justice **l'auteur** du dessin et son magazine. Nous pouvons les soutenir. En parallèle nous devons agir auprès de **l'afficheur**, le groupe **JCDecaux** seul décideur de ses diffusions via sa filiale Mediakiosk et donc principal responsable du scandale. Une action se prépare pour obtenir des **excuses** et le dissuader de toute **récidive**. Nous aurons des informations prochainement.

Faites vite circuler ce message et RDV vendredi !

chapelet dans une église à 18h30 (ou à une heure proche s'il y a une messe ou une cérémonie à cette heure-là) pour réparer le blasphème contre la très sainte et très aimable personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nous vous proposons également une deuxième action : aller à la messe et communier en esprit de réparation vendredi prochain, le 5 mars, qui sera un premier vendredi du mois. En effet, la communion du premier vendredi du mois est une dévotion demandée par Notre-Seigneur à sainte Marguerite-Marie à Paray-le-Monial. En 1675, Notre-Seigneur lui confia : « *Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes, qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour. Et pour reconnaissance, Je ne reçois, de la plupart, que des ingrattitudes par leurs irrévérences et leurs sacrilèges, et par les froideurs et les mépris qu'ils ont pour Moi dans ce sacrement d'amour.* » Et Il lui demanda la diffusion de la dévotion à son Sacré-Cœur, ainsi qu'une fête spéciale en son honneur, « *en communiant et en lui faisant une réparation d'honneur par une amende honorable, pour réparer les indignités qu'Il a reçues pendant le temps qu'Il a été exposé sur les autels* ».

Certains penseront peut-être que ce blasphème concerne surtout la France. Oui, mais ce blasphème est fait par la fille aînée de l'Église et l'éducatrice des peuples, vocation que Dieu lui a donnée. La France qui montre actuellement le mauvais exemple, risque ainsi d'entraîner d'autres nations au mal. « *France fille aînée de l'Église, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ?* » demandait le pape Jean-Paul II le 1^{er} juin 1980. Par l'acte qui vient d'être commis, sûrement pas !

Alors, offrons tous les sacrifices que nous faisons plus particulièrement pendant ce temps de Carême pour réparer ce blasphème. Et si possible, demain récitons un chapelet et vendredi prochain communions à cette intention. Ce sont sûrement des sacrifices. Mais c'est ce que nous demande l'Ange de Fatima. François l'avait très bien compris et voulait être "*le consolateur de Jésus*". Imitons-le et consolons notre Dieu. Ainsi nous contribuerons à réparer l'ignoble offense qui vient de Lui être faite.

Lettre de liaison n° 93

(3 avril 2019)

Lorsque, le 4 avril 2015, le projet Cap Fatima a été lancé, il y a donc maintenant tout juste quatre ans (voir [lettre de lancement](#)), l'idée était simplement de participer à la célébration du centenaire des apparitions de Fatima en faisant mieux connaître le message de Fatima et la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Aussi, l'intention initiale était-elle de s'arrêter à la fin de l'année 2017, une fois le centenaire passé. Mais nombreux sont ceux qui, à l'époque, ont demandé que les lettres de liaison soient poursuivies au-delà de cette date. La fin du projet a donc été retardée, en lui apportant toutefois quelques modifications.

La fréquence des préparations pour les [consécrations au Cœur Immaculé de Marie](#) a été diminuée (sept par an au lieu d'une douzaine : 2 février, 25 mars, 13 mai, 2 juillet, 15 août, 7 octobre et 8 décembre).

L'organisation des [premiers samedis du mois](#) a été simplifiée : les méditations proposées, plutôt que d'être envoyées aux personnes qui s'inscrivaient, sont désormais envoyées systématiquement à tous les abonnés par un lien figurant dans la lettre de liaison paraissant juste avant un premier samedi du mois. Ceci demandait donc de continuer l'envoi des lettres pendant au moins quinze mois.

À ces actions s'y est ajoutée une nouvelle : le 25 mars 2018 des [rosaires vivants](#) ont été lancés. Depuis, il y a toujours eu au moins une douzaine de rosaires vivants actifs.

Les quinze mois de prolongation étant passés le mois dernier, il a été à nouveau envisagé d'arrêter la parution des lettres de liaison. Il y eut alors une panne sur le site pour leur envoi. Et nombre d'entre vous se sont plaints de ne pas avoir reçu la méditation pour le premier samedi du mois de mars. (Il est rappelé qu'il est toujours possible de trouver les méditations sur le site par l'onglet du menu de droite "[Premiers samedis du mois/Méditations](#)".) A contrario, parmi les 5% de destinataires qui ont malgré tout reçu la lettre, plusieurs se sont étonnés de l'avoir reçue une 2^e fois, lorsque le site a été réparé.

De plus, contrairement à toute attente, en 2018, le nombre d'abonnés à la lettre de liaison a continué à croître légèrement, les abonnements nouveaux compensant les légitimes désabonnements.

Toutes ces raisons montrent que, bien que le centenaire soit passé, l'intérêt porté aussi bien à la lettre de liaison qu'à l'organisation des consécrations au Cœur Immaculé de Marie, des premiers samedis du mois ou des rosaires vivants se maintient, au moins pour certains. Il a donc été décidé de poursuivre Cap Fatima pour une nouvelle période de quinze mois, en y apportant toutefois deux nouvelles petites modifications.

La fréquence des lettres de liaison sera réduite à une par mois afin de diminuer la charge que représente leur rédaction.

Jusqu'à présent les méditations pour les premiers samedis du mois étaient tirées des livres du vénérable père Du Pont, s.j. Pour les mois à venir, elles seront prises chez un autre auteur renommé, Dom Paul Delatte (1848-1937), troisième père abbé de l'abbaye de Solesmes de 1890 à 1921. Le style et l'esprit sont différents de ceux du père Du Pont ; mais il est bon de proposer des textes d'auteurs différents afin que le plus grand nombre puisse trouver ce qui lui convient.

Quant aux méditations pour la préparation aux consécrations au Cœur Immaculé de Marie, proposer une nouvelle série de 33 méditations est pour l'instant un travail trop important qu'il n'est pas possible d'envisager. [Les méditations proposées](#) resteront donc les mêmes. Pour ceux qui souhaiteraient renouveler leur consécration avec une préparation différente, il est proposé de suivre [celle de saint Louis Marie Grignion de Montfort](#).

Nous voilà donc parti pour 15 autres mois. Mi-2020, nous verrons s'il convient de continuer ou non.

Réparation des blasphèmes et des profanations

Plusieurs d'entre vous nous ont dit avoir apprécié et suivi la proposition de réciter un chapelet pour réparer le blasphème envers Notre-Seigneur rapporté dans [la précédente lettre de liaison](#). Rappelons qu'il était également proposé d'offrir la communion du prochain premier vendredi du mois, c'est-à-dire après demain 5 avril (et non pas 5 mars comme il avait été écrit par erreur).

Et puisque l'occasion nous en est donnée, parlons aussi d'un autre scandale que nous a communiqué une lectrice : celui des profanations d'hosties réalisées par des sectes sataniques. C'est un acte pire, car il ne s'agit pas d'une représentation blasphématoire, mais d'une profanation sur la personne-même de Jésus, de celui qui a souffert le supplice de la croix pour racheter nos péchés. Prions pour que ces profanations n'aient pas lieu le Jeudi Saint ou le Vendredi Saint.

Prions aussi pour la conversion de tous ceux qui commettent de tels actes. Notre-Seigneur nous a demandé de prier pour ceux qui nous persécutent (Matthieu V, 44 ; Luc VI, 28). Et à Fatima,



l'Ange et Notre-Dame sont venus nous rappeler cette demande. En effet, le 13 juillet 1817, Notre-Dame a demandé que nous réparions les offenses faites à son Cœur Immaculé : « *Sacrifiez-vous pour les pécheurs, et dites souvent, spécialement chaque fois que vous ferez un sacrifice : "Ô Jésus, c'est par amour pour Vous, pour la conversion des pécheurs, et en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie."* » Plus tard, Notre-Seigneur communiqua à sœur Lucie les [cinq grandes offenses](#) faites au Cœur Immaculé de Marie. Les offenses envers son Fils n'y figurent pas directement. Mais comment ne pas penser que son Cœur de Mère est violemment offensé en voyant son Fils représenté de façon aussi ignoble et abjecte ?

Nous ne nous éloignons donc pas du message de Fatima en pratiquant aussi la dévotion du premier vendredi du mois. Les deux dévotions sont de toutes les façons aussi unies que le sont les cœurs de Jésus et Marie. Certes, pour certains qui n'ont pas l'habitude, ce sera un sacrifice d'assister ainsi trois jours de suite à la messe : le 1^{er} vendredi du mois (vendredi de la 4^e semaine de Carême), le 1^{er} samedi du mois (samedi de la 4^e semaine de Carême) et le dimanche (1^{er} dimanche de la Passion). Mais nous sommes en Carême, époque au cours de laquelle l'Église nous demande de faire plus particulièrement des efforts. Et Notre-Dame elle-même n'a-t-elle pas demandé de faire des sacrifices pour réparer les offenses faites à son Cœur et à celui de son Fils et pour obtenir la conversion des pécheurs ?

Vie de Mélanie

Après avoir vu l'étonnant parallèle entre les apparitions de La Salette et de Fatima ([lettre de liaison n° 88](#)), l'approbation du secret de Mélanie par d'éminents prélats ([lettre n° 89](#)), secret qui, contrairement à ce que certains cherchent à faire croire, n'a jamais été condamné ([lettre n° 90](#)) et qui décrit la situation actuelle dans l'Église de façon saisissante ([lettre n° 91](#)), et avant de voir si d'autres révélations antérieures peuvent donner un éclairage complémentaire sur le 3^e secret de Fatima, il convient d'analyser quel crédit apporter à la voyante de La Salette.

Sur ce point, on se trouve devant deux attitudes diamétralement opposées : pour certains Mélanie est instable, illuminée et affabulatrice. C'est la thèse "officielle", au moins en France. Pour d'autres, au contraire, c'est une véritable sainte.

Il est important de déterminer laquelle de ces deux attitudes est la vraie, car le crédit à apporter ou non à ce que dit la voyante rejaillit inévitablement sur le crédit à accorder au secret.

Ceux qui prétendent que Mélanie est une folle ou une affabulatrice n'ont jamais pu en apporter la démonstration de façon convaincante. Le plus souvent, ils connaissent mal sa vie et se contentent d'affirmations péremptoires sans vraiment de preuves à l'appui.

De plus, on possède plusieurs centaines de lettres qu'elle écrivit à ses différents confesseurs, en particulier au chanoine de Brandt. La profondeur de l'analyse qu'elle porte sur les événements est stupéfiante.

Hyacinthe Guilhot, dans son remarquable livre *La vraie Mélanie de La Salette* conclut sur ce point de la façon suivante :

[On l'a accusée de mensonge. Or, ni son tempérament, ni son caractère, ni le ton de ses lettres, ni la mission surnaturelle dont elle a été investie n'autorisent l'ombre même d'une semblable accusation.](#)

[On l'a accusée de déséquilibre mental, voire d'hystérie. Or, d'après de nombreux témoins, il y avait dans son langage, comme dans sa conduite et dans sa volumineuse correspondance, trop de bon sens, trop de logique, trop d'équilibre et trop de maîtrise de soi pour qu'on puisse, honnêtement, s'arrêter à une telle appréciation.](#)

Le Ciel semble avoir répondu lui-même aux prélats qui étaient opposés à La Salette. Onze sont morts de façon subite et souvent dans des conditions tragiques :

- Mgr Fava, évêque de Grenoble,
- Mgr Guibert, évêque d'Amiens,
- le cardinal Meignan, archevêque de Tours,
- Mgr Sevin, archevêque de Lyon,
- le cardinal Amette, archevêque de Paris,
- Mgr Dechelette, évêque d'Évreux,
- Mgr Bouange, évêque de Langres,
- Mgr d'Oultremont, évêque du Mans,
- Mgr Lobbedey, évêque de Moulins,
- Mgr Ginoulhiac, successeur de Mgr de Bruillard sur le siège de Grenoble (il considérait que Mélanie était folle et mourut fou),
- Mgr Darboy, archevêque de Paris.

Le cas de Mgr Darboy est particulièrement frappant. Il refusait obstinément de croire à l'authenticité de l'apparition ; en 1868, il s'était même opposé sur ce point à Maximin Giraud. Celui-ci lui déclara :

« *Monseigneur, il est aussi vrai que la Sainte Vierge m'est apparue à la Salette et qu'Elle m'a parlé, qu'il est vrai qu'en 1871, vous serez fusillé par la canaille.* » Trois ans plus tard, le 24 mai 1871, Mgr Darboy fut fusillé par les communards, après avoir fait réparation à Notre-Dame de la Salette.

L'autre attitude est de considérer que Mélanie est une véritable sainte. Elle s'appuie sur les témoignages de prélats irréprochables (prêtres, évêques, cardinaux et papes) dont certains sont sur les autels ou en passe de l'être :

- Mgr Petagna, évêque de Castellamare, dont la cause est introduite (il a connu Mélanie 15 ans au cours desquels il l'a dirigée 5 ans),
- Mgr Sauveur Louis Zola, évêque d'Ugento puis de Lecce, dont la cause a été introduite mais a été arrêtée en 1936 « *parce qu'on donnerait occasion de reparler du fameux secret de La Salette* »,
- l'abbé Jaques Cusmao, béatifié le 30 octobre 1983,
- le chanoine Hannibal di Francia, béatifié le 7 octobre 1990 et canonisé le 16 mai 2004 ; fondateur des sœurs du Divin zèle, il confia la direction de la communauté de Messine à Mélanie.

Et nous avons déjà indiqué [le témoignage de Mgr Zola](#) dans une précédente lettre.

Mais, il est une preuve encore plus flagrante de la sainteté de Mélanie : ce sont tous les dons que la Providence lui a départis. Pour cela, la lecture du [récit autobiographique de son enfance](#) est étonnement instructive.

Il existe trois versions de cette biographie :

- la première, très courte, fut écrite en septembre 1852, à la demande du père Sibillat, aumônier du couvent des religieuses de la Providence à Corenc, près de Grenoble, où Mélanie était novice ;
- la deuxième, plus complète, fut écrite en août 1897, à la demande du chanoine di Francia ;
- la troisième, la plus longue, fut écrite en novembre 1900, quatre ans avant sa mort, à la demande de l'abbé Combe, curé de Diou dans l'Allier, chez qui elle séjourna plusieurs mois et qui fut son directeur spirituel pendant son séjour.

Que ceux qui ont un peu de temps lisent, ne serait-ce que quelques pages, du récit très simple, on pourrait presque dire enfantin, de [cette enfance particulièrement édifiante](#), en n'oubliant pas qu'il s'agit d'une petite fille de la campagne, sans instruction, ayant entre trois et quatorze ans à l'époque des faits qu'elle rapporte.

En cette fin de Carême, au cours de la semaine de la Passion qui va commencer dans quelques jours ou de la Semaine Sainte qui suivra, ayons à cœur de méditer ces pages étonnement profondes et parfois mystiques : ce sera une excellente façon non seulement d'apprécier la sainteté de Mélanie, mais aussi de faire un vrai retour sur notre propre vie spirituelle.



Lettre de liaison n° 94

(2 mai 2019)

Les événements récents nous conduisent à retarder la poursuite de l'analyse des révélations privées pouvant éclairer le troisième secret de Fatima, afin de revenir sur une partie du message de La Salette qui semble très liée à l'actualité.

En effet, onze jours après l'envoi de [la dernière lettre de liaison](#) qui suggérait de réparer l'ignoble blasphème proféré par un journal satirique le 13 mars précédent, un énorme incendie ravageait la cathédrale Notre-Dame de Paris. Notre-Dame de Paris n'est pas Paris. Mais située sur l'île de la Cité, en plein centre de Paris, c'est le cœur de Paris. C'est donc le cœur-même de Paris qui a été touché. Il est difficile de ne pas rapprocher cet événement d'une prophétie du secret de La Salette.

Le secret de La Salette et la France

Dans les deux dernières rédactions du secret, celle de 1860 écrite à Marseille et celle de 1878 écrite à Castellammare di Stabia, laquelle fut envoyée à Léon XIII, se trouvent diverses prophéties sur le monde et sur l'Église (voir [lettre de liaison n° 91](#)). Et dans les prophéties sur le monde, certaines concernent plus particulièrement l'Italie et la France. En particulier, dans les deux versions, il est dit : « *Paris sera brûlé et Marseille englouti.* »

Nombreux furent ceux qui s'insurgèrent contre ce texte, notamment plusieurs évêques français. Les opposants à ce texte affirmaient que Mélanie était une folle et une affabulatrice. Nous avons vu ce qu'il fallait penser de ces affirmations dans [la dernière lettre de liaison](#). Jusqu'à il y a peu, ils soutenaient que seule la première version du secret, écrite le 6 juillet 1851 à la demande de l'évêque de Grenoble, Mgr de Bruillard, et qui fut remis au pape Pie IX deux semaines plus tard (voir [lettre de liaison n° 86](#)), était authentique, que tout le reste était une invention de Mélanie. On pensait cette version perdue, ce qui permettait de dire que la prophétie concernant Paris était une affabulation de la voyante. Mais, le 3 octobre 1999, elle fut retrouvée dans les archives du Vatican par l'abbé Michel Corteville (sur l'histoire de cette découverte, voir le livre écrit avec l'abbé Laurentin [Découverte du secret de La Salette](#)). En voici le début :



Mélanie, je vais vous dire quelque chose que vous ne direz à personne :

Le temps de la colère de Dieu est arrivé !

Si, lorsque vous aurez dit aux peuples ce que je vous ai dit tout à l'heure, et ce que je vous dirai de dire encore, si, après cela, ils ne se convertissent pas, (si on ne fait pas pénitence, et si on ne cesse de travailler le dimanche, et si on continue de blasphémer le Saint Nom de Dieu), en un mot, si la face de la terre ne change pas, Dieu va se venger contre le peuple ingrat et esclave du démon.

Mon Fils va faire éclater sa puissance !

Paris, cette ville souillée de toutes sortes de crimes, périra infailliblement.

Marseille sera détruite en peu de temps.

Deux ans plus tard, Mgr Ginoulhiac remplaça Mgr de Bruillard à la tête de l'évêché de Grenoble. Assez réservé sur l'apparition de La Salette bien qu'elle ait été reconnue par son prédécesseur et n'ayant pu prendre connaissance des secrets confiés à Mélanie et Maximin puisqu'ils se trouvaient entre les mains du pape Pie IX, le nouvel évêque demanda aux deux voyants de lui en remettre une nouvelle version. Le 12 août 1853, Mélanie lui remit donc une nouvelle version du secret qu'elle avait reçu. En voici une partie :

Les personnes consacrées à Dieu, oublieront leurs devoirs de religion et tomberont dans un grand relâchement et presque dans l'oubli de Dieu.

Enfin tout le monde oubliera son créateur. Ce sera alors que commenceront de nouveaux châtiments. Dieu irrité contre tout le monde, les foudroiera infailliblement de la manière que je vais dire : un mauvais homme régnera sur la France, il persécutera la religion, on fermera les églises, on les brûlera ; une grande et longue famine viendra, accompagnée de la peste et d'une guerre civile ; dans ce même temps, Paris sera détruite, Marseille sera inondée.

L'interprétation des prophéties

Cette prophétie peut déconcerter. C'est une des raisons pour lesquelles nombreux sont ceux qui ont pensé ou pensent qu'il s'agit d'une invention de Mélanie. Mgr Zola, l'évêque de Lecce, qui a été pendant plusieurs années le confesseur de Mélanie, explique qu'il s'agit d'un langage prophétique qui a son style propre et que tout n'est pas nécessairement à prendre à la lettre (voir [lettre de liaison n° 91](#)).

De plus, il faut éviter une erreur courante qui consiste à chercher à deviner l'avenir en essayant de prévoir la date des événements futurs annoncés, attitude condamnée par l'Église (voir [lettre de liaison n° 91](#)). Car l'avenir n'appartient qu'à Dieu. Cela ne signifie qu'il n'est pas possible d'avoir parfois des indications sur l'avenir. Hérode fit demander aux princes des prêtres et aux scribes quand et où devait naître le Messie. Il était donc possible de déduire des prophéties, une époque précise pour la naissance du Sauveur. Mais une telle interprétation est réservée à l'Église.

Pour autant, il ne faut pas négliger les prophéties. Une prophétie étant une parole divine, elle a nécessairement son utilité. Si l'Église interdit d'essayer de prévoir l'avenir, elle n'interdit pas de réfléchir aux avertissements contenus dans les prophéties. Saint Paul dans sa première épître aux Thessaloniens dit : « *N'éteignez pas l'esprit. Ne méprisez pas les prophéties, mais éprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.* » (1 Th, V, 19-21). Et dans la Somme théologique, saint Thomas d'Aquin enseigne :

La prophétie est nécessaire au gouvernement du peuple. Et cela d'une manière significative, principalement en ce qui concerne le culte divin, auquel la nature ne suffit pas ; il y faut la grâce. (*Somme théologique*, IIa-IIae, q. 172, art. 1)

Jérôme écrit : « *Il n'est pas dit qu'après saint Jean il n'y ait plus eu de prophètes ; nous lisons, en effet, dans les Actes des Apôtres, qu'Agabus a prophétisé, ainsi que les quatre vierges, filles de Philippe.* » En outre, l'Apôtre Jean a écrit aussi un livre prophétique sur la fin de l'Église. Et, à chaque période, il n'a pas manqué d'hommes ayant l'esprit de prophétie, non sans doute pour développer une nouvelle doctrine de foi, mais pour diriger l'activité humaine. (*Somme théologique*, IIa-IIae, q. 174, art. 6)



Une telle réflexion sur les prophéties n'est pas réservée aux seuls clercs. Après avoir reçu le secret de La Salette et après en avoir discuté avec Mélanie elle-même, Léon XIII demanda à un avocat marseillais, M. Amédée Nicolas, de rédiger une explication du secret de La Salette afin qu'on le comprenne bien (voir [lettre de liaison n° 91](#)).

De plus, après la réalisation des faits, une prophétie s'éclaire d'elle-même. Les prophéties contenues dans le message de Fatima en sont un exemple. Ainsi, le 13 juillet 1917, la Sainte Vierge avait dit : « *Quand vous verrez une nuit éclairée par une lumière inconnue, sachez que c'est le grand signe que Dieu vous donne, qu'il va punir le monde de ses crimes par le moyen de la guerre, de la famine et des persécutions contre l'Église et le Saint-Père.* » Nul ne pouvait prévoir quand se réaliserait cette prophétie. Mais après l'embrasement du ciel dans la nuit du 25 au 26 janvier 1938, la prophétie prenait tout son sens. Sœur Lucie n'hésita pas une seconde. Et à cette époque, si les hommes avaient pu interpréter correctement ce signe, peut-être aurait-il été possible d'éviter la guerre qu'il annonçait. Mais à cette date, personne n'avait encore voulu demander à sœur Lucie le contenu de son secret.

Et comme pour celui de Fatima, l'Église semble se désintéresser de celui de La Salette, alors que deux papes, Pie IX et Léon XIII, en ont reconnu l'authenticité. Aussi, pour essayer de comprendre ce secret, ne reste-t-il que la possibilité de le comparer avec les prophéties contenues dans la Bible. Sur ce point, l'histoire de Ninive est très éclairante. Essayons de voir prudemment ce qu'il est possible d'en tirer, laissant le soin à l'Église de confirmer ou infirmer ces réflexions.

Histoire de Ninive

L'histoire de Jonas est bien connue. Rappelons-la brièvement.

« *La parole de Yahweh fut adressée à Jonas, fils d'Amathi, en ces termes : "Lève-toi, va à Ninive, la grande ville, et prêche contre elle ; car leur méchanceté est montée jusqu'à moi."* » Au lieu de faire ce que Dieu lui demandait, Jonas commença par fuir et prit un bateau pour Tharsis. Une tempête s'éleva. Ayant appris que Jonas avait désobéi à un ordre divin, l'équipage le jeta à la mer et la tempête s'apaisa. Jonas fut alors avalé par un grand poisson dans les entrailles duquel il resta trois jours et trois nuits. Jonas implora Yahweh et le poisson le rejeta sur le rivage.



Alors Dieu demanda une seconde fois à Jonas d'aller à Ninive. « *Lève-toi, va à Ninive, la grande ville, et prêche-lui la prédication que je te dirai.* » Jonas se rendit donc à Ninive.

Il prêcha et dit : « *Encore 40 jours, et Ninive sera détruite !...* » Les gens de Ninive crurent en Dieu ; ils publièrent un jeûne et se revêtirent de sacs, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. La chose étant parvenue au roi de Ninive, il se leva de son trône, ôta son manteau, se couvrit d'un sac et s'assît sur la cendre. Et on cria dans Ninive et on dit, par décret du roi et de ses grands, ces paroles : « *Que ni hommes ni bêtes, bœufs et brebis, ne goûtent rien, ne paissent point et ne boivent point d'eau ; qu'ils se couvrent de sacs, hommes et bêtes, qu'ils crient à Dieu avec force, et qu'ils se détournent chacun de sa mauvaise voie et des actions de violence que commettent ses mains ! Qui sait si Dieu ne viendra pas à se repentir, et s'il ne reviendra pas de l'ardeur de sa colère, en sorte que nous ne périssions point ?* »

L'explication du roi est très juste. Si les Ninivites se détournent de leur mauvaise conduite, Dieu se raviserait et ne détruirait pas Ninive. Et c'est ce qui se passa : « *Dieu vit ce qu'ils faisaient, comment ils se détournaient de leur mauvaise voie ; et Dieu se repentit du mal qu'Il avait annoncé qu'Il leur ferait ; et Il ne le fit pas.* » Ces expressions manifestent non pas que Dieu puisse se mettre en colère, mais que Dieu est à la fois juste et miséricordieux.

Le récit de la Bible aurait pu en rester là. Mais afin de mieux nous faire comprendre le sens de cette prophétie, la Bible rapporte une anecdote qui peut prêter à sourire, mais est riche d'enseignements. Jonas fut mécontent de la réaction divine ! En effet, il avait prédit que Ninive serait détruite dans 40 jours et Ninive ne fut pas détruite. Le prophète était donc ridiculisé. Il était d'autant plus furieux qu'il se doutait par avance de ce qui arriverait à cause de la pitié et de la tendresse de Dieu.

Jonas en éprouva un vif chagrin, et il fut irrité. Il fit une prière à Yahweh et dit : « *Ah ! Yahweh, n'est-ce pas là ce que je disais lorsque j'étais encore dans mon pays ? C'est pourquoi je me suis d'abord enfui à Tharsis ; car je savais que vous êtes un Dieu miséricordieux et clément, lent à la colère, riche en grâce et vous repentant du mal. Maintenant, Yahweh, retirez donc de moi mon âme, car la mort vaut mieux pour moi que la vie.* »

Réaction plutôt surprenante ! Car le prophète avait obtenu ce qu'il demandait : pour éviter la destruction de la ville, il ordonne au peuple de se repentir ; celui-ci lui obéit et la ville n'est pas détruite. Évidemment, la prophétie aurait été plus spectaculaire si le peuple ne s'était pas converti et que Dieu avait détruit Ninive. Mais Dieu cherche d'abord la conversion du pécheur.

L'histoire de Ninive est réconfortante, car elle a une fin heureuse, les habitants ayant obéi aux injonctions du prophète. Mais ce n'est pas toujours le cas : les demandes de Notre-Dame à Fatima n'ayant pas été satisfaites, la seconde guerre mondiale eut bien lieu. L'histoire de Ninive montre que si Dieu se montra miséricordieux et n'exécuta la sentence prononcée par Jonas, ce fut parce que le peuple se repentit sincèrement.

Autre enseignement de l'histoire de Ninive : malgré sa précision, « *Dans 40 jours Ninive sera détruite* », la prophétie reste conditionnelle. Le peuple ne sera châtié que s'il ne se repentit pas. Dieu respecte la liberté humaine. Voilà pourquoi l'Église interdit de chercher à deviner précisément l'avenir. La prophétie est d'abord, comme le dit saint Thomas, pour nous rappeler nos devoirs envers Dieu et nous guider.

Une leçon pour notre temps

Que peut-on en conclure concernant la prophétie du secret de La Salette ? Si nous ne nous corrigeons pas, Paris sera brûlé. L'incendie de Notre-Dame ne serait-il un avertissement de la miséricorde divine pour nous rappeler que la prophétie de Notre-Dame est toujours valide ?

La première fois, Jonas a parfaitement entendu l'oracle divin, mais n'a pas voulu le suivre. Jonas a alors été englouti par le poisson. Puis Dieu a donné une deuxième chance à Jonas. De même, le message de La Salette a été entendu par l'Église, mais il a été rejeté par de nombreux clercs (voir [lettre de liaison n° 93](#)). Après la première demande de Notre-Dame à La Salette, l'incendie de Notre-Dame peut être interprété comme un rappel de ce qui nous attend si nous ne nous convertissons pas.

Bien sûr, il ne nous appartient pas de dire si l'incendie constitue ou non un début de réalisation de la prophétie. Mais l'important n'est pas là. L'important est de nous rappeler quelle est la raison d'un tel châtement. Or quelle est cette raison ? La Sainte Vierge l'a expliqué à Mélanie : les blasphèmes et le non-respect du dimanche. Mélanie le dit très clairement dans le secret rédigé en 1851 : « *s'ils ne se convertissent pas, (si on ne fait pas pénitence, et si on ne cesse de travailler le dimanche, et si on continue de blasphémer le Saint Nom de Dieu), ... Dieu va se venger.* » Or de nos jours, en France, la participation à la messe dominicale est tombée en-dessous de 2 % (voir [enquête de La Croix du 11 janvier 2017](#)). Quant aux blasphèmes, c'est un journal fermement soutenu par le gouvernement qui les profère. Cent soixante-dix ans après l'avertissement de Notre-Dame, la situation, non seulement ne s'est pas arrangée, mais elle s'est même dégradée. Dans ces conditions, comment Dieu ne rappellerait-il pas l'avertissement de Notre-Dame ? Un tel rappel est une manifestation de sa miséricorde.



Alors que faire ? Ce que demanda Jonas aux Ninivites et qui eut la vertu d'écarter le châtement prévu par la Justice divine. Le prophète ordonna que tout le peuple jeûne, y compris les animaux. La Bible nous fait comprendre par là que pour apaiser la colère divine et éloigner les châtements que nous méritons, il ne suffit pas de quelques prières vite faites : il faut une vraie conversion.

Il faut aussi que le roi lui-même ordonne le jeûne ; mais le roi de Ninive ne le fit qu'après que le peuple eut commencé à se repentir. Cette remarque vaut pour nous aussi. Si nous voulons que nos gouvernants se repentent, édictent des lois conformes à la volonté divine et empêchent les blasphèmes publics au lieu de les favoriser, nous devons commencer par nous repentir et réparer.

À la Salette, la Sainte Vierge demanda de ne pas blasphémer et de respecter le dimanche. À Fatima, l'Ange demanda aux petits voyants de réparer : « *Je Vous demande pardon pour ceux qui ne croient, qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas et qui ne Vous aiment pas.* » (Printemps 1916). « *Je Vous offre les très précieux Corps, Sang, Âme et Divinité de Jésus-Christ présent dans tous les tabernacles du monde, en réparation des outrages, sacrilèges et indifférences par lesquels Il est Lui-même offensé.* » (Automne 1916) Et l'année suivante, Notre-Dame demanda également d'offrir chaque sacrifice « *en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie.* » Elle demanda aussi la communion réparatrice des premiers samedis du mois. Déjà, deux siècles et demi plus tôt, Notre-Seigneur avait demandé à sainte Marguerite-Marie de communier le premier vendredi du mois, expliquant que le culte rendu à son Sacré-Cœur a pour vertu de réparer « *les irrévérrences, sacrilèges, froideurs et mépris* » dont le Saint-Sacrement est l'objet et « *les indignités qu'Il reçoit lorsqu'Il est exposé sur les autels* ».

Par ces pratiques, nous pouvons apaiser la colère divine et ainsi éloigner les catastrophes comme celle qui vient de frapper Notre-Dame de Paris. Alors demain, fête de l'Invention de la Sainte Croix, qui est un premier vendredi du mois, communions pour réparer tous les outrages envers Notre-Seigneur, en particulier celui envers sa Sainte Face commis le 13 mars dernier. Et après-demain samedi, premier samedi du mois, n'oublions la communion réparatrice pour réparer les blasphèmes contre Notre-Dame.

Enfin, soyons assidu à réciter la deuxième prière de l'Ange, à offrir des sacrifices pour la conversion des pécheurs. Dieu ne nous demande pas uniquement de jeûner comme les Ninivites, mais de suivre sa loi, en particulier la loi morale, si universellement bafouée de nos jours, et d'accomplir notre devoir d'état, puis d'offrir les sacrifices que demande une telle attitude pour la conversion des pécheurs, en particulier des blasphémateurs.

Lettre de liaison n° 95

(29 mai 2019)

Les révélations citées dans les [dernières lettres de liaison](#) paraîtront peut-être à certains difficiles à croire, bien que parfaitement cohérentes entre elles et émises pour certaines par deux saints et un pape : saint Padre Pio ([lettre de liaison n° 82](#)), le pape Léon XIII ([lettre de liaison n° 83](#)) et le bienheureux abbé Cestac ([lettre de liaison n° 84](#)). Une confirmation supplémentaire ne sera donc sans doute pas inutile. Or, ce qu'annonce toutes ces révélations avait déjà été annoncé trois siècles plus tôt, dans des révélations faites à mère Mariana de Jésus Torrès (1563-1635), une franciscaine espagnole du couvent de l'Immaculée Conception, à Quito en Équateur.

Mère Mariana n'est pas encore canonisée, mais sa cause a été introduite le 8 août 1986 par l'archevêque de Quito, Mgr Antonio Gonzalès. Quoi qu'il en soit, les signes d'une intervention céleste sont si manifestes dans son cas qu'il est impossible de douter de l'authenticité des apparitions qu'elle a eues. En effet, mère Mariana annonce des prophéties tellement extraordinaires qu'elles ne peuvent qu'être d'origine divine.

Utilité des prophéties

Seul Dieu connaissant l'avenir, une prophétie qui se vérifie marque infailliblement l'origine divine d'un message. Saint Thomas d'Aquin enseigne :

La révélation des événements futurs appartient de la façon la plus rigoureuse à la prophétie ; c'est même de là que semble venir le nom de prophétie. Saint Grégoire a donc pu écrire : « *La prophétie, dont la nature est de prédire l'avenir, perd la raison de son nom, quand elle parle du passé ou du présent.* » (*Somme théologique, IIa-IIae, q. 171, art. 3*)

Le saint docteur explique les raisons des prophéties :

La prophétie est ordonnée à la connaissance de la vérité divine ; et la contemplation de cette vérité a un double but : éclairer notre foi et diriger notre activité selon le Psaume (43, 3) : « *Envoie ta lumière et ta vérité, ce sont elles qui m'ont conduit.* » (*Somme théologique, IIa-IIae, q. 174, art. 6*)

Saint Thomas explique également que, de tout temps, il y eut des prophètes :

En chaque temps, les hommes ont été instruits par Dieu de ce qu'ils devaient faire, selon ce qui était utile au salut des élus. (...)

Les prophètes qui annonçaient la venue du Christ n'ont pu exister que jusqu'à saint Jean qui, lui, a montré du doigt le Christ en personne. Cependant saint Jérôme écrit sur ce même passage : « ***Il n'est pas dit qu'après saint Jean il n'y ait plus eu de prophètes ; nous lisons, en effet, dans les Actes des Apôtres, qu'Agabus a prophétisé, ainsi que les quatre vierges, filles de Philippe.*** » En outre, l'apôtre Jean a écrit aussi un livre prophétique sur la fin de l'Église. Et, **à chaque période, il n'a pas manqué d'hommes ayant l'esprit de prophétie, non sans doute pour développer une nouvelle doctrine de foi, mais pour diriger l'activité humaine.** Saint Augustin rapporte que l'empereur Théodose « *envoya une délégation à un moine nommé Jean, qui vivait dans le désert d'Égypte et dont il avait appris la réputation grandissante de prophète, et qu'il reçut de lui l'annonce d'une victoire absolument certaine* ». (*Somme théologique, IIa-IIae, q. 174, art. 6*)

Dieu peut donc nous révéler certains éléments de l'avenir, soit pour diriger notre action comme l'enseigne saint Thomas, soit pour authentifier une révélation, l'un n'excluant pas l'autre. Et ces prophéties peuvent être l'annonce de faits aussi précis qu'une bataille gagnée comme dans le cas de Théodose.

Les apparitions de mère Mariana



Tout au long de sa vie, mère Mariana eut des apparitions. Le procès en canonisation en a relevé une quarantaine. Certaines sont particulièrement importantes, notamment celles de Notre-Dame qui eurent lieu entre 1589 et 1634. Notre-Dame y fit des révélations sur l'avenir comme on en trouve rarement dans les révélations privées.

Toutes ces révélations sont parfaitement connues depuis leur origine. En effet, mère Mariana confiait très souvent aux autres religieuses les grâces dont elle était favorisée. De plus, à la demande de son confesseur, le père Pedro de Oviedo (qui fut le 10^e évêque de Quito), elle mit par écrit toutes les révélations qu'elle reçut. Ces écrits sont conservés au couvent de l'Immaculée Conception à Quito où mère Mariana passa toute sa vie. Ensuite, ces faits ont été relatés dans les biographies écrites par les pères franciscains à la mort de chaque religieuse.

Enfin, une vie très complète de mère Mariana a été publiée en 1790 par le père Manuel Sousa Pereira. C'est à ce livre que sont empruntées toutes les citations qui suivent.

Prophétie sur l'Équateur

Le 16 janvier 1599, Notre-Dame apparut à mère Mariana et lui dit :

Dans peu de temps, la patrie dans laquelle tu vis cessera d'être une colonie et deviendra une république libre. À ce moment-là, elle sera connue sous le nom d'Équateur et aura besoin d'âmes héroïques pour se maintenir au milieu de nombreuses calamités publiques et privées.

Une dizaine d'années plus tard, le 21 janvier 1610, Notre-Dame lui apparut à nouveau et lui dit :

À présent, je te fais savoir qu'à partir de la fin du XIX^e siècle jusqu'à un peu après la moitié du XX^e siècle, dans ce qui est aujourd'hui la colonie et qui sera alors la République de l'Équateur, les passions exploseront et il y aura une totale corruption des mœurs, parce que Satan règnera presque complètement à cause des sectes maçonniques.

Or en 1599, l'Équateur n'était encore qu'une colonie espagnole portant le nom d'*Audience royale de Quito*. Le couvent de l'Immaculée Conception avait été créé par un décret du roi d'Espagne, Philippe II, à la demande d'une grande partie de la ville de Quito qui voulait des religieuses pour l'éducation des jeunes filles. Et, en 1576, six sœurs et la jeune Mariana qui accompagnait sa tante, quittèrent l'Espagne pour fonder le couvent.

L'Équateur ne devint indépendant qu'en 1822, après la bataille de Pichincha. D'abord province de la Colombie, il devint complètement indépendant en août 1830 et prit alors le nom de *République de l'Équateur*. Et l'histoire de l'Équateur de la fin du XIX^e siècle à la moitié du XX^e siècle confirme parfaitement la prophétie.

Ainsi, deux siècles avant les faits, étaient annoncés : l'indépendance du pays, la forme du gouvernement et surtout son futur nom, faits également rapportés dans le livre du père Sousa paru quarante ans avant leur réalisation. Aucun esprit humain, ni même un ange, ne peut prévoir si longtemps à l'avance des détails aussi précis.

Prophétie sur Garcia Moreno, président de l'Équateur

Dans l'apparition du 16 janvier 1599, Notre-Dame annonça un deuxième fait encore plus étonnant :

Au XIX^e siècle, il y aura un président vraiment chrétien [il s'agit de Garcia Moreno], homme de caractère auquel Dieu Notre-Seigneur donnera la palme du martyr sur la place adjacente à mon couvent. Il consacra la république au Divin Cœur de mon Très Saint Fils.

Cette consécration soutiendra la religion catholique dans les années qui suivront, années qui seront funestes pour l'Église. Ces années-là, pendant lesquelles la franc-maçonnerie, cette secte maudite, s'emparera du gouvernement civil, il y aura une persécution cruelle contre toutes les communautés religieuses, et qui se jettera aussi violemment sur ma communauté [le couvent de l'Immaculée Conception].



Gabriel Garcia Moreno fut président de l'Équateur de 1859 à 1865 et de 1869 à 1875, années pendant lesquelles il transforma le pays, le libérant des continuelles révolutions et de la dette publique. Très catholique, il fit consacrer publiquement l'Équateur au Sacré Cœur de Jésus en 1873. Cet acte provoqua la furie des francs-maçons et la Grande Loge d'Allemagne décréta sa mort. Le 6 août 1875, jour de la Transfiguration et premier vendredi du mois, il fut assassiné par des hommes à la solde de la franc-maçonnerie, près du palais du gouvernement sur la place qui jouxte le couvent de l'Immaculée Conception, alors qu'il venait d'assister à la messe à la cathédrale. Les années suivantes furent témoins de terribles massacres de la noblesse au cours desquels même les femmes et les enfants furent passés au fil de l'épée. Depuis lors, l'Équateur a toujours été lacéré par des dissensions internes.

Dans cette prophétie, non seulement Notre-Dame indique la période (durant le XIX^e siècle), mais elle cite deux faits précis : la consécration du pays au Sacré-Cœur et l'assassinat du président. Enfin elle indique le lieu de cet assassinat. La place où le président fut assassiné est bordée d'un côté par la cathédrale, d'un autre par le palais du gouvernement. Et le couvent de l'Immaculée Conception est situé à un angle de cette place, juste à côté du palais. La Sainte Vierge indiqua donc 280 ans avant les faits : une date approximative, la personne assassinée, le lieu précis et les circonstances de l'assassinat. Dans l'histoire, peu de prophéties ont eu autant de précisions.

Prophétie sur le curé d'Ars

Cinq semaines avant sa mort, le 8 décembre 1634, mère Mariana eut encore une apparition de Notre-Dame au cours de laquelle elle reçut la révélation suivante :

À partir du XIX^e siècle, les prêtres devront aimer de toute leur âme Jean-Marie Vianney, un de mes

serviteurs que la Divine Providence prépare pour ces siècles comme modèle exemplaire de l'humble prêtre. Il ne sera pas issu d'une famille noble afin que le monde sache et comprenne qu'aux yeux de Dieu, tout ce qui compte est une profonde vertu.

Mon serviteur, qui naîtra à la fin du XVIII^e siècle, m'aimera de tout son cœur. Par ses paroles et ses actes il m'honorera et enseignera à ses compagnons à me connaître et m'aimer.

Saint Jean-Marie Vianney naquit effectivement à la fin du XVIII^e siècle, le 8 mai 1786. Il rencontra de grandes difficultés pour se faire ordonner prêtre. Il arriva cependant à être ordonné le 13 août 1815 et, en 1818, fut nommé à Ars, un petit village d'une quarantaine de familles avec une église délabrée. Il y resta 41 ans et mourut le 4 août 1859. Il fut béatifié le 8 janvier 1905, canonisé le 31 mai 1925 et nommé saint patron des curés en 1929.

Comment le livre du père Sousa, écrit en 1790, peut-il mentionner aussi précisément des détails de la vie du curé d'Ars ? De tels détails ne peuvent venir que d'une révélation divine.

Prophétie sur le pape Pie IX

Au cours de l'apparition du 8 décembre 1634, la Sainte Vierge annonça un autre fait stupéfiant. Elle parla de :

(...) la sainte Église romaine, catholique et apostolique, dont la tête visible est le pape, roi de la chrétienté. Son infaillibilité pontificale sera déclarée dogme de Foi par le même pape choisi pour proclamer le dogme du mystère de mon Immaculée Conception. Il sera persécuté et emprisonné au Vatican à cause de l'usurpation injuste des États pontificaux par l'iniquité, l'envie et l'avarice d'un monarque terrestre.

Ces trois événements annoncés en 1634 se produisirent effectivement sous le pontificat de Pie IX (16 juin 1846 - 7 février 1878) :

- Le dogme de l'Immaculée Conception fut défini par le pape dans la bulle *Ineffabilis Deus* du 8 décembre 1854.
- Le dogme de l'infaillibilité pontificale fut défini par la constitution dogmatique *Pastor aeternus* du concile Vatican I (8 décembre 1869 – 20 octobre 1870) et proclamé par le pape le 18 juillet 1870.
- Les États pontificaux furent pris à l'Église entre 1860 (défaite de Castelfidardo le 18 septembre 1860) et 1870 (capitulation de Rome le 20 septembre 1870).

Indiquer que le pape qui sera privé des États pontificaux sera le même que celui qui définira deux dogmes : l'infaillibilité pontificale et l'Immaculée conception, est une prophétie d'une étonnante précision. Une fois encore, aucun esprit humain ne peut faire de telles prophéties.

Prophétie sur mère Mariana

Dans l'apparition (2 février 1610), la Sainte Vierge demanda à mère Mariana de faire faire une statue sous le nom de Notre-Dame du Bon Succès. Mère Mariana accepta mais demanda à Notre-Dame : « *Je vous demande la grâce de cacher mon nom en sorte que seulement vous, en tant que souveraine et reine que vous êtes, soyez glorifiée et que je sois toujours cachée.* » Notre-Dame lui répondit :

Pour ta demande de rester inconnue, ce m'est chose agréable, et je ferai comme tu m'as demandé. Dis à l'Évêque que c'est ma volonté et la volonté de mon Très Saint Fils que ton nom soit inconnu à tout prix, soit au-dehors soit au-dedans du couvent, parce qu'il n'est convenable pour personne au moment présent, de connaître les détails et l'origine de la façon dont a été réalisée cette Statue. Parce que tout ceci sera connu du vaste public, seulement au XX^e siècle. (...)

Sache, fille bien-aimée, que lorsque ton nom sera connu au XX^e siècle, il y en aura beaucoup qui ne croiront pas, prétendant que cette dévotion n'est pas agréable à Dieu.

La statue fut réalisée par le sculpteur François del Castillo et miraculeusement achevée par les anges. Elle fut bénie le 2 février 1611 par l'archevêque de Quito, Mgr Salvador de Ribero, et fut installée dans le couvent de l'Immaculée Conception. Mais ce n'est qu'en 1911 que l'archidiocèse de Quito demanda à Rome que Notre-Dame du Bon Succès puisse être canoniquement couronnée, chose qui fût faite le 2 février 1991. La même année, la chapelle du couvent de l'Immaculée Conception de Quito a été déclarée sanctuaire marial de l'archidiocèse.

Enfin le procès de béatification de mère Mariana a été ouvert le 8 août 1986. Ce n'est donc bien qu'à partir du XX^e siècle que le nom de mère Mariana commença à être connu dans le monde.

Voilà donc cinq prophéties d'une précision exceptionnelle, laquelle n'est pas sans rappeler celle du prophète Daniel annonçant la venue du Messie dans



soixante-dix semaines d'années (Daniel, IX, 24-27). Et effectivement cinq siècles plus tard, le Christ naissait de la Vierge Marie.

Un tel ensemble de prophéties aussi précises, fait absolument unique dans l'histoire des apparitions, montre avec une certitude quasi absolue l'origine divine des révélations dont fut gratifiée mère Mariana. On peut donc accorder foi au message de Quito, même si son procès de canonisation n'est pas encore achevé.

De plus, il y a une autre preuve de la sainteté de mère Mariana : son cercueil fut ouvert en 1906, 271 ans après sa mort, et son corps apparut entièrement conservé. Il en est d'ailleurs de même pour les six autres mères fondatrices du couvent.

Nous analyserons dans la prochaine lettre de liaison les prophéties concernant l'Église, lesquelles confirment de façon extraordinaire toutes les révélations mentionnées au début de cette lettre.

Précision sur le secret de La Salette

Certains nous ont demandé d'où venaient les citations publiées dans [la dernière lettre de liaison](#). Ces citations sont des paroles de Notre-Dame tirées des différentes versions du secret rédigées par Mélanie elle-même, et plus précisément, de la première version rédigée en 1851 pour le pape Pie XI, de la deuxième version rédigée en 1853 pour l'évêque de Grenoble, Mgr Ginoulhiac, et de la dernière version rédigée en 1878 pour le pape Léon XIII.

Jusqu'à la découverte récente de la première version (retrouvée au Vatican le 3 octobre 1999), la position officielle était que les versions postérieures à celle de 1851 étaient des inventions de Mélanie. En particulier, dans la dernière version, la phrase « *Paris sera brûlé et Marseille englouti* » était violemment critiquée. Or non seulement, cette phrase est déjà dans la version du secret de 1853, mais surtout elle se trouve dans [la version de 1851](#) : « *Paris, cette ville souillée de toutes sortes de crimes, périra infailliblement. Marseille sera détruite en peu de temps.* » C'est cette version du secret qui a été lue par Pie IX avant qu'il donne l'autorisation à Mgr de Bruillard de reconnaître l'apparition.

Petite erreur dans la dernière lettre

Vers la fin de la dernière lettre de liaison, il y a une expression peu heureuse : « *Dieu ne nous demande pas forcément de jeûner comme les Ninivites.* » Il faut comprendre : « *Dieu ne nous demande pas uniquement de jeûner comme les Ninivites.* » La correction a été faite dans la lettre mise sur le site. Nous reviendrons sur la place du jeûne dans le message de Fatima dans une prochaine lettre de liaison.

Lettre de liaison n° 96

(3 juillet 2019)

Vers la fin d'une précédente lettre de liaison ([lettre n° 94](#)), une expression peu heureuse a été employée à propos du jeûne. Il était dit : « *Dieu ne nous demande pas forcément de jeûner comme les Ninivites.* » Un lecteur s'étant justement étonné, la lettre a été corrigée sur le site de la façon suivante : « *Dieu ne nous demande pas uniquement de jeûner comme les Ninivites.* » Malgré tout, l'expression reste en partie défectueuse, ou au mieux incomplète. Ce point demande à être précisé et pour cela, il convient d'analyser la place du sacrifice, en particulier du jeûne, dans la dévotion au Cœur Immaculé de Marie.

Le sujet du sacrifice a été déjà plusieurs fois abordé dans cette lettre. Aussi, pour certains, ne sera-ce peut-être qu'une redite ; mais étant donné l'importance du sacrifice dans la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, il n'est pas inutile de revenir sur le sujet. D'ailleurs, dans sa lettre à Timothée, qui sert d'épître à la fête d'aujourd'hui (saint Irénée), saint Paul donne le conseil suivant : « *Je t'adjure devant Dieu et devant le Christ Jésus, qui doit juger les vivants et les morts, et par son apparition et son règne, prêche la parole, insiste à temps et à contretemps, reprends, menace, exhorte, avec une entière patience et toujours en instruisant.* »



De plus beaucoup de ceux qui reçoivent cette lettre ne la reçoivent pas depuis le début et n'ont donc pas forcément lu les lettres où le sujet du sacrifice a été abordé. Enfin, au moment où nombre d'entre nous s'appêtent à prendre des vacances, il n'est pas inutile non plus de rappeler que, malgré la légitime préoccupation de se détendre et de se reposer, il ne faut pas pour autant négliger notre vie spirituelle.

La dévotion au Cœur Immaculé, telle qu'elle a été révélée à Fatima, comprend cinq pratiques qui ont été demandées soit par l'Ange dans les apparitions de 1916, soit par Notre-Dame dans celles de 1917, soit par Notre-Dame, Notre-Seigneur ou l'Enfant-Jésus lors des apparitions qu'eut sœur Lucie pendant sa vie religieuse et plus particulièrement entre 1925 et 1944.

- Le premier point, demandé par l'Ange lors de sa deuxième apparition en 1916, puis par Notre-Dame plusieurs fois en 1917, est l'offrande de sacrifices pour la conversion des pécheurs.
- Le second point est [la récitation quotidienne du chapelet](#), demande faite à chacune des six apparitions de Notre-Dame en 1917.
- Le troisième point est [la communion réparatrice des premiers samedis du mois](#), demandée une première fois le 13 juillet 1917, puis en 1925 et dans d'autres apparitions ultérieures.
- Le quatrième point est [la consécration au Cœur Immaculé de Marie](#). Formellement, seule la consécration de la Russie a été demandée, une première fois le 13 juillet 1917, et puis dans différentes apparitions à partir de 1929. Mais le père Alonso a expliqué : « *La consécration de la Russie n'arrivera que comme le fruit de la consécration généralisée et intense de tous les membres et de toutes les collectivités de l'Église. C'est pourquoi - ainsi que l'ont bien compris et exprimé le pape Pie XII et le pape Paul VI - il est nécessaire d'exhorter les fidèles à réaliser leur consécration personnelle et à la vivre intensément. C'est là le meilleur moyen de hâter l'heure du triomphe du Cœur Immaculé de Marie, et l'avènement du Royaume de Dieu sur la terre.* »
- Le dernier point est [le port du scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel](#).

À première vue, ces demandes peuvent paraître exigeantes, mais toutes ne le sont pas de la même façon. La consécration au Cœur Immaculé de Marie et l'imposition du scapulaire ne sont à faire qu'une fois : ce n'est donc pas très exigeant. Le scapulaire pouvant être porté sous forme d'une médaille, là encore, ce n'est guère exigeant. Afin de rendre ces pratiques plus accessibles, une [préparation à la consécration](#) est proposée régulièrement, préparation qui n'a pas de caractère obligatoire, mais qui aide à bien comprendre la signification d'une consécration au Cœur Immaculé de Marie. (Pour s'inscrire à une prochaine consécration, [cliquer ICI](#))

[La communion réparatrice des premiers samedis du mois](#) est plus exigeante, car outre la communion, il est demandé de se confesser (si possible le jour-même, ou tout au moins à une date proche), de réciter le chapelet et de méditer pendant un quart d'heure sur les mystères du rosaire. Toutefois, un tel effort une fois par mois, n'est sûrement pas un effort insurmontable : nous sommes capables de faire des efforts beaucoup plus importants pour des objectifs matériels d'une valeur bien inférieure aux grâces que nous obtenons la dévotion des premiers samedis du mois. Pour nous aider dans cette pratique, une lettre de liaison proposant une méditation est envoyée quelques jours avant chaque premier samedi.

Les pratiques les plus difficiles sont manifestement le chapelet quotidien et l'offrande des sacrifices. À ceux qui ont vraiment du mal à réciter leur chapelet, il est proposé de s'inscrire dans un [rosaire vivant](#), ce qui réduit sensiblement l'effort à faire, lequel s'il est fait avec persévérance conduira petit à petit à avoir la grâce de dire un chapelet complet tous les jours. (Pour s'inscrire à un rosaire vivant, [cliquer ICI](#))

L'offrande des sacrifices, par contre, demande un réel effort. Or, il est primordial d'y apporter toute notre attention, car c'est le point le plus important du message de Fatima.

« *Quelle est la principale demande de Notre-Dame ?* » demanda un jour John Haffert à sœur Lucie. Elle lui répondit : « *Le sacrifice* ». Et son interlocuteur ayant poursuivi en disant : « *Et qu'entendez-vous par sacrifice ?* », elle résuma tout ce que lui avait dit aussi bien Notre-Dame que Notre-Seigneur : « *Par sacrifice, Notre-Dame a dit qu'elle entendait l'accomplissement loyal du devoir d'état quotidien de chacun.* »

Dans un entretien avec un dominicain américain, le père Thomas McGlynn, qui lui demandait en quoi consistait le message de Fatima, sœur Lucie répondit : « *La conversion des pécheurs, et le retour des âmes à Dieu. Cette idée a été répétée dans toutes les apparitions ; c'est pourquoi je considère que c'est l'essentiel du message.* » En toute rigueur, la Sainte Vierge n'a pas abordé ce thème lors des trois dernières apparitions. Mais, il a été abordé dans toutes les autres, y compris celles de l'Ange, soit six apparitions sur les neuf de 1916 et 1917, ainsi que dans les apparitions de Pontevedra et Tuy.



L'offrande des sacrifices pour la conversion des pécheurs est donc un point essentiel du message de Fatima, et il faut avoir à cœur de suivre cette demande de Notre-Dame qui n'hésita pas à dire le 19 août 1917 : « *Beaucoup d'âmes vont en enfer, parce qu'elles n'ont personne qui se sacrifie et prie pour elles.* »

Si nous voulons répondre à l'appel de Notre-Dame, nous devons donc offrir sans cesse des sacrifices pour la conversion des pécheurs, ce d'autant plus que Dieu ne donne pas les mêmes grâces à tous, ni de la même façon : Il veut que nous exercions la charité les uns envers les autres, y compris dans le domaine spirituel. Voici ce qu'Il confia Lui-même à sainte Catherine de Sienne :

Après que l'âme a éprouvé pour elle-même les bienheureux effets de cet amour d'union qui l'attache à Moi et par lequel elle s'aime elle-même en Moi, elle étend son affection au salut du monde entier, en subvenant à ses nécessités. (...)

Elle vient en aide à ceux qui sont près d'elle, suivant les grâces diverses que Je lui ai départies pour le service d'autrui. Celui-ci sert le prochain par la doctrine, c'est-à-dire par la parole, prodiguant ses conseils sans regarder à ses propres intérêts. Celui-là soutient par l'exemple de sa vie, ce que tous doivent faire, car chacun est tenu d'édifier le prochain par une vie sainte et honnête. Telles sont les vertus (...) qu'engendre l'amour du prochain. Il est entre elles des différences, et **Je ne les donne pas toutes également à chacun.** J'en donne une à celui-ci, une autre à celui-là. (...)

Il en est plusieurs que Je distribue de telle manière, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, qu'elles apparaissent comme étant la vertu capitale en regard des autres. À l'un c'est la charité ; à l'autre, la justice ; à celui-ci, l'humilité ; à celui-là, une foi vive ; à quelques-uns la prudence, ou la tempérance, ou la patience ; à certains, la force. (...)

Quant aux biens temporels, pour les choses nécessaires à la vie humaine, Je les ai distribués avec la plus grande inégalité et Je n'ai pas voulu que chacun possédât tout ce qui lui était nécessaire pour que les hommes aient ainsi l'occasion, par nécessité, de pratiquer la charité les uns envers les autres. **Il était en mon pouvoir de doter les hommes de tout ce qui leur était nécessaire pour le corps et pour l'âme ; mais J'ai voulu qu'ils eussent besoin des autres et qu'ils fussent mes ministres pour la distribution des grâces et des libéralités qu'ils ont reçues de moi.**

C'est pour leur faire pratiquer la vertu de charité que Je les ai faits mes ministres, que Je les ai placés dans des états différents et des conditions inégales. (Sainte Catherine de Sienne, *Le dialogue*, 1^{re} réponse, chapitre 6)

Ainsi, même si Dieu, par justice, donne à tous les grâces nécessaires pour faire son salut, ces grâces ne sont pas également réparties. Dieu aurait pu « *doter les hommes de tout ce qui leur était nécessaire pour le corps et pour l'âme* », mais Il ne l'a pas voulu : Il a voulu que nous exercions la charité dans le domaine spirituel comme dans le domaine temporel. Et c'est précisément ce que demande Notre-Dame : offrir les sacrifices de la vie quotidienne pour le salut de notre prochain. C'est sans doute là une des formes les plus élevées de la charité que nous pouvons exercer envers notre prochain puisque nous l'aidons ainsi à se convertir et à faire son salut. À nous à qui il a été donné de comprendre cette grâce d'offrir nos sacrifices, il faut multiplier ce talent et offrir tous les sacrifices possibles pour la conversion des pécheurs.

Et le Ciel a précisé quels sacrifices il attendait de nous.

Il y a d'abord toutes les difficultés que nous rencontrons dans la vie quotidienne : toutes les contrariétés, les injustices, les infirmités, les douleurs, les "croix" que nous avons à porter, pour utiliser un langage catholique, et que nous ne pouvons que subir, car elles ne dépendent pas de nous. Ce sont les premiers sacrifices que l'Ange demande aux petits voyants d'offrir. (Voir [lettres de liaison n° 64](#) et [n°65](#))

Ensuite, il y a les sacrifices que demande l'observance de la loi divine, comme par exemple garder une tenue décente malgré la chaleur. Cette loi est parfois mal comprise de nos jours et vue comme une série de

contraintes que l'on comprend plus ou moins, notamment en matière morale. Pourtant, cette loi est véritablement une loi d'amour. Si nous la comprenions bien, nous refuserions la moindre transgression.



À ces deux types de sacrifices, qui sont des sacrifices subis, donc que nous ne choisissons pas, il faut ajouter les sacrifices volontaires, ceux que nous choisissons nous-même alors que nous n'y sommes pas obligés. (Voir [lettre de liaison n° 69](#)) Ces sacrifices ne sont pas mentionnés explicitement dans les paroles de l'Ange ou de Notre-Dame. Mais ils en sont la conséquence logique. Pourquoi ?

Il serait trop long d'en détailler ici toutes les raisons. La première est bien évidemment que tout sacrifice offert, qu'il soit volontaire ou non, nous conforme un peu plus à Jésus-Christ ; et plus nous offrons de sacrifices, plus nous obtenons de grâces pour les pécheurs. C'est ce que comprirent très bien les petits voyants de Fatima qui, plusieurs fois par jour, ajoutaient quelques petits sacrifices aux difficultés auxquelles ils étaient confrontés, ce afin de pouvoir offrir plus de sacrifices pour la conversion des pécheurs.

Il y a aussi une raison que l'on pourrait qualifier de pédagogique. L'offrande des sacrifices subis dans la vie quotidienne ou demandés par l'observance de notre devoir d'état, demande une grande volonté. Or pour acquérir une telle volonté, il faut un peu d'entraînement ; il faut s'imposer de temps à autre de petits exercices. Tous les athlètes le savent. Il en va de même dans le domaine spirituel. Saint Ignace de Loyola l'a remarquablement compris en rédigeant ses *Exercices spirituels pour se vaincre soi-même et régler sa vie sans se déterminer par aucune affection désordonnée*. Ainsi, acquérir la volonté nécessaire pour offrir tous les sacrifices de la vie quotidienne, demande en quelque sorte faire des "exercices de sacrifice" ! C'est-à-dire qu'il faut faire de petits sacrifices que nous nous imposons nous-même et que nous savons à notre portée, afin que lorsque nous rencontrons un sacrifice non choisi, nous ayons une volonté entraînée et suffisamment forte pour l'accepter et l'offrir.

Ainsi, il y a un ordre dans les sacrifices demandés par le Ciel : en premier lieu, il y a l'acceptation des difficultés de la vie quotidienne, ensuite l'accomplissement de son devoir d'état, enfin les sacrifices volontaires. Mais l'homme est ainsi fait que, s'il veut pouvoir offrir les premiers, il faut qu'il commence par offrir les derniers, sans quoi il n'aura peut-être pas une volonté suffisamment forte pour offrir les croix qu'il lui faudra supporter !

Parmi les sacrifices volontaires, il en est bien sûr de nombreuses sortes, à commencer par les différentes œuvres de miséricorde. (Œuvres de miséricorde corporelle : donner à manger à ceux qui ont faim, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, abriter les étrangers, visiter les infirmes, visiter les prisonniers, ensevelir les morts. – Œuvres de miséricorde spirituelle : conseiller ceux qui en ont besoin, instruire les ignorants, exhorter les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses, prier pour les vivants et pour les morts.) (Voir [lettre de liaison n°87](#))

Mais il y a aussi les privations que nous pouvons nous imposer, privation dans les domaines de la nourriture ou de la boisson, mais aussi dans d'autres domaines comme le sommeil, les loisirs, etc. pour consacrer un peu plus de temps à la prière. On voit donc que, même s'il n'est pas formellement mentionné dans le message de Fatima, le jeûne y a toute sa place, ce que comprirent très bien les petits voyants qui donnaient leur déjeuner aux petits pauvres de Moita. Voici ce que raconte Lucie dans son premier mémoire.

Jacinthe prit tellement à cœur les sacrifices pour la conversion des pécheurs qu'elle ne laissait passer aucune occasion. Il y avait quelques enfants, fils de deux familles de Moita (petit hameau au nord de la Cova da Iria.), qui passaient de porte en porte à mendier. Nous les rencontrâmes un jour alors que nous allions avec notre troupeau. En les voyant, Jacinthe nous dit :

– Donnons notre goûter à ces pauvres enfants pour la conversion des pécheurs !
Elle courut le leur porter.

Dans l'après-midi, elle me dit qu'elle avait faim. Il y avait là quelques chênes-verts et des chênes. Les glands étaient encore assez verts. Malgré cela, je lui dis que nous pourrions en manger. François monta sur un chêne-vert pour remplir ses poches, mais Jacinthe eut l'idée que nous pourrions plutôt manger ceux des chênes pour faire le sacrifice de manger quelque chose d'amer. Et nous avons savouré cet après-midi-là une nourriture délicieuse !

Jacinthe prenait cela comme un de ses sacrifices habituels. Elle cueillait les glands des chênes ou les olives des oliviers. Je lui dis un jour :

– Jacinthe, ne mange pas cela, c'est trop amer.
– C'est parce que c'est amer que je le mange pour convertir les pécheurs.

Ce ne furent pas là nos seuls jeûnes. Nous avons décidé que, lorsque nous rencontrerions ces petits pauvres, nous leur donnerions notre goûter. Et les pauvres petits, contents de notre aumône, cherchaient à nous rencontrer et nous attendaient sur le chemin.



Dès que nous les apercevions, Jacinthe courait leur porter toutes nos provisions de la journée, avec une telle satisfaction, comme si elle n'en avait pas eu besoin elle-même. Ces jours-là, notre nourriture était : des pignons, des racines de campanules (c'est une petite fleur jaune qui possède à la racine une petite boule de la grosseur d'une olive), des mûres, des champignons et quelque chose que nous cueillions à la racine des pins, dont je ne me souviens plus le nom ; ou encore des fruits, s'il y en avait tout près sur une des propriétés qui appartenaient à nos parents.

Enfin, Jésus nous a enseigné (Matthieu 17,21) que certains démons ne sont vaincus que « *par le jeûne et la prière* ». Jésus Lui-même a fait 40 jours de jeûne et de prière avant de commencer son ministère public.

Peut-être certains se diront-ils : c'est trop dur ; je n'y arriverai pas ! Il est vrai que l'environnement dans lequel nous vivons ne nous pousse pas à nous mortifier ou à accepter les contrariétés. Ce serait même plutôt l'inverse. Il n'est donc pas étonnant que nous éprouvions des difficultés sur ce plan. C'est pourquoi il peut être utile de se faire aider. Le premier à pouvoir nous aider est notre ange gardien que Dieu a mis à notre côté dans ce but. Il y a aussi notre saint patron. Mais il y a une autre aide très puissante que nous pouvons demander : c'est celle des âmes du purgatoire. Si elles ne peuvent rien pour elles-mêmes, ces saintes âmes sont par contre très puissantes pour nous obtenir les grâces dont nous avons besoin. Alors prions pour elles et demandons-leur de nous aider à offrir des sacrifices pour la conversion des pécheurs, y compris pendant ce temps de vacances.

Pour cela, un moyen simple et efficace est de faire dire des messes pour elles. L'Église a toujours vivement encouragé la prière pour les âmes du purgatoire, en particulier le saint sacrifice de la messe. Parmi les nombreuses possibilités offertes, nous nous permettons de signaler une organisation qui vient d'être créée dans le but précisément de faire dire des messes (dans le rit traditionnel) pour les âmes du purgatoire et de les faire dire en priorité par des prêtres manquant d'offrandes de messe, ce qui est souvent le cas des prêtres attachés au rit traditionnel. Voici le lien pour parvenir au site de l'organisation : <https://www.offrande-messe.org>.

Offrir une messe représente déjà un petit sacrifice financier qui peut être offert pour la conversion des pécheurs tout en demandant aux âmes du purgatoire pour qui cette messe sera dite, d'intercéder auprès de Dieu pour qu'Il nous accorde les grâces nécessaires pour faire de notre salut, et plus particulièrement la grâce chaque jour d'offrir des sacrifices pour la conversion des pécheurs et de réciter le chapelet pour la paix dans le monde.